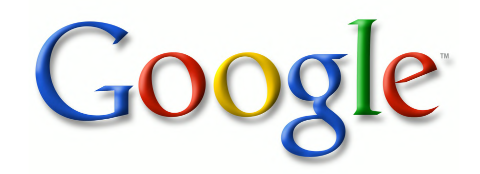
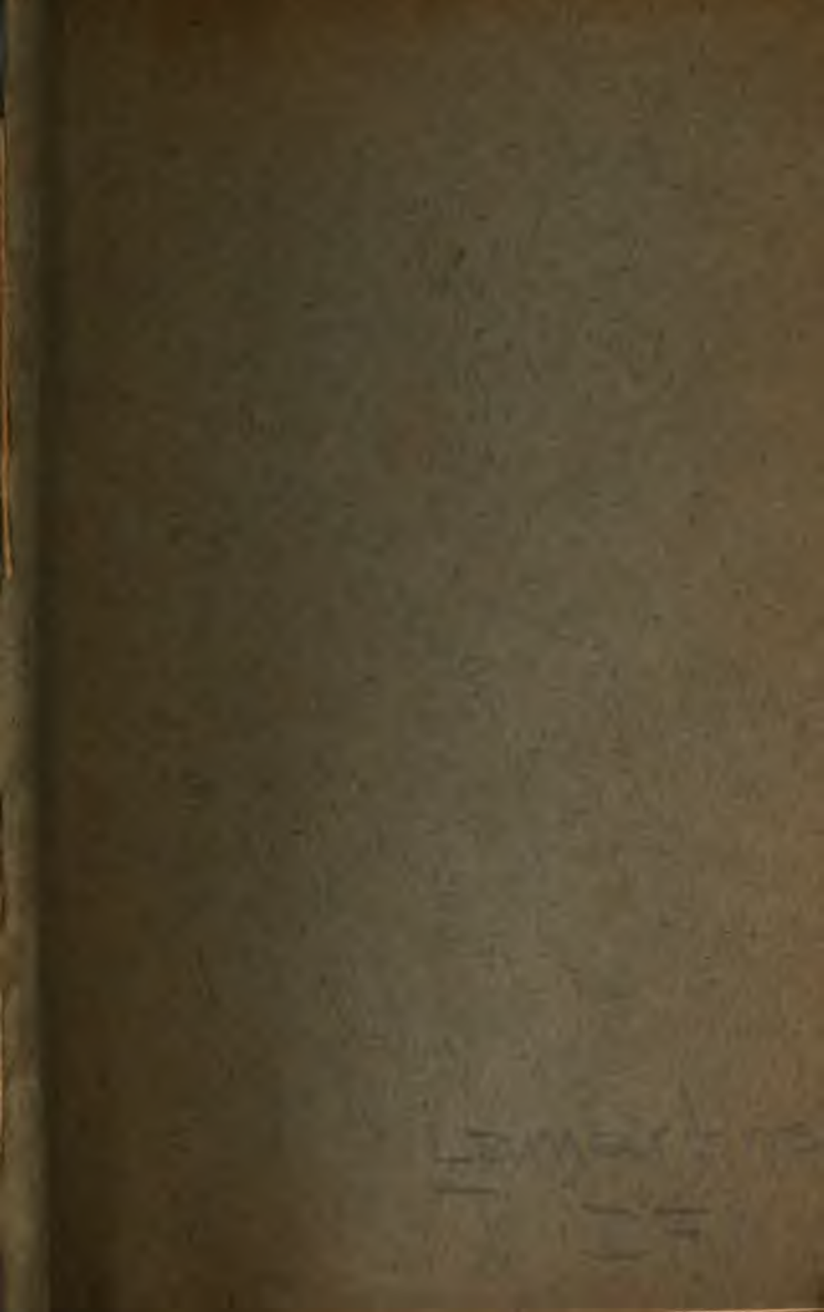






HISTOIRE

DES

GIRONDINS

Édition publiée par la Société propriétaire des œuvres
de M. de Lamartine.

Coulommiers. — Imp. Paul Brodard.

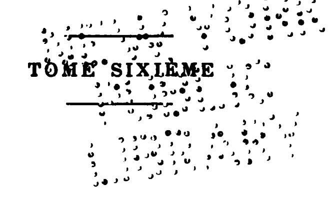
HISTOIRE

DES

GIRONDINS

PAR

A. DE LAMARTINE



TOME SIXIÈME

PARIS

HACHETTE ET Cie. — JOUVET ET Cie

1891

ciance de sa propre destinée élevait les détenus jusqu'à l'apparence du stoïcisme. La légèreté du caractère imitait l'intrépidité. Des sociétés, des amitiés, des amours se nouaient pour une heure entre les prisonniers des deux sexes. On prodiguait à la distraction et aux affections des moments dévoués à la mort. Les entretiens, les rendez-vous, les correspondances mystérieuses, les jeux de théâtre imités dans les cachots, la musique, les vers, la danse, se continuaient jusqu'aux dernières heures. On venait arracher l'un au jeu, il laissait ses cartes à l'autre ; celui-ci à la table, il achevait de vider son verre; ceux-là aux embrassements d'une femme ou d'une amante, et ils épuisaient le dernier regard et le dernier serrement de main. Jamais le génie à la fois intrépide et voluptueux de la jeunesse française n'avait joué de si près avec le danger. Le supplice rendait cette jeunesse sublime, sans avoir pu la rendre sérieuse. Cependant la religion, cette visiteuse des infortunés, consolait le plus grand nombre. Des prêtres emprisonnés, ou introduits sous des déguisements, célébraient les mystères du culte, rendus plus touchants par la similitude du sacrifice. La poésie, ce soupir articulé de l'âme, notait pour l'immortalité les dernières palpitations du cœur des poëtes.

M. de Montjourdain, commandant de bataillon de la garde nationale, adressa, la veille de sa mort, les strophes suivantes à la jeune femme qu'il allait laisser veuve :

L'heure approche où je vais mourir;
L'heure sonne et la mort m'appelle ;
Je n'ai point de lâche soupir,
Je ne fuirai point devant elle.
Demain mes yeux inanimés
Ne s'ouvriront plus sur tes charmes;
Tes beaux yeux à l'amour fermés
Demain seront noyés de larmes.

Si dix ans j'ai fait ton bonheur,
Garde de briser mon ouvrage;
Donne un moment à la douleur,
Consacre au bonheur ton jeune âge.
Qu'un heureux époux à son tour
Vienne rendre à ma douce amie
Des jours de paix, des nuits d'amour,
Je ne regrette plus la vie.

Si le coup qui m'attend demain
N'enlève pas ma pauvre mère,
Si l'âge, l'ennui, le chagrin,
N'accablent pas mon pauvre père,
Ne les fuis pas dans ta douleur,
Reste à leur sort toujours unie;
Qu'ils me retrouvent dans ton cœur,
Ils aimeront encor la vie.

L'auteur du *poëme des Mois*, Roucher, posait devant un peintre au moment où l'on vint lui apporter l'ordre de comparaître au tribunal. Un tel ordre équivalait à une condamnation. Roucher n'était coupable que de son mérite, qui avait jeté de l'éclat sur la modération de ses principes. Il savait que la démagogie ne pardonnait pas même à l'aristocratie du talent. Il supplia les guichetiers d'attendre que son portrait, destiné à sa femme et à ses enfants, fût achevé. Pendant que le peintre donnait les derniers coups de pinceau, il écrivit lui-même sur ses genoux l'inscription suivante pour expliquer à l'avenir la mélancolie de ses traits :

Ne vous étonnez pas, objets chéris et doux,
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage :
Quand un crayon savant dessinait cette image,
On dressait l'échafaud, et je pensais à vous.

II

André Chénier, âme romaine, imagination attique, que son courageux patriotisme avait enlevé à la poésie pour le jeter dans la politique, avait été emprisonné comme Girondin. Les rêves de sa belle imagination avaient trouvé leur réalité dans Mlle de Coigny, fille de la duchesse de Fleury, enfermée dans la même prison. André Chénier rendait à cette jeune captive un culte d'enthousiasme et de respect, attendri encore par l'ombre sinistre de la mort précoce qui couvrait déjà ces demeures. Il lui adressait ces vers immortels, le plus mélodieux soupir qui soit jamais sorti des fentes d'un cachot. C'est la jeune fille qui parle et qui se plaint dans la langue de Jephté.

LA JEUNE CAPTIVE.

Saint-Lazare.

L'épi naissant mûrit de la faux respecté;
Sans crainte du pressoir, le pampre tout l'été
Boit les doux présents de l'aurore,
Et moi, comme lui belle et jeune comme lui,
Quoi que l'heure présente ait de trouble et d'ennui,
Je ne veux pas mourir encore !

Qu'un stoïque aux yeux secs vole embrasser la mort,
Moi je pleure et j'espère. Au noir souffle du nord
Je plie et relève ma tête.
S'il est des jours amers, il en est de si doux !
Hélas ! quel miel jamais n'a laissé de dégoûts?
Quelle mer n'a point de tempête?

L'illusion féconde habite dans mon sein;
D'une prison sur moi les murs pèsent en vain,
J'ai les ailes de l'espérance.
Échappée au réseau de l'oiseleur cruel.
Plus vive, plus heureuse, aux campagnes du ciel
Philomèle chante et s'élance !

Est-ce à moi de mourir ? Tranquille je m'endors
Et tranquille je veille, et ma veille aux remords
Ni mon sommeil ne sont en proie.
Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux.
Sur des fronts abattus, mon aspect dans ces lieux
Ranime presque de la joie.

Mon beau voyage enfin est si loin de sa fin !
Je pars, et des ormeaux qui bordent le chemin
J'ai passé les premiers à peine.
Au banquet de la vie à peine commencé,
Un instant seulement mes lèvres ont pressé
La coupe, en mes mains encor pleine.

Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson;
Et comme le soleil, de saison en saison,
Je veux achever mon année.
Brillante sur ma tige, et l'honneur du jardin,
Je n'ai vu luire encor que les feux du matin ;
Je veux achever ma journée.

O mort, tu peux attendre, éloigne, éloigne-toi :
Va consoler les cœurs que la honte, l'effroi,
Le pâle désespoir dévore.
Pour moi Palès encore a des asiles verts,
Les amours des baisers, les muses des concerts :
Je ne veux pas mourir encore.

Ainsi, triste et captif, ma lyre toutefois
S'éveillait, écoutant ces plaintes, cette voix,
Ces vœux d'une jeune captive;
Et secouant le joug de mes jours languissants,
Aux douces lois des vers je pliais les accents
De sa bouche aimable et naïve.

III

Aux Carmes, un cachot étroit et sombre, dans lequel on descendait par deux marches et qui ouvrait, par une lucarne grillée, sur le jardin de l'ancien monastère, renfermait trois femmes jetées de la plus haute fortune dans la même prison. Jamais la sculpture n'avait réuni dans un pareil groupe des visages, des charmes, des formes plus propres à attendrir les bourreaux. L'une était Mme d'Aiguillon, femme d'un nom illustre, le sang de sa famille fumait encore sur l'échafaud; l'autre, Joséphine Tascher, veuve du général Beauharnais, récemment immolé pour avoir été malheureux à l'armée du Rhin; la dernière et la plus belle de toutes était cette jeune Thérésa Cabarrus, aimée de Tallien, coupable d'avoir amolli le républicanisme du représentant à Bordeaux et d'avoir soustrait tant de victimes à la proscription. Le comité de salut public venait de l'arracher à la protection du proconsul, sans pitié pour ses murmures, et de la jeter dans les cachots, toute suspecte encore de son influence sur Tallien. Une tendre amitié unissait deux de ces femmes entre elles, bien qu'elles se fussent disputé souvent l'admiration publique et celle des chefs de l'armée ou de la Convention. L'une était prédestinée au trône, où l'amour du jeune Bonaparte devait l'élever; l'autre était prédestinée à renverser la république en inspirant à Tallien le courage d'attaquer les comités dans la personne de Robespierre.

Un seul matelas étendu sur le pavé, dans une niche au fond du cachot, servait de couche aux trois captives. Elles s'y consumaient de souvenirs, d'impatience et de soif de vivre; elles écrivaient avec la pointe de leurs ciseaux, avec les dents de leurs peignes, sur le

plâtre de leurs cloisons, des chiffres, des initiales, des noms regrettés ou implorés, des aspirations amères à la liberté perdue. On lit encore aujourd'hui ces inscriptions. Ici : « Liberté, quand cesseras-tu d'être un vain mot? » Ailleurs : « Voilà aujourd'hui quarante-sept jours que nous sommes enfermées. » Plus loin : « On nous dit que nous sortirons demain. » Sur une autre face : « Vain espoir! » Un peu plus bas trois signatures réunies : « Citoyenne *Tallien*, citoyenne *Beauharnais*, citoyenne d'*Aiguillon*. »

L'image de la mort présente à leurs yeux n'épargnait ni leurs regards ni leur imagination. Leur cachot était une des cellules où les assassins de septembre avaient massacré le plus de prêtres. Deux des égorgeurs, lassés de meurtres, s'étaient reposés un moment, et avaient appuyé leurs sabres contre la muraille, pour reprendre des forces. Le profil de ces deux sabres, depuis la poignée jusqu'à l'extrémité de la lame, s'était imprimé en silhouettes de sang sur l'enduit humide, et s'y dessinait comme ces glaives de feu que les anges exterminateurs brandissent dans leurs mains autour des tabernacles. On y suit encore de l'œil leurs contours aussi nettement tracés et aussi frais d'empreinte que si cette trace ne devait plus sécher. Jamais la jeunesse, la beauté, l'amour et la mort n'avaient été groupés dans un tel cadre de sang.

IV

Mais il y avait une prison dans Paris où ne pénétraient depuis huit mois ni le bruit du dehors, ni les consolations de l'amitié, ni les images de l'amour, ni les derniers sourires de la vie : tombe scellée avant la mort. C'était le Temple. Depuis l'heure où ses portes s'étaient ouvertes pour laisser marcher la reine à l'é-

chafaud, huit mois s'étaient écoulés. Le Dauphin était déjà à cette époque remis aux mains du féroce Simon. Cet enfant profané, perverti et hébété par les rudesses et par le cynisme de Simon, n'avait plus de communication avec sa sœur et avec sa tante. Elles l'apercevaient seulement de temps en temps, à travers les créneaux de la tour, lorsqu'elles y respiraient l'air. Elles entendaient avec horreur le pauvre petit chanter, sans les comprendre, les chants impurs que Simon lui enseignait contre sa propre mère et contre sa famille.

Madame Élisabeth, instruite par quelques demi-mots du procès et de la mort de Marie-Antoinette, n'avait pas révélé toute la vérité à sa nièce. Elle laissait flotter son ignorance dans ce doute qui suppose les pires catastrophes, mais qui ne ferme pas le cœur à toute espérance. Resserrées dans une captivité plus étroite et plus morne, privées de mouvement, de livres, de feu, presque d'aliments, par les agents de jour en jour plus subalternes de la commune, les princesses avaient passé l'automne et l'hiver sans rien connaître des mouvements extérieurs ou intérieurs de la république. Une nouvelle visite de quatre municipaux, délégués par le conseil, et des perquisitions plus sévères leur apprirent que leur sort allait être plus rigoureux. On leur enleva leur papier, sous prétexte qu'elles faisaient de faux assignats. On les priva même des jeux de cartes et des jeux d'échecs qui avaient abrégé leurs longues soirées d'hiver, parce que ces jeux rappelaient les noms de roi et de reine proscrits par la république.

Le 19 janvier, avant-veille de l'anniversaire de la mort du roi, on séquestra entièrement le Dauphin, comme une bête fauve, dans une chambre haute de la tour, où personne ne pénétrait plus. Simon seul lui jetait, en entr'ouvrant la porte, ses aliments. Une

cruche d'eau, rarement renouvelée, était son breuvage. Il ne sortait plus de son lit, qui n'était jamais remué. Ses draps, sa chemise, ses chaussures, ne furent pas renouvelés pendant plus d'un an. Sa fenêtre, fermée par un cadenas, ne s'ouvrait plus à l'air extérieur. Il respirait continuellement sa propre infection. Il n'avait ni livre, ni jouet, ni outils pour occuper ses mains. Ses facultés actives, refoulées en lui par l'oisiveté et la solitude, se dépravaient. Ses membres se nouaient. Son intelligence s'asphyxiait sous la continuité de sa terreur. Simon semblait avoir reçu l'ordre d'éprouver jusqu'à quel degré d'abrutissement et de misère on pouvait faire descendre le fils d'un roi.

V

Les prisonnières ne cessaient de gémir et de pleurer sur cet enfant. On ne répondait à leurs interrogations que par des injures. Le tutoiement, commandé par l'autorité révolutionnaire d'Hébert et de Chaumette, fut une de celles qui les révoltèrent le plus. On affectait de l'employer toutes les fois qu'on leur adressait la parole. Pendant le Carême, on ne leur apporta que des aliments gras, pour les forcer à violer les préceptes de la religion proscrite. Elles ne mangèrent pendant quarante jours que du pain et du lait réservés par elles sur le superflu de leur déjeuner. On les priva de chandelles aux premiers jours du printemps par économie nationale. Elles étaient forcées de se coucher à la chute du jour ou de veiller dans les ténèbres. Cette âpre captivité n'altérait néanmoins ni la beauté naissante de la jeune princesse ni la sérénité d'humeur de sa tante. La nature et la jeunesse triomphaient, dans l'une, de la persécution; la religion triomphait, dans l'autre, de l'infortune. Leur tendresse mutuelle, leurs entre-

tiens, leurs souffrances senties et compaties en commun, leur inspiraient une patience qui ressemblait presque à la paix.

On a vu qu'Hébert, pour jeter un gage de plus à la populace, avait demandé le jugement des princesses, et que Robespierre avait repoussé cette motion. Mais après le supplice d'Hébert, supplice qui faisait soupçonner Robespierre de tendance à la modération, les membres des deux comités de salut public et de sûreté générale voulurent prouver au peuple qu'ils égalaient au moins en inflexibilité contre les idoles du royalisme le parti d'Hébert. Robespierre, Couthon, Saint-Just, feignirent le même rigorisme qu'ils avaient flétri quelques jours avant dans leurs ennemis. Ils sauvèrent seulement la jeune princesse et son frère. L'ordre de juger Madame Élisabeth fut un défi de cruauté entre les hommes dominants à qui serait le plus implacable contre le sang de Bourbon.

VI

Le 9 mai, au moment où les princesses, à demi déshabillées, priaient au pied de leurs lits avant le sommeil, elles entendirent frapper à la porte de leurs chambres des coups si violents et si répétés que la porte trembla sur ses gonds. Madame Élisabeth se hâta de se vêtir et d'ouvrir. « Descends à l'instant, citoyenne ! lui dirent les porte-clefs. — Et ma nièce ? leur répondit la princesse. — On s'en occupera plus tard. » La tante, entrevoyant son sort, se précipita vers sa nièce et l'enveloppa dans ses bras, comme pour la disputer à cette séparation. Madame Royale pleurait et tremblait : « Tranquillise-toi, mon enfant ! lui dit sa tante ; je vais remonter sans doute dans un instant. — Non, citoyenne, reprirent rudement les

geôliers, tu ne remonteras pas; prends ton bonnet et descends. » Comme elle retardait par ses protestations et par ses embrassements l'exécution de leur ordre, ces hommes l'accablèrent d'invectives et d'apostrophes injurieuses. Elle fit en peu de mots ses derniers adieux et ses pieuses recommandations à sa nièce. Elle invoqua, pour donner plus d'autorité à ses paroles, la mémoire du roi et de la reine. Elle inonda de larmes le visage de la jeune fille, et sortit en se retournant pour la bénir une dernière fois. Descendue aux guichets, elle y trouva les commissaires. Ils la fouillèrent de nouveau. On la fit monter dans une voiture, qui la conduisit à la Conciergerie.

Il était minuit. On eût dit que le jour n'avait pas assez d'heures pour l'impatience du tribunal. Le vice-président attendait Madame Élisabeth et l'interrogea sans témoin. On lui laissa prendre ensuite quelques heures de sommeil sur la même couche où Marie-Antoinette avait endormi son agonie. Le lendemain on la conduisit au tribunal, accompagnée de vingt-quatre accusés de tout âge et de tout sexe, choisis pour inspirer au peuple le souvenir et le ressentiment de la cour. De ce nombre étaient Mmes de Sénozan, de Montmorency, de Canisy, de Montmorin, le fils de Mme de Montmorin, âgé de dix-huit ans, M. de Loménie, ancien ministre de la guerre, et un vieux courtisan de Versailles, le comte de Sourdeval. « De quoi se plaindrait-elle? dit l'accusateur public en voyant ce cortége de femmes des noms les plus illustres groupé autour de la sœur de Louis XVI. En se voyant au pied de la guillotine entourée de cette fidèle noblesse, elle pourra se croire encore à Versailles. »

VII

Les accusations furent dérisoires, les réponses dédaigneuses. « Vous appelez mon frère un tyran, dit la sœur de Louis XVI à l'accusateur et aux juges; s'il eût été ce que vous dites, vous ne seriez pas où vous êtes ni moi devant vous! » Elle entendit son arrêt sans étonnement et sans douleur. Elle demanda pour toute grâce un prêtre fidèle à sa foi pour sceller sa mort du pardon divin. Cette consolation lui fut refusée. Elle y suppléa par la prière et par le sacrifice de sa vie. Longtemps avant l'heure du supplice, elle entra dans le cachot commun pour encourager ses compagnes. Elle présida avec une sollicitude touchante à la toilette funèbre des femmes qui allaient mourir avec elle. Sa dernière pensée fut un scrupule de pudeur. Elle donna la moitié de son fichu à une jeune condamnée, et le noua de ses propres mains pour que la chasteté ne fût pas profanée même dans la mort.

On coupa ensuite ses longs cheveux blonds, qui tombèrent à ses pieds, comme la couronne de sa jeunesse. Les femmes de sa suite funèbre et les exécuteurs eux mêmes se les partagèrent. On lui lia les mains. On la fit monter après toutes sur le dernier banc de la charrette qui fermait le cortége. On voulut que son supplice fût multiplié par les vingt-deux coups qui tomberaient sur ces têtes d'aristocrates. Le peuple rassemblé pour insulter resta muet sur son passage. La beauté de la princesse transfigurée par la paix intérieure, son innocence de tous les désordres qui avaient dépopularisé la cour, sa jeunesse sacrifiée à l'amitié qu'elle portait à son frère, son dévouement volontaire au cachot et à l'échafaud de sa famille, en faisaient la plus pure victime de la royauté. Il était

glorieux à la famille royale d'offrir cette victime sans tache, impie au peuple de la demander. Un remords secret mordait tous les cœurs. Le bourreau allait donner en elle des reliques au trône et une sainte à la royauté. Ses compagnes la vénéraient déjà avant le ciel. Fières de mourir avec l'innocence, elles s'approchèrent toutes humblement de la princesse avant de monter, une à une, sur l'échafaud, et lui demandèrent la consolation de l'embrasser. Les exécuteurs n'osèrent refuser à des femmes ce qu'ils avaient refusé à Hérault de Séchelles et à Danton. La princesse embrassa toutes les condamnées à mesure qu'elles montaient à l'échelle. Après ce baise-main funèbre, elle livra sa tête au couteau. Chaste au milieu des séductions de la beauté et de la jeunesse, pieuse et pure dans une cour légère, humble dans les grandeurs, patiente dans les cachots, fière devant le supplice, Madame Élisabeth laissa par sa vie et par sa mort un modèle d'innocence sur les marches du trône, un exemple à l'amitié, une admiration au monde, un opprobre éternel à la république.

VIII

Parmi les condamnées qui furent exécutées avec Madame Elisabeth, il y avait la sœur de M. de Malesherbes. Le nombre et la barbarie des supplices, l'innocence des victimes, le partage des dépouilles, la dérision des jugements, les ruisseaux de sang, les monceaux de cadavres, transformaient la nation en bourreau et le gouvernement en machine de meurtre. Gouverner n'était plus que frapper. La France présentait le spectacle d'un peuple décimé par lui-même. Le gouvernement n'osait se dessaisir de la guillotine, de peur qu'on ne la tournât contre lui-même. Il ne conservait quelques jours de pouvoir qu'en s'abritant sous un perpétuel

échafaud. Un tel gouvernement ne pouvait subsister plus longtemps. C'était un long assassinat. Le crime n'est pas durable dans la nature. On ne fonde pas la fureur, la vengeance, la spoliation, l'impiété, l'égorgement. On les traverse, on en rougit, et on secoue la honte de ses pieds. Tel est l'ordre divin des sociétés humaines. La Révolution, armée pour détruire d'antiques et d'odieuses inégalités et pour marcher en ordre à la fraternité démocratique, ne pouvait pas se dénaturer impunément elle-même, et se changer en sanguinaire oppression. Après avoir renversé le trône, elle devait chercher enfin un autre pouvoir régulier dans le peuple, et l'organiser par des institutions et non par des proscriptions. La terreur n'était pas le pouvoir, c'était la tyrannie. La tyrannie ne pouvait pas être le gouvernement de la liberté.

Ces pensées fermentaient dans la tête de Robespierre. Il brisait son front contre le problème du pouvoir à fonder pour la république.

Ce problème s'était posé de lui-même, à chaque phase de la Révolution, devant tous les hommes réfléchis. Ils avaient tous succombé en essayant de le résoudre. Mirabeau, après avoir descendu le trône au niveau de la nation et brisé le sceptre, était mort à propos en rêvant de chimériques et puériles reconstructions. L'Assemblée législative s'était engloutie dans sa constitution de 1791 en imaginant un vain équilibre. Les Girondins avaient été écrasés sous le fardeau d'une république mal assise qu'ils voulaient soutenir avec des lois faibles. Hébert et Ronsin étaient morts pour avoir inventé, à l'imitation de Marat, une dictature du peuple personnifié dans un bourreau suprême. Danton avait péri pour avoir cherché le pouvoir dans l'emportement et puis dans le vain repentir du peuple. Robespierre, héritier à son tour de toutes

ces tentatives impuissantes et de toutes ces renommées détruites, se demandait ce qu'il allait faire de son omnipotence d'opinion, et quel gouvernement il donnerait à la démocratie. Aurait-il le génie de l'inventer et la puissance de l'asseoir, ou succomberait-il, comme tous les autres, en essayant de transformer l'anarchie en unité et la violence en loi? Ne serait-il que l'idole sinistre, ou serait-il l'homme d'État de la Révolution? Telle était la question que l'Europe entière se posait en le regardant et qu'il se posait à lui-même. Trois mois allaient y répondre.

IX

La mort d'Hébert avait rendu Robespierre maître de la commune. La mort de Danton l'avait rendu arbitre de la Convention. La persévérance et le spiritualisme de ses doctrines lui assujettissaient les Jacobins. Son talent, grandi par des études obstinées et par cinq années passées presque entièrement à la tribune, donnait à sa pensée et à sa parole une force et une autorité qu'on ne contestait plus. Aucune éloquence ne pouvait désormais balancer la sienne. Il était l'unique voix grave de la république. Les Jacobins et la Convention n'écoutaient plus que lui. Bien qu'il n'eût et qu'il n'affectât pas encore la domination absolue dans le comité de salut public, l'opinion de la France lui décernait la dictature. Ses collègues s'en indignaient tout bas, mais feignaient de la lui décerner d'eux-mêmes. La Convention simulait l'enthousiasme pour déguiser l'asservissement. Les Cordeliers étaient dispersés. Leurs débris vaincus se réfugiaient aux Jacobins. La commune, entièrement subordonnée aux agents du parti de Robespierre, lui répondait des sections; les sections, du peuple; Hanriot, de la garde

nationale. Robespierre ne régnait pas, mais son nom régnait. Il n'avait qu'à réaliser son règne et organiser sa dictature. Mais à ce dernier pas il hésitait.

Les motifs de cette hésitation étaient dans l'âme de Robespierre vertu et vice tout à la fois. « Pourquoi, répondait-il à ses confidents, ai-je dévoué ma vie, ma pensée, mes veilles, ma parole, mon nom, mon sang à la Révolution? Pour détrôner les rois et les aristocrates, pour restituer le pouvoir au peuple, et pour rendre le peuple capable et digne d'exercer lui-même et lui seul sa souveraineté naturelle. Et que me propose-t-on, aujourd'hui que les tyrans et les aristocrates sont renversés et que le peuple règne par sa représentation nationale? De me mettre moi-même à la place de ces tyrans que nous avons détruits, et de rétablir dans ma personne, au nom du peuple, la tyrannie renversée.

« J'admets, ajoutait-il, que je n'abuse pas du pouvoir suprême et que ma dictature ne soit que la dictature de la raison et de la vérité sur la république; mais j'aurai en la prenant ou en l'acceptant donné l'exemple le plus séduisant aux ambitieux et le plus fatal à la liberté. Mon règne sera court. Ma poitrine, je le sais, est le but secret de cent mille poignards. Après moi, qui vous répond de mon successeur? Le danger de la dictature n'est pas tant dans le dictateur que dans l'institution elle-même. Cette magistrature est celle du désespoir des nations. Fondée contre la tyrannie, elle se change involontairement en tyrannie permanente. Elle sauve un jour pour perdre un siècle. Périsse le jour, et que l'avenir soit préservé! Laissons le peuple s'égarer, revenir, tomber, se relever, se blesser même, plutôt que de lui donner cette humiliante tutelle qui l'enchaîne, sous prétexte de le guider. Les nations ont leur enfance, la liberté a son berceau. Il faut surveiller cette enfance de la liberté, mais non

l'asservir. L'unité est nécessaire à la république, j'en conviens : placez cette unité dans une institution et non dans un homme, et que, l'homme mort, l'unité revive dans un autre, à condition que cette unité ne se perpétue pas longtemps au pouvoir et que ce premier magistrat redescende promptement au rang de simple citoyen. Quelques hommes sont utiles ; aucun n'est nécessaire. Le peuple seul est immortel. »

Ainsi parlait Robespierre à ses confidents. Ses manuscrits attestent qu'il se parlait ainsi à lui-même. Son refus du pouvoir suprême était sincère dans les motifs qu'il alléguait. Mais il y avait d'autres motifs qui lui faisaient répugner à saisir seul le gouvernement. Ces motifs, il ne les avouait pas encore. C'est qu'il était arrivé au bout de ses pensées et qu'il ne savait, en réalité, quelle forme il convenait de donner aux institutions révolutionnaires. Homme d'idées plus qu'homme d'action, Robespierre avait le sentiment de la Révolution plus qu'il n'en avait la formule politique. L'âme des institutions de l'avenir était dans ses rêves, le mécanisme d'un gouvernement populaire lui manquait. Ses théories, toutes empruntées aux livres, étaient brillantes et vagues comme des perspectives, nuageuses comme des lointains. Il les regardait toujours, il s'en éblouissait, il ne les touchait jamais avec la main ferme et précise de la pratique. Il ignorait que la liberté elle-même doit se protéger par un pouvoir fort, et que ce pouvoir a besoin de tête pour vouloir et de membres pour exécuter. Il croyait que les mots sans cesse répétés de liberté, d'égalité, de désintéressement, de dévouement, de vertu, étaient à eux seuls un gouvernement. Il prenait la philosophie pour la politique. Il s'indignait de ses mécomptes. Il attribuait sans cesse aux complots de l'aristocratie ou de la démagogie ses déceptions. Il croyait qu'en supprimant

de la société des aristocrates et des démagogues il supprimerait les vices de l'humanité et les obstacles au jeu des institutions. Il avait pris le peuple en illusion au lieu de le prendre au sérieux. Il s'irritait de le trouver souvent si faible, si lâche, si cruel, si ignorant, si versatile, si indigne du rang que la nature lui assigne. Il s'irritait, il s'aigrissait, il chargeait l'échafaud de lui faire raison des difficultés. Puis il s'indignait des excès de l'échafaud lui-même; il revenait aux mots de justice et d'humanité. Il se rejetait de nouveau aux supplices. Il invoquait la vertu, et il suscitait la mort, flottant tantôt sur les nuages et tantôt dans le sang. Il désespérait des hommes; il s'effrayait de lui-même : « La mort! toujours la mort! s'écriait-il souvent dans l'intimité, et les scélérats la rejettent sur moi! Quelle mémoire je laisserai si cela dure! La vie me pèse. »

Une fois enfin la vérité se fit jour. Il s'écria avec le geste du découragement de soi-même : « Non! je ne suis pas fait pour gouverner, je suis fait pour combattre les ennemis du peuple. »

X

Saint-Just, son seul confident, venait alors plusieurs fois par jour s'enfermer avec Robespierre. Il essayait de persuader à son maître une politique moins vague et des desseins plus précis.

Saint-Just, quoique jeune, avait, sinon dans les idées, au moins dans le caractère, la maturité consommée de l'homme d'État. Il était né tyran. Il avait l'insolence du gouvernement même avant d'en avoir la force. Il ne donnait à la parole que les formes du commandement. Il était laconique comme la volonté. Ses missions dans les camps et l'impérieux usage qu'il

avait fait de son autorité sur les généraux au milieu de leur armée avaient appris à Saint-Just combien les hommes fléchissent aisément sous la main d'un seul. Sa bravoure et son habitude du feu lui avaient donné l'attitude d'un tribun militaire aussi prêt à exécuter qu'à concevoir un coup de main. Robespierre était le seul homme devant lequel Saint-Just s'inclinât comme devant la pensée supérieure et régulatrice de la république. Aussi, tout en accusant sa lenteur, respectait-il ses irrésolutions et se dévouait-il lui-même à sa chute. Tomber avec Robespierre lui paraissait tomber avec la cause même de la Révolution. Disciple impatient, mais toujours disciple, il pressait l'oracle, il ne le violentait pas.

Couthon, Lebas, Coffinhal, Buonarotti, étaient fréquemment admis à ces conférences. Tous républicains sincères, cependant ils sentaient comme Saint-Just que l'heure de la crise était arrivée, et que, si la république avait horreur d'un tyran, elle avait besoin d'un pouvoir moins flottant et moins irresponsable que celui des comités. « L'opinion s'est faite homme en toi, disait Buonarotti à Robespierre. Si tu te récuses, ce n'est pas toi que tu trahis, c'est le peuple lui-même. Si tu t'arrêtes en ayant le peuple derrière toi et après l'avoir lancé toi-même, il te passera sur le corps et il ira chercher pour conducteurs ces scélérats qui le précipiteront dans une anarchie voisine de la tyrannie. » Ainsi que dans toutes les crises où Robespierre s'était fié au temps et à la fortune plus qu'à la résolution, il prit le parti de se laisser faire violence par le moment, croyant que l'oracle était dans la circonstance, et se fiant à la fatalité, cette superstition des hommes longtemps heureux.

XI

Il fut cependant convenu entre lui et ses amis que la république avait besoin d'institutions, qu'il fallait au-dessus des comités un directeur suprême des ressorts du pouvoir exécutif; et que, si les Jacobins, la Convention et le peuple se décidaient à donner une tête au gouvernement, Robespierre se dévouerait à cette magistrature temporaire. On convint en outre de la nécessité d'arracher promptement le pouvoir aux membres des comités; de surveiller et d'épurer les Jacobins, point d'appui indispensable pour remuer la Convention; de s'emparer du conseil général de la commune, qui avait à sa disposition l'insurrection; de rester maître par Hanriot de la force de Paris; de caresser par Saint-Just et Lebas l'opinion des camps; de rappeler successivement des départements les députés en mission dont on n'était pas sûr; d'éloigner de la Convention ou de perdre dans l'esprit du peuple ceux qu'on soupçonnait d'ambitieux desseins; enfin de préparer d'avance à Robespierre une arme légale si arbitraire, si absolue et si terrible, qu'il n'eût rien à demander de plus quand il serait élevé à la magistrature suprême, pour faire plier toutes les têtes sous la loi de l'unité et sous le niveau de la mort. Robespierre se réservait toutefois de n'agir que par la force de l'opinion, de ne point avoir recours à l'insurrection, de respecter la souveraineté nationale dans son centre, et de n'accepter de titre et de pouvoir que ceux qui lui seraient imposés par la représentation nationale. Couthon fut chargé de préparer un décret qui donnait la dictature aux comités. Cette dictature une fois votée par la Convention, on l'arracherait des mains des comités, et on la retournerait au besoin contre eux. C'est

ce décret inexpliqué qu'on appela quelques jours plus tard le décret du 22 prairial. Saint-Just suspendit de quelques jours son départ pour l'armée du Rhin, afin de lancer avant dans le comité et dans la Convention quelques-uns de ces axiomes qui tombent de haut dans la pensée d'une assemblée, qui font pressentir la profondeur des desseins, et qui préparent les imaginations à l'inconnu.

XII

La circonstance était extrême, le pas glissant. La mort de Danton avait décapité la Montagne. Les Montagnards s'étonnaient encore d'avoir pu se laisser enlever par un coup de main si subit, si hardi et si imprévu, un homme qui tenait à eux par toutes ses racines, et dont l'absence les livrait sans âme, sans voix et sans bras, à la toute-puissance des comités. Robespierre avait conquis par ce coup d'État une autorité et un respect qui allaient chez les Conventionnels jusqu'au tremblement, mais aussi jusqu'à la haine. L'homme qui avait annulé et tué Danton pouvait tout oser et tout faire. On avait cru jusqu'alors au désintéressement, on croyait maintenant à l'ambition de Robespierre. Le soupçon seul de cette ambition était une force pour lui. Il y a des vices que la lâcheté des hommes respecte plus que la vertu. Du moment que Robespierre se préparait à régner, on se préparait à obéir. Les esclaves ne manquent jamais aux tyrans, ni les encouragements à la tyrannie. La Montagne feignait en masse l'idolâtrie de Robespierre.

Cependant ce culte apparent était mêlé au fond de crainte et de colère. Les nombreux amis de Danton éprouvaient une honte secrète de l'avoir abandonné. Le nom de Danton était un remords pour eux. Sa place restée vide sur la Montagne, et que personne n'osait oc-

cuper, les accusait. Il leur semblait à chaque instant qu'il allait se lever de ce banc muet pour leur reprocher leur bassesse et leur servilité. Son souvenir leur était importun jusqu'à ce qu'ils l'eussent vengé.

Mais, à l'exception de quelques regards d'intelligence et de quelques demi-mots échangés, nul n'osait confier à son voisin ses murmures intérieurs. Robespierre en était réduit à rechercher sur les physionomies la faveur ou la haine qu'on lui portait. Pour découvrir une opposition, il fallait interpréter les visages.

XIII

Parmi ces figures significatives qui inquiétaient ou qui offensaient les regards de Robespierre, on comptait Legendre, couvert cependant du masque de la complaisance; Léonard Bourdon, qui déguisait mal le ressentiment; Bourdon (de l'Oise), trop intempérant de paroles pour le mutisme de la servitude; Collot-d'Herbois, trop déclamateur pour supporter la supériorité du talent; Barère, dont la physionomie ambiguë laissait le soupçon même indécis; Sieyès, qui avait étendu sur son visage la nuit de son âme pour qu'on n'y pût lire que l'insensibilité d'un automate; Barras, qui simulait l'impartialité; Fréron, qui cachait les larmes dont son cœur était inondé depuis le supplice de Lucile Desmoulins; Tallien, déguisant mal une tristesse sinistre depuis l'emprisonnement de Thérésa Cabarrus, qui portait son nom, dans les cachots des Carmes; Carnot, dont le front austère et martial dédaignait de feindre; Vadier, tantôt caressant, tantôt agressif; Louis (du Bas-Rhin), montrant le courage de ses violences; Billaud-Varennes, figure de Brutus épiant un César; son visage pâle et allongé, son front plissé, ses lèvres minces, son regard acéré et jaillissant comme

d'une embûche, révélaient une nature embarrassante à connaître, difficile à plier, impossible à dompter; enfin Courtois, député de l'Aube, ami de Danton, n'ayant jamais applaudi ses crimes, mais n'ayant jamais trahi son souvenir; honnête homme dont le républicanisme probe et moral n'avait pas endurci le cœur.

Quelques amis de Marat et d'Hébert, des députés tels que Carrier, Fouché et d'autres Conventionnels rappelés de leurs missions, pour obéir à la clameur publique contre leurs atrocités, se groupaient ou s'asseyaient mécontents dans les rangs de la Montagne. La Plaine, composée des restes des Girondins, plus souple et plus servile que jamais depuis qu'on l'avait décimée, se taisait, votait et admirait. Mais dans un moment où le nom seul de faction était un crime, nul ne s'avouait d'un parti. Tous ces hommes jouaient l'enthousiasme ou la dissimulation de l'enthousiasme, et formaient l'unanimité apparente; tous aspiraient à se confondre, de peur d'être remarqués. L'isolement aurait ressemblé à de l'opposition, l'opposition au complot.

XIV

Dans l'intérieur des deux grands comités, les partis, se touchant de plus près, se caractérisaient mieux, sans s'avouer davantage. Vadier, Amar, Jagot, Louis (du Bas-Rhin), David, Lebas, Lavicomterie, Moïse Bayle, Élie Lacoste, Dubarran, composaient le comité de sûreté générale. Hommes subalternes par le talent, ils n'imprimaient aucun mouvement, ils suivaient tous les mouvements. Ils ne commencèrent à rivaliser d'attributions avec le comité de salut public qu'au moment où les divisions de ce comité suprême forcèrent tantôt Billaud-Varennes et ses amis, tantôt Robespierre et les siens, à provoquer la réunion des deux conseils, pour y

faire prononcer une majorité. Presque tous ces membres du comité de sûreté générale témoignaient un respect absolu pour les opinions de Robespierre. Cependant quelques-uns se souvenaient avec amertume de Danton, quelques autres d'Hébert; d'autres enfin, comme Amar, Jagot, Louis (du Bas-Rhin), Vadier, tentaient de se donner une importance personnelle et de lutter avec le comité de salut public. David et Lebas y représentaient uniquement les volontés du dominateur des Jacobins; le premier par servilité, le second par sentiment et par conviction.

XV

Au comité de salut public, centre et foyer du gouvernement, l'absence de plusieurs représentants en mission laissait les délibérations et le pouvoir osciller entre un petit nombre de membres qui résumaient la république. C'étaient alors Robespierre, Couthon, Saint-Just, Billaud-Varennes, Barère, Collot-d'Herbois, Carnot, Prieur et Robert Lindet.

Robespierre, Couthon et Saint-Just étaient les hommes politiques; Billaud-Varennes, Barère et Collot-d'Herbois, les révolutionnaires. Carnot, Prieur et Robert Lindet étaient les administrateurs du comité. Les premiers gouvernaient, les seconds frappaient, les troisièmes servaient la république.

Entre le parti de Robespierre et celui de Billaud-Varennes, des dissentiments sourds, mais profonds, commençaient à éclater. Carnot, Robert Lindet, Prieur, s'efforçaient d'étouffer ces dissensions dans le mystère de leurs séances, de peur d'encourager au dehors des factions fatales au salut commun. Quelquefois ces trois décemvirs se réunissaient à Robespierre, plus souvent à Billaud-Varennes et à Barère. L'orgueil solitaire de Robespierre, l'âpreté de Couthon, le dogma-

tisme de Saint-Just, offensaient ces Conventionnels et les rejetaient involontairement, par la répulsion des caractères, dans une apathie muette qui ressemblait à de l'opposition. Quand Robespierre était absent, on prononçait le mot de tyran. Il abusait, disait-on, tour à tour de la parole ou du silence; il commandait comme un maître ou il se taisait comme un supérieur qui dédaigne de discuter; il laissait au comité la responsabilité de ses actes, après les avoir inspirés; il se réservait de blâmer aux Jacobins ce qu'il avait consenti aux Tuileries; il jouait la modération, il affichait la clémence; il défendait les victimes dont le sang était le plus indispensable à sa propre grandeur; il rejetait tout l'odieux du gouvernement sur ses collègues; il les diffamait par son isolement; il usurpait seul toutes les popularités; il entravait la guerre dans les mains de Carnot; il souriait avec mépris, sur son banc, des fanfaronnades militaires de Barère; il ne déguisait pas des arrière-pensées qui portaient plus loin que sa juste influence dans le comité; il prenait dans les séances une contenance qui trahissait le dédain ou la majesté d'un despote. Aucune familiarité n'adoucissait son autorité; il arrivait tard; il entrait d'un pas négligent; il s'asseyait sans parler; il baissait les yeux sur la table; il appuyait son front dans ses mains; il défendait à ses lèvres d'exprimer ni approbation ni blâme; il feignait habituellement la distraction, quelquefois le sommeil, pour motiver l'indifférence ou l'impassibilité.

Tels étaient les reproches qui couraient, à voix basse, contre Robespierre, dans les comités.

XVI

A la commune, il régnait en souverain par Fleuriot-

Lescot et par Payan, l'un maire de Paris, l'autre agent national. Le tribunal révolutionnaire lui était dévoué par Dumas, par Hermann, par Souberbielle, par Duplay et par tous les jurés, hommes choisis dans la classe du peuple où le nom de Robespierre était divinisé.

XVII

Aux Jacobins, Robespierre régnait par lui-même. Dédaigneux au comité, négligent à la Convention, il était assidu, infatigable, éloquent, caressant, terrible chaque soir aux séances de cette société. Là était son empire. Il le consolidait en l'exerçant. Il accoutumait l'opinion à lui obéir, pour préparer la république à se remettre volontairement dans sa main. Il commença, peu de jours après le supplice de Danton, à exercer la souveraineté à leur tribune.

Dufourny, président habituel des Jacobins depuis plusieurs années, avait osé quelquefois interrompre l'orateur ou le contredire au milieu de ses discours. Il avait de plus murmuré contre le rapport de Saint-Just et contre la proscription des Dantonistes. Attaqué par Vadier, Dufourny essaya de se justifier. Robespierre, laissant déborder le flot de ressentiments qu'il accumulait depuis quelque temps contre lui : « Rappelle-toi, dit-il à Dufourny, que Chabot et Ronsin furent impudents un jour comme toi, et que l'impudence est sur le front le cachet du crime! — Le mien, c'est le calme, répondit Dufourny. — Le calme! répliqua Robespierre. Non, le calme n'est pas dans ton âme. Je prendrai toutes tes paroles, pour te dévoiler aux yeux du peuple. Le calme! les conjurés l'invoquent toujours, mais ils ne l'ont pas. Quoi! ils osent plaindre Danton, Lacroix et leurs complices, quand les crimes de ces hommes sont écrits avec notre sang, quand la

Belgique fume encore de leurs trahisons! Tu crois nous égarer par tes intentions perfides! Tu n'y réussiras pas. Tu fus l'ami de Fabre d'Églantine! » Après cette apostrophe, Robespierre fit de Dufourny le portrait d'un intrigant, d'un ambitieux, d'un mendiant de popularité, et demanda qu'il fût chassé. Dufourny, confondu par une colère qui était alors le pressentiment du supplice, se repentit de n'avoir pas deviné plus tôt la puissance et la haine de Robespierre. Il fut traduit au comité de sûreté générale.

XVIII

Saint-Just élevait de jour en jour davantage son rôle dans la Convention. Il s'efforçait de grandir l'âme de la république à la proportion d'une complète régénération de la société. Ses maximes avaient le dogmatisme et presque l'autorité d'un révélateur. On croyait voir dans cet homme, si jeune, si beau, si inspiré, le précurseur de l'âge nouveau. « Il faut, dit-il dans son rapport du 15 avril sur la police générale, faire une cité nouvelle. Il faut faire comprendre que le gouvernement révolutionnaire n'est ni l'état de conquête ni l'état de guerre, mais le passage du mal au bien, de la corruption à la probité, des mauvaises maximes aux maximes honnêtes. Un révolutionnaire est inflexible; mais il est sensible, doux, poli, frugal. Il frappe dans le combat, il défend l'innocence devant les juges. Jean-Jacques Rousseau était révolutionnaire, il n'était ni insolent ni grossier sans doute. Soyez tels! Ne vous attendez point à d'autre récompense que l'immortalité. Je sais que ceux qui ont voulu le bien ont tous péri. Codrus mourut précipité dans un abîme. Lycurgue eut l'œil crevé par les fripons de Sparte et mourut en exil. Phocion et Socrate burent la ciguë. Athènes même, ce jour-là,

se couronna de fleurs. N'importe, ils avaient fait le bien. Si ce bien fut perdu pour leur pays, il ne fut point caché pour la Divinité! Former une bonne conscience publique, voilà la police. Cette conscience, uniforme comme le cœur humain, se compose du penchant du peuple au bien général. Vous avez été sévères, vous avez dû l'être. Il a fallu venger nos pères et cacher sous ses décombres cette monarchie, cercueil immense de tant de générations asservies. Que serait devenue une république indulgente contre des ennemis acharnés? Nous avons opposé le glaive au glaive, et la liberté est fondée! Elle est sortie du sein des orages et des douleurs, comme le monde qui sort du chaos et comme l'homme qui pleure en naissant. (La Convention applaudit avec enthousiasme.)

« Que les autres peuples nous lisent leur histoire. Leurs berceaux furent-ils moins agités? Ils ont des siècles de folie, et nous avons cinq ans de résistance à l'oppression et d'une adversité qui fait les grands hommes. Tout commence sous le ciel.

« Chérissons la vie obscure. Ambitieux, allez vous promener dans le cimetière où dorment ensemble les conjurés et les tyrans ; et décidez-vous entre la renommée, qui est le bruit des langues, et la véritable gloire, qui est l'estime de soi-même! Chassez hors de votre sol ceux qui regrettent la tyrannie. L'univers n'est point inhospitalier. Il y aurait injustice à leur sacrifier tout un peuple. Il y aurait inhumanité à ne pas distinguer les bons des méchants. On accuse le gouvernement de dictature : et depuis quand les ennemis de la Révolution sont-ils pleins de tant de sollicitude pour le maintien de la liberté? Il n'y eut personne assez éhonté dans Rome pour reprocher la sévérité que Cicéron déploya contre Catilina. Il n'y eut que César qui regretta ce traître! C'est à vous d'imprimer au monde

les empreintes de votre génie! Formez des institutions civiles auxquelles on n'a pas encore pensé! C'est par là que vous proclamerez la perfection de votre démocratie. N'en doutez pas, tout ce qui existe autour de nous aujourd'hui doit finir, parce que tout ce qui existe autour de nous est injuste. La liberté couvrira le monde. Que les factions disparaissent! Que la Convention plane seule sur tous les pouvoirs! Que les révolutionnaires soient des Romains et non des Barbares! »

XIX

Ces maximes lyriques semblaient faire éclater, au milieu des horreurs du temps, la sérénité de l'avenir. La Convention les applaudit avec délire. Elle était lasse de rigueurs. Elle accueillait les moindres pressentiments de clémence. Elle aspirait aux reconstructions.

Robespierre et ses amis devançaient la Convention dans ce sentiment. On savait que les paroles de Saint-Just n'étaient que les confidences du maître portées à la tribune pour éprouver l'opinion. Il y avait deux hommes dans Robespierre : l'ennemi de l'ordre ancien et l'apôtre de l'ordre nouveau. La mort de Danton avait terminé son premier rôle. Il était impatient de prendre le second. Lassé de supplices, il voulait, disait-il, asseoir le gouvernement sur la morale et sur la vertu; ces deux fondements de l'âme humaine. Pour que la morale et la vertu ne fussent pas de vains mots et ne portassent pas sur le vide, il fallait dévoiler au peuple la grande idée de Dieu, qui peut seule donner un sens à la vertu. La loi n'est rien si elle n'est que l'expression de la volonté humaine. Il faut, pour la rendre sainte, qu'elle soit l'expression de la volonté divine. L'obéissance à la loi humaine n'est que *servitude*.

Ce qui la constitue *devoir*, c'est le sentiment qui fait remonter cette obéissance à Dieu. Ainsi, de tyrannie qu'elle est aux yeux de l'athée, la société devient religion aux yeux du déiste. Ce titre, en rendant la loi sainte, la rend aussi plus forte, puisque pour juge et pour vengeur elle a Dieu.

L'idée de Dieu, ce trésor commun de toutes les religions sur la terre, avait été entraînée et abattue dans les démolitions des croyances ; elle avait été mutilée et pulvérisée dans l'esprit du peuple par les proscriptions et par les parodies du culte catholique qu'Hébert et Chaumette avaient provoquées contre les temples, les prêtres et les cérémonies religieuses. Le peuple, qui confond aisément le symbole avec l'idée, avait cru que Dieu était un préjugé contre-révolutionnaire. La république semblait avoir balayé l'immortalité de l'âme de son territoire et de son ciel. L'athéisme, ouvertement prêché, avait été pour les uns une vengeance de leur long asservissement à un culte répudié par eux, pour les autres une théorie favorable à tous les crimes. Le peuple, en secouant cette chaîne divine de la foi en Dieu, qui retenait sa conscience, avait cru secouer en même temps tous les liens du devoir. La terreur sur la terre avait dû remplacer la justice dans le ciel. Maintenant qu'on voulait écarter l'échafaud et inaugurer des institutions, il fallait refaire au peuple une conscience. Une conscience sans Dieu, c'est un tribunal sans juge. La lumière de la conscience n'est autre chose que la réverbération de l'idée de Dieu dans l'âme du genre humain. Éteignez Dieu, il fait nuit dans l'homme ; on peut prendre au hasard la vertu pour le crime et le crime pour la vertu.

XX

Robespierre sentait profondément ces vérités. Il faut

le dire, bien qu'on répugne à le croire, il ne les sentait pas seulement en politique qui emprunte une chaîne au ciel pour en enchaîner plus sûrement les hommes, il les sentait en sectaire convaincu, qui s'incline le premier devant l'idée qu'il veut faire adorer au peuple. Il y avait du Mahomet dans ses pensées. L'heure de la reconstruction commençait. Il voulait reconstruire, avant tout, l'âme de la nation. De la même main dont il lui donnait tout pouvoir, il fallait lui donner toute lumière. Une république qui ne devait avoir d'autre souveraineté que la morale devait porter tout entière sur un principe divin.

Dans l'état de désorganisation intellectuelle et de discrédit des idées religieuses où les philosophes matérialistes du dix-huitième siècle, les Girondins leurs disciples, et les athées leurs bourreaux, avaient fait descendre l'esprit public ; en face de Collot-d'Herbois, comédien féroce, de Barère, sceptique railleur, de Billaud-Varennes, démolisseur implacable, de Lequinio, matérialiste effronté, des amis d'Hébert, des commensaux de Danton, de cette foule d'hommes indifférents à tous les cultes qui siégeaient dans les comités et dans la Convention, il ne fallait rien moins que le prestige de Robespierre pour affronter la colère ou le sourire qu'une telle tentative risquait de rencontrer dans l'opinion. Robespierre ne se le dissimulait pas. Aussi ne voulait-il détendre la terreur qu'après cet acte. Il sentait au-dessus de lui une grande vérité, et dans cette vérité une grande force. Il osa. Mais il n'osa cependant ni sans hésitation ni sans courage. « Je sais, dit-il à un de ses amis, je sais que je puis être foudroyé par l'idée que je vais faire éclater sur la tête du peuple. » Plusieurs de ses amis lui déconseillèrent cette entreprise. Il s'obstina. Au commencement d'avril il alla passer quelques jours dans la forêt de Montmorency. Il visitait souvent

la chaumière que Jean-Jacques Rousseau avait habitée. C'est dans cette maison et dans ce jardin qu'il acheva son rapport, sous ces mêmes arbres où son maître avait si magnifiquement écrit de Dieu.

XXI

Le 18 floréal (7 mai), il monta à la tribune, son rapport à la main. Jamais, disent les survivants de ce jour, son attitude n'avait témoigné une telle tension de volonté. Jamais sa voix n'avait puisé dans son âme un accent d'autorité morale plus solennel. Il semblait parler non plus en tribun qui soulève ou qui caresse un peuple, ni même en législateur qui promulgue des lois périssables, mais en messager qui apporte aux hommes une vérité. Le législateur qui restaure dans le cœur humain une idée obscurcie ou mutilée par les siècles paraissait en ce moment à Robespierre égal au philosophe qui la conçoit. La Convention, muette et recueillie, ceux-ci par crainte, ceux-là par respect, avait dans la contenance la gravité de l'idée à laquelle elle allait toucher.

« Citoyens, dit Robespierre après un exorde emprunté aux circonstances, toute doctrine qui console et qui élève les âmes doit être accueillie ; rejetez toutes celles qui tendent à les dégrader et à les corrompre. Ranimez, exaltez tous les sentiments généreux et toutes les grandes idées morales qu'on a voulu éteindre. Qui donc t'a donné la mission d'annoncer au peuple que la Divinité n'existe pas, ô toi qui te passionnes pour cette aride doctrine et qui ne te passionnas jamais pour la patrie ? Quel avantage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force aveugle préside à ses destinées et frappe au hasard le crime et la vertu ? que son âme n'est qu'un souffle léger qui s'éteint aux portes du tombeau ?

« L'idée de son néant lui inspirera-t-elle des sentiments plus purs et plus élevés que celle de son immortalité? Lui inspirera-t-elle plus de respect pour ses semblables et pour lui-même, plus de dévouement pour la patrie, plus d'audace à braver la tyrannie, plus de mépris pour la mort? Vous qui regrettez un ami vertueux, vous aimez à penser que la plus pure partie de lui-même a échappé au trépas! Vous qui pleurez sur le cercueil d'un fils ou d'une épouse, êtes-vous consolés par celui qui vous dit qu'il ne reste plus d'eux qu'une vile poussière? Malheureux qui expirez sous les coups d'un assassin, votre dernier soupir est un appel à la justice éternelle! L'innocence sur l'échafaud fait pâlir le tyran sur son char de triomphe. Aurait-elle cet ascendant, si le tombeau égalait l'oppresseur et l'opprimé? Plus un homme est doué de sensibilité et de génie, plus il s'attache aux idées qui agrandissent son être et qui élèvent son cœur, et la doctrine des hommes de cette trempe devient celle de l'univers.

« L'idée de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme est un appel continuel à la justice; elle est donc sociale et républicaine, cette idée! (On applaudit.) Je ne sache pas qu'aucun législateur se soit jamais avisé de nationaliser l'athéisme. Je sais que les plus sages même d'entre eux se sont permis de mêler à la vérité quelques fictions, soit pour frapper l'imagination des peuples ignorants, soit pour les rattacher plus fortement à leurs institutions. Lycurgue et Solon eurent recours à l'autorité des oracles, et Socrate lui-même, pour accréditer la vérité parmi ses concitoyens, se crut obligé de leur persuader qu'elle lui était inspirée par un génie familier.

« Vous ne conclurez pas de là sans doute qu'il faille tromper les hommes pour les instruire, mais seulement que vous êtes heureux de vivre dans un siècle et dans

un pays dont les lumières ne nous laissent d'autre tâche à remplir que de rappeler les hommes à la nature et à la vérité.

« Vous vous garderez bien de briser le lien sacré qui les unit à l'Auteur de leur être.

« Et qu'est-ce que les conjurés avaient mis à la place de ce qu'ils détruisaient ? Rien, si ce n'est le chaos, le vide et la violence. Ils méprisaient trop le peuple pour prendre la peine de le persuader ; au lieu de l'éclairer, ils ne voulaient que l'irriter ou le dépraver.

« Si les principes que j'ai développés jusqu'ici sont des erreurs, je me trompe du moins avec tout ce que le monde révère. Prenons ici les leçons de l'histoire. Remarquez, je vous prie, comment les hommes qui ont influé sur la destinée des États furent déterminés vers l'un ou l'autre des deux systèmes opposés par leur caractère personnel et par la nature même de leurs vues politiques. Voyez-vous avec quel art profond César, plaidant dans le sénat romain en faveur des complices de Catilina, s'égare dans une digression contre le dogme de l'immortalité de l'âme ? tant ces idées lui paraissent propres à éteindre dans le cœur des juges l'énergie de la vertu, tant la cause du crime lui paraît liée à celle de l'athéisme ! Cicéron, au contraire, invoquait contre les traîtres et le glaive des lois et la foudre des dieux. Socrate mourant entretient ses amis de l'immortalité de l'âme. Léonidas aux Thermopyles, soupant avec ses compagnons d'armes, au moment d'exécuter le dessein le plus héroïque que la vertu humaine ait jamais conçu, les invite pour le lendemain à un autre banquet dans une vie nouvelle. Il y a loin de Socrate à Chaumette, et de Léonidas au Père Duchesne. (On applaudit.)

« Un grand homme, un véritable héros, s'estime trop lui-même pour se complaire dans l'idée de son anéan-

tissement. Un scélérat, méprisable à ses propres yeux, horrible à ceux d'autrui, sent que la nature ne peut lui faire de plus beau présent que le néant. (On applaudit.)

« Une secte propagea avec beaucoup de zèle l'opinion du matérialisme, qui prévalut parmi les grands et parmi les beaux esprits ; on lui doit en grande partie cette espèce de philosophie pratique qui, réduisant l'égoïsme en système, regarda la société humaine comme une guerre de ruse, le succès comme la règle du juste et de l'injuste, la probité comme une affaire de goût et de bienséance, le monde comme le patrimoine des fripons adroits.

« Parmi ceux qui au temps dont je parle se signalèrent dans la carrière des lettres et de la philosophie, un homme, Rousseau, par l'élévation de son âme et par la grandeur de son caractère, se montra digne du ministère de précepteur du genre humain. Il attaqua la tyrannie avec franchise. Il parla avec enthousiasme de la Divinité ; son éloquence, mâle et probe, peignit en traits de flamme les charmes de la vertu ; elle défendit ces dogmes consolateurs que la raison donne pour appui au cœur humain. La pureté de sa doctrine, puisée dans la nature et dans la haine profonde du vice, autant que son mépris invincible pour les sophistes intrigants qui usurpaient le nom de philosophes, lui attira la haine et la persécution de ses rivaux et de ses faux amis. Ah ! s'il avait été témoin de cette révolution dont il fut le précurseur et qui l'a porté au Panthéon, qui peut douter que son âme généreuse n'eût embrassé avec transport la cause de la justice et de l'égalité ? Mais qu'ont fait pour elle ses lâches adversaires ? Ils ont combattu la Révolution dès le moment qu'ils ont craint qu'elle n'élevât le peuple au-dessus d'eux.

« Le traître Guadet dénonça un citoyen pour avoir prononcé le nom de la Providence ! Nous avons entendu, quelque temps après, Hébert en accuser un autre pour avoir écrit contre l'athéisme ! N'est-ce pas Vergniaud et Gensonné qui, en votre présence même et à votre tribune, pérorèrent avec chaleur pour bannir du préambule de la constitution le nom de l'Être suprême que vous y avez placé ? Danton, qui souriait de pitié aux mots de vertu, de gloire, de postérité ; Danton, dont le système était d'avilir ce qui peut élever l'âme ; Danton, qui était froid et muet dans les plus grands dangers de la liberté, parla après eux avec beaucoup de véhémence en faveur de la même opinion.

« Fanatiques, n'espérez rien de nous ! Rappeler les hommes au culte pur de l'Être suprême, c'est porter un coup mortel au fanatisme. Toutes les fictions disparaissent devant la vérité et toutes les folies tombent devant la raison. Sans contrainte, sans persécution, toutes les sectes doivent se confondre d'elles-mêmes dans la religion universelle de la nature. (On applaudit.)

« Prêtres ambitieux, n'attendez donc pas que nous travaillions à rétablir votre empire ! Une telle entreprise serait même au-dessus de notre puissance. (On applaudit.) Vous vous êtes tués vous-mêmes, et l'on ne revient pas plus à la vie morale qu'à l'existence physique !

« Et d'ailleurs, qu'y a-t-il entre les prêtres et Dieu ? Combien le Dieu de la nature est différent du Dieu des prêtres ! (Les applaudissements continuent.) Je ne connais rien de si ressemblant à l'athéisme que les religions qu'ils ont faites : à force de défigurer l'Être suprême, ils l'ont anéanti autant qu'il était en eux ; ils en ont fait tantôt un globe de feu, tantôt un bœuf, tantôt un arbre, tantôt un homme, tantôt un roi. Les

prêtres ont créé un dieu à leur image; ils l'ont fait jaloux, capricieux, avide, cruel, implacable; ils l'ont traité comme jadis les maires du palais traitèrent les descendants de Clovis, pour régner sous son nom et se mettre à sa place; ils l'ont relégué dans le ciel comme dans un palais, et ne l'ont appelé sur la terre que pour demander à leur profit des richesses, des honneurs, des plaisirs et de la puissance. (Vifs applaudissements.) Le véritable prêtre de l'Être suprême, c'est la nature; son temple, l'univers; son culte, la vertu; ses fêtes, la joie d'un grand peuple rassemblé sous ses yeux pour resserrer les doux nœuds de la fraternité universelle, et pour lui présenter l'hommage des cœurs sensibles et purs.

« Laissons les prêtres et retournons à la Divinité. (Applaudissements.) Attachons la morale à des bases éternelles et sacrées; inspirons à l'homme ce respect religieux par l'homme, ce sentiment profond de ses devoirs, qui est la seule garantie du bonheur social.

« Malheur à celui qui cherche à éteindre ce sublime enthousiasme et à étouffer par de désolantes doctrines cet instinct moral du peuple, qui est le principe de toutes les grandes actions! C'est à vous, représentants du peuple, qu'il appartient de faire triompher les vérités que nous venons de développer. Bravez les clameurs insensées de l'ignorance présomptueuse ou de la perversité hypocrite! Quelle est donc la dépravation dont nous étions environnés, s'il nous a fallu du courage pour les proclamer! La postérité pourra-t-elle croire que les factions vaincues avaient porté l'audace jusqu'à nous accuser de modérantisme et d'aristocratie pour avoir rappelé l'idée de la Divinité et de la morale? Croira-t-elle qu'on ait osé dire jusque dans cette enceinte que nous avions par là reculé la raison humaine de plusieurs siècles?

« Ne nous étonnons pas si tous les scélérats ligués contre nous semblent vouloir nous préparer la ciguë; mais avant de la boire nous sauverons la patrie. (On applaudit.) Le vaisseau qui porte la fortune de la république n'est pas destiné à faire naufrage, il vogue sous vos auspices, et les tempêtes seront forcées à le respecter. (Nouveaux applaudissements.)

« Les ennemis de la république sont tous les hommes corrompus. (On applaudit.) Le patriote n'est autre chose qu'un homme probe et magnanime dans toute la force de ce terme. (On applaudit.) C'est peu d'anéantir les rois, il faut faire respecter à tous les peuples le caractère du peuple français. C'est en vain que nous porterions au bout de l'univers la renommée de nos armes, si toutes les passions déchirent impunément le sein de la patrie. Défions-nous de l'ivresse même des succès. Soyons terribles dans les revers, modestes dans nos triomphes (on applaudit), et fixons au milieu de nous la paix et le bonheur par la sagesse et la morale. Voilà le véritable but de nos travaux, voilà la tâche la plus héroïque et la plus difficile. Nous croyons concourir à ce but en vous proposant le décret suivant :

« Art 1er. Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.

« Art. 2. Il reconnaît que le culte digne de l'Être suprême est la pratique des devoirs de l'homme. »

XXII

D'unanimes applaudissements accueillirent ce premier retour de la Révolution à Dieu. Des fêtes furent décrétées pour rappeler l'homme à l'idée de l'immortalité et à ses conséquences. La plus solen-

nelle devait être célébrée le 20 prairial (8 juin).

Des députations de la société des Jacobins félicitèrent la représentation d'avoir fait remonter la justice et la liberté à sa source. Cambon, chrétien intègre et convaincu, demanda que les temples fussent vengés des profanations de l'athéisme. Couthon, dans une allocution d'enthousiasme, défia les philosophes métérialistes de nier le souverain arbitre de l'univers devant la majesté de ses œuvres, et de nier la Providence devant la régénération du peuple avili. Le spectacle de cet homme infirme et mourant, soutenu à la tribune par les bras de deux de ses collègues, et confessant, au milieu du sang répandu, son Juge dans le ciel et son immortalité dans son âme, attestait dans Couthon la foi fanatique qui lui cachait à lui même l'atrocité des moyens devant la sainteté du but.

Quel que fût le contraste entre la renommée sanguinaire de Robespierre et son rôle de restaurateur de l'idée divine, il sortit de cette séance plus grand qu'il n'y était entré. Il avait arraché d'une main courageuse le sceau de la conscience publique; cette conscience lui répondait dans la nation et dans toute l'Europe par un applaudissement secret. Il s'était fortifié et avait, pour ainsi dire, tenté de se sacrer lui-même en faisant alliance avec la plus haute pensée de l'humanité. Celui qui confessait Dieu à la face du peuple ne tarderait pas, disait-on, à désavouer le crime et la mort. Tous les cœurs, fatigués de haine et de combats, souhaitaient intérieurement à Robespierre la toute-puissance. Ce souhait général, dans un gouvernement d'opinion, est déjà la toute-puissance en effet. Il avait pris la dictature morale, ce jour-là, sur l'autel de l'idée qu'il avait proclamée. La force et la grandeur du dogme qu'il venait de restituer à la république semblaient rayonner sur son nom. Le lendemain on transporta au

Panthéon les restes mortels de Jean-Jacques Rousseau, pour que le maître fût enseveli dans le triomphe du disciple. Robespierre inspira cette apothéose. Il donnait, par cet hommage à la philosophie religieuse et presque chrétienne de Jean-Jacques Rousseau, son véritable sens à la Révolution.

LIVRE CINQUANTE-HUITIÈME

Ladmiral. — Tentative d'assassinat sur Collot-d'Herbois. — Cécile Renault chez Robespierre. — Elle est arrêtée. — Discours de Robespierre à la Convention. — Fête de l'Être suprême. — Triomphe de Robespierre. — Irritation des comités. — Projets de lois philanthropiques de la Convention. — Décret du 22 prairial. — Altercations dans le comité de salut public. — Robespierre se sépare de ses collègues. — Ses notes secrètes sur quelques membres de la Convention. — Conjuration sourde.

I

Les espérances de retour à la justice et à l'humanité conçues dans la séance que nous venons de raconter furent ajournées par deux circonstances accidentelles. Ces deux circonstances empêchèrent Robespierre de dévoiler ses projets et de modérer le gouvernement révolutionnaire en s'élevant au-dessus des comités. Il n'osa pas tenter à la fois deux entreprises, dont une seule suffisait pour compromettre sa popularité. Il venait de se retourner contre l'athéisme, il méditait de se retourner contre la terreur. Mais il se croyait obligé d'accorder encore quelques jours à la domination des terroristes, afin de s'assurer la force d'opinion nécessaire pour plier tous ses collègues à sa volonté. Les comités étaient pleins de ses ennemis secrets. Il les savait prêts à abuser contre lui du moindre symptôme de modération, et à l'écraser par la main de la Montagne sous une accusation de clémence qu'ils auraient travestie en trahison. Il se masquait devant Billaud-Varennes, Barère, Collot-d'Herbois et Vadier, d'une inflexibilité qui défiait celle de ces décemvirs. Il ne

pouvait, dans sa pensée, les dompter qu'avec leurs propres armes, et pour se retourner contre eux il fallait en apparence les dépasser. Ainsi la terreur redoublait par la volonté même d'arrêter la terreur. Il y avait un défi mutuel de soupçons, de proscription, de cruauté. Le sang coulait plus que jamais. Les victimes odieusement immolées pendant cet ajournement accusaient également la barbarie des uns et la dissimulation des autres. Laisser continuer des proscriptions sanguinaires pour en prévenir d'autres, c'est toujours proscrire.

Les comités soupçonnaient ces pensées de modération dans Robespierre, ils se plaisaient à les confondre en prenant son nom même pour égide, et la crainte de ses reproches servait de prétexte à leurs exécutions. C'est un des moments où cet homme dut descendre avec le plus de remords et avec le plus d'humiliation dans son propre cœur, et se repentir le plus douloureusement d'avoir pris une voie de sang pour conduire le peuple à sa régénération. Les hommes qu'il avait lancés l'entraînaient à leur tour. Il les servait en les détestant.

II

Un de ces aventuriers qu'une destinée vulgaire ballotte dans leur misère, et qui s'en prennent aux hommes du hasard des événements, venait d'arriver à Paris avec l'intention de tuer Robespierre. Il se nommait Ladmiral. Il était né dans ces montagnes du Puy-de-Dôme, où certaines âmes sont rudes et calcinées comme le sol. Il avait été employé avant la Révolution dans la domesticité de l'ancien ministre Bertin. Il avait été placé depuis par Dumouriez à Bruxelles dans un de ces emplois précaires que la conquête crée dans les provinces conquises. Les chances de la guerre et de la

Révolution lui avaient enlevé son emploi. Il s'impatientait de sa chute, il s'aigrissait de sa détresse. Il prenait son mécontentement pour une opinion. Il s'indignait contre les oppresseurs de sa patrie. Il voulait mourir en entraînant dans sa mort quelques-uns de ces tyrans célèbres dont le nom s'attache au nom de leur assassin et l'immortalise.

Robespierre s'offrit le premier à la pensée de Ladmiral. La terreur s'appelait du nom de Robespierre. Il portait la responsabilité du temps.

Ladmiral s'était logé, par hasard, en arrivant à Paris, dans la maison habitée par Collot-d'Herbois. Il s'arma de pistolets et de poignards. Il épia Robespierre. Il l'attendit même des journées entières dans les couloirs du comité de salut public. Le hasard lui déroba toujours sa victime. Lassé d'attendre celui-là, il crut que la fatalité lui en désignait un autre. Il attendit Collot-d'Herbois, dans l'escalier de sa maison, au moment où ce proscripteur de Lyon rentrait la nuit de la séance des Jacobins. Il lui tira deux coups de pistolet. Le premier coup ne partit pas, le second fit long feu. La balle, évitée par Collot, alla frapper la muraille. Collot et son assassin, se saisissant corps à corps dans l'obscurité, luttèrent et roulèrent sur l'escalier. La détonation, les cris, la lutte prolongée, appelèrent les voisins, les passants, les soldats d'un poste voisin. Ladmiral se réfugia dans sa chambre, s'y barricada, et menaça de faire feu sur ceux qui tenteraient de forcer sa porte. Un serrurier nommé Geffroy brava ses menaces. Ladmiral tira sur cet homme et le blessa dangereusement. Saisi et terrassé par les soldats, l'assassin fut conduit devant Fouquier-Tinville. Il répondit qu'il avait voulu délivrer son pays.

III

Au même moment, une jeune fille de dix-sept ans, d'une figure enfantine, se présentait chez Robespierre et demandait obstinément à lui parler. Elle portait un petit panier à la main. Son âge, sa contenance, la naïveté de sa physionomie, n'inspirèrent d'abord aucune défiance aux hôtes de Robespierre. On la fit entrer dans l'antichambre du député, elle attendit longtemps. A la fin, l'immobilité et l'obstination suspectes de l'étrangère éveillèrent les inquiétudes des femmes. On la somma de se retirer. Elle insista pour rester. « Un homme public, dit-elle, doit recevoir à toute heure ceux qui ont besoin de l'approcher. » On appela la garde, on arrêta la jeune inconnue, on fouilla dans son panier. On y trouva des hardes et deux petits couteaux, armes insuffisantes pour donner la mort dans une main d'enfant. Conduite au comité révolutionnaire de la rue des Piques, on l'interrogea avec l'appareil et la solennité d'un grand crime. « Pourquoi alliez-vous chez Robespierre ? lui demanda-t-on. — Pour voir, répondit-elle, comment était fait un tyran. » On affecta de voir dans cette réponse l'aveu d'un complot. On rattacha l'arrestation de la jeune fille à la tentative de Ladmiral. On répandit qu'elle avait été armée du poignard par le gouvernement anglais. On parla d'un bal masqué à Londres, où une femme, déguisée en Charlotte Corday et brandissant un couteau, avait dit : « Je cherche Robespierre. » D'autres prétendirent que le comité de salut public avait fait immoler l'amant de cette fille, et que l'assassinat était une représaille de l'amour. Ces chimères étaient sans fondement. L'assassinat n'était que l'imagination d'une enfant qui prend son rêve pour une pensée, et qui va voir si la

présence d'un homme fameux lui inspirera la haine ou l'amour. Réminiscence de Charlotte Corday, vague dans son but, innocente comme une puérilité.

Cette enfant s'appelait Cécile Renault. Elle était fille d'un papetier de la Cité. Le nom de Robespierre, continuellement répété devant elle par des parents royalistes, lui avait suggéré une curiosité mêlée d'horreur pour l'homme du jour. Ses réponses attestèrent cette ingénuité et cette candeur de courage. « Pourquoi, lui demanda-t-on, portiez-vous sur vous ce paquet de vêtements de femme? — Parce que je m'attendais à aller en prison. — Pourquoi ces deux couteaux sur vous? vouliez-vous en frapper Robespierre? — Non, je n'ai jamais voulu faire de mal à personne. — Pourquoi vouliez-vous voir Robespierre? — Pour m'assurer par mes propres yeux si l'homme ressemblait à l'image que je me faisais de lui. — Pourquoi êtes-vous royaliste? — Parce que j'aime mieux un roi que soixante tyrans. » On la jeta, ainsi que Ladmiral, dans les cachots. Tout l'artifice de Fouquier-Tinville s'employa à transformer l'enfantillage en conjuration et à imaginer des complices.

IV

La nouvelle de ces deux tentatives d'assassinat fit éclater, à la Convention et aux Jacobins, une explosion de fureur contre les royalistes, d'ivresse pour les députés, d'idolâtrie pour Robespierre. Collot-d'Herbois grandit aux yeux de ses collègues de tout le péril qu'il avait couru. Le poignard semblait avoir marqué de lui-même au peuple l'importance de ces deux chefs du gouvernement en les choisissant entre tous. L'assassinat trompé fut de tout temps l'heureuse fortune des ambitieux. Il semble qu'ils deviennent ainsi les victimes ou les bou-

cliers du peuple, et que le glaive des ennemis publics a besoin de traverser leur cœur pour arriver jusqu'à la patrie. Un poignard avait déifié Marat. Le pistolet de Ladmiral illustrait Collot-d'Herbois. Le couteau de Cécile Renault consacra Robespierre.

La Convention reçut Collot comme le sénat avili de Rome recevait les tyrans de l'empire protégés par la clémence des dieux. Les sections, croyant voir partout des bandes organisées de *liberticides*, rendirent des actions de grâces au génie de la république. Quelques-unes proposèrent de donner une garde aux membres du comité de salut public. La crainte de perdre la liberté précipitait dans tous les signes de la servitude. Le 6, les Jacobins se réunissent, et se congratulent dans l'embrassement fraternel d'hommes qui se retrouvent après des circonstances désespérées. Collot, porté par les bras de la foule, remercie le Ciel de lui avoir conservé une vie qu'il ne veut consacrer qu'à la patrie. « Les tyrans, s'écrie-t-il, veulent se défaire de nous par l'assassinat; mais ils ne savent pas que, quand un patriote expire, ceux qui survivent jurent sur son cadavre la vengeance du crime et l'éternité de la liberté! »

Legendre veut racheter son imprudence dans l'arrestation de Danton par plus de servilité. Il renouvelle la motion de donner une garde aux membres du gouvernement. Couthon sent le piége sous l'adulation. Il répond que les membres du comité ne veulent d'autre garde que la providence divine qui veille sur eux, et qu'au besoin les républicains sauront mourir.

Robespierre paraît le dernier. Il monte à la tribune. Il essaye vainement de se faire entendre au milieu du délire d'enthousiasme et d'amour qui étouffe sa voix. Des larmes d'attendrissement mouillent ses yeux, entrecoupent ses mots. Il recouvre enfin la parole.

« Je suis, dit-il au milieu d'un religieux silence, un de ceux que les coups ont le moins sérieusement menacés. Cependant je ne puis me défendre de quelques réflexions. Que les défenseurs de la liberté soient en butte aux poignards de la tyrannie, il fallait s'y attendre. Je vous l'avais déjà dit : si nous déjouons les factions, si nous battons les ennemis, nous serons assassinés. Ce que j'avais prévu est arrivé. Les soldats des tyrans ont mordu la poussière, les traîtres ont péri sur l'échafaud, et les poignards ont été aiguisés contre nous. J'ai senti qu'il était plus aisé de nous assassiner que de vaincre nos principes et de subjuguer nos armées !... Je me suis dit que plus la vie des défenseurs du peuple est incertaine, plus ils doivent se hâter de remplir leurs derniers jours d'actions utiles à la liberté. Les crimes des tyrans et le fer des assassins m'ont rendu plus libre et plus redoutable aux ennemis du peuple !... » A ces mots, où le vainqueur veut se transfigurer en martyr et s'élever au-dessus de la mort par la contemplation de son grand dessein, les cœurs éclatent d'admiration, et Robespierre se précipite entre les bras des Jacobins. Il remonte bientôt à la tribune, et combat avec dédain la proposition de Legendre. Cette motion lui paraît suspecte de l'intention cachée de faire ressembler les défenseurs du peuple à un triumvirat de tyrans. Plus Robespierre s'humilie, plus il triomphe. L'ivresse du peuple lui rend en culte tout ce que son idole refuse d'accepter en majesté.

V

A la séance de la Convention du lendemain 7 prairial Barère exagère les dangers dans deux rapports emphatiques. Il attribue aux gouvernements étrangers, et surtout à M. Pitt, d'avoir suscité la démence de Ladmiral

et la puérilité de Cécile Renault. La Convention feint de croire à ces complots et de couvrir la patrie entière, en enveloppant Robespierre de son égide et de son dévouement. Barère conclut par la proposition d'un décret atroce qui ordonne le massacre de tous les prisonniers anglais ou hanovriens qui seraient faits désormais par les armées de la république.

Robespierre, provoqué par tous les regards et par tous les gestes, succède à Barère. « Ce sera, dit-il à ses collègues, un beau sujet d'entretien pour la postérité, c'est déjà un spectacle digne de la terre et du ciel de voir l'assemblée des représentants du peuple français, placés sur un volcan inépuisable de conspirations, d'une main apporter aux pieds de l'éternel Auteur des choses les hommages d'un grand peuple, de l'autre lancer la foudre sur les tyrans conjurés contre lui, fonder la première démocratie du monde, et rappeler parmi les mortels la liberté, la justice et la vertu exilées. » A cet exorde, qui enlève la Convention à une question individuelle pour la transporter à la hauteur d'une question générale, les applaudissements interrompent longtemps Robespierre. On ne voit plus en lui un homme, mais une personnification de la patrie. « Ils périront, reprend-il d'une voix inspirée, ils périront, les tyrans armés contre le peuple français! Elles périront, les factions qui s'appuient sur les puissances pour détruire notre liberté! Vous ne ferez pas la paix, vous la donnerez au monde, vous la refuserez au crime! Sans doute ils ne sont pas assez insensés pour croire que la mort de quelques représentants pourrait assurer leur triomphe. S'ils avaient cru qu'en nous faisant descendre au tombeau, le génie des Brissot, des Hébert, des Danton, allait en sortir triomphant pour nous livrer une quatrième fois à la discorde, ils se seraient trompés. »

A cette insulte à la mémoire de Danton, un mouve-

ment de mécontentement se révèle par quelque agitation sur la Montagne. Robespierre s'en aperçoit et s'arrête. « Quand nous serons tombés sous leurs coups, reprend-il avec un élan d'indifférence qui semble l'élever au-dessus de lui-même, vous voudrez achever votre sublime entreprise ou partager notre sort! Oui, continue-t-il en suspendant l'applaudissement commencé par l'énergie de sa voix et de son geste, oui, il n'y a pas un de vous qui ne voulût venir sur nos corps sanglants jurer d'exterminer les derniers ennemis du peuple! »

Tous les représentants se lèvent d'un mouvement unanime et font le geste du serment.

« Ils espéraient, continue-t-il, affamer le peuple français! Le peuple français vit encore, et la nature, fidèle à la liberté, lui promet l'abondance. Que leur reste-t-il donc? L'assassinat! Ils espéraient nous exterminer les uns par les autres et par des révoltes soudoyées! Ce projet a échoué. Que leur reste-t-il? L'assassinat! Ils ont cru nous accabler sous l'effort de leur ligue armée et surtout par la trahison! Les traîtres tremblent ou périssent, leurs canons tombent en notre pouvoir, leurs satellites fuient devant nous. Que leur reste-t-il? L'assassinat! Ils ont cherché à dissoudre la Convention par la corruption! La Convention a puni leurs complices; mais il leur reste l'assassinat! Il ont essayé de dépraver la république et d'éteindre parmi nous les sentiments généreux dont se compose l'amour de la patrie et de la liberté, en bannissant de la république le bon sens, la vertu et la Divinité! Nous avons proclamé la Divinité et l'immortalité de l'âme, nous avons commandé la vertu au nom de la république; mais il leur reste l'assassinat!

« Réjouissons-nous donc et rendons grâces au ciel, puisque nous avons été jugés dignes des poignards de la tyrannie! »

La salle est ébranlée par les acclamations que soulève cette explosion de magnanimité antique.

« Il est donc pour nous de glorieux dangers à courir! poursuit-il. La cité en offre autant que le champ de bataille. Nous n'avons rien à envier à nos braves frères d'armes. Nous payons de mille manières notre dette à la patrie! O rois, ce n'est pas nous qui nous plaindrons du genre de guerre que vous nous faites! Quand les puissances de la terre se liguent pour tuer un faible individu, sans doute il ne doit pas s'obstiner à vivre. Aussi n'avons-nous pas fait entrer dans nos calculs l'avantage de vivre longuement. Ce n'est pas pour vivre que l'on déclare la guerre à tous les tyrans et à tous les vices. Quel homme sur la terre a jamais défendu impunément l'humanité?... Entouré de leurs assassins, reprend Robespierre d'une voix plus solennelle, je me suis déjà placé moi-même dans le nouvel ordre de choses où ils veulent m'envoyer! Je ne tiens plus à une vie passagère que par l'amour de la patrie et par la soif de la justice, et, dégagé plus que jamais de toutes considérations personnelles, je me sens mieux disposé à attaquer avec énergie tous les scélérats qui conspirent contre le genre humain! Plus ils se hâtent de terminer ma carrière ici-bas, plus je veux me hâter de la remplir d'actions utiles au bonheur de mes semblables. Je leur laisserai du moins un testament dont la lecture fera frémir tous les tyrans et tous leurs complices! »

A cette apostrophe, qui semble placer la tribune de l'autre côté du tombeau, la Convention répond par une acclamation prolongée.

Robespierre abandonne alors sa personne, et donne comme d'une autre vie des conseils suprêmes à la république : « Ce qui constitue la république, dit-il, ce n'est ni la victoire, ni la fortune, ni la conquête, ni

l'enthousiasme passager, c'est la sagesse des lois et surtout la vertu publique. Les lois sont à faire, les mœurs à régénérer. Voulez-vous savoir quels sont les ambitieux ? reprend-il dans une allusion voilée, mais transparente, contre ses ennemis des comités ; examinez quels sont ceux qui protégent les fripons et qui corrompent la morale publique. Faire la guerre au crime, c'est le chemin du tombeau et de l'immortalité ! Favoriser le crime, c'est le chemin du trône et de l'échafaud. (On applaudit.) Des êtres pervers sont parvenus à jeter la république et la raison du peuple dans le chaos. Il s'agit de recréer l'harmonie du monde moral et du monde politique. »

Cette définition de la Révolution est accueillie sur tous les bancs par un assentiment unanime.

« Si la France était gouvernée pendant quelques mois par une législation égarée ou corrompue, la liberté serait perdue. »

Cette insinuation claire de la nécessité d'une magistrature suprême pour régulariser la Convention attire à Robespierre les regards irrités de ses ennemis. Il les brave.

« En disant ces choses, reprend-il avec une fière abnégation, j'aiguise peut-être contre moi des poignards, et c'est pour cela que je les dis. J'ai assez vécu ! J'ai vu le peuple français s'élancer du sein de la corruption et de la servitude au faîte de la gloire et de la vertu républicaine. J'ai vu ses fers brisés et les trônes coupables qui pèsent sur la terre renversés ou ébranlés sous ses mains triomphantes ! J'ai vu plus : j'ai vu une assemblée investie de la toute-puissance de la nation française marcher d'un pas rapide et ferme vers le bonheur public, donner l'exemple de tous les courages et de toutes les vertus. Achevez, citoyens ! achevez vos sublimes destinées ! Vous nous avez

placés à l'avant-garde pour soutenir le premier effort des ennemis de l'humanité. Nous méritons cet honneur, et nous vous tracerons de notre sang la route de l'immortalité ! »

VI

De telles paroles n'avaient peut-être jamais retenti dans une assemblée délibérante. C'était la politique élevée à la hauteur du type religieux du philosophe, l'héroïsme dans l'éloquence, la mort dans l'apostolat. La Convention ordonna l'impression de ce discours dans toutes les langues. Il prépara les esprits à la solennité attendue qui devait bientôt le suivre. Le ridicule, qui flétrit tout en France, était obligé de feindre lui-même l'enthousiasme devant des doctrines qui osaient braver la mort et attester Dieu !

Robespierre attendait cette journée avec l'impatience d'un homme qui couve un grand dessein et qui craint que la mort ne le lui ravisse avant de l'avoir accompli. De toutes les missions qu'il croyait sentir en lui, la plus haute et la plus sainte à ses yeux était la régénération du sentiment religieux dans le peuple. Relier le ciel à la terre par ce lien d'une foi et d'un culte rationnel, que la république avait rompu, était pour lui l'accomplissement de la Révolution. Du jour où la raison et la liberté se rattacheraient à Dieu dans la conscience, il les croyait immortelles comme Dieu lui-même. Il consentait à mourir après ce jour. La joie intérieure de son œuvre accomplie transpirait, depuis son rapport à la Convention, dans ses traits. Il avait dans son extérieur le rayonnement de son idée. Ses hôtes et ses confidents s'étonnaient de sa sérénité inaccoutumée. Il s'extasiait sur la nature rajeunie par le printemps, et qui se parait de fleurs, comme pour le glorieux hymen qu'il voulait lui faire contracter

avec son Auteur. Il errait avec ses amis dans les allées du jardin de *Mousseaux*. Son cœur éclatait d'espérance. Il parlait sans cesse du 8 juin. Il s'apitoyait sur les victimes qui ne verraient pas ce beau jour. Il aspirait, disait-il, à clore l'ère des supplices par l'ère de la fraternité et de la clémence. Il allait examiner lui-même avec Villate et le peintre David les préparatifs. Il voulait que cette cérémonie frappât l'âme du peuple par les yeux, et qu'elle exprimât des images majestueuses et douces comme cette puissance suprême qui ne se manifeste que par ses bienfaits. « Pourquoi, disait-il la veille à Souberbielle, faut-il qu'il y ait encore un échafaud debout sur la surface de la France ? La vie seule devrait apparaître demain devant la source de toute vie. » Il exigea que les supplices fussent suspendus le jour de la cérémonie.

VII

La Convention avait nommé Robespierre, par exception, président, pour que l'auteur du décret en fut en même temps l'acteur principal. Dès le point du jour, il se rendit aux Tuileries pour y attendre la réunion de ses collègues, et pour donner les derniers ordres aux ordonnateurs de la pompe religieuse. Il était, pour la première fois de sa vie publique, revêtu du costume de représentant en mission. Un habit d'un bleu plus pâle que l'habit des membres de la Convention, un gilet blanc, des culottes de peau de daim jaune, des bottes à revers, un chapeau rond ombragé d'un faisceau flottant de plumes tricolores, appelaient sur lui les regards. Il tenait à la main un énorme bouquet de fleurs et d'épis, prémices de l'année. Il avait oublié dans son empressement la condition même de l'humanité. La Convention était déjà réunie dans la

salle de ses séances, et le cortége allait sortir, qu'il n'avait pris encore aucune nourriture. Villate, qui logeait aux Tuileries, lui offrit d'entrer chez lui, et de s'asseoir à sa table pour déjeuner. Robespierre accepta.

Le ciel était d'une pureté orientale. Le soleil brillait sur les arbres des Tuileries et sur les dômes et les murs des monuments de Paris, avec autant de netteté et de rejaillissement que sur les temples de l'Attique. La lumière du printemps prêtait la sérénité grecque aux théories de Paris.

En entrant chez Villate, Robespierre jeta son chapeau et son bouquet sur un fauteuil. Il s'accouda sur la fenêtre. Il parut extasié du spectacle de la foule innombrable qui se pressait dans les parterres et dans les allées du jardin pour assister à ces mystères, présages de l'inconnu. Les femmes, revêtues de leurs plus fraîches parures, y tenaient leurs enfants par la main. Les visages rayonnaient. « Voilà, dit Robespierre, la plus touchante partie de l'humanité. L'univers est ici rassemblé par ses témoins. Que la nature est éloquente et majestueuse ! Une telle fête doit faire trembler les tyrans et les pervers ! »

Il mangea peu et ne dit que ces paroles. A la fin du repas, au moment où il se levait pour aller se placer à la tête du cortége, qui commençait à défiler, une jeune femme, familière de la maison de Villate, entra accompagnée d'un petit enfant. Le nom de Robespierre intimida d'abord l'étrangère. Robespierre joua avec l'enfant. La mère rassurée folâtra autour de la table, et s'empara du bouquet du président de la Convention. Il était plus de midi. Robespierre s'oubliait involontairement ou à dessein chez Villate. Ses collègues étaient depuis longtemps rassemblés et murmuraient de son retard. Il semblait jouir de leur attente, ce signe d'infériorité. Il parut enfin.

VIII

Un immense amphithéâtre, semblable aux gradins d'un cirque antique, était adossé au palais des Tuileries. Ce cirque descendait, de marche en marche, jusqu'au parterre. La Convention y entrait de plain-pied par les fenêtres du pavillon du centre, comme les Césars dans leurs Colisées. Au milieu de cet amphithéâtre, une tribune plus élevée que les gradins, et presque semblable à un trône, était réservée à Robespierre. En face de son siége, un groupe colossal de figures emblématiques, seule poésie de ce temps imitateur, représentait l'Athéisme, l'Égoïsme, le Néant, les Crimes et les Vices. Ces figures, sculptées par David en matières combustibles, étaient destinées à être incendiées comme les victimes du sacrifice. L'idée de Dieu devait les réduire en cendres. Tous les députés, vêtus uniformément d'habits bleus à revers rouges et portant à la main un bouquet symbolique, prirent place lentement sur les gradins. Robespierre parut. Son isolement, son élévation, son panache, son bouquet plus volumineux, lui donnaient l'apparence d'un maître. Le peuple, que son nom dominait comme son trône dominait la Convention, croyait qu'on allait proclamer sa dictature. Des acclamations impériales le saluèrent seul et assombrirent les fronts de ses collègues. La foule attendait sa parole. Les uns espéraient une amnistie, les autres l'organisation d'un pouvoir fort et clément. Le tribunal révolutionnaire suspendu, l'échafaud démoli pour un jour, laissaient flotter les imaginations sur des perspectives consolantes. Jamais un peuple ne parut mieux disposé à recevoir un sauveur et des lois humaines.

IX

« Français, républicains, dit Robespierre d'une voix qu'il s'efforçait d'étendre à l'immensité de l'auditoire, il est enfin arrivé ce jour à jamais fortuné que le peuple français consacre à l'Être suprême ! Jamais le monde qu'il a créé n'offrit à son Auteur un spectacle aussi digne de ses regards. Il a vu régner sur terre la tyrannie, le crime et l'imposture. Il voit dans ce moment une nation entière, aux prises avec tous les oppresseurs du genre humain, suspendre le cours de ses travaux héroïques pour élever sa pensée et ses vœux vers le grand Être qui lui donna la mission de les entreprendre et la force de les exécuter !...

« Il n'a pas créé les rois pour dévorer l'espèce humaine ; il n'a pas créé les prêtres pour nous atteler, comme de vils animaux, au char des rois, et pour donner au monde l'exemple de la bassesse, de l'orgueil, de la perfidie, de l'avarice, de la débauche et du mensonge : mais il a créé l'univers pour publier sa puissance, il a créé les hommes pour s'aider, pour s'aimer mutuellement, et pour arriver au bonheur par la route de la vertu.

« C'est lui qui place dans le sein de l'oppresseur triomphant le remords, et dans le cœur de l'innocent opprimé le calme et la fierté ; c'est lui qui force l'homme juste à haïr le méchant, et le méchant à respecter l'homme juste ; c'est lui qui orne de pudeur le front de la beauté pour l'embellir encore ; c'est lui qui fait palpiter les entrailles maternelles de tendresse et de joie ; c'est lui qui baigne de larmes délicieuses les yeux du fils pressé contre le sein de sa mère ; c'est lui qui fait taire les passions les plus impérieuses et les plus tendres devant l'amour sublime de la patrie ; c'est

lui qui a couvert la nature de charmes, de richesse et de majesté. Tout ce qui est bon est son ouvrage, le mal appartient à l'homme dépravé qui opprime ou qui laisse opprimer ses semblables.

« L'Auteur de la nature avait lié tous les mortels par une chaîne immense d'amour et de félicité : périssent les tyrans qui ont osé la briser !...

« Être des êtres, nous n'avons pas à t'adresser d'injustes prières ; tu connais les créatures sorties de tes mains, leurs besoins n'échappent pas plus à tes regards que leurs plus secrètes pensées. La haine de l'hypocrisie et de la tyrannie brûle dans nos cœurs avec l'amour de la justice et de la patrie. Notre sang coule pour la cause de l'humanité. Voilà notre prière, voilà nos sacrifices, voilà le culte que nous t'offrons ! »

Le peuple applaudit plus à l'acte qu'aux paroles. Les chœurs de musique élevèrent, avec les sons de plusieurs milliers d'instruments, les strophes suivantes de Chénier jusqu'au ciel :

LES VIEILLARDS ET LES ADOLESCENTS.

Dieu puissant, d'un peuple intrépide
C'est toi qui défends les remparts;
La victoire a, d'un vol rapide
Accompagné nos étendards.
Les Alpes et les Pyrénées
Des rois ont vu tomber l'orgueil;
Au Nord, nos champs sont le cercueil
De leurs phalanges consternées.
Avant de déposer nos glaives triomphants,
Jurons d'anéantir le crime et les tyrans !

LES FEMMES.

Entends les vierges et les mères,
Auteur de la fécondité !
Nos époux, nos enfants, nos frères,
Combattent pour la liberté;

Et si quelque main criminelle
Terminait des destins si beaux,
Leurs fils viendront sur des tombeaux
Venger la cendre paternelle.

LE CHŒUR.

Avant de déposer vos glaives triomphants,
Jurez d'anéantir le crime et les tyrans.

LES HOMMES ET LES FEMMES.

Guerriers, offrez votre courage ;
Jeunes filles, offrez des fleurs ;
Mères, vieillards, pour votre hommage,
Offrez vos fils triomphateurs.
Bénissez dans ce jour de gloire
Le fer consacré par leurs mains ;
Sur ce fer, vengeur des humains,
L'éternel grava la victoire.

LE CHŒUR.

Avant de déposer nos glaives triomphants,
Jurons / Jurez } d'anéantir le crime et les tyrans.

Robespierre, descendant ensuite de l'amphithéâtre, vint mettre le feu au groupe de l'Athéisme. La flamme et la fumée se répandirent dans les airs aux acclamations de la multitude. Les membres de la Convention, suivant leur chef à un long intervalle, s'avancèrent en deux colonnes, à travers les flots du peuple, vers le Champ de Mars. Entre les deux colonnes de la Convention marchaient des chars rustiques, des charrues traînées par des taureaux, et d'autres symboles de l'agriculture, des métiers et des arts. Une double haie de jeunes filles, vêtues de blanc, enlacées les unes aux autres par des rubans tricolores, formaient l'unique garde de la Convention. Robespierre marchait seul en

avant. Il se retournait souvent pour mesurer l'intervalle laissé entre lui et ses collègues, comme pour accoutumer le peuple à le séparer d'eux par le respect, comme il s'en séparait par la distance. Les regards ne cherchaient que lui. Il avait sur le front l'orgueil, et sur les lèvres le sourire de la toute-puissance.

X

Une montagne symbolique s'élevait au centre du Champ de Mars, à la place de l'ancien autel de la patrie. L'accès en était étroit et ardu. Robespierre, Couthon porté sur un fauteuil, Saint-Just, Lebas, se placèrent seuls sur le sommet. Le reste de la Convention se répandit confusément sur les flancs de la montagne, et parut humilié d'être dominé aux yeux de la foule par ce groupe de triumvirs. Robespierre proclama de là, au bruit des salves d'artillerie, la profession de foi du peuple français.

Le peuple était ivre, la Convention morne. La préséance majestueuse de Robespierre ; l'enthousiasme exclusif du peuple pour son représentant ; la place subalterne que le président avait assignée à ses collègues sur la montagne ; la distance dictatoriale qu'il gardait entre eux et lui dans la marche ; l'entraînement de la multitude vers des idées religieuses d'où ce peuple mobile pouvait si naturellement glisser dans les superstitions antiques ; ce nom de Robespierre associé à la proclamation de l'Être suprême, et se consacrant ainsi, dans l'esprit de la nation, par la divinité du dogme qu'il restituait à la république ; enfin l'idée même de cette restauration de l'immortalité qui répugnait à ces amateurs du néant ; par-dessus tout l'écrasant ascendant d'un homme qui plantait sa popularité dans l'instinct fondamental de l'espèce humaine et qui s'empa-

rait de la conscience de la nation comme pontife, pour s'en emparer peut-être le lendemain comme César; toutes ces pensées, toutes ces envies, toutes ces craintes, toutes ces ambitions, murmurées d'abord sourdement de la bouche à l'oreille, finirent par gronder en murmure immense et en mécontentement prononcé. Des regards menaçants, des gestes suspects, des paroles équivoques, des maximes à double sens, frappèrent les yeux et les oreilles de Robespierre pendant le retour du Champ de Mars aux Tuileries. « Il n'y a qu'un pas du Capitole à la roche Tarpéienne, lui criait l'un. — Il y a encore des Brutus, balbutiait l'autre. — Vois-tu cet homme? disait un troisième; il se croit déjà dieu, et il veut accoutumer la république à adorer quelqu'un, pour se faire adorer plus tard. — Il a inventé Dieu parce que c'est le tyran suprême, ajoutait un quatrième. Il veut être son sacrificateur. — Il pourrait bien être sa victime! »

Ces conversations à voix basse et ces apostrophes sourdes poursuivirent Robespierre jusqu'à la Convention. Fouché, Tallien, Barère, Collot-d'Herbois, Lecointre, Léonard Bourdon, Billaud-Varennes, Vadier, Amar, profitaient de cette opposition naissante pour aigrir ce ressentiment et le changer en révolte. Ils gémissaient sur la tyrannie prochaine d'un homme qui déguisait si peu son insolence envers la Convention; qui flattait les préjugés les plus invétérés du peuple; qui mettait la Révolution à genoux, et qui se posait entre la nation et Dieu pour mieux se poser entre la Convention et le peuple. Leurs paroles entraient comme des dards envenimés dans toutes les âmes. Robespierre venait de perdre son prestige et de dépouiller sa popularité sur l'autel même où il avait restitué l'Être suprême. Ce jour le grandit dans le peuple et le ruina dans la Convention. Il eut le pressentiment des haines

qu'il venait d'évoquer contre lui. Il rentra pensif dans sa demeure. Il y fut assiégé tout le jour par des félicitations anonymes. On voyait le restaurateur de la justice dans le restaurateur de la vérité. Les acclamations prolongées sous ses fenêtres le remercièrent d'avoir rendu une âme au peuple et un Dieu à la république. Plusieurs de ces billets ne contenaient que ce mot : *Osez !*

C'était en effet pour Robespierre le moment d'oser. Si, au retour de la cérémonie du matin, il eût provoqué par quelques insinuations directes l'explosion de l'amour du peuple, qui ne demandait qu'à éclater ; si les députations de quelques sections, entraînant après elles la foule flottante, étaient venues demander à la Convention l'installation d'un pouvoir unitaire et régulateur dans la personne de leur favori, la dictature ou la présidence aurait été votée d'acclamation à Robespierre ; et s'il avait eu lui-même l'audace de proclamer le pouvoir révolutionnaire fini, le pouvoir populaire commençant et l'abolition des supplices, il aurait régné le lendemain, rejeté sur ses ennemis le sang répandu, usurpé la popularité de la clémence, et sauvé la république que son indécision allait perdre. Il n'en fit rien. Il se laissa caresser par ces souffles vagues de faveur publique et de toute-puissance, et il ne saisit dans sa main que du vent.

XI

Saint-Just voulait plus. Voyant qu'il ne pouvait décider Robespierre à prendre le pouvoir suprême des mains du peuple, il résolut de le lui faire décerner par le comité de salut public. Saint-Just se souvenait de César se faisant offrir la couronne, prêt à désavouer Antoine si le Cirque murmurait, prêt à la ceindre si le peuple applaudissait.

Saint-Just, en l'absence de Robespierre, fit dans une séance secrète un tableau désespéré de l'état de la république : « Le mal est à son comble, dit le jeune représentant, l'anarchie nous déchire, les lois dont nous inondons la France ne sont que des armes de mort que nous aiguisons entre les mains de toutes les factions. Chaque représentant du peuple aux armées ou dans les départements est roi dans sa province; ils règnent, et nous ne sommes ici que de vains simulacres de l'unité. Le sang nous déborde, l'or se cache, les frontières sont découvertes, la guerre se fait sans ensemble, et nos victoires mêmes sont des hasards glorieux qui nous honorent sans nous sauver. A l'intérieur, nous nous entre-tuons; chaque faction, en se dévorant, dévore la patrie. Pouvons-nous laisser flotter ainsi de mains en mains la république sans qu'elle tombe à la fin dans l'horreur du peuple et dans le mépris des rois? Tant de convulsions doivent-elles aboutir à la défaillance ou à la force? Voulons-nous vivre ou voulons-nous mourir? La république vivra ou mourra avec nous! Il n'est qu'un salut pour tous : c'est la concentration d'un pouvoir incohérent, dispersé, déchiré par autant de mains qu'il y a de factions ou d'ambitions parmi nous! C'est l'unité du gouvernement personnifié dans un homme.

« Mais quel sera, me direz-vous, cet homme assez élevé au-dessus des faiblesses et des soupçons de l'humanité pour que la république s'incorpore en lui? Je l'avoue, le rôle est surhumain, la mission terrible, le danger suprême, si nous nous trompons dans le choix. Il faut que cet homme ait le génie de l'époque dans sa tête, les vertus de la république dans ses mœurs, l'inflexibilité de la patrie dans son cœur, la pureté des principes dans sa vie, l'incorruptibilité de nos dogmes dans son âme; il faut qu'il soit né à la vie publique le

même jour que la Révolution, qu'il en ait suivi pas à pas toutes les phases en grandissant toujours en patriotisme et en vertus. Il faut qu'il ait une habitude consommée des hommes et des choses qui s'agitent depuis cinq années sur la scène; il faut enfin qu'il ait conquis une popularité souveraine, qui lui fasse décerner avant nous, par la voix publique, la dictature que nous ne ferons qu'indiquer sur son front! Au portrait d'un pareil homme, il n'est aucun de vous qui hésite à nommer Robespierre! Lui seul réunit, par le génie, par les circonstances et par la vertu, les conditions qui peuvent légitimer une si absolue confiance de la Convention et du peuple! Reconnaissons notre salut où il est! Soumettons à la nécessité visible en lui nos amours-propres, nos envies, nos répugnances. Ce n'est pas moi qui ai nommé Robespierre, c'est sa vertu! Ce n'est pas nous qui l'aurons fait dictateur, c'est la providence de la république! » Tel fut le sens des paroles de Saint-Just.

A ce mot de dictateur les visages s'étaient contractés; nul n'osa discuter le génie ou la vertu de Robespierre. Tous écartèrent respectueusement l'idée de Saint-Just, comme un de ces rêves de la fièvre du patriotisme qui troublent la raison la plus saine et qui font chercher le salut dans le suicide. « Robespierre est grand et sage, s'écria-t-on, mais la république est plus grande et plus sage qu'un homme. La dictature serait le trône du découragement, aucun homme ne s'y asseoira tant que les républicains respireront! » Saint-Just voulut en vain insister; Lebas voulut en vain expliquer la pensée de son collègue. Les comités se séparèrent irrités, inquiets, mais avertis. L'imprudence de Saint-Just fut imputée à crime à Robespierre. « On ne demande pas le pouvoir suprême, dit Billaud à ses amis, on le prend; qu'il s'en empare, s'il l'ose! » De ce jour les comités

nourrirent contre Robespierre des soupçons qui éclatèrent souvent en rumeurs et en violences dans l'ombre de leurs conseils.

XII

Cependant, le lendemain de la fête de l'Être suprême, la Convention, provoquée par Robespierre et par ses amis, commença à porter une foule de décrets empreints du véritable esprit de la Révolution. La Convention, un moment apaisée, semblait vouloir signaler par des lois bienfaisantes l'inspiration de fraternité qu'elle avait appelée des doctrines philosophiques sur la république. Ses lois, pendant quelques jours, furent émues comme le cœur humain. Nous les groupons en un seul faisceau pour qu'on en saisisse mieux les tendances. Ne pouvant pas établir violemment l'égalité démocratique par la destruction et le nivellement de la propriété, elle tendit à la créer par la charité politique. Elle fit de l'État ce qu'il doit être : la providence visible du peuple. Elle emprunta au superflu de la richesse ce qu'il fallait d'impôts et de subsides pour secourir, alimenter et instruire l'indigence. Elle réalisa en fraternité pratique la fraternité théorique de son principe ; elle fit une seule famille de la nation. Elle créa dans l'École de Mars une institution à la fois démocratique et militaire, où l'armée devait recruter également ses officiers parmi tous les enfants de la nation. Elle déclara que la mendicité était une accusation contre l'égoïsme de la propriété et contre l'imprévoyance de l'État. Elle honora dans ses décrets le travail. Elle accueillit l'enfance. Elle éleva la jeunesse. Elle nourrit la vieillesse. Elle soulagea l'infirme aux frais du trésor. Elle abolit la misère. Elle distribua les propriétés nationales en lots accessibles aux plus petits capitaux, pour encourager à la

propriété et à la culture du sol. Elle classa la population. Elle déclara sacrés les malheureux. Elle ouvrit des asiles aux femmes enceintes. Elle alloua des secours à celles qui allaitaient leurs enfants, des subsides aux familles nombreuses que le travail du père ne pouvait nourrir. Elle régularisa la taxe des pauvres, et en fit un devoir de la propriété. Elle s'efforça de créer le seul communisme vrai et compatible avec la propriété, cet instinct vital de la famille, en soutirant par l'impôt le superflu du riche propriétaire, et en le distribuant en larges salaires aux prolétaires par la main de l'État. Elle créa des ateliers pour les ouvriers manquant d'ouvrage. Elle substitua aux hôpitaux, ces casernes de mourants, des visites de médecin et le don de médicaments à domicile, pour ne pas contrister l'esprit de famille et l'amour du foyer. Elle adopta les enfants sans père. Elle décerna des pensions et des honneurs aux femmes, aux mères, aux filles des défenseurs de la patrie morts ou blessés pour la nation. Elle ordonna des défrichements. Elle favorisa les campagnes aux dépens des villes, réceptacles d'oisiveté, de luxe et de vices qu'elle voulait restreindre. Elle encouragea les arts et les sciences utiles. Elle ouvrit un grand livre de la bienfaisance nationale, et créa des inscriptions productives de revenus à distribuer entre les cultivateurs invalides. Elle changea la bienfaisance en devoir et la charité en institution.

En lisant tous ces décrets, le peuple commençait à espérer qu'il avait conquis de son sang le principe démocratique, et que la philosophie, longtemps éclipsée pendant la lutte révolutionnaire, allait découler de la victoire et se transformer en gouvernement. L'échafaud seul contrastait encore avec ces aspirations.

XIII

Robespierre manifestait toujours en secret le vœu de l'abolir; mais il ne pouvait, disait-il, abolir la terreur que par une terreur plus grande. Instruit, par les murmures qui avaient éclaté autour de lui à la fête de l'Être suprême et par les confidences de Saint-Just et de Lebas, de la haine des comités contre lui, il résolut enfin d'étonner ses rivaux par l'audace et de les devancer par la promptitude. Le 22 prairial, deux jours après la cérémonie de l'Être suprême, il vint inopinément proposer à la Convention, de concert avec Couthon, un projet de décret pour la réorganisation du tribunal révolutionnaire. Ce projet draconien n'avait été communiqué qu'en partie aux comités. C'était le code de l'arbitraire sanctionné, à chaque disposition, par la mort, et exécuté par le bourreau.

Les catégories des ennemis du peuple y comprenaient tous les citoyens, membres ou non de la Convention, qu'un soupçon pouvait atteindre. Il n'y avait plus d'innocence dans la nation, plus d'inviolabilité dans les membres du gouvernement. C'était l'omnipotence des jugements et des pénalités, la dictature non d'un homme, mais de l'échafaud.

Ruamps, après avoir entendu ce projet de décret, s'écria : « Si ce projet passait sans ajournement, je me brûlerais la cervelle! » Barère, qu'une telle audace dans la proposition du décret du 22 prairial avait convaincu de la force de Robespierre, en défendit la nécessité. Bourdon de l'Oise osa contester. Robespierre insista pour qu'il fût discuté séance tenante. « Depuis que nous sommes débarrassés des factions, dit-il avec un geste de tête qui indiquait la place vide de Danton, nous votons sur-le-champ; ces demandes d'ajournement sont affectées en ce moment. »

L'étonnement fit voter le décret. Mais la nuit convainquit la Convention qu'elle avait voté sa propre hache. Des conciliabules furent tenus entre les principaux adversaires de Robespierre ; ces conciliabules se tinrent quelquefois chez Courtois, député modéré qui haïssait Robespierre de tous les regrets qu'il conservait à Danton, son compatriote et son ami.

A l'ouverture de la séance du lendemain, Bourdon de l'Oise osa remonter à la tribune. Il demanda que la Convention s'expliquât sur ce qu'elle avait entendu faire la veille, et qu'elle se réservât à elle-même, et à elle seule, le droit de mettre ses propres membres en accusation. Merlin de Douai appuya Bourdon de l'Oise. Une explication du décret de nature à désarmer Robespierre et les comités fut adoptée.

A la séance suivante, Delbrel et Mallarmé demandèrent d'autres explications qui énervaient encore le décret. Le lâche Legendre se hâta de repousser ces atténuations, pour complaire à ceux qu'il ne se pardonnait pas d'avoir inquiétés. Couthon défendit énergiquement son ouvrage, flatta la Convention, rassura les comités, attaqua Bourdon de l'Oise. « Qu'auraient dit de plus Pitt et Cobourg ? » s'écria-t-il. Bourdon de l'Oise s'excusa, mais avec fierté : « Qu'ils sachent, dit-il, ces membres des comités, que s'ils sont patriotes, nous le sommes autant qu'eux. J'estime Couthon, j'estime le comité ; mais j'estime aussi l'inébranlable Montagne, qui a sauvé la liberté ! »

Robespierre irrité se leva : « Le discours que vous venez d'entendre prouve la nécessité de s'expliquer plus clairement, dit-il. Bourdon a cherché à séparer le comité de la Montagne. La Convention, le comité, la Montagne, c'est la même chose. (Les applaudissements éclatent.) Citoyens ! lorsque les chefs d'une faction sacrilége, les Brissot, les Vergniaud, les Gensonné les

Guadet, et les autres scélérats dont le peuple français ne prononcera jamais le nom qu'avec horreur, s'étaient mis à la tête d'une partie de cette auguste assemblée, c'était sans doute le moment où la partie pure de la Convention devait se rallier pour les combattre. Alors, le nom de la Montagne, qui leur servait comme d'asile au milieu de cette tempête, devint sacré parce qu'il désignait la portion des représentants du peuple qui luttait contre le mensonge; mais du moment que ces hommes sont tombés sous le glaive de la loi, du moment que la probité, la justice, les mœurs sont mises à l'ordre du jour, il ne peut plus y avoir que deux partis dans la Convention : les bons et les méchants. Si j'ai le droit de tenir ce langage à la Convention en général, je crois avoir aussi celui de l'adresser à cette Montagne célèbre à qui je ne suis pas sans doute étranger. Je crois que cet hommage parti de mon cœur vaut bien celui qui sort de la bouche d'un autre.

« Oui, Montagnards, vous serez toujours le boulevard de la liberté publique, mais vous n'avez rien de commun avec les intrigants et les pervers, quels qu'ils soient. La Montagne n'est autre chose que les hauteurs du patriotisme. Un Montagnard n'est autre chose qu'un patriote pur, raisonnable, sublime. Ce serait outrager la Convention que de souffrir que quelques intrigants, plus méprisables que les autres, parce qu'ils sont plus hypocrites, s'efforçassent d'entraîner une portion de cette Montagne, et de s'y faire des chefs de parti. »

Bourdon de l'Oise, interrompant l'orateur, s'écrie : « Jamais il n'est entré dans mon intention de vouloir me faire chef de parti.

« — Ce serait l'excès de l'opprobre, reprend Robespierre avec plus de force, que quelques-uns de nos collègues, égarés par la calomnie sur nos intentions, et sur le but de nos travaux... »

Bourdon de l'Oise l'interrompant encore : « Je demande qu'on prouve ce qu'on avance. On vient de dire assez clairement que j'étais un scélérat.

« Je demande, au nom de la patrie, reprend Robespierre, que la parole me soit conservée. Je n'ai pas nommé Bourdon. Malheur à qui se nomme ! Mais s'il veut se reconnaître au portrait général que le devoir m'a forcé de tracer, il n'est pas en mon pouvoir de l'en empêcher. Oui, continue-t-il d'un ton plus menaçant, la Montagne est pure, elle est sublime, mais les intrigants ne sont pas de la Montagne. » Plusieurs voix s'écrient : « Nommez-les ! nommez-les !

« — Je les nommerai quand il faudra, » réplique Robespierre. Et il continue à tracer le tableau des intrigues qui travaillent la Convention.

« Venez à notre secours, dit-il en finissant ; ne permettez pas qu'on nous distingue de vous, puisque nous ne sommes qu'une partie de vous-mêmes et que nous ne sommes rien sans vous. Donnez-nous la force de porter le fardeau immense et presque au-dessus des efforts humains que vous nous avez imposé. Soyons toujours unis en dépit de nos ennemis communs... »

Les applaudissements de la majorité de la Convention ne lui permettent pas d'achever. On demande que le décret soit mis aux voix. Lacroix, Merlin, Tallien, se rétractent. Robespierre donne un démenti à Tallien, sur un fait d'espionnage des comités que celui-ci vient de dénoncer à la Convention. « Le fait est faux, dit Robespierre ; mais un fait vrai, c'est que Tallien est un de ceux qui parlent sans cesse avec effroi de la guillotine, comme d'une chose qui les concerne, pour inquiéter et pour avilir la Convention. — L'impudence de Tallien est extrême, ajoute Billaud-Varennes ; il ment avec une incroyable audace ; mais, citoyens, nous resterons unis, les conspirateurs périront, et la patrie sera sauvée ! »

Le comité et Robespierre, réunis par un danger commun, se rallièrent momentanément, dans cette séance, pour arracher de vive force à la Convention l'arme qui devait la décimer. Le triomphe de Robespierre fut complet. Le soir même, Tallien, qui tremblait pour sa vie, écrivit à Robespierre une lettre confidentielle où il s'humiliait devant lui. Cette lettre ne fut retrouvée dans les papiers de Robespierre qu'après sa mort. Elle atteste la toute-puissance du dictateur et la servilité du représentant.

« Robespierre, lui disait Tallien, les mots terribles et injustes que tu as prononcés retentissent encore dans mon âme ulcérée. Je viens avec la franchise d'un homme de bien te donner quelques éclaircissements. Des intrigants qui aiment à voir les patriotes divisés t'entourent depuis longtemps, et te donnent des préventions contre plusieurs de tes collègues, et surtout contre moi. Ce n'est pas la première fois qu'on en use ainsi. On doit se rappeler ma conduite dans un temps où j'aurais eu bien des vengeances à exercer. Je m'en rapporte à toi : eh bien, Robespierre, je n'ai changé ni de principes ni de conduite ; ami constant de la justice, de la vérité, de la liberté, je n'ai pas dévié un seul moment. Quant aux propos que l'on me prête, je les nie. Je sais que l'on m'a peint aux yeux des comités et aux tiens comme un homme immoral ; eh bien, que l'on vienne chez moi, et on me trouvera, avec ma vieille et respectable mère, dans le réduit que nous occupions avant la Révolution. Le luxe en est banni, et, à l'exception de quelques livres, ce que je possède n'a pas augmenté d'un sou. J'ai pu sans doute commettre quelques erreurs, mais elles ont été involontaires et inséparables de l'humaine faiblesse. Voici ma profession de foi, et jamais je ne m'en écarterai : celui-là est un mauvais citoyen qui retarde la marche de la Révo-

lution. Tels sont, Robespierre, mes sentiments. Vivant seul et isolé, j'ai peu d'amis; mais je serai toujours l'ami de tous les vrais défenseurs du peuple. » Robespierre méprisa cette lettre et n'y répondit pas. Il n'estimait pas assez Tallien pour croire qu'une telle plume put se changer jamais en poignard. En révolution, on ne se défie jamais assez des hommes serviles. Eux seuls sont dangereux.

XIV

Robespierre, un mois après, aux Jacobins, n'attaqua pas avec moins d'imprudence un homme plus souple et plus redoutable encore que Tallien : c'était Fouché. Il le fit exclure de la société pour avoir prêché l'athéisme à Nevers. « Cet homme craint-il de paraître devant vous? dit-il. Craint-il les yeux et les oreilles du peuple? craint-il que sa triste figure ne présente le crime en traits visibles? que six mille regards fixés sur lui ne découvrent dans ses yeux son âme tout entière, et qu'en dépit de la nature, qui les a cachées, on n'y lise ses pensées? »

Les haines qu'il accumulait de toutes parts contre lui commençaient à fermenter plus à découvert dans le sein des comités. Robespierre, Couthon, Saint-Just, leur demandaient impérieusement de se servir du décret qu'ils avaient obtenu pour envoyer au tribunal révolutionnaire les hommes qui agitaient la Convention. Ces hommes étaient principalement : Fouché, Tallien, Bourdon de l'Oise, Fréron, Thuriot, Rovère, Lecointre, Barras, Legendre, Cambon, Léonard Bourdon, Duval, Audouin, Carrier, Joseph Lebon. Les comités indécis hésitaient. Couthon en appela aux Jacobins : « L'ombre des Danton, des Hébert et des Chaumette se promène encore parmi nous, leur dit-il, dans la séance du 26. Elle cherche à perpétuer les

maux que nous ont faits ces conspirateurs. La république a placé toute sa confiance dans la Convention. Elle la mérite ; mais il existe encore dans son sein quelques mauvais esprits. Le temps est venu où les scélérats doivent être démasqués et punis. Heureusement, ajouta-t-il, leur nombre est petit, peut-être n'est-il que de quatre ou six. Que les méchants tombent, qu'ils périssent ! »

Des altercations violentes éclataient fréquemment, dans le comité de salut public, entre Robespierre et ses collègues. Billaud-Varennes ne déguisait plus ses soupçons sur l'usage que les triumvirs se proposaient de faire du décret de prairial. « Tu veux donc guillotiner toute la Convention? » dit-il un jour à Robespierre. Carnot, Collot-d'Herbois lui-même, reprochaient en termes injurieux à Robespierre l'oppression qu'il faisait peser sur le gouvernement. Carnot était irrité contre Saint-Just, qui affectait de désorganiser ses plans militaires avec l'étourderie d'un jeune homme. Vadier, président du comité de sûreté générale, partageait l'animosité de ses collègues, et l'exprimait avec plus de rusticité.

La veille du jour où Élie Lacoste devait faire son rapport sur les complices de Ladmiral et de Cécile Renault, Vadier vint au comité : « Demain, dit-il à Robespierre, je ferai aussi mon rapport sur une affaire qui tient à celle-ci, et je proposerai la mise en accusation de la famille Sainte-Amaranthe. — Tu n'en feras rien, lui dit impérieusement Robespierre. — Je le ferai, reprit Vadier. J'ai toutes les pièces en main ; elles prouvent la conspiration, je la dévoilerai tout entière. — Preuves ou non, si tu le fais, je t'attaque ! répliqua Robespierre en se levant et en retenant à peine les larmes de colère qui roulaient dans ses yeux. Eh bien, je vous affranchis de ma tyrannie. Je me retire. Sauvez

la patrie sans moi, si vous le pouvez! Quant à moi, j'y suis bien résolu, je ne veux pas renouveler le rôle de Cromwell. » Il se retira, en effet, en prononçant ces derniers mots, et ne rentra plus au comité de salut public.

Les uns regardèrent cette absence et cette abdication volontaire comme une faiblesse, les autres comme une habileté. Le courage qu'avait montré jusque-là Robespierre devant ses ennemis, et qu'il montra plus tard devant la mort, ne permet pas de croire à la faiblesse. Du moment où Robespierre ne pouvait pas dompter les comités par l'ascendant de sa volonté et de sa popularité, il semblait sage à lui de se séparer ostensiblement de ses collègues. Il se déchargeait ainsi de la responsabilité des crimes qui allaient signaler son absence. Il se déclarait, par cette absence, en opposition de fait avec le gouvernement. Puisqu'il méditait de renverser le comité, il ne pouvait rester, aux yeux de l'opinion, complice de ses actes. Abandonner les comités, c'était une dénonciation muette plus significative et plus menaçante que de vaines paroles. On allait voir de quel côté se rangerait l'opinion publique, et qui l'emporterait d'un homme ou de l'anarchie.

XV

Mais la retraite de Robespierre ne le désarmait pas complétement dans le sein même du comité. Il conservait une main invisible dans le foyer du gouvernement. Saint-Just venait de repartir pour l'armée du Rhin. Son absence avait laissé vacante au comité de salut public la présidence du bureau de police générale. Robespierre s'était chargé de remplacer son jeune collègue. Il tenait ainsi dans la main le fil de toutes les trames que l'on pouvait ourdir contre lui, et, par l'in-

termédiaire des nombreux espions de cette police, il pouvait envelopper ses ennemis dans leurs propres trames. Les papiers secrets trouvés chez lui après sa chute attestent la surveillance qu'il exerçait ainsi sur tous les membres redoutés de la Convention et des comités. Il conservait le principal ressort d'un gouvernement proscripteur : la délation. Il n'était plus la main, mais il était toujours l'oreille et l'œil du gouvernement révolutionnaire. Il en était de plus la voix unique écoutée du peuple. Il ne doutait pas que, le jour où il élèverait cette voix en accusation contre ses ennemis, elle ne renversât le faible échafaudage de leurs haines et de leurs intrigues contre lui. Mais il voulait les laisser s'enfoncer davantage dans le piége qu'il leur ouvrait par son absence, et se blesser eux-mêmes à mort avec les armes qu'il abandonnait. Il accumulait en silence les rapports confidentiels sur leurs opinions, il enregistrait leurs démarches, il comptait leurs pas, il notait leurs paroles, il interprétait leurs pensées. Voici les témoignages ou les soupçons qu'il recueillait et qu'il consultait, pour choisir, à l'heure de la vengeance, entre ses victimes ou ses partisans :

« Legendre, lui écrivaient ses espions, a été vu hier se promenant avec le général Perrin. Leur conversation était mystérieuse et animée. Ils se sont quittés à onze heures. Legendre est entré à midi à la Convention. Il en est ressorti à une heure. On a remarqué, pendant qu'il se promenait aux Tuileries, que sa physionomie était empreinte de soucis et d'ennui. Il a été abordé par un inconnu. Ils se sont entretenus à voix basse.

« Thuriot est sorti à sept heures, avec une femme, d'une maison inconnue. Il a conduit cette femme au jardin du palais Égalité. Ils se sont promenés sous les arbres. Ils sont entrés dans une autre maison pour souper. A minuit, ils n'étaient pas encore ressortis.

« Tallien est resté hier aux Jacobins jusqu'à la fin de la séance. En sortant, il a attendu un homme armé d'un gros bâton qui l'accompagne ordinairement. Ils se sont pris par le bras, et ont causé à voix basse en s'éloignant du côté du jardin Égalité. Ils s'y sont entretenus jusqu'à minuit. Tallien s'est fait conduire dans un fiacre rue de la Belle-Perle. L'homme au gros bâton s'est échappé sans que nous ayons pu découvrir sa rue et sa demeure. Il porte une veste rouge et blanche, à larges raies. Il a les cheveux blonds. Il est de l'âge de Tallien.

« Tallien n'est pas sorti de chez lui hier jusqu'à trois heures après midi. Un de ses confidents nous a dit que, lui ayant demandé pourquoi il ne faisait plus parler de lui à la Convention, Tallien lui avait répondu qu'il était dégoûté depuis qu'on lui avait reproché au comité de n'avoir pas fait assez guillotiner à Bordeaux. Il a des agents affidés qui l'instruisent de tout ce qui se passe dans les comités. Il se fait escorter, quand il sort, par quatre citoyens qui le surveillent de loin.

« Thuriot, Charlier, Fouché, Bourdon (de l'Oise), Gaston et Bréard, ont eu ensemble ce matin des colloques secrets à la Convention.

« Bourdon de l'Oise a été vu hier dans la rue, immobile, réfléchissant, indécis de quel côté il porterait ses pas.

« Tallien a marchandé ce matin des livres pendant une heure, devant un libraire, sur le quai. Il regardait constamment de côté et d'autre d'un œil inquiet et soupçonneux. »

XVI

Ces rapports instruisaient, heure par heure, Robespierre des démarches de ses ennemis. Couthon obser-

vait pour lui l'intérieur du comité de salut public, David et Lebas le comité de sûreté générale, Coffinhal le tribunal révolutionnaire, Payan la commune. Aucun mouvement, aucun symptôme ne pouvait lui échapper. Les notes de sa propre main révèlent sa continuelle méditation sur les caractères et sur les antécédents des hommes qu'il se préparait à écraser avec les comités ou à élever au gouvernement. Il dresse, dans ses manuscrits secrets, le catalogue de ses soupçons ou de ses confiances :

« Dubois-Crancé, écrit-il, dans le cas de la loi qui bannit de Paris pour avoir usurpé de faux titres de noblesse, renvoyé comme intrigant de l'armée de Cherbourg. Il a dit qu'il fallait exterminer jusqu'au dernier Vendéen. Ami de Danton ; partisan de d'Orléans, avec lequel il était étroitement lié.

« Delmas, ci-devant noble, intrigant taré, coalisé avec la Gironde, ami de Lacroix, affidé de Danton ; il a des rapports avec Carnot.

« Thuriot ne fut jamais qu'un partisan de d'Orléans. Son silence depuis la chute de Danton contraste avec son bavardage éternel avant cette époque. Il agite sous main la Montagne, il fomente les factions. Il était des dîners de Danton et de Lacroix chez Gusman et dans d'autres lieux suspects.

« Bourdon de l'Oise s'est couvert de crimes dans la Vendée, où il s'est donné le plaisir, dans ses orgies avec le traître Tunk, de tuer des soldats de sa propre main. Il joint la perfidie à la fureur. Il a été le plus fougueux défenseur du système d'athéisme. Le jour de la fête de l'Être suprême, il s'est permis à ce sujet, devant le peuple, les plus grossiers sarcasmes. Il faisait remarquer avec affectation à ses collègues les marques de faveur que le peuple me donnait. Il y a dix jours qu'étant chez Boulanger, il trouva chez ce

citoyen une jeune fille, qui est sa nièce. Il prit deux pistolets sur la cheminée. La jeune fille lui observa qu'ils étaient chargés. « Eh bien, dit-il, si je me tue, « on dira que tu m'as assassiné, et tu seras guilloti- « née ! » Il tira les pistolets sur la jeune fille : ils ne partirent pas, parce que l'amorce était enlevée. Cet homme se promène sans cesse avec l'air d'un assassin qui médite un crime. Il semble poursuivi par l'image de l'échafaud et par les furies.

« Léonard Bourdon, intrigant méprisé de tous les temps, un des complices inséparables d'Hébert; ami de Clootz. Rien n'égale la bassesse des intrigues qu'il pratique pour grossir le nombre de ses pensionnaires et pour s'emparer des élèves de la patrie. Il fut un des premiers qui introduisirent à la Convention l'usage de l'avilir par des formes indécentes, comme d'y parler le chapeau sur la tête et d'y siéger dans un costume cynique.

« Merlin, fameux par la capitulation de Mayence, plus que soupçonné d'en avoir reçu le prix.

« Montaut, ci-devant marquis, cherchant à venger sa caste humiliée par ses dénonciations éternelles contre le comité de salut public. »

XVII

En opposition avec ces hommes de ses défiances, il inscrivait les noms de ceux qu'il se proposait d'appeler aux grandes fonctions de la république. C'était Hermann pour l'administration; Payan ou Julien pour l'instruction publique; Fleuriot pour la mairie de Paris; Buchot ou Fourcade pour les affaires étrangères; d'Albarade pour la marine; Jaquier, beau-frère de Saint-Just; Coffinhal, Subleyras, Arthur, Darthé, une foule d'autres noms obscurs, choisis jusque parmi

les artisans, mais notés de zèle, de patriotisme et de vertus civiques.

A côté de ces noms tombés de sa plume pour les retrouver au jour de sa puissance, pleuvaient par centaines des lettres signées ou anonymes, qui vouaient, dans le même moment, au tyran de la Convention l'apothéose ou la mort. Ces lettres attestaient également, par l'enthousiasme ou par l'invective, l'immense portée de ce nom qui remplissait à lui seul tant d'imaginations dans la république.

« Toi qui éclaires l'univers par tes écrits, dit l'une de ces lettres, tu remplis le monde de ta renommée ; tes principes sont ceux de la nature, ton langage celui de l'humanité ; tu rends les hommes à leur dignité natale. Second créateur, tu régénères le genre humain. »

« Robespierre ! Robespierre ! dit une autre, je le vois, tu tends à la dictature et tu veux tuer la liberté. Tu as réussi à faire périr les plus fermes soutiens de la république. C'est ainsi que Richelieu parvint à régner en faisant couler sur les échafauds le sang de tous les ennemis de ses plans. Tu as su prévenir Danton et Lacroix ; sauras-tu prévenir le coup de ma main et de vingt-deux autres Brutus comme moi ? Trente fois déjà j'ai tenté de t'enfoncer dans le sein un poignard empoisonné. J'ai voulu partager cette gloire avec d'autres ! Tu périras par la main que tu ne soupçonnes pas et qui presse la tienne. »

« Je t'ai vu, dit une troisième, à côté de Pétion et de Mirabeau, ces pères de la liberté, et maintenant je ne vois plus que toi resté sain au milieu de la corruption, debout au milieu des ruines. Ne confie qu'à toi-même l'exécution de tes desseins. Tu seras regardé dans les siècles futurs comme la pierre angulaire de notre constitution ! »

« Tu vis encore, tigre altéré du sang de la France,

lit-on ailleurs, bourreau de ton pays! Tu vis encore! mais ton heure approche : cette main que tes yeux égarés cherchent à découvrir est levée sur toi. Tous les jours je suis avec toi ; tous les jours, à toute heure, je cherche la place où te frapper. Adieu, ce soir même, en te regardant, je vais jouir de ta terreur ! »

Ailleurs : « Robespierre, colonne de la république, âme des patriotes, génie incorruptible, Montagnard éclairé, qui vois tout, prévois tout, déjoues tout, véritable orateur, véritable philosophe, vous que je ne connais, comme Dieu, que par ses merveilles; la couronne, le triomphe, vous sont dus en attendant que l'encens civique fume devant l'autel que nous vous élèverons, et que la postérité révérera tant que les hommes connaîtront le prix de la liberté et de la vertu! »

« Vous ne pouvez pas choisir de moment plus favorable, lui écrivait Payan, son confident le plus éclairé à la commune, pour frapper tous les conspirateurs! Faites, je vous le répète, un rapport vaste qui embrasse tous les conspirateurs, qui montre toutes ces conspirations réunies aujourd'hui en une seule ; que l'on y voie les Fayettistes, les royalistes, les fédéralistes, les Hébertistes, les Dantonistes et les *Bourdon!...* Travaillez en grand !... Cette lettre pourrait me perdre, brûlez-la ! »

XVIII

Au milieu de ces correspondances publiques, des correspondances domestiques distrayaient l'attention de l'homme d'État, en l'appelant sur les divisions de sa famille : « Notre sœur, lui écrivait son jeune frère, n'a pas une seule goutte de sang qui ressemble au nôtre. J'ai appris et j'ai vu d'elle tant de choses, que je la regarde comme notre plus grande ennemie. Elle abuse de notre réputation sans tache pour nous faire

la loi et pour nous menacer de faire une démarche scandaleuse qui nous perdrait. Il faut prendre un parti décidé contre elle, la faire partir pour Arras, et éloigner ainsi de nous une femme qui fait notre désespoir commun. Elle voudrait nous donner la renommée de mauvais frères ! »

« Il importe donc à votre tranquillité que je sois éloignée de vous, lui écrit à son tour cette sœur. Il importe même, à ce qu'on dit, à la chose publique que je ne vive plus à Paris. Je dois vous délivrer avant tout d'un objet odieux. Dès demain vous pourrez rentrer dans votre appartement sans crainte de m'y rencontrer. Que mon séjour à Paris ne vous inquiète pas. Je n'ai garde d'associer mes amis à ma disgrâce. Je n'ai besoin que de quelques jours pour calmer le désordre de mes idées et me décider sur le lieu de mon exil. Le quartier qu'habite la citoyenne Laporte, chez laquelle je me réfugie provisoirement, est l'endroit de toute la république où je puis être le plus ignorée. »

Mais si Robespierre ne se laissait distraire de sa surveillance sur ses ennemis ni par ses soucis domestiques, ni par son extrême indigence, ni par les adorations, ni par les menaces de ses correspondants, les comités ne laissaient endormir également ni leurs haines, ni leurs alarmes, ni leurs sourdes conspirations contre lui. Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barère, Vadier, Amar, Élie Lacoste, s'efforçaient, par un redoublement de terreur, de se prémunir, devant la Convention et devant les Jacobins, contre les accusations d'indulgence que Robespierre aurait pu leur adresser. D'un autre côté, ils affectaient de rejeter sur lui seul les exécutions du tribunal révolutionnaire et de le représenter, dans leurs confidences, comme l'insatiable bourreau de ses collègues. « Qu'il nous demande les têtes de Tallien, de Bourdon, de Legendre, on peut

discuter ! disait Barère. Mais les têtes de tous les chefs de la Convention qui l'inquiètent, on ne peut condescendre à ces exigences de sang ! »

On faisait courir sur les bancs les prétendues listes des têtes demandées par Robespierre, afin de passionner par la terreur ceux qui n'étaient pas passionnés par l'envie. Moïse Balye, membre influent du comité de sûreté générale, avoua un jour la duplicité du comité dans ses rapports avec Robespierre. « Tallien, disait Moïse Bayle, a commis tant de crimes, que de cinq cent mille têtes il n'en conserverait pas une si on lui rendait justice. Le comité a les preuves et les pièces. Mais il suffit qu'il soit attaqué par Robespierre pour que nous gardions le silence. »

Les hommes menacés par Robespierre étaient avertis par les soins du comité. On en avertissait auxquels il n'avait jamais porté qu'indifférence. Des conciliabules nocturnes se tenaient tantôt chez Tallien, tantôt chez Barras, entre Lecointre, Fréron, Barras, Tallien, Garnier de l'Aube, Rovère, Thirion, Guffroy et les deux Bourdon. On y concertait les moyens de dépopulariser la renommée, de parer ou de prévenir les coups de Robespierre, de démasquer son ambition, de stigmatiser sa tyrannie. Le danger extrême, le mystère profond, l'échafaud dressé et voisin, donnaient à cette opposition naissante le caractère, le secret, le désespoir d'une conjuration. Tallien, Barras et Fréron en étaient l'âme. Ces trois députés, rappelés de leurs missions de Bordeaux, de Marseille, de Toulon, et menacés du compte sévère que leur demandait Robespierre, avaient déposé avec peine la toute-puissance de leurs fonctions. Longtemps proconsuls absolus, arbitres souverains de la vie et des dépouilles, il leur en coûtait de redevenir simples députés et de trembler sous un maître. Le pouvoir dictatorial qu'ils avaient exercé

aux armées, l'habitude des combats, l'orgueil des victoires, les services rendus à la république, l'uniforme qu'ils avaient porté à la tête de nos colonnes, imprimaient quelque chose de plus martial et de plus soudain à leurs résolutions. Les camps apprennent à mépriser les tribunes. Barras, Fréron, Tallien, formaient, au milieu de ces hommes de parole, le germe et le noyau d'un parti militaire prêt à couper avec le sabre le nœud de la trame qui se resserrait autour d'eux. Tallien imprimait du désespoir, Fréron de la vengeance, Barras de la confiance aux conjurés. C'étaient trois hommes d'action d'autant plus propres aux coups de main qu'ils avaient moins la superstition des lois et les scrupules de la liberté. Conspirateurs à l'image de Danton, oubliant dans les révolutions les principes pour n'y voir que des circonstances, plus amoureux de pouvoir et de jouissances que d'institutions, et voulant sauver à tout prix leurs têtes au lieu de les porter avec résignation sur l'échafaud, agir, prévenir, frapper, était toute leur tactique.

LIVRE CINQUANTE-NEUVIÈME

Les thermidoriens. — La terreur redouble. — Barère, l'*Anacréon de la guillotine*. — Tendances superstitieuses. — Catherine Théot. — Dom Gerle. — Mme de Sainte-Amaranthe. — M. et Mme de Sartines. — Mlle Grandmaison —M. de Quesvremont. — Trial. — Robespierre chez Mme de Saint-Amaranthe. — Arrestation de Mme de Sainte-Amaranthe et de sa famille. — Elle est impliquée dans la conspiration de l'étranger avec Cécile Renault et Ladmiral. — Les accusés devant le tribunal. — Leur condamnation. — Leur exécution. — Robespierre aux Jacobins. — Tentative de réconciliation entre les membres des comités.

I

Pendant que ces hommes, appelés depuis les *Thermidoriens*, préparaient les moyens d'abattre par la force la tyrannie, les comités s'occupaient avec plus d'astuce des moyens de compromettre, d'isoler, de cerner Robespierre dans l'opinion publique et dans la Convention. Pour lutter d'influence contre lui devant les Jacobins, il fallait lutter de rigueur et de férocité dans l'application de la loi terrible du 22 prairial. Aussi jamais la terreur n'avait frappé en masse plus de coupables, plus de suspects, plus d'innocents que depuis le jour où Robespierre avait résolu d'y mettre un terme. Fouquier-Tinville, les jurés et les bourreaux ne pouvaient suffire à l'immolation quotidienne commandée par les comités. Le comité de sûreté générale surtout, qui s'était tenu dans l'ombre et qui n'avait eu qu'un rôle subalterne pendant que Robespierre dominait et effaçait tout au comité de salut public, était devenu insatiable de proscriptions depuis son ab-

sence. Il y avait une émulation de rigueur et de mort entre les deux comités. Vadier, Amar, Jagot, Louis du Bas-Rhin, Voulland, Élie Lacoste, membres dominants du comité de sûreté générale, égalaient en ardeur Collot d'Herbois et Billaud-Varennes. On assaisonnait la mort de sarcasmes. « Cela va bien, la récolte est bonne, les paniers s'emplissent, disait l'un en signant les longues listes d'envoi au tribunal révolutionnaire. — Je t'ai vu sur la place de la Révolution au spectacle de la guillotine, disait l'autre. — Oui, répondait celui-ci, je suis allé rire de la figure que font ces scélérats. — Ils vont éternuer dans le sac, reprenait un troisième. Je vais souvent assister aux supplices. — Allons-y demain, répliquait un plus sanguinaire, il y aura une grande décollation. » Ces hommes allaient en effet contempler quelquefois les exécutions des fenêtres d'une maison voisine. Prodigues de sang, ils étaient cependant intègres de dépouilles. Billaud-Varennes, mourant de misère à Cayenne, ne se reprochait pas une obole dérobée à la république qu'il avait décimée.

Vadier, parvenu au dernier terme de ses années, exilé et mendiant à l'étranger, disait au fils d'un de ceux qu'il avait envoyés à l'échafaud : « J'ai quatre-vingt douze ans. La force de mes opinions prolonge mes jours. Il n'y a pas dans ma vie un seul acte que je me reproche, si ce n'est d'avoir méconnu Robespierre et d'avoir pris un citoyen pour un tyran. »

Levasseur, Montagnard exalté, proscrit et indigent à Bruxelles, s'écriait devant un de ses compatriotes qui allait le plaindre dans sa caducité : « Allez dire à vos républicains de Paris que vous avez vu le vieux Levasseur retournant lui-même son lit, pour soulager sa fidèle compagne de quatre-vingts ans, et écumant de sa propre main la marmite de haricots, seul aliment

de leur misère. — Et que pensez-vous aujourd'hui de Robespierre ? lui demanda le jeune Français. — Robespierre ! répondait Levasseur, ne prononcez pas son nom, c'est notre seul remords : la Montagne était sous un nuage quand elle l'immola. » Le vieux Souberbielle parlait de même sur son lit de mort : « Les révolutions les plus sanglantes, s'écriait-il, sont les révolutions consciencieuses. Robespierre était la conscience de la Révolution. Ils l'ont immolé parce qu'ils ne l'ont pas compris. » Ainsi la conscience et l'opinion s'étaient tellement confondues dans l'âme des hommes de ce temps, que même après de longues années ils prenaient encore l'une pour l'autre, et qu'en montrant leurs mains vides de rapines, ils croyaient porter à Dieu et à la postérité une vie pure de reproches, et fière de la constance d'une théorie fanatique, que la vieillesse même n'avait ni éclairée ni refroidie.

II

Mais quelques-uns des proscripteurs s'étaient tellement habitués au sang, qu'ils mêlaient la mort aux élégances, aux délices et aux débauches de leur vie. Cruels le matin, voluptueux le soir, ils sortaient des comités, du tribunal ou de la place de l'échafaud, pour aller s'asseoir à des tables somptueuses, savourer la musique et la poésie dans des loges grillées, ou respirer dans des jardins autour de Paris, avec des femmes faciles, l'oubli des affaires publiques, la sérénité de la saison, le loisir et la paix. Ils semblaient pressés de donner aux jouissances des heures qui n'avaient pas de lendemain, et que les factions pouvaient à chaque minute abréger. Ils maniaient avec indifférence, contre leurs ennemis, la hache qu'ils attendaient avec résignation pour eux-mêmes. Ces maisons des champs étaient quelquefois des

conciliabules, comme ceux des Dantonistes à Sèvres.

Barère surtout était un homme de raffinement e d'élégance, complaisant de la Révolution plus qu'apôtre de la vertu républicaine. On l'avait surnommé l'*Anacréon de la guillotine*, parce qu'il jetait sur ses rapports des images douces mêlées aux décrets sinistres comme des fleurs livides sur du sang. Il avait meublé au village de Clichy une maison de plaisance. Il s'y retirait deux fois par semaine pour rafraîchir sa pensée et retremper sa plume. C'est là qu'il préparait, dit-on, ces rapports souples comme son âme, dans lesquels il commandait à son style de prendre l'accent, le ton, les formes de tous les partis dominants. C'est là aussi qu'il conduisait les épicuriens de la Révolution, et entre autres le financier Dupin. Dupin était fameux par son rapport sur les soixante fermiers généraux, parmi lesquels était le grand chimiste Lavoisier, qu'il avait fait condamner en masse à la mort. Il était renommé pour son penchant aux recherches de la table. Des femmes belles et artistes, fières d'approcher les maîtres de la république, s'asseyaient à ces festins de Clichy. Légères comme le plaisir, mais discrètes comme la mort, ces femmes entendaient tout sans rien retenir. Amar, ami particulier de Dupin; Voulland, Jagot, Barras, Fréron, Collot-d'Herbois, le sévère Vadier lui-même, se rendaient quelquefois dans cette retraite pour s'y concerter avec Barère et d'autres Conventionnels ennemis de Robespierre. Le prétexte du plaisir y couvrait la conjuration. On ne soupçonnait pas le complot dans le délassement. Il se nouait cependant.

III

Barère et ses collègues se croyaient obligés de feindre un patriotisme de jour en jour plus ombrageux pour

éviter le soupçon de modérantisme. Ils ne cessaient de pousser la Convention aux rigueurs implacables. Robespierre, de son côté, pour conserver son ascendant sur les comités et pour les intimider de ses accusations, se croyait forcé d'exagérer en lui le type du patriote inflexible. Les Jacobins ne semblaient plus reconnaître la pureté révolutionnaire qu'à l'excès des soupçons. Celui des deux partis qui aurait détendu le premier le nerf de la terreur était certain de succomber à l'instant sous l'accusation de faiblesse, ou de complicité avec les ennemis de la république. C'est là le secret de ces derniers temps de meurtre politique. La situation était d'autant plus extrême qu'elle allait se briser. La terreur n'était plus seulement un emportement, mais une tactique. Moins on la voulait, plus on la feignait des deux côtés. Le sang d'innombrables victimes ne servait qu'à teindre le masque de cette exécrable hypocrisie de patriotisme.

On a vu qu'après la tentative d'assassinat contre Collot-d'Herbois, et après l'ombre d'attentat contre Robespierre, les membres exaltés des comités de sûreté générale avaient résolu d'englober dans l'accusation de Ladmiral et de Cécile Renault une foule de prétendus complices entièrement étrangers aux deux accusés. Ils simulaient ainsi une sollicitude cruelle de la vie de Robespierre et une vengeance éclatante de ses dangers. Élie Lacoste avait terminé le rapport, Vadier y avait concouru. On se souvient que Vadier avait impliqué dans l'accusation une foule d'innocents; que Robespierre s'était opposé avec énergie à cette partie du rapport; que Vadier avait insisté avec l'âpreté d'un inquisiteur qui retient sa proie, et que cette altercation, dégénérant en querelle et en violence, avait été l'occasion de la défaite de Robespierre, de ses larmes de colère et de sa retraite définitive du comité. Voici les

circonstances, leurs causes secrètes et leurs conséquences sur la double conspiration qui se tramait d'un côté dans l'intimité de Robespierre, et de l'autre dans les conciliabules des deux comités. Le temps a dévoilé l'enchaînement de faits qui semblaient étrangers les uns aux autres.

IV

L'âme humaine a besoin de surnaturel. La raison seule ne suffit pas pour expliquer sa triste condition ici-bas. Il lui faut du merveilleux et des mystères. Les mystères sont l'ombre portée de l'infini sur l'esprit humain. Ils prouvent l'infini sans l'expliquer.

L'homme cherche éternellement à percer ces ténèbres. Tous les peuples, tous les âges, toutes les civilisations, ont eu leurs mystères. Puérils dans le peuple, sublimes dans les philosophes, ils montent des sibylles à Platon et redescendent de Platon aux plus abjects jongleurs. Depuis que la philosophie du dix-huitième siècle avait sapé les superstitions du moyen âge dans l'esprit de l'Europe, la passion du surnaturel avait changé, non de nature et de crédulité, mais d'objet. Jamais un plus grand nombre de doctrines occultes, de philosophies chimériques ou de théosophies transcendantes n'avaient fasciné le monde intellectuel. Swedenborg en Suède, Weishaupt sur le Rhin, le comte de Saint-Germain, Bergasse, Saint-Martin en France, les francs-maçons, les rose-croix, les illuminés et les théistes partout, avaient fondé des écoles, recruté des adeptes, rêvé des mystères. Les crédulités mystiques succédaient de toutes parts aux crédulités populaires. La Révolution, en ébranlant davantage l'imagination des hommes, n'avait pas diminué cet attrait instinctif de l'humanité pour le merveilleux. Elle l'avait exalté au contraire jusqu'au délire dans cer-

taines âmes, et même dans la masse. Plus les événements sont grands, plus les catastrophes sont générales, plus les destinées sont tragiques, plus l'homme aussi reconnaît son insuffisance, et plus il croit voir la main de Dieu remuer elle-même les événements, les hommes et les choses qui s'agitent, qui s'écroulent ou qui surgissent autour de nous. De cette disposition de l'esprit humain au surnaturel, et de ce vide que la disparition du culte ancien laissait dans les âmes, une secte religieuse et politique était éclose dans l'ombre et recrutait des milliers de sectaires dans la population avide de nouveautés.

V

Il y avait alors dans un quartier reculé et sombre des extrémités de Paris, rue Contrescarpe, une vieille femme, nommée Catherine Théot, ou la mère de Dieu. Cette femme, possédée toute sa vie par sa propre imagination, et affaiblie encore par la caducité de l'intelligence, se croyait ou feignait de se croire douée des dons surnaturels de vision et de prophétie. Pythonisse surannée d'un autre Endor, elle avait vu dans Robespierre un nouveau Saül. Elle le proclamait l'élu de Dieu. Elle montrait en lui à ses adeptes le sauveur d'Israël, le régénérateur de la vraie religion, le fondateur de l'ordre parfait sur la terre. Un ancien chartreux, nommé dom Gerle, confondant dans sa tête étroite et embarrassée le mysticisme de son premier état avec la passion d'une transformation religieuse du monde, s'était lié avec la prophétesse de la rue Contrescarpe, par cet attrait qui attire la crédulité au merveilleux. Dom Gerle s'était fait le premier disciple de cette inspirée, il recueillait, il éclaircissait ses oracles. Il avait fondé avec elle une sorte d'église où les fidèles

venaient recevoir en foule l'initiation et les révélations du culte nouveau. Des cérémonies étranges, un langage métaphorique, des inspirations convulsives, des obsessions de l'Esprit-Saint. des jeunes filles d'une beauté céleste, des apparitions, des chants, des musiques, des baisers fraternels, le mystère qui couvrait le sanctuaire, donnaient à cette religion naissante les prestiges de l'âme et des sens. Dans toutes les communications surnaturelles de la prêtresse avec les néophytes, la Révolution était signalée comme l'avénement de l'esprit divin sur la tête du peuple. Les prêtres et les rois devaient disparaître de la face de l'univers. Robespierre était représenté, en termes couverts, comme le Messie à la fois religieux et politique qui devait tout régulariser et tout reporter à Dieu. Le peuple s'initiait en foule à cette foi.

VI

Dom Gerle avait été membre de l'Assemblée constituante. Son penchant aux crédulités pieuses s'y était déjà manifesté : il avait porté à la tribune de cette assemblée les prétendues révélations d'une jeune fille nommée Susanne Labrousse. Un rire universel avait accueilli ces puérilités. Susanne Labrousse, repoussée de Paris, était allée prophétiser à Rome. Elle y était morte, martyre innocente de sa propre hallucination, dans les cachots du château Saint-Ange. Dom Gerle s'obstinait à ses visions. Assis à côté de Robespierre à l'Assemblée, et partageant les théories régénératrices du député d'Arras, il n'avait pas cessé, depuis cette époque, d'entretenir avec lui des rapports de familiarité qui allaient jusqu'à l'enthousiasme et jusqu'au culte. Robespierre recevait souvent l'ancien moine chez Duplay. Il avait pour dom Gerle l'affection et l'indulgence qu'un

génie supérieur a pour la crédulité qui l'admire. On pardonne aisément à la superstition dont on est l'objet.

Dom Gerle entretenait souvent Robespierre des prophéties de Catherine Théot sur sa grandeur future. Robespierre n'était pas superstitieux. Sa religion n'était qu'une logique. Il croyait la raison si divine, qu'il la proclamait sans cesse le seul dogme et la seule providence du genre humain. Le but de ses travaux et l'esprit de ses institutions étaient de la faire régner seule et sans auxiliaire sur les nations. Mais, soit que son élévation eût donné à la fin à Robespierre une certaine superstition envers lui-même, soit qu'il voulût donner cette superstition aux autres pour fortifier sa popularité d'un prestige surnaturel, soit plutôt qu'il voulût s'attirer la faveur de cette partie de la nation qui regrettait les anciens temples et laisser espérer une reconstruction du christianisme, il tolérait, s'il ne favorisait pas, les réunions de Catherine Théot. C'était son point de contact avec le catholicisme et avec l'esprit religieux qu'il voulait rattacher à lui comme une des forces sociales. Il recevait des lettres de la prophétesse et de ses adeptes, dictées, disait-on, par l'esprit révélateur. Il y avait dans la proclamation de l'Être suprême, dans les symboles de cette cérémonie, dans les noms mêmes qu'il avait donnés à Dieu et à la nature, des ressemblances avec les noms, les cérémonies et les signes du culte caché. L'opinion bien ou mal fondée du public était qu'il voulait réaliser en sa personne un pontificat suprême; que les tentatives de dom Gerle, son confident, étaient un essai d'organisation religieuse, et que s'y faire initier c'était flatter le dictateur par sa faiblesse ou par son ambition. Ce préjugé amenait au cénacle de la rue Contrescarpe plus de néophytes que la foi.

VII

Or, il y avait au même moment, dans un des plus somptueux hôtels du centre de Paris, récemment bâti par l'opulent philosophe Helvétius, une jeune femme d'une incomparable beauté si elle n'avait eu une fille de seize ans aussi belle et aussi séduisante que sa mère. Cette femme s'appelait Mme de Sainte-Amaranthe. Bien qu'elle se dît veuve d'un gentilhomme immolé dans les journées des 5 et 6 octobre en défendant la porte de la reine à Versailles, et qu'elle affectât les dehors, le ton et le luxe d'une grande existence, il régnait sur cette femme, sur son origine, sur ses habitudes, un mystère et un doute qui laissaient flotter l'opinion entre l'admiration pour sa beauté, le respect pour ses malheurs et l'ambiguïté de son rôle dans la société.

Sa maison, attrayante à tant de titres, avait réuni par le goût des arts, du jeu et des plaisirs, depuis le commencement de la Révolution, les hommes éminents de toutes les factions. Les royalistes, les constituants, les Orléanistes, les Girondins tour à tour, Mirabeau, Sieyès, Pétion, Chapelier, Buzot, Louvet, Vergniaud, l'avaient successivement fréquentée. Les grâces de Mme de Sainte-Amaranthe et la séduction de son esprit avaient effacé autour d'elle les nuances et comblé les abîmes entre les opinions.

Elle conservait néanmoins un attachement ostensible aux souvenirs et aux espérances de la royauté. Elle était liée avec les royalistes de l'ancienne aristocratie. Elle gardait dans ses salons, sans trop de mystère, les portraits du roi et de la reine. Elle ne déguisait pas sa vénération pour ces images proscrites d'un meilleur temps. Le prestige de ses charmes semblait éloigner d'elle le danger. La nature la défendait contre l'échafaud.

Un jeune homme de l'ancienne cour, fils de M. de Sartines, ministre de la police de Paris, venait d'épouser la fille de Mme de Sainte-Amaranthe. M. de Sartines, avant son mariage, avait entretenu des relations avec une actrice du théâtre des Italiens, Mlle Grandmaison. Quoique abandonnée par son amant, cette jeune actrice lui écrivait encore. Elle l'informait des progrès ou des ralentissements de la terreur. Sartines, touché de tant de constance, venait de temps en temps à Paris. Il y voyait secrètement son ancienne amie. Il savait par elle les secrets de la politique. Mlle Grandmaison les arrachait à Trial, acteur du même théâtre, patriote fougueux et ami de Robespierre.

Les espérances de clémence conçues au moment de la proclamation de l'Être suprême étaient un piége auquel les royalistes, les suspects et les proscrits aimaient à se laisser prendre. On ne s'entretenait partout que de la toute-puissance du nouveau Cromwell ou du nouveau Monk; de ses tentatives pour amortir les persécutions religieuses; de ses vœux d'abolir l'échafaud; de son génie pour reconstruire l'ordre, et des arrière-pensées de règne ou de restauration du règne qu'on lui supposait. Les débris épars du parti religieux et du parti royaliste se consolaient par ces rêves. La popularité de Robespierre était plus grande peut-être en ce moment dans le parti des victimes que dans le parti des bourreaux. Mme de Sainte-Amaranthe en fut éblouie. Elle voulut revenir à Paris et rouvrir sa maison aux fêtes et aux plaisirs au milieu du deuil général. Elle se fiait au génie de Robespierre. Elle brûlait du désir de le connaître, de le séduire et de l'attirer à ses opinions. En vain Mlle Grandmaison, tremblant pour son amant, écrivait-elle à M. de Sartines que le moment était sinistre, que les comités et Robespierre étaient en lutte, que la hache de la guillotine était en suspens

entre un adoucissement espéré et une terreur plus active : Mme de Sainte-Amaranthe n'écouta que ses illusions. Elle entraîna sa fille, son gendre et un enfant de quinze ans, son fils, à Paris.

VIII

Là, elle se confirma de plus en plus, par l'entretien de quelques amis, dans les dispositions qu'elle supposait au triumvir. Sans doute même ces dispositions lui furent insinuées par des agents de Robespierre. Il cherchait en ce moment à tout rallier à son nom, jusqu'aux royalistes, par le vague des espérances.

M. de Quesvremont, anciennement familier de la maison d'Orléans, aujourd'hui briguant la familiarité de Robespierre, fit partager à Mme de Sainte-Amaranthe son enthousiasme pour l'homme prédestiné, disait-il, qui n'attendait que l'heure où ses desseins seraient mûrs, et qui n'accordait à la terreur que ce qu'il n'était pas encore permis de lui arracher. Disciple fanatique de Catherine Théot, M. de Quesvremont parla à Mme de Sainte-Amaranthe du nouveau culte comme d'une profonde conception du restaurateur de l'ordre. Il lui inspira, ainsi qu'à sa fille et à son gendre, le désir de se faire initier. C'était, disait-il, un acte qui inspirerait confiance à Robespierre. Une marquise de Chastenay, ardente royaliste, plus ardente adepte de la *Mère de Dieu*, acheva de déterminer Mme de Sainte-Amaranthe à cette affiliation. Sartines, sa belle-mère et sa femme furent introduits nuitamment dans le grenier de la *Mère de Dieu*. Ces deux belles royalistes reçurent sur leur front le baiser de paix de l'infime sibylle, qui devait être sitôt pour elles le baiser de la mort.

Soit que cette condescendance de ces deux jeunes

femmes eût été en effet un gage aux yeux de Robespierre; soit qu'on eût fait pénétrer dans son esprit le désir et l'orgueil de voir les deux plus célèbres beautés de Paris s'incliner devant son génie; soit plutôt qu'il voulût tendre par elles une amorce aux partis proscrits pour les rattacher à l'ordre régulier qu'il méditait, il consentit à une entrevue avec ses deux admiratrices. Trial, homme de théâtre et ami commun, conduisit Robespierre chez Mme de Sainte-Amaranthe. Il y fut reçu en dictateur qui consent à laisser pressentir ses desseins. Il s'assit à sa table au milieu d'un cercle de convives choisis par lui-même. Il respira l'enthousiasme. Il se laissa gourmander doucement sur les excès qu'il souffrait trop longtemps. Il parla en homme qui devait retourner contre les seuls coupables la guillotine qui frappait encore tant d'innocents. Il entr'ouvrit ses desseins pour y laisser luire l'espérance.

IX

Soit indiscrétion de ses hôtes, soit infidélité des convives, le comité de sûreté générale eut vent de ces entrevues et de ces demi-confidences. Vadier avait déjà fait introduire un de ses agents, Sénart, dans les réunions de la *Mère de Dieu*, pour y observer les pensées et pour y noter les noms des principaux adeptes. Vadier savait que Robespierre en était l'idole. Il l'en supposait l'instigateur. Il le soupçonnait depuis le 20 prairial de vouloir se rattacher le peuple par les superstitions, et de caresser la classe supérieure par des présages de clémence. Vadier voulut prendre Robespierre à la fois en ridicule et en trahison. Il n'osait pas s'attaquer directement à un nom qui repoussait le soupçon et qui déconcertait l'agression; mais il espérait ainsi déverser indirectement sur ce nom un ridicule qui rejaillirait

sur sa puissance. C'était de plus une entreprise hardie que de montrer une première fois à la Convention que les amis de Robespierre n'étaient pas purs, et que ses sectateurs n'étaient pas inviolables.

Le comité de sûreté générale, secrètement d'accord avec la majorité du comité de salut public et avec les conspirateurs de la réunion Tallien, ordonna donc l'arrestation de Catherine Théot et de ses principaux adeptes. Les comités ordonnèrent en même temps l'arrestation de la marquise de Chastenay, de M. de Quesvremont, de M. de Sartines et de toute la famille de Sainte-Amaranthe, sans en excepter le fils, qui touchait à peine à sa seizième année. Ils firent arrêter aussi Mlle Grandmaison et son domestique Biret. On résolut de confondre toutes ces accusations, étrangères les unes aux autres, dans le grand acte d'accusation qu'Élie Lacoste rédigeait contre Ladmiral et Cécile Renault sous le nom générique et vague de *conspiration de l'étranger*. Vadier avait été chargé de rédiger le rapport préalable contre la secte de Catherine Théot. On s'en rapporta à la malignité de ce vieillard pour donner aux puérilités de dom Gerle les couleurs sombres d'une conjuration, et un vernis de ridicule qui déteignît sur le nom de Robespierre.

X

Ce nom, que tout le monde savait caché au fond de cette affaire, devait être d'autant plus visible qu'il serait moins prononcé par Vadier. Robespierre avait senti le coup d'avance. Mais le poignard était enveloppé de respect. Il ne pouvait prendre ouvertement la défense de ces sectaires dans un moment où on l'accusait lui-même de vouloir raviver les superstitions pour sanctifier sa dictature. Il s'était efforcé de faire

ajourner, sous prétexte de mépris, la lecture du rapport de Vadier à la Convention. Vadier avait été inflexible. Il avait fallu subir en silence les sarcasmes du rapporteur, les sourires de l'auditoire, les insinuations malignes contre son rôle de Mahomet. Le ridicule avait effleuré ce nom terrible, le soupçon avait jeté son ombre sur cette incorruptibilité. Les amis de Robespierre l'avaient senti. On l'avertissait confidentiellement de prendre garde à Vadier, espèce de Brutus feignant la rusticité pour déguiser la haine. « Faites tous vos efforts, écrivait Payan à Robespierre, pour diminuer aux yeux de l'opinion l'importance qu'on veut donner à l'affaire de Catherine Théot, et pour convaincre le peuple que c'est une jonglerie puérile qui ne mérite que le rire et le mépris des hommes sérieux. »

Enfin, bientôt après, Élie Lacoste avait fait le rapport du décret qui proposait l'envoi au tribunal révolutionnaire de tous les accusés. On y voyait accolés à l'assassin Ladmiral et à Cécile Renault, le père, la mère et jusqu'aux frères de cette jeune fille, M. de Sartines, Mme de Sainte-Amaranthe, sa fille Mme de Sartines, son fils qui n'avait pas même l'âge du crime, MM. de Laval-Montmorency, de Rohan-Rochefort, le prince de Saint-Mauris, MM. de Sombreuil père et fils, échappés aux assassins de septembre, M. de Pons, Michonis, municipal du Temple, coupable de compassion et de décence envers les princesses captives; Mme de Lamartinière, la veuve de Dépréménil, enfin l'actrice Grandmaison, punie de l'amour de Sartines, et jusqu'au valet de chambre de cette actrice, puni de son attachement à sa maîtresse. On joignit à ces soixante accusés le portier de la maison où Ladmiral avait tenté d'assassiner Collot-d'Herbois, et la femme de ce concierge : *Coupables tous deux*, disait l'accusateur, *de n'avoir pas fait éclater assez de joie quand l'assassin avait été arrêté!*

XI

Robespierre, en écoutant les noms de Mme de Sainte-Amaranthe et de sa famille, s'était tu. Il craignait de paraître protéger des contre-révolutionnaires. Il savait bien que c'était son nom qu'on frappait, mais il retirait timidement ce nom pour ne pas paraître frappé lui-même ; situation déplorable des hommes qui prennent la popularité au lieu de la conscience pour arbitre de leur politique. Ils se couvrent du corps de victimes innocentes au lieu de se couvrir de leur intrépidité !

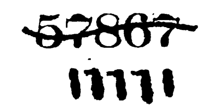
Ces soixante-deux accusés prétendus complices se virent pour la première fois devant le tribunal. Ladmiral fut ferme; Cécile Renault, naïve et touchante. Elle demanda pardon à son père, à sa mère, à ses frères, de les avoir entraînés, par sa légèreté, dans l'apparence d'un crime qu'elle n'avait jamais conçu. Elle affirma devant la mort que son prétendu projet d'assassinat n'était que la curiosité de voir un tyran.

Les Montmorency, les Rohan, les Sombreuil, conservèrent la dignité de leur innocence et de leurs noms. Ils ne démentirent pas devant la mort la noblesse de leur sang. Ils moururent comme leurs aïeux combattaient.

Mme de Sainte-Amaranthe s'évanouit entre les bras de ses enfants. Sartines, en passant devant Mlle Grandmaison, arrosa les mains de l'actrice de ses larmes. Il la pria de lui pardonner la mort dans laquelle son attachement pour lui l'entraînait. Sa femme fut au-dessus de ses années par sa résignation, au-dessus de sa beauté par sa tendresse. Elle se réjouit de mourir avec sa mère, son mari, son frère. Elle les pressa tour à tour dans ses bras. Elle ne repoussa pas même Mlle Grandmaison, qu'un sort cruel associait à leur infortune. Toute jalousie et toute distance disparurent devant

la mort. Les mourants ne formèrent plus qu'une famille.

Le 29 prairial (17 juin), Ladmiral, Cécile Renault et leurs cinquante-deux coaccusés furent conduits au supplice. Afin de frapper les yeux du peuple d'un plus grand prestige de culpabilité, on avait revêtu pour la première fois, depuis Charlotte Corday, tous les condamnés de la chemise de laine rouge, vêtement des assassins. Une escorte de cavalerie et des pièces de canon chargées à mitraille précédaient et suivaient le cortége. Huit charrettes le composaient. Dans la première on avait fait monter Mme de Sainte-Amaranthe et Mme Dépréménil sur le premier banc; Mme de Sartines et Mlle Grandmaison sur le second, ces deux victimes d'un même amour! Dans la charrette suivante, M. de Sartines et son beau-frère enfant, M. de Sombreuil et son fils. Les trois autres chars portaient, à côté des Montmorency et des Rohan, le pauvre fidèle serviteur de Mlle Grandmaison, Biret, qui pleurait non sur lui-même, disait-il, mais sur sa maîtresse. La marche était lente, l'échafaud lointain, le ciel printanier, la foule immense. Tous les regards s'élevaient vers ce groupe de têtes de femmes tout à l'heure tronquées. Les reflets ardents de la chemise rouge relevaient encore la blancheur de leur cou et l'éclat de leur teint. La multitude s'enivrait de cet éblouissement de beauté qui allait s'éteindre. Les victimes échangeaient entre elles de tristes sourires, des paroles à voix basse, et des regards de mutuelle commisération. Ladmiral s'indignait, et s'apitoyait sur le sort de ses prétendus complices. « Pas un seul, s'écriait-il, n'a connu mon dessein, j'ai voulu seul venger l'humanité. » Puis se tournant vers Cécile Renault, qui priait avec ferveur : « Vous avez voulu voir un tyran, lui disait-il avec une ironique pitié; eh bien, regardez, en voilà des centaines sous vos yeux. »



La marche dura trois heures. On immola les plus obscurs les premiers; puis Cécile Renault, Mlle Grandmaison, Ladmiral, Mme Dépréménil, les gentilshommes de l'ancienne monarchie, et le jeune Saint-Amaranthe. Sa sœur et sa mère virent précipiter son corps décapité dans le panier. Leur tour approchait. La fille et la mère s'embrassèrent d'un long et dernier baiser, qu'interrompit l'exécuteur. La tête de la fille rejoignit celle de son jeune frère. Mme de Sainte-Amaranthe mourut l'avant-dernière; Sartines le dernier. Il avait vu tomber, pendant un supplice de trois quarts d'heure, la tête de sa maîtresse, celle de son beau-frère aimé comme un fils, celle de sa belle-mère, celle de sa femme. Il était mort par tous ses sentiments ici-bas avant de mourir par le couteau.

Ce carnage souleva le peuple contre Robespierre. Le crime de ses ennemis rejaillit sur lui. On ne le croyait pas assez déchu de son influence dans les comités pour leur permettre des supplices qu'il n'aurait pas désirés. On ne le croyait pas surtout assez lâche pour subir des crimes qu'il aurait réprouvés. Ceux qui espéraient en lui s'indignèrent. Ses amis s'étonnèrent. Ses ennemis s'encouragèrent. Il leur avait donné le secret de sa faiblesse. Ils redoublèrent de férocité. Ils le couvrirent pendant quarante jours du sang qu'ils versaient. Il n'osait avouer ni répudier ce redoublement de meurtres. Il se débattait en vain sous la responsabilité de la terreur. L'opinion la rejetait tout entière sur son nom. Situation cruelle, intolérable, méritée. Leçon éternelle aux hommes populaires, sur qui la juste postérité accumule tous les crimes contre lesquels ils n'ont pas osé protester.

XII

Le langage de Robespierre aux Jacobins pendant ces

quarante jours se ressentait de l'oppression de son âme. Il était vague, obscur, ambigu comme sa situation. On ne pouvait comprendre s'il accusait les comités de rigueur ou d'indulgence. Tantôt il blâmait la cruauté, tantôt la modération. Ses paroles à deux tranchants grondaient sans cesse et ne frappaient jamais. Il tenait sa colère en suspens. On ne devinait pas si elle tomberait sur les bourreaux ou sur les victimes. Un homme politique qui n'ose pas expliquer ses vues s'aliène à la fois les deux partis. « Il est temps, citoyens, s'écria-t-il enfin, le 13 messidor (1er juillet), peu de jours avant la crise, que la vérité fasse entendre dans cette enceinte des accents aussi libres et aussi mâles que ceux dont elle a retenti dans les plus grandes circonstances de la Révolution. Irons-nous, comme les conspirateurs, concerter dans des repaires obscurs (allusion aux conciliabules de Clichy) les moyens de nous défendre contre les perfides efforts des scélérats? Je dénonce aux hommes de bien un système qui tend à soustraire l'aristocratie à la justice nationale et à perdre la patrie en frappant les patriotes. Quand les circonstances se développeront, je m'expliquerai plus clairement. Maintenant j'en dis assez pour ceux qui comprennent. Il ne sera jamais au pouvoir de personne de m'empêcher de déposer la vérité dans le sein de la représentation nationale et des républicains. Il n'est pas au pouvoir des tyrans et de leurs séides de faire échouer mon courage. Qu'on répande des libelles contre moi, je n'en serai pas moins toujours le même. Si l'on me forçait à renoncer à une partie des fonctions dont je suis chargé (le bureau de police), il me resterait encore ma qualité de représentant du peuple, et je ferais une guerre à mort aux tyrans et aux conspirateurs! »

Ces tyrans et ces conspirateurs vaguement désignés ici étaient Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barère,

Carnot, Léonard Bourdon, Vadier et tous les membres des comités. Ils n'osaient plus paraître aux Jacobins depuis que Robespierre y régnait seul, ou ils n'y venaient que silencieux pour épier et pour dénoncer ses paroles. Ils l'accusaient en sortant d'insinuer au peuple l'existence d'un foyer de complots dans la Convention, et de prêcher la nécessité d'une épuration violente et insurrectionnelle comme celle du 31 mai.

XIII

Quelques jours plus tard, Robespierre s'expliqua plus ouvertement; il se posa en victime, il appela sur lui l'intérêt et presque la pitié des patriotes : « Ces monstres, s'écria-t-il, dévouent à l'opprobre tout homme dont ils redoutent l'austérité des mœurs et l'inflexible probité. Autant vaudrait retourner dans les bois que de nous disputer ainsi les honneurs, la renommée, les richesses dans la république. Nous ne pouvons la fonder que par des institutions protectrices, et ces institutions ne peuvent être assises elles-mêmes que sur la ruine des ennemis incorrigibles de la liberté et de la vertu. Mais ces scélérats ne triompheront pas, continua-t-il; il faut que ces lâches conjurés renoncent à leurs complots ou qu'ils nous arrachent la vie! Je sais qu'ils le tenteront. Ils le tentent tous les jours. Mais le génie de la liberté plane sur les patriotes ! »

Ces accents passionnaient vivement le petit nombre de Jacobins qui se pressaient autour de lui chaque soir. Ces hommes de main étaient prêts à marcher avec Robespierre au but qu'il leur indiquerait. Ils devançaient même son impulsion. Leur impatience aspirait ouvertement à une insurrection. Ils conjuraient leur maître de nommer ses ennemis. Ils juraient de les immoler à sa cause. Buonarotti, Lebas, Payan, Couthon,

Fleuriot-Lescot, Hanriot, Saint-Just, ne cessaient de lui reprocher sa temporisation et ses scrupules. Le peuple était prêt à se lever à sa voix et à remettre entre ses mains le pouvoir et la vengeance. Robespierre continuait à se refuser à la dictature avec une inexplicable obstination. « Le nom de factieux lui faisait horreur, disait-il. L'ombre de Catilina se levait toujours devant lui. Il respectait dans la Convention la patrie, la loi, le peuple. La pensée d'attenter par la force à la représentation et de se montrer ainsi le violateur de cette souveraineté nationale qu'il avait toute sa vie professée, lui paraissait une sorte de sacrilége. Il ne voulait entacher d'usurpation ni sa vertu républicaine ni sa mémoire. Il aimait mieux être, ajoutait-il, la victime que le tyran de sa patrie. Il voulait le pouvoir sans doute, mais il le voulait donné, non dérobé. » Il croyait fortement à lui-même, à la toute-puissance de sa parole, à son inviolabilité populaire. Il ne doutait pas d'arracher à la Convention, par la seule force de la vérité et de la persuasion, cette autorité qu'il ne voulait pas déchirer en la disputant par la main tumultueuse d'une sédition. Il pensait que la république reconnaîtrait d'elle-même en lui la suprématie du génie et de l'intégrité. Idole de l'opinion, élevé par l'opinion, grandi, adulé, déifié depuis cinq ans par elle, il voulait que l'opinion seule le proclamât le dernier mot et le premier homme de la république. « Malheur aux hommes, répétait-il souvent à ses amis, qui résument en eux la patrie et qui s'emparent de la liberté comme de leur bien propre! Leur patrie meurt avec eux, et les révolutions qu'ils se sont appropriées ne sont que des changements de servitude. Non, point de Cromwell, disait-il sans cesse, pas même moi! »

XIV

Dans cette pensée, Robespierre préparait lentement pour toute arme un discours à la Convention; discours dans lequel il foudroierait ses ennemis en laissant seulement éclater aux regards du peuple leurs trames et sa propre intégrité. Il retouchait à loisir ce discours profondément étudié, aussi vaste que la république, aussi théorique qu'une philosophie, aussi passionné que la Révolution. Il y résumait avec la plume de Tacite le tableau de tous les crimes, de toutes les corruptions, de tous les dangers, qui dégradaient, souillaient ou menaçaient la république. Il faisait rejaillir avec une allusion continue la responsabilité de nos désastres sur le gouvernement et sur les comités. Il faisait des portraits si ressemblants et si personnels des vices de la Convention, qu'il ne restait plus qu'à leur donner le nom de ses ennemis. Enfin, il concluait vaguement à la réforme des institutions révolutionnaires, sans préciser ces réformes, et il provoquait la Convention à réfléchir.

Cette conclusion, plus impérative que s'il avait formulé lui-même un décret de mort contre ses ennemis, devait arracher des résolutions plus terribles contre ses envieux et des pouvoirs plus absolus pour lui-même que celles qu'il aurait formulées. La tyrannie a sa pudeur, il faut qu'on lui fasse violence. Ce qu'on lui donne va toujours au delà de ce qu'elle oserait demander.

Ce discours était divisé en deux parties et devait occuper deux séances. Dans la première partie, Robespierre tonnait sans frapper et désignait sans nommer. Dans la seconde partie, qu'il réservait pour réplique si quelqu'un avait l'audace de répondre, il sortait du nuage, il éclatait comme la foudre, il étreignait homme

à homme, corps à corps, les membres hostiles des comités. Il précisait les accusations et les crimes. Il nommait, il stigmatisait, il frappait, il entraînait de la tribune à l'échafaud les coupables laissés jusque-là dans l'ombre. C'est pour cet usage qu'il avait ébauché dans les notes secrètes de sa police les portraits destinés à ce pilori public. Armé sous ses habits de ces deux discours, Robespierre attendait la lutte avec confiance; ses adversaires commençaient à se défier. Aucun n'avait dans sa considération personnelle la force de lutter corps à corps avec l'idole des Jacobins. On savait que le peuple lui restait fidèle. Son ascendant intimidait la Convention. La mort pouvait tomber d'un de ses gestes sur toutes les têtes. Dans cette perplexité, Barère insinuait des transactions. Collot-d'Herbois parlait de malentendus. Billaud-Varennes lui-même prononçait le mot de concorde. Les comités tendaient à fléchir sous le seul effet de son absence. Des négociateurs officieux s'interposaient pour éviter un déchirement. Legendre caressait. Barras, Bourdon, Fréron, Tallien, couvaient presque seuls l'âpreté de leur haine et le feu de la conjuration.

XV

Cependant les négociations avaient abouti à une entrevue entre Robespierre et les principaux membres des deux comités. Ils consentirent à se rencontrer au comité de salut public. Couthon, Saint-Just, David, Lebas, étaient avec Robespierre. Les physionomies étaient contraintes, les yeux baissés, les bouches muettes. On sentait que les deux partis, tout en se prêtant à une tentative de réconciliation, craignaient également de laisser transpirer leurs pensées.

Élie Lacoste articula les griefs des comités. « Vous for-

mez un *triumvirat*, dit-il à Saint-Just, à Couthon et à Robespierre. — Un trumvirat, répondit Couthon, ne se forme pas de trois pensées qui se rencontrent dans une même opinion; des triumvirs usurpent tous les pouvoirs, et nous vous les laissons tous. — C'est précisément ce dont nous vous accusons, s'écria Collot-d'Herbois : retirer du gouvernement, dans un temps si difficile, une force telle que la vôtre, c'est le trahir, et le livrer aux ennemis de la liberté. » Puis se tournant vers Robespierre, et prenant devant lui le ton et le geste théâtral d'un suppliant, il affecta de vouloir se précipiter à ses genoux : « Je t'en conjure au nom de la patrie et de ta propre gloire, lui dit-il, laisse-toi vaincre par notre franchise et par notre abnégation; tu es le premier citoyen de la république, nous sommes les seconds; nous avons pour toi le respect dû à ta pureté, à ton éloquence, à ton génie; reviens à nous, entendons-nous, sacrifions les intrigants qui nous divisent, sauvons la liberté par notre union! »

Robespierre parut sensible aux protestations de Collot-d'Herbois. Il se plaignit des accusations sourdes qu'on semait contre sa prétendue dictature; il afficha un complet désintéressement du pouvoir; il proposa de renoncer même à la direction du bureau de police, qu'on lui reprochait de dominer; il parla vaguement de conspirateurs qu'il fallait avant tout écraser dans la Convention.

Carnot et Saint-Just eurent une explication très-aigre au sujet des dix-huit mille hommes que Carnot avait détachés de l'armée du Nord, exposée à toutes les forces de Cobourg, pour les envoyer envahir la Flandre maritime. « Vous voulez tout usurper, s'écria Carnot. Vous déconcertez tous mes plans, vous brisez les généraux dans mes mains, vous écourtez les campagnes. Je vous ai laissé l'intérieur, laissez-moi le champ de bataille;

ou si vous voulez le prendre comme le reste, prenez aussi la responsabilité des frontières ! Que sera la liberté si vous perdez la patrie? »

Saint-Just se justifia avec modestie, et se déclara plein de déférence pour le génie militaire de Carnot. Barère fut caressant et conciliateur. Billaud seul se taisait. Son silence inquiétait Saint-Just. « Il y a des hommes, dit le jeune fanatique, qu'au caractère sombre de leur physionomie, et à la pâleur de leurs traits, Lycurgue aurait bannis de Lacédémone. — Il y a des hommes, repartit Billaud, qui cachent leur ambition sous leur jeunesse, et jouent l'Alcibiade pour devenir des Pisistrate ! »

A ce nom de Pisistrate, Robespierre se crut désigné. Il voulut se retirer. Robert Lindet intervint avec des paroles sages et douces. Billaud dérida son visage, et tendant la main à Robespierre : « Au fond, dit-il, je ne te reproche rien que tes soupçons perpétuels ; je dépose volontiers ceux que j'ai moi-même conçus contre toi. Qu'avons-nous à nous pardonner? N'avons-nous pas toujours pensé ou parlé de même sur toutes les grandes questions qui ont agité la république et les conseils ? — Cela est vrai, dit Robespierre ; mais vous immolez au hasard les coupables et les innocents, les aristocrates et les patriotes ! — Pourquoi n'es-tu pas avec nous pour les choisir? — Il est temps, répondit Robespierre, d'établir un tribunal de justice, qui ne choisisse pas, mais qui frappe avec l'impartialité de la loi, et non avec les hasards ou les préventions des factions. » La discussion s'établit sur ce texte. Les enjeux étaient les têtes de milliers de citoyens, Robespierre voulant régulariser et modérer la terreur, les autres la déclarant plus nécessaire que jamais pour exterminer et pour extirper les conspirateurs. « Pourquoi donc avez-vous forgé la loi du 22 prairial? dit

Billaud; était-ce pour la laisser dormir dans son fourreau? — Non, dit Robespierre, c'était pour menacer de plus haut les ennemis de la Révolution sans exception, et moi-même si j'élevais jamais ma tête au-dessus des lois. »

On convint, dit-on, de s'entendre à loisir sur le sort du petit nombre d'hommes dangereux qui remuaient dans la Convention; de les sacrifier, s'ils étaient coupables, à la sécurité de la république et à la concorde dans le gouvernement. Il fut convenu que Saint-Just ferait un rapport sur la situation des choses, propre à éteindre l'apparence des dissentiments et à démontrer à la république que l'harmonie la plus complète était rétablie entre les hommes. On se sépara avec les symptômes de la réconciliation.

LIVRE SOIXANTIÈME

La réconciliation est trompeuse. — Délibération des conjurés. — Les Jacobins et les sectionnaires prennent Robespierre pour chef et pour drapeau. — Symptômes d'un nouveau 31 mai. — Premiers jours de thermidor. — Robespierre se tient à l'écart. — Son pèlerinage à l'Ermitage de Jean-Jacques Rousseau. — Le 7 thermidor. — 8 thermidor. — Discours de Robespierre à la Convention. — L'Assemblée en refuse l'impression. — Robespierre au club des Jacobins. — Il lit le discours répudié par la Convention. — Son testament de mort. — Agitation. — Manifestations tumultueuses. — Payan propose d'enlever les comités. — Saint-Just au comité de salut public. — Scène violente. — Collot-d'Herbois et Saint-Just. — Les conjurés se préparent à la crise du lendemain. — Lettre de Thérésa Cabarrus à Tallien. — Réponse de Tallien. — Les députés de la Plaine indécis. — Ils se laissent entraîner par les conjurés. — 9 thermidor. — Les Jacobins se tiennent prêts aux événements de la journée. — Coffinhal, Fleuriot, Payan, Hanriot. — Séance de la Convention. — Collot-d'Herbois président. — Saint-Just à la tribune. — Il est interrompu par Tallien. — Billaud-Varennes dénonce les projets des Jacobins contre l'Assemblée. — Longue agitation. — Il attaque Robespierre. — Il est vivement applaudi. — Robespierre s'élance à la tribune. — Clameurs de la Montagne. — Tallien enlève la parole à Robespierre et demande l'arrestation d'Hanriot et la permanence de la séance. — Ces propositions votées d'acclamation. — Barère monte à la tribune et se prononce contre Robespierre. — Vadier succède à Barère — Robespierre ne peut se faire entendre. — Il quitte la tribune. — Il est repoussé de tous les bancs. — Vociférations. — Tumulte. — Robespierre décrété d'accusation. — Robespierre le jeune, Couthon, Saint-Just, Lebas, partagent son sort. — Les accusés conduits à la barre. — Suspension de la séance. — Les accusés envoyés en prison. — Exécutions du même jour. — Exécutions de la veille. — Roucher, André Chénier.

I

Les symptômes de réconciliation qui venaient d'apparaître dans le dernier entretien de Robespierre et du

comité de salut public étaient trompeurs. A peine Fouché, Tallien, Barras, Fréron, Bourdon, Legendre et leurs amis eurent-ils connaissance de ces tentatives de paix, qu'ils comprirent que leurs têtes seraient le prix de la concorde. « Nos têtes cédées, dirent-ils à Billaud-Varennes, à Collot-d'Herbois, à Vadier, que vous restera-t-il à défendre? Les vôtres! La tyrannie ne se déguise que pour vous approcher sans être aperçue. Quand vous lui aurez accordé les têtes de vos seuls défenseurs dans la Convention, l'ambition de Robespierre grandira sur nos cadavres, et vous frappera vous-mêmes avec l'arme que vous lui aurez prêtée. » Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Vadier, étaient trop éclairés par leur propre haine pour ne pas comprendre ces dangers. Ils jurèrent qu'aucune tête de la Convention ne serait accordée. Les entrevues secrètes entre les représentants menacés et les membres des deux comités devinrent plus fréquentes et plus mystérieuses. On délibérait le jour, on conspirait la nuit. On tramait la perte de Robespierre à quelques pas de sa maison, chez Courtois, assez courageux pour prêter sa chambre aux conjurés, qui le flattaient aussi de vouloir supprimer enfin la terreur

II

De leur côté, les confidents de Robespierre lui insinuèrent que tout rapprochement était un piége que les comités lui tendaient. « Ils s'humilient parce qu'ils tremblent, lui disaient-ils. Si ton seul silence les a réduits à cet abaissement, que sera-ce quand tu te lèveras pour les accuser? Mais si tu acceptes aujourd'hui l'apparence d'une feinte réconciliation avec eux, de quoi les accuseras-tu dont tu ne paraisses complice toi-même? S'ils t'accordent les plus insignifiants et les

plus décriés de tes ennemis, c'est pour conserver les plus dangereux et les plus fourbes. Offre-leur le combat tous les jours du haut de la tribune des Jacobins. S'ils le refusent, leur lâcheté les déshonore et les accuse; s'ils l'acceptent, le peuple est avec toi ! »

Saint-Just, impatient des temporisations de Robespierre, partit inopinément une cinquième fois pour l'armée de Sambre-et-Meuse. « Je vais me faire tuer, dit-il à Couthon. Les républicains n'ont plus de place que dans la tombe. » Couthon éclatait souvent alors aux Jacobins : « La Convention, s'écriait-il, est subjuguée par quatre ou cinq scélérats. Pour moi, je déclare qu'ils ne me subjugueront pas. Quand ils disaient que Robespierre s'affaiblissait, ils prétendaient aussi que j'étais paralysé. Ils verront que mon cœur a toutes ses forces. »

Les Jacobins, les sectionnaires, Payan, Fleuriot, Dobsent, Coffinhal surtout, Hanriot et son état-major, parlaient hautement d'une attaque à main armée contre la Convention : « Si Robespierre ne veut pas être notre chef, disaient tout haut les hommes de la commune, son nom sera notre drapeau. Il faut faire violence à son désintéressement ou que la république périsse! Où est Danton ? Il aurait déjà sauvé le peuple! Pourquoi faut-il que la vertu ait plus de scrupule que l'ambition ? Le désintéressement qui perd la liberté est plus coupable que l'ambition qui la sauve. Plût à Dieu, ajoutaient-ils, que Robespierre eût la soif de pouvoir dont on l'accuse ! La république a besoin d'un ambitieux : ce n'est qu'un sage ! »

III

Ces propos, qui retentissaient sans cesse aux oreilles de Robespierre; la fermentation croissante dont il était

témoin aux Jacobins; les rapports secrets de ses espions, qui suivaient à tâtons un complot ténébreux de la Convention; les symptômes d'un second 31 mai qui se manifestaient ouvertement à la commune: la crainte que l'insurrection, sans modérateur et sans limites, n'éclatât d'elle-même et n'emportât la Convention, qu'il regardait comme le seul centre de la patrie, déterminèrent enfin Robespierre non à agir, mais à parler. Il aima mieux livrer le combat seul à la tribune, au risque d'en être précipité, que d'y combattre à la tête du peuple insurgé, en risquant de mutiler la représentation nationale. Il rappela seulement Saint-Just, son frère et Lebas, pour l'assister dans la crise ou pour mourir avec lui.

Rien n'annonçait autour de Robespierre un grand dessein. A l'exception de quatre ou cinq hommes du peuple armés sous leurs habits, que les Jacobins avaient chargés à son insu de le suivre et de veiller sur sa vie, son entourage était celui du plus humble citoyen. Il n'avait jamais affecté plus de simplicité et plus de modestie dans ses habitudes. Il s'isolait de jour en jour davantage. Il semblait se recueillir dans la jouissance contemplative de la nature : soit pour consulter, comme Numa, l'oracle dans la solitude, soit pour savourer les derniers jours de vie que sa destinée incertaine lui laissait. Il n'allait plus aux comités, rarement à la Convention, inexactement aux Jacobins. Sa porte ne s'ouvrait qu'à un petit nombre d'amis. Il n'écrivait plus. Il lisait beaucoup. Il paraissait non affaissé, mais détendu. On eût dit qu'il s'était placé dans cet état de repos philosophique où les hommes, à la veille des grandes catastrophes, se placent quelquefois pour laisser agir leur destinée toute seule et pour laisser s'expliquer les événements. Une expression de découragement émoussait ses regards ordinairement trop acérés

et ses traits trop aigus. Le son de sa voix même était adouci par un accent de tristesse. Il évitait de rencontrer dans la maison les filles de Duplay, celle surtout à laquelle il devait s'unir après les orages. Il ne s'entretenait plus des perspectives de vie obscure dans une union heureuse à la campagne. On voyait que son horizon s'était assombri en se rapprochant. Il y avait trop de sang versé entre le bonheur et lui. Une dictature terrible ou un échafaud solennel étaient les seules images sur lesquelles il pût désormais s'arrêter. Il cherchait à y échapper, pendant les premiers jours de thermidor, par de longues excursions aux environs de Paris. Accompagné de quelque confident ou seul, il errait des journées entières sous les arbres de Meudon, de Saint-Cloud ou de Viroflay. On eût dit qu'en s'éloignant de Paris, où roulaient les charretées de victimes, il mettait de l'espace entre le remords et lui. Il portait ordinairement un livre sous son habit. C'était habituellement un philosophe, tel que Rousseau, Raynal, Bernardin de Saint-Pierre, ou des poëtes de sentiment, tels que Gessner et Young : contraste étrange entre la douceur des images, la sérénité de la nature et l'âpreté de l'âme. Il avait les rêveries et les contemplations d'un théosophe au milieu des scènes de mort et des proscriptions d'un Marius.

IV

On raconte que le 7 thermidor (25 juillet), la veille du jour où Robespierre attendait l'arrivée de Saint-Just, et où il avait résolu de jouer sa vie contre la restauration de la république, il alla une dernière fois passer la journée entière à l'Ermitage de Jean-Jacques Rousseau, au bord de la forêt de Montmorency. Venait-il chercher des inspirations politiques sous les arbres à l'ombre

desquels son maître avait écrit le *Contrat social*, ce code de la démocratie? Venait-il faire hommage au philosophe spiritualiste d'une vie qu'il allait donner à sa cause? Nul ne le sait. Il passa, dit-on, des heures entières le front dans ses deux mains, accoudé contre la cloison rustique qui enclôt le petit jardin. Son visage avait la contemplation du supplice et la lividité de la mort. Ce fut l'agonie du remords, de l'ambition ou du découragement. Robespierre eut le temps de rassembler dans un seul et dernier regard son passé, son présent, son lendemain, le sort de la république, l'avenir du peuple et le sien. S'il mourut d'angoisse, de repentir et d'anxiété, ce fut dans cette muette méditation.

V

Une intention droite au commencement; un dévouement volontaire au peuple représentant à ses yeux la portion opprimée de l'humanité; un attrait passionné pour une révolution qui rendît la liberté aux opprimés, l'égalité aux humiliés, la fraternité à la famille humaine, la raison aux cultes; des travaux infatigables consacrés à se rendre digne d'être un des premiers ouvriers de cette régénération; des humiliations cruelles patiemment subies dans son nom, dans son talent, dans ses idées, dans sa renommée pour sortir de l'obscurité où le confinaient les noms, les talents, les supériorités des Mirabeau, des Barnave, des La Fayette; sa popularité conquise pièce à pièce et toujours déchirée par la calomnie; sa retraite volontaire dans les rangs les plus obscurs du peuple; sa vie usée dans toutes les privations; son indigence, qui ne lui laissait partager avec sa famille, plus indigente encore, que le morceau de pain que la nation donnait à ses représentants; sa vertu même élevée en accusation contre lui; son dés-

intéressement appelé hypocrisie par ceux qui étaient incapables de le comprendre ; le triomphe enfin ; un trône écroulé ; le peuple affranchi ; son nom associé à la victoire et aux bénédictions de la multitude ; mais l'anarchie déchirant à l'instant le règne du peuple ; d'indignes rivaux, tels que les Hébert et les Marat, lui disputant la direction de la Révolution et la poussant à sa ruine ; une lutte criminelle de vengeances et de cruautés s'établissant entre ces rivaux et lui pour se disputer l'empire de l'opinion ; des sacrifices coupables, faits avec répugnance, mais faits pendant trois ans, à cette popularité qui avait voulu être nourrie de sang ; la tête du roi demandée et obtenue ; celle de la reine ; celles de milliers de vaincus immolés après le combat ; les Girondins sacrifiés malgré l'estime qu'il portait à leurs principaux orateurs ; Danton lui-même, son plus fier émule, Camille Desmoulins, son jeune disciple, jetés au peuple sur un soupçon, pour qu'il n'y eût plus d'autre nom que le sien dans la bouche des patriotes ; la toute-puissance enfin obtenue dans l'opinion, mais à la condition de la reconquérir sans cesse par de nouveaux sacrifices ; le peuple ne voulant plus dans son législateur suprême qu'un accusateur ; des aspirations à la clémence refoulées par la nécessité d'immoler encore ; une tête demandée ou livrée au besoin de chaque jour ; la victoire peut-être pour le lendemain, mais rien d'arrêté dans l'esprit pour consolider et utiliser cette victoire ; des idées confuses, contradictoires ; l'horreur de la tyrannie, et la nécessité de la dictature ; des plans imaginaires pleins de l'âme de la Révolution, mais sans organisation pour les contenir, sans appui, sans force pour les faire durer ; des mots pour institutions ; la vertu sur les lèvres et l'arrêt de mort dans la main ; un peuple fiévreux ; une Convention servile ; des comités corrompus ; la république reposant sur une

seule tête ; une vie odieuse ; une mort sans fruit ; une mémoire indécise ; un nom néfaste ; le cri du sang qu'on n'apaise plus, s'élevant dans la postérité contre lui : toutes ces pensées assaillirent sans doute l'âme de Robespierre pendant cet examen de son ambition. Il ne lui restait qu'une ressource : c'était de s'offrir en exemple à la république, de dénoncer au monde les hommes qui corrompaient la liberté, de mourir en les combattant, et de léguer au peuple, sinon un gouvernement, au moins une doctrine et un martyr. Il eut évidemment ce dernier rêve : mais c'était un rêve. L'intention était haute, le courage grand, mais la victime n'était pas assez pure même pour se sacrifier ! C'est l'éternel malheur des hommes qui ont taché leur nom du sang de leurs semblables de ne pouvoir plus se laver même dans leur propre sang.

VI

Saint-Just, arrivé de l'armée, était venu plusieurs fois pendant la soirée pour conférer avec Robespierre. Lassé de l'attendre, il s'était rendu, encore couvert de la poussière du camp, au comité de salut public. Un silence morne, une observation inquiète, l'avaient accueilli. Il rentra convaincu que les esprits étaient irréconciliables, et que les cœurs couvaient la mort. Le lendemain Saint-Just confirma, dit-on, Robespierre dans l'idée de porter le premier coup. De leur côté, les comités s'attendaient à une prochaine attaque. Leurs membres s'y préparaient. Ils connaissaient l'importance du choix du président dans une assemblée où le président peut à son gré soutenir ou désarmer l'orateur. Ils avaient fait porter Collot-d'Herbois à la présidence de la Convention.

Robespierre relut et ràtura vraisemblablement encore,

à plusieurs reprises, son discours. En sortant le matin du 8 thermidor, il dit adieu à ses hôtes avec un visage plus ému que les autres jours. Ses amis, Duplay, les filles de son hôte, se pressaient autour de lui et versaient des larmes. « Vous allez courir de grands dangers aujourd'hui, lui dit Duplay, laissez-vous entourer de vos amis et prenez des armes sous vos habits. — Non, répondit Robespierre, je suis entouré de mon nom et armé des vœux du peuple. D'ailleurs la masse de la Convention est pure. Je n'ai rien à craindre au milieu de la représentation, à laquelle je ne veux rien imposer, mais seulement inspirer le salut. »

Il était vêtu du même costume qu'il avait porté à la proclamation de l'Être suprême. Il affectait sur sa personne la décence qu'il désirait ramener dans les mœurs. Il voulait sans doute que le peuple le reconnût à ce costume, comme son drapeau vivant. Lebas, Couthon, Saint-Just, David, s'étaient rendus à la séance avant lui. La Convention était nombreuse, les tribunes choisies par les Jacobins. En entrant, Robespierre demanda la parole. Sa présence à la tribune dans un moment où il portait le secret et le sort de la situation dans sa pensée était un événement. Les conjurés, surpris par son apparition, se hâtèrent de descendre de leurs places et d'aller avertir les membres des comités et leurs amis épars dans les jardins et dans les salles, et de les ramener précipitamment à leurs bancs. Un profond silence devançait les paroles. Les masses ont d'immenses pressentiments.

VII

Dans ce moment, Robespierre semblait envelopper à dessein sa physionomie d'un nuage, et contenir l'explosion de sa pensée longtemps muette. Il roulait lentement son manuscrit dans sa main droite comme une

arme dont il allait écraser ses ennemis. Il montrait ainsi à ses collègues qu'il avait réfléchi sa colère, et que ses paroles étaient un dessein. Voici ce discours dans une certaine étendue. On regretterait de ne pas connaître des paroles qui étaient toute une situation, et qui amenèrent par leur contre-coup un si éminent changement.

« Citoyens, dit-il, que d'autres vous tracent des tableaux flatteurs; je viens vous dire des vérités utiles. Je ne viens point réaliser des terreurs ridicules répandues par la perfidie, mais je veux étouffer, s'il est possible, les flambeaux de la discorde par la seule force de la vérité. Je vais défendre devant vous votre autorité outragée et la liberté violée. Je me défendrai aussi moi-même : vous n'en serez point surpris; vous ne ressemblez point aux tyrans que vous combattez. Les cris de l'innocence outragée n'importunent point votre oreille, et vous n'ignorez pas que cette cause ne vous est point étrangère.

« Les révolutions qui jusqu'à ce jour ont changé la face des empires n'ont eu pour objet qu'un changement de dynastie, ou le passage du pouvoir d'un seul à celui de plusieurs. La Révolution française est la première qui ait été fondée sur la théorie des droits de l'humanité et sur les principes de la justice. Les autres révolutions n'exigeaient que de l'ambition; la nôtre impose des vertus. La république s'est glissée pour ainsi dire à travers toutes les factions; mais elle a trouvé leur puissance organisée autour d'elle : aussi n'a-t-elle cessé d'être persécutée dès sa naissance dans la personne de tous les hommes de bonne foi qui combattaient pour elle.

« Les amis de la liberté cherchèrent à renverser la puissance des tyrans par la force de la vérité; les tyrans cherchent à détruire les défenseurs de la liberté

par la calomnie; ils donnent le nom de tyrannie à l'ascendant même des principes de la vérité. Quand ce système a pu prévaloir, la liberté est perdue; car il est dans la nature même des choses qu'il existe une influence partout où il y a des hommes rassemblés, celle de la tyrannie ou celle de la raison. Lorsque celle-ci est proscrite comme un crime, la tyrannie règne; quand les bons citoyens sont condamnés au silence, il faut bien que les scélérats dominent.

« Ici j'ai besoin d'épancher mon cœur; vous avez besoin aussi d'entendre la vérité.

« Quel est donc le fondement de cet odieux système de terreur et de calomnie contre moi? Nous, redoutable aux patriotes! Nous, qui les avons arrachés des mains de toutes les factions conjurées contre eux! Nous, qui les disputons tous les jours, pour ainsi dire, aux intrigants hypocrites qui osent les opprimer encore! Nous, redoutable à la Convention nationale! Et que sommes-nous sans elle? Et qui a défendu la Convention nationale au péril de sa vie? Qui s'est dévoué pour sa conservation, quand des factions exécrables conspiraient sa ruine à la face de la France? Qui s'est dévoué pour sa gloire, quand les vils suppôts de la tyrannie prêchaient en son nom l'athéisme, quand tant d'autres gardaient un silence criminel sur les forfaits de leurs complices, et semblaient attendre le signal du carnage pour se baigner dans le sang des représentants du peuple? Et à qui étaient destinés les premiers coups des conjurés? Quelles étaient les victimes désignées par Chaumette et par Ronsin? Dans quel lieu la bande des assassins devait-elle marcher d'abord en ouvrant les prisons? Quels sont les objets des calomnies et des attentats des tyrans armés contre la république? N'y a-t-il aucun poignard pour nous dans la cargaison que l'Angleterre envoie en France et à Paris? C'est nous qu'on assas-

sine, et c'est nous qu'on peint redoutable! Et quels sont donc ces grands actes de sévérité qu'on nous reproche? Quelles ont été les victimes? Hébert, Ronsin, Chabot, Danton, Lacroix, Fabre d'Églantine et quelques autres complices. Est-ce leur punition qu'on nous reproche? Aucun n'oserait les défendre. Non, nous n'avons pas été trop sévère : j'en atteste la république qui respire !

« Est-ce nous qui avons plongé dans les cachots les patriotes et porté la terreur dans toutes les conditions? Ce sont les monstres que nous avons accusés. Est-ce nous qui, oubliant les crimes de l'aristocratie et protégeant les traîtres, avons déclaré la guerre aux citoyens paisibles, érigé en crime ou des préjugés incurables, ou des choses indifférentes, pour trouver partout des coupables et rendre la Révolution redoutable au peuple même? Ce sont les monstres que nous avons accusés. Est-ce nous qui, recherchant des opinions anciennes, avons promené le glaive sur la plus grande partie de la Convention nationale? Ce sont les monstres que nous avons accusés. Aurait-on déjà oublié que nous nous sommes jeté entre eux et leurs bourreaux?

« Telle est cependant la base de ces projets de dictature et d'attentats contre la représentation nationale. Par quelle fatalité cette grande accusation a-t-elle été transportée tout à coup sur la tête d'un seul de ses membres? Étrange projet d'un homme d'engager la Convention nationale à s'égorger elle-même en détail, de ses propres mains, pour lui frayer le chemin du pouvoir absolu! Que d'autres aperçoivent le côté ridicule de ces inculpations, c'est à moi de n'en voir que l'atrocité. Vous rendrez au moins compte à l'opinion publique de votre affreuse persévérance à poursuivre le projet d'égorger tous les amis de la patrie, monstres qui cherchez à me ravir l'estime de la Convention na-

tionale, le prix le plus glorieux des travaux d'un mortel, que je n'ai ni usurpé ni surpris, mais que j'ai été forcé de conquérir ! Paraître un objet de terreur aux yeux de ce qu'on révère et de ce qu'on aime, c'est pour un homme sensible et probe le plus affreux des supplices ! Le lui faire subir, c'est le plus grand des forfaits !

« Au sein de la Convention, on prétendait que la Montagne était menacée, parce que quelques membres siégeant en cette partie de la salle se croyaient en danger, et, pour intéresser à la même cause la Convention nationale tout entière, on réveillait subitement l'affaire des soixante-deux députés détenus, et l'on m'imputait tous ces événements, qui m'étaient absolument étrangers. On disait que je voulais perdre l'autre portion de la Convention nationale. On me peignait ici comme le premier persécuteur des soixante-deux députés détenus; là on m'accusait de les défendre.

« Ah! certes, lorsqu'au risque de blesser l'opinion publique, j'arrachais seul à une décision précipitée ceux dont les opinions m'auraient conduit à l'échafaud si elles avaient triomphé; quand dans tant d'autres occasions je m'opposais à toutes les fureurs d'une faction hypocrite pour réclamer les principes de la stricte équité envers ceux qui m'avaient jugé avec plus de précipitation, j'étais loin sans doute de penser que l'on dût me rendre compte d'une pareille conduite, mais j'étais encore plus loin de penser qu'un jour on m'accuserait d'être le bourreau de ceux envers qui j'ai rempli les devoirs les plus indispensables de la probité, et l'ennemi de la représentation nationale que j'avais servie avec dévouement.

« Cependant ce mot de *dictature* a des effets magiques. Il flétrit la liberté, il avilit le gouvernement, il détruit la république, il dégrade toutes les institutions révolutionnaires, qu'on présente comme l'ouvrage

d'un seul homme. Il rend odieuse la justice nationale, qu'il présente comme instituée par l'ambition d'un seul homme; il dirige sur un point toutes les haines et tous les poignards du fanatisme et de l'aristocratie.

« Quel terrible usage les ennemis de la république ont fait du seul nom d'une magistrature romaine! Et si leur érudition nous est si fatale, que serait-ce de leurs trésors et de leurs intrigues! je ne parle point de leurs armées; mais qu'il me soit permis de renvoyer au duc d'York, et à tous les écrivains royaux, les patentes de cette dignité ridicule, qu'ils m'ont expédiées les premiers. Il y a trop d'insolence à des rois qui ne sont pas sûrs de conserver leurs couronnes de s'arroger le droit d'en distribuer à d'autres!

« Ils m'appellent tyran... Si je l'étais, ils ramperaient à mes pieds, je les gorgerais d'or, je leur assurerais le droit de commettre tous les crimes, et ils seraient reconnaissants! Si je l'étais, les rois que nous avons vaincus, loin de me dénoncer quel tendre intérêt ils prennent à notre liberté, me prêteraient leur coupable appui; je transigerais avec eux! On arrive à la tyrannie par le secours des fripons. Où courent ceux qui les combattent? Au tombeau et à l'immortalité. Quel est le tyran qui me protége? quelle est la faction à qui j'appartiens? C'est vous-mêmes. Quelle est cette faction qui, depuis le commencement de la Révolution, a terrassé, fait disparaître tant de traîtres accrédités? C'est vous, c'est le peuple, ce sont les principes. Voilà la faction à laquelle je suis voué et contre laquelle tous les crimes sont ligués.

« La vérité sans doute a sa puissance, sa colère, son despotisme; elle a des accents touchants, terribles, qui retentissent avec force dans les cœurs purs comme dans les consciences coupables, et qu'il n'est pas plus

donné au mensonge d'imiter qu'à Salmonée d'imiter les foudres du ciel.

« Qui suis-je, moi qu'on accuse? Un esclave de la liberté, un martyr vivant de la république, la victime autant que l'ennemi du crime. Tous les fripons m'outragent; les actions les plus indifférentes, les plus légitimes de la part des autres, sont des crimes pour moi; un homme est calomnié dès qu'il me connaît. On pardonne à d'autres leurs forfaits; on me fait un crime de mon zèle. Otez-moi ma conscience, je suis le plus malheureux de tous les hommes.

« Quand les victimes de leur perversité se plaignent, ils s'excusent en disant : « C'est Robespierre qui le veut, « nous ne pouvons pas nous en dispenser. » Les infâmes disciples d'Hébert tenaient jadis le même langage dans le temps où je les dénonçais; ils se disaient mes amis, ensuite ils m'ont déclaré convaincu de modérantisme : c'est encore la même espèce de contre-révolutionnaires qui persécute le patriotisme. Jusques à quand l'honneur des citoyens et la dignité de la Convention nationale seront-ils à la merci de ces hommes-là? Mais le trait que je viens de citer n'est qu'une branche du système de persécution plus vaste dont je suis l'objet. En développant cette accusation de dictature mise à l'ordre du jour par les tyrans, on s'est attaché à me charger de toutes leurs iniquités, de tous les torts de la fortune ou de toutes les rigueurs commandées par le salut de la patrie. On disait aux nobles : « C'est lui seul qui « vous a proscrits; » on disait en même temps aux patriotes : « Il veut sauver les nobles; » on disait aux prêtres : « C'est lui seul qui vous poursuit, sans lui « vous seriez paisibles et triomphants; » on disait aux fanatiques : « C'est lui qui détruit la religion; » on disait aux patriotes persécutés : « C'est lui qui l'a « ordonné ou qui ne veut pas l'empêcher. » On me

renvoyait toutes les plaintes dont je ne pouvais faire cesser les causes, en disant : « Votre sort dépend de « lui seul. » Des hommes apostés dans les lieux publics propageaient chaque jour ce système. Il y en avait dans le lieu des séances du tribunal révolutionnaire, dans le lieu où les ennemis de la patrie expient leurs forfaits. Ils disaient : « Voilà des malheureux condam« nés ; qui est-ce qui en est la cause ? Robespierre. » On s'est attaché particulièrement à prouver que le tribunal révolutionnaire était un *tribunal de sang* créé par moi seul, et que je maîtrisais absolument pour faire égorger tous les gens de bien et même tous les fripons ; car on voulait me susciter des ennemis de tous les genres. Ce cri retentissait dans toutes les prisons.

« On a dit à chaque député revenu d'une mission dans les départements que moi seul avais provoqué son rappel. On rapportait fidèlement à mes collègues et tout ce que j'avais dit, et surtout ce que je n'avais pas dit. Quand on eut formé cet orage de haines, de vengeance, de terreur, d'amours-propres irrités, on crut qu'il était temps d'éclater. Mais qui étaient-ils, ces calomniateurs ?

« Je puis répondre que les auteurs de ce plan de calomnie sont d'abord le duc d'York, M. Pitt et tous les tyrans armés contre nous. Qui ensuite ?... Ah ! je n'ose les nommer dans ce moment et dans ce lieu, je ne puis me résoudre à déchirer entièrement le voile qui couvre ce profond mystère d'iniquités ; mais ce que je puis affirmer positivement, c'est que parmi les auteurs de cette trame sont les agents de ce système de corruption et d'extravagance, le plus puissant de tous les moyens inventés par l'étranger pour perdre la république, sont les apôtres impurs de l'athéisme et de l'immoralité dont il est la base.

« La tyrannie n'avait demandé aux hommes que leurs biens et leur vie, ceux-ci nous demandaient jusqu'à nos consciences ; d'une main ils nous présentaient tous les maux, de l'autre ils nous arrachaient l'espérance. L'athéisme, escorté de tous les crimes, versait sur le peuple le deuil et le désespoir, et sur la représentation nationale les soupçons, le mépris et l'opprobre. Une juste indignation, comprimée par la terreur, fermentait sourdement dans les cœurs ; une éruption terrible, inévitable, bouillonnait dans les entrailles du volcan, tandis que de petits philosophes jouaient stupidement sur sa cime avec de grands scélérats. Telle était la situation de la république, que, soit que le peuple consentît à souffrir la tyrannie, soit qu'il en secouât violemment le joug, la liberté était également perdue ; car, par sa réaction il eût blessé à mort la république, et par sa patience il s'en serait rendu indigne. Aussi, de tous les prodiges de notre Révolution, celui que la postérité concevra le moins, c'est que nous ayons pu échapper à ce danger. Grâces immortelles vous soient rendues, vous avez sauvé la patrie ! votre décret du 18 floréal est lui seul une révolution : vous avez frappé du même coup l'athéisme et le despotisme sacerdotal ; vous avez avancé d'un demi-siècle l'heure fatale des tyrans ; vous avez rattaché à la cause de la Révolution tous les cœurs purs et généreux, vous l'avez montrée au monde dans tout l'éclat de sa beauté céleste. O jour à jamais fortuné, où le peuple français tout entier s'éleva pour rendre à l'Auteur de la nature le seul hommage digne de lui ! Quel touchant assemblage de tous les objets qui peuvent enchanter les regards et le cœur des hommes ! Être des êtres ! le jour où l'univers sortit de tes mains toutes-puissantes brilla-t-il d'une lumière plus agréable à tes yeux que le jour où, brisant le joug du crime et de l'erreur,

il parut devant toi digne de tes regards et de ses destinées?

« Ce jour avait laissé sur la France une impression profonde de calme, de bonheur, de sagesse et de bonté. Mais quand le peuple, en présence duquel tous les vices privés disparaissent, est rentré dans ses foyers domestiques, les intrigants reparaissent, et le rôle des charlatans recommence. C'est depuis cette époque qu'on les a vus s'agiter avec une nouvelle audace, et chercher à punir tous ceux qui avaient déconcerté le plus dangereux de tous les complots. Croirait-on qu'au sein de l'allégresse publique des hommes aient répondu par des signes de fureur aux touchantes acclamations du peuple? Croirait-on que le président de la Convention nationale, parlant au peuple assemblé, fut insulté par eux, et que ces hommes étaient des représentants du peuple?

« Que dirait-on si les auteurs du complot dont je viens de parler étaient du nombre de ceux qui ont conduit Danton, Fabre et Desmoulins à l'échafaud? Les lâches! ils voulaient me faire descendre au tombeau avec ignominie! et je n'aurais laissé sur la terre que la mémoire d'un tyran! Avec quelle perfidie ils abusaient de ma bonne foi! Comme ils semblaient adopter les principes de tous les bons citoyens! Comme leur feinte amitié était naïve et caressante! Tout à coup leurs visages se sont couverts des plus sombres nuages, une joie féroce brillait dans leurs yeux; c'était le moment où ils croyaient toutes leurs mesures bien prises pour m'accabler. Aujourd'hui ils me caressent de nouveau; leur langage est plus affectueux que jamais : il y a trois jours ils étaient prêts à me dénoncer comme un Catilina, aujourd'hui ils me prêtent les vertus de Caton. Il leur faut du temps pour renouer leurs trames criminelles. Que leur but est atroce! mais que leurs

moyens sont méprisables ! Jugez-en par un seul trait : J'ai été chargé momentanément, en l'absence de mes collègues, de surveiller un bureau de police générale récemment et faiblement organisé au comité de salut public. Ma courte gestion s'est bornée à provoquer une trentaine d'arrêtés, soit pour mettre en liberté des patriotes persécutés, soit pour s'assurer de quelques ennemis de la Révolution. Eh bien, croira-t-on que ce seul mot de *police générale* a suffi pour mettre sur ma tête la responsabilité de toutes les opérations du comité de sûreté générale, des erreurs des autorités constituées, des crimes de tous mes ennemis ? Il n'y a peut-être pas un individu arrêté, pas un citoyen vexé à qui l'on n'ait dit de moi : « Voilà l'auteur de tes maux ; tu « serais heureux et libre s'il n'existait pas ! » Comment pourrais-je ou raconter ou deviner toutes les espèces d'impostures qui ont été clandestinement insinuées, soit dans la Convention nationale, soit ailleurs, pour me rendre odieux et redoutable ? Je me bornerai à dire que depuis plus de six semaines la nature et la force de la calomnie, l'impuissance de faire le bien et d'arrêter le mal, m'ont forcé à abandonner absolument mes fonctions de membre du comité de salut public, et je jure qu'en cela même je n'ai consulté que ma raison et la patrie.

« Quoi qu'il en soit, voilà au moins six semaines que ma dictature est expirée et que je n'ai aucune espèce d'influence sur le gouvernement. Le patriotisme a-t-il été plus protégé ? les factions plus timides ? la patrie plus heureuse ? je le souhaite. Mais cette influence s'est bornée dans tous les temps à plaider la cause de la patrie devant la représentation nationale et au tribunal de la raison publique ; il m'a été permis de combattre les factions qui vous menaçaient ; j'ai voulu déraciner le système de corruption e de désordre qu'elles

avaient établi, et que je regarde comme le seul obstacle à l'affermissement de la république. J'ai pensé qu'elle ne pouvait s'asseoir que sur les bases éternelles de la morale. Tout s'est ligué contre moi et contre ceux qui avaient les mêmes principes.

« Oh! je la leur abandonne sans regret, ma vie! j'ai l'expérience du passé et je vois l'avenir! Quel ami de la patrie peut vouloir survivre au moment où il n'est plus permis de la servir et de défendre l'innocence opprimée? pourquoi demeurer dans un ordre de choses où l'intrigue triomphe éternellement de la vérité, où la justice est un mensonge, où les plus viles passions, où les craintes les plus ridicules occupent dans les cœurs la place des intérêts sacrés de l'humanité? comment supporter le supplice de voir l'horrible succession de traîtres plus ou moins habiles à cacher leur âme hideuse sous le voile de la vertu et même de l'amitié, mais qui tous laisseront à la postérité l'embarras de décider lequel des ennemis de mon pays fut le plus lâche et le plus atroce? En voyant la multitude des vices que le torrent de la révolution a roulés pêle-mêle avec les vertus civiques, j'ai craint quelquefois, je l'avoue, d'être souillé aux yeux de la postérité par le voisinage impur des hommes pervers qui s'introduisaient parmi les sincères amis de l'humanité, et je m'applaudis de voir la fureur des Verrès et des Catilina de mon pays tracer une ligne profonde de démarcation entre eux et tous les gens de bien. J'ai vu dans l'histoire tous les défenseurs de la liberté accablés par la calomnie. Mais leurs oppresseurs sont morts aussi! Les bons et les méchants disparaissent de la terre, mais à des conditions différentes. Français, ne souffrez pas que vos ennemis osent abaisser vos âmes et énerver vos vertus par leur désolante doctrine! Non, Chaumette, non, la mort n'est pas un sommeil éternel!...

Citoyens ! effacez des tombeaux cette maxime gravée par des mains sacriléges, qui jette un crêpe funèbre sur la nature, qui décourage l'innocence opprimée et qui insulte à la mort. Gravez-y plutôt celle-ci : « La « mort est le commencement de l'immortalité. »

« J'ai promis, il y a quelque temps, de laisser un testament redoutable aux oppresseurs du peuple, je vais le publier dès ce moment avec l'indépendance qui convient à la situation où je me suis placé : je leur « lègue la vérité terrible et la mort. »

« Pourquoi ceux qui vous disaient naguère : « Je vous « déclare que nous marchons sur des volcans, » croient-ils ne marcher aujourd'hui que sur des roses ? Hier ils croyaient aux conspirations. Je déclare que j'y crois dans ce moment. Ceux qui vous disent que la fondation de la république est une entreprise si facile vous trompent, ou plutôt ils ne peuvent tromper personne. Où sont les institutions sages, où est le plan de régénération qui justifient cet ambitieux langage ? S'est-on seulement occupé de ce grand objet ? Que dis-je ! ne voulait-on pas proscrire ceux qui les avaient préparés ? On les loue aujourd'hui, parce qu'on se croit plus faible ; donc on les proscrira encore demain, si on devient plus fort. Dans quatre jours, dit-on, les injustices seront réparées. Pourquoi ont-elles été commises impunément depuis quatre mois ? Et comment dans quatre jours les auteurs de nos maux seront-ils corrigés ou chassés ? On vous parle beaucoup de nos victoires avec une légèreté académique qui ferait croire qu'elles n'ont coûté à nos héros ni sang ni travaux. Racontées avec moins de pompe, elles paraîtraient plus grandes. Ce n'est ni par des phrases de rhéteur, ni même par des exploits guerriers que nous subjuguerons l'Europe, mais par la sagesse de nos lois, par la majesté de nos délibérations et par la grandeur de nos caractères.

Qu'a t-on fait pour tourner nos succès militaires au profit de nos principes, pour prévenir les dangers de la victoire ou pour en assurer les fruits?

« Voilà une partie du plan de la conspiration. Et à qui faut-il imputer ces maux? A nous-mêmes, à notre lâche faiblesse pour le crime, et à notre coupable abandon des principes proclamés par nous-mêmes. Ne nous y trompons pas, fonder une immense république sur les bases de la raison et de l'égalité, resserrer par un lien vigoureux toutes les parties de cet empire immense, n'est pas une entreprise que la légèreté puisse consommer; c'est le chef-d'œuvre de la vertu et de la raison humaine. Toutes les factions naissent en foule du sein d'une grande révolution; comment les réprimer, si vous ne soumettez sans cesse toutes les passions à la justice? Vous n'avez pas d'autre garant de la liberté que l'observation rigoureuse des principes de morale universelle que vous avez proclamés. Que nous importe de vaincre les rois, si nous sommes vaincus par les vices qui amènent la tyrannie!

« Pour moi, dont l'existence paraît aux ennemis de mon pays un obstacle à leurs projets odieux, je consens volontiers à leur en faire le sacrifice, si leur affreux empire doit durer encore. Eh! qui pourrait désirer de voir plus longtemps cette horrible succession de traîtres plus ou moins habiles à cacher leur âme hideuse sous un masque de vertu jusqu'au moment où leur crime paraît mûr? qui tous laisseront à la postérité l'embarras de décider lequel des ennemis de ma patrie fut le plus lâche et le plus atroce?

« Peuple, souviens-toi que si dans la république la justice ne règne pas avec un empire absolu, et si ce mot ne signifie pas l'amour de l'égalité et de la patrie, la liberté n'est qu'un vain nom! Peuple, toi que l'on craint, que l'on flatte et que l'on méprise; toi, souve-

rain reconnu, qu'on traite toujours en esclave, souviens-toi que partout où la justice ne règne pas, ce sont les passions des magistrats, et que le peuple a changé de chaînes et non de destinées !

« Sache que tout homme qui s'élèvera pour défendre la cause de la morale publique sera accablé d'avanies et proscrit par les fripons ; sache que tout ami de la liberté sera toujours placé entre un devoir et une calomnie ; que ceux qui ne pourront être accusés d'avoir trahi seront accusés d'ambition ; que l'influence de la probité et des principes sera comparée à la force de la tyrannie et à la violence des factions ; que ta confiance et ton estime seront des titres de proscription pour tous tes amis ; que les cris du patriotisme opprimé seront appelés des cris de sédition, et que, n'osant t'attaquer toi-même en masse, on te proscrira en détail dans la personne de tous les bons citoyens, jusqu'à ce que les ambitieux aient organisé leur tyrannie. Tel est l'empire des tyrans armés contre nous, telle est l'influence de leur ligue avec tous les hommes corrompus toujours portés à les servir. Ainsi donc les scélérats nous imposent la loi de trahir le peuple, à peine d'être appelé dictateur. Souscrirons-nous à cette loi ? Non ! Défendons le peuple au risque d'en être estimé ; qu'ils courent à l'échafaud par la route du crime, et nous par celle de la vertu ! »

VIII

Ce long discours, dont nous n'avons reproduit que le nerf, en élaguant tout ce qui n'y était que le prétexte de la situation, avait été écouté avec un respect apparent qui servait à masquer les sentiments et les visages. Nul n'aurait osé exprimer un murmure isolé contre la sagesse et l'autorité d'un tel homme. On at-

tendait qu'un murmure général éclatât pour y confondre le sien. Se signaler c'était se perdre. Chacun tremblait devant tous. L'hypocrisie générale d'admiration avait l'apparence d'une approbation unanime.

Robespierre vint se rasseoir sur son banc en traversant des rangs qui s'inclinaient et des physionomies qui s'efforçaient de sourire. Une longue hésitation semblait peser sur la Convention. Elle ne savait pas encore si elle allait s'indigner ou applaudir. Une révolte, c'était un combat engagé; un applaudissement, c'était sa servitude. Le silence couvrait ses irrésolutions. Une voix le rompit.

C'était la voix de Lecointre. Il demanda que le discours de Robespierre fût imprimé. C'était le faire adopter par la Convention.

Cette proposition allait être votée, quand Bourdon de l'Oise, qui avait lu son nom sous toutes les réticences de Robespierre, et qui sentait qu'une audace de plus ne le proscrirait pas davantage, résolut d'interroger le courage ou la lâcheté de ses collègues. Exercé aux symptômes des grandes assemblées, le silence de la Convention lui paraissait un commencement d'affranchissement. Un mot pouvait le changer en révolte. Jeter ce mot dans l'Assemblée, s'il tombait à faux, c'était jouer sa tête. Bourdon de l'Oise la joua.

« Je m'oppose, s'écria-t-il, à l'impression de ce discours. Il contient des matières assez graves pour être examiné. Il peut renfermer des erreurs comme des vérités. Il est de la prudence de la Convention de le renvoyer à l'examen des deux comités de salut public et de sûreté générale. »

Aucune explosion n'éclata contre une objection qui eût paru la veille un blasphème. Le cœur des conjurés se raffermit. Robespierre fut étonné de sa chute. Barère le regarda. Barère crut qu'aucune adulation n'é-

tait plus secourable que celle qui relevait un orgueil humilié. Il soutint l'impression du discours en termes que les deux partis pouvaient également accepter.

Couthon, encouragé par la défection de Barère, demanda non-seulement l'impression, mais l'envoi à toutes les communes de la république. Cette impression triomphale est votée. La défaite des ennemis de Robespierre est consommée s'ils ne font pas rétracter ce vote. Vadier se lève et se dévoue. Robespierre veut couper la parole à Vadier. Vadier insiste : « Je parlerai, » dit-il avec le calme qui convient à la vertu. Il justifie le rapport qu'il avait fait sur Catherine Théot, attaqué par Robespierre. Il fait entendre en termes couverts qu'il a la main pleine de mystères dans lesquels ses accusateurs eux-mêmes seraient enveloppés. Il justifie le comité de sûreté générale.

« Et moi aussi j'entre dans la lice, s'écrie alors l'austère et intègre Cambon, quoique je n'aie pas cherché à former un parti autour de moi. Je ne viens point armé d'écrits préparés de longue main. Tous les partis m'ont trouvé intrépide sur leur route, opposant à leur ambition la barrière de mon patriotisme. Il est temps enfin de dire la vérité tout entière. Un seul homme paralyse la Convention nationale, et cet homme c'est Robespierre ! » A ces mots, qui éclatent comme la pensée comprimée d'un homme de bien, Robespierre se lève et s'excuse d'avoir attaqué l'intégrité de Cambon.

Billaud-Varennes demande que les deux comités accusés mettent leur conduite en évidence. « Ce n'est pas le comité que j'attaque, répond Robespierre. Au reste, pour éviter bien des altercations, je demande à m'expliquer plus complétement. — Nous le demandons tous ! » s'écrient, en se levant, deux cents membres de la Montagne.

Billaud-Varennes continue : « Oui, dit-il, Robes-

pierre a raison, il faut arracher le masque, sur quelque visage qu'il se trouve ; et s'il est vrai que nous ne soyons plus libres, j'aime mieux que mon cadavre serve de trône à un ambitieux que de devenir par mon silence le complice de ses forfaits. »

Panis, longtemps l'ami, puis le proscrit de Robespierre aux Jacobins, lui reproche de régner partout et de proscrire seul les hommes qui lui sont suspects. « J'ai le cœur navré, s'écrie Panis; il est temps qu'il déborde. On me peint comme un scélérat dégouttant de sang et gorgé de rapines, et je n'ai pas acquis dans la Révolution de quoi donner un sabre à mon fils pour marcher aux frontières et un vêtement à mes filles ! Robespierre a dressé une liste où il a inscrit mon nom et dévoué ma tête pour le premier supplice en masse ! »

Un flot d'indignation contenue gronde à ces mots contre le tyran. Robespierre l'affronte d'une contenance imperturbable. « En jetant mon bouclier, dit-il, je me suis présenté à découvert à mes ennemis. Je ne rétracte rien, je ne flatte personne, je ne crains personne, je ne veux ni l'appui ni l'indulgence de personne. Je ne cherche point à me faire un parti. J'ai fait mon devoir, cela me suffit ; c'est aux autres de faire le leur... Eh quoi ! continue-t-il, j'aurais eu le courage de venir déposer dans le sein de la commission des vérités que je crois nécessaires au salut de la patrie, et l'on renverrait mon accusation à l'examen de ceux que j'accuse !

— Quand on se vante d'avoir le courage de la vertu, lui crie Charlier, il faut avoir celui de la vérité ; nommez ceux que vous accusez ! — Oui, oui, nommez-les ! nommez-les ! » répète, en se levant avec des gestes de défi, un groupe de la Montagne. Robespierre se tait. « Ce discours inculpe les deux comités, reprend Amar. Il faut que l'accusateur nomme les membres qu'il dé-

signe. Il ne faut pas qu'un homme se mette à la place de tous. Il ne faut pas que la Convention soit troublée pour les intérêts d'un orgueil blessé. Qu'il articule ses reproches et qu'on juge ! » Thirion dit que l'envoi d'un pareil discours aux départements serait une condamnation anticipée de ceux que Robespierre inculpe. Barère, qui voit flotter l'Assemblée, tente de revenir sur sa première adulation par des paroles moins révérencieuses contre l'homme qui chancelle : « Nous répondrons à cette déclamation par des victoires, » s'écrie-t-il. Bréard prouve que la Convention se doit à elle-même de révoquer le décret qui ordonne l'impression et l'envoi aux départements d'un discours dangereux à la république. Une immense majorité vote avec Bréard.

IX

Robespierre, humilié, mais non vaincu, sent que la Convention lui échappe. Il sort, il se précipite, au milieu d'un groupe fidèle, à la tribune des Jacobins, où ses amis l'accueillent comme le martyr de la vérité et le blessé du peuple. Porté à la tribune dans les bras des Jacobins, Robespierre y lit, au milieu des trépignements et des larmes d'enthousiasme, le discours répudié par la Convention. Des cris de fureur, des accents de rage, des gestes d'adoration, interrompent et couronnent ce discours. Quand ces manifestations sont apaisées, Robespierre, épuisé de voix, et prenant l'attitude résignée d'un patient de la démocratie : « Frères, dit-il, le discours que vous venez d'entendre est mon testament de mort ! — Non ! non ! tu vivras ou nous mourrons tous ! lui répondent les tribunes en tendant les bras vers l'orateur. — Oui, c'est mon testament de mort, reprend-il avec une solennité prophétique, ceci est mon testament de mort ! Je l'ai vu aujourd'hui, la

ligue des scélérats est tellement forte que je ne puis espérer de lui échapper. Je succombe sans regrets! Je vous laisse ma mémoire, elle vous sera chère et vous la défendrez! »

Ces mots suprêmes, cette mort prochaine, cet adieu qui renferme à la fois un reproche et une résignation, attendrissent juqu'aux sanglots le peuple et les Jacobins. Coffinhal, Duplay, Payan, Buonarotti, Lebas, David, se lèvent, interpellent Robespierre, le conjurent de défendre la patrie en se défendant lui-même. Hanriot s'écrie avec un geste forcené qu'il a encore assez de canonniers pour faire voter la Convention. Robespierre, soulevé par cet enthousiasme, et entraîné par l'extrémité de la circonstance au delà de sa résolution, fait signe qu'il veut parler encore.

« Eh bien, oui! s'écrie-t-il, séparez les méchants des faibles! Délivrez la Convention des scélérats qui l'oppriment! Rendez-lui la liberté qu'elle attend de vous comme au 31 mai et au 2 juin! Marchez s'il le faut, et sauvez la patrie! Si, malgré ces généreux efforts, nous succombons, eh bien, mes amis, vous me verrez boire la ciguë avec calme!... » David, l'interrompant à ces mots par un geste antique et par un cri de l'âme : « Robespierre, lui dit-il, si tu bois la ciguë, je la boirai avec toi! — Tous! tous! nous périrons tous avec toi! s'écrient des milliers de voix dévouées. Périr avec toi, c'est périr avec le peuple! »

Couthon, qui observe de sang-froid le bouillonnement général, veut profiter du moment pour faire tirer le glaive aux Jacobins, et pour les séparer de la Convention par un premier outrage. Il demande que les membres indignes de la Convention qu'il aperçoit dans un enfoncement de la salle soient expulsés. A ces mots, Collot-d'Herbois, Legendre, Bourdon, qui étaient venus à la séance pour épier les dispositions et les sympto-

mes de l'esprit public, sont découverts dans l'ombre, montrés au doigt, apostrophés, sommés de se retirer des rangs des patriotes. Quelques-uns se retirent. Collot s'élance à la tribune, veut se défendre, étale son titre de premier des républicains en date, montre la place des blessures dont Ladmiral a meurtri sa poitrine. Les huées couvrent la voix de Collot-d'Herbois, l'ironie parodie ses gestes, les couteaux sont brandis sur sa tête. Il échappe avec peine à la fureur des Jacobins. Payan, s'approchant alors de l'oreille de Robespierre, lui propose d'ébranler le peuple, et d'aller enlever les deux comités réunis en ce moment aux Tuileries.

X

Le mouvement était imprimé, la marche courte, le succès facile, le coup décisif. La Convention sans chef serait tombée le lendemain aux pieds de Robespierre, et aurait rendu grâces à son vengeur. Mais le dominateur des Jacobins reprit, pendant la tempête suscitée par l'expulsion de Collot, ses scrupules de légalité. Il crut que le cœur du peuple le dispenserait d'employer sa main, et que jamais la Convention n'oserait attenter à une vie enveloppée d'un tel fanatisme. Il refusa. A ce refus, probe peut-être, mais impolitique, Coffinhal saisissant Payan par le bras et l'entraînant hors de la salle : « Tu vois bien, lui dit-il, que sa vertu ne peut pas consentir à l'insurrection ; eh bien, puisqu'il ne veut pas qu'on le sauve, allons nous préparer à nous défendre et à le venger ! »

A ces mots, Coffinhal et Payan se rendent au conseil de la commune, et passent la nuit avec Hanriot à concerter pour le lendemain une levée insurrectionnelle du peuple. Coffinhal, né dans les montagnes de l'Auvergne, avait la masse, la taille et la vigueur

musculaire des races alpestres de son pays. C'était un colosse semblable à ce paysan de la Thrace dont les soldats firent un empereur par admiration pour la force physique de son bras. L'énergie de son âme répondait à celle de ses muscles. Comme tous les hommes de cette trempe, il en appelait vite au geste de ce que la parole ne faisait pas fléchir. Payan fut la pensée, Coffinhal fut la main de cette nuit et du jour suivant.

XI

Pendant que Robespierre enlevait et laissait s'affaisser ainsi tour à tour les Jacobins, Saint-Just s'était rendu, après la séance de la Convention, au comité de salut public. Il n'y avait encore paru qu'un moment, comme on l'a vu, depuis son retour de l'armée. Le comité était réuni pour délibérer sur les événements du jour. Les collègues de Saint-Just le reçurent avec un visage morne et avec des paroles embarrassées. « Qui te ramène de l'armée ? lui demanda Billaud-Varennes. — Le rapport que vous m'avez chargé de faire à la Convention, répondit Saint-Just. — Eh bien, lis-nous ce rapport, reprit Billaud. — Il n'est pas terminé, répliqua le jeune représentant. Je viens pour le concerter avec vous. » Sa figure n'exprimait aucune animadversion contre ses collègues. Barère l'engagea, avec des paroles insinuantes, à ne pas se laisser entraîner par son amitié aux préventions de Robespierre contre le comité, et à éviter ce grand déchirement à la république. Saint-Just écoutait Barère tout pensif. Il semblait douloureusement partagé entre son adoration pour Robespierre et les supplications amicales de ses collègues, quand Collot-d'Herbois, ouvrant violemment la porte, le visage effaré, les pas chancelants, les habits déchirés, se précipita dans la salle. Il reve-

nait des Jacobins. Il avait encore devant les yeux les couteaux levés sur sa tête. Il aperçoit Saint-Just. « Que se passe-t-il donc aux Jacobins? lui dit celui-ci. — Tu le demandes! s'écrie Collot-d'Herbois en s'élançant sur Saint-Just, tu le demandes! toi le complice de Robespierre! toi qui avec Couthon et lui avez formé un triumvirat dont le premier acte est de nous assassiner!... »

Collot-d'Herbois raconte alors précipitamment à ses collègues la scène des Jacobins, la lecture du discours, les appels à l'insurrection, l'expulsion des membres de la Convention, les huées, les imprécations, les poignards; puis, revenant à Saint-Just, il le saisit par le collet de son habit, et le secouant comme un lutteur qui veut renverser son ennemi à ses pieds : « Tu es ici, lui dit-il, pour épier et pour dénoncer tes collègues! Tes mains sont pleines des notes que tu viens prendre contre nous. Tu caches sous ton habit le rapport infâme dont les conclusions sont notre mort à tous. Tu ne sortiras pas d'ici que tu n'aies déroulé ces notes sous nos yeux, et manifesté ton infamie! » En parlant ainsi, Collot-d'Herbois s'efforçait d'arracher des mains de Saint-Just, et de trouver sous ses habits, les papiers qu'il croyait renfermer les preuves de sa perfidie. Carnot, Barère, Robert Lindet, Billaud-Varennes, se précipitent entre les deux adversaires, protégent Saint-Just, et ramènent Collot-d'Herbois à la décence et au repentir de sa violence. On se borna à déclarer à Saint-Just qu'il ne sortirait pas du comité sans avoir juré que son rapport ne contiendrait rien contre ses collègues, et sans qu'il leur eût communiqué à eux-mêmes ce rapport avant de le lire à la Convention.

Saint-Just le jura, et leur dit avec franchise qu'il demanderait que Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes fussent rappelés dans la Convention pour faire cesser

les divisions qui déchiraient le comité. Il refusa d'assister plus longtemps à la séance, où sa présence était suspecte à ses collègues. « Vous avez flétri mon cœur, leur dit-il en sortant, je vais l'ouvrir à la Convention. » Après le départ de Saint-Just, les membres du comité décidèrent, sur la proposition de Collot-d'Herbois, qu'Hanriot serait arrêté le lendemain pour ses paroles aux Jacobins, et que Fleuriot, l'agent national de Paris, serait mandé à la barre de la Convention. Ils se séparèrent au lever du soleil, et coururent chacun chez leurs amis pour les informer des résolutions et des périls du jour.

XII

Tallien, Fréron, Barras, Fouché, Dubois-Crancé, Bourdon, et leurs amis, dont le nombre grossissait, n'avaient pas dormi. Témoins la veille des fluctuations de la Convention, instruits des tumultes des Jacobins, certains d'une lutte à mort pour le lendemain, ils avaient employé en conférences, en émissaires et en courses nocturnes le peu d'heures que le temps leur laissait pour sauver leurs têtes. Le feu de la haine et de la conjuration était entretenu dans Tallien par l'amour. Le soir même, un inconnu lui glissa dans la main, au coin de la rue de la Perle, un billet de Thérésa Cabarrus. Ce billet, qu'un geôlier séduit avait consenti à laisser sortir de la prison des Carmes, était écrit avec du sang. Il ne contenait que ces mots : « L'administrateur de police sort d'ici, il est venu m'annoncer que demain je monterai au tribunal, c'est-à-dire à l'échafaud. Cela ressemble bien peu au rêve que j'ai fait cette nuit : Robespierre n'existait plus, et les prisons étaient ouvertes... Mais, grâce à votre insigne lâcheté, il ne se trouvera bientôt plus personne en France capable de le réaliser! »

Quand l'héroïsme est éteint partout, on le rallume au foyer de l'amour, dans un cœur de femme. Tallien répondit laconiquement : « Soyez aussi prudente que je serai courageux, et calmez votre tête. »

Cependant le sort du combat allait dépendre, au dehors, de l'énergie des hommes de main qui auraient à défendre la Convention avec une poignée de baïonnettes contre une forêt de piques et contre des pièces de canon; du dedans, des résultats de la prochaine séance. Pour le dehors, on convint de remettre le commandement à Barras, l'épée du parti; pour la séance, on résolut de la soustraire à Robespierre, en lui enlevant la tribune. Combattre la parole par la parole était incertain, l'étouffer par le silence était plus sûr. Pour cela il fallait deux choses : un président complice de ses ennemis : on l'avait dans Collot-d'Herbois; une majorité résolue d'avance à le sacrifier : on pouvait l'obtenir en divisant la Montagne, en ranimant la vengeance saignante encore dans le cœur des amis de Danton; en détachant le centre jusque-là docile à la voix de Robespierre, mais docile par peur plus que par amour; en évoquant enfin toutes les victimes, tous les ressentiments, et en les accumulant sur un seul homme. Des émissaires habiles et entraînants furent employés toute la nuit à arracher à la Plaine les espérances qu'elle s'obstinait à nourrir dans les desseins de Robespierre, et à effacer dans l'âme de ces débris de la Gironde la reconnaissance qu'ils lui devaient pour avoir défendu les soixante-deux contre les exigences des comités. Trois fois les négociations échouèrent, et trois fois elles furent renouées. Sieyès, Durand-Maillane, et quelques Conventionnels influents qui conduisaient cette partie molle de la Convention, hésitaient entre des comités qu'ils abhorraient et un homme qui avait sauvé la vie de leurs soixante-deux collègues,

qui les protégeait eux-mêmes de son indulgence, et dont la dictature, après tout, serait un plus sûr abri que l'anarchie de la Convention. Un pouvoir incontesté se modère. Une lutte acharnée d'ambition ne laisse de sécurité ni aux acteurs ni aux spectateurs du combat.

Les restes des Girondins se résignaient aisément à la servitude, pourvu qu'elle fût sûre. Ils étaient las de crises, plus las d'échafauds. Ils ne demandaient que la vie. Les plus intrépides, tels que Boissy d'Anglas, attendaient l'heure de la réaction pour détrôner à la fois les anarchistes et les tyrans des comités. Les autres voteraient pour le parti qui leur promettrait non la plus grande influence, mais les plus longs jours. Chacun des deux partis leur assurait que c'était le sien. La Plaine tremblait de se tromper, et ne se décida qu'au jour. Bourdon (de l'Oise) convainquit les chefs des anciens Girondins que leur salut était dans la liberté et dans l'équilibre rendus à la Convention; que se livrer à un dictateur tel que Robespierre, c'était se livrer non à un maître, mais à un lâche esclave du peuple; que ce peuple, qui lui avait déjà demandé les têtes de tant de collègues, les lui demanderait inévitablement toutes; que cet homme n'avait pour régner d'autre force que les Jacobins; que la force des Jacobins n'était qu'une soif inextinguible de sang; que Robespierre ne pourrait conserver les Jacobins qu'en les assouvissant tous les jours; que lui prêter le pouvoir suprême, c'était lui tendre le couteau avec lequel il les égorgerait eux-mêmes. Bourdon rassura ces hommes flottants sur les intentions des comités; il leur démontra que, Robespierre une fois extirpé de ce groupe de décemvirs, le faisceau se romprait, et que les comités, désarmés, renouvelés, élargis et peuplés de leurs propres membres, ne seraient plus que la main, et non le glaive de la Convention. Ces motifs

décidèrent enfin Boissy d'Anglas, Sieyès, Durand-Maillane et leurs amis. Ils jurèrent alliance d'une heure avec la Montagne.

XIII

Robespierre ignorait cette défection de la Plaine. Il comptait fermement sur ces hommes jusque-là si malléables à sa parole : « Je n'attends plus rien de la Montagne! disait-il au point du jour à ses amis qui l'entouraient en énumérant ses probabilités de triomphe. Ils voient en moi un tyran dont ils veulent se délivrer, parce que je veux être modérateur; mais la masse de la Convention est pour moi!

Le jour le surprit dans ces illusions. Il le vit paraître avec confiance. Les Jacobins lui présageaient et lui préparaient la fortune. Coffinhal parcourait les faubourgs. Fleuriot haranguait à la commune. Payan convoquait les membres de la municipalité à une réunion permanente. Hanriot, suivi de ses aides de camp, et déjà vacillant sur son cheval de l'ivresse de la nuit, parcourait les rues voisines de l'hôtel de ville, et plaçait des batteries de canon sur les ponts et sur la place du Carrousel. Les députés, fatigués d'une longue insomnie, et plus fatigués de l'incertitude de la journée, se rendaient de toutes parts à leur poste. Le peuple, désœuvré et ondoyant, errait dans les rues et sur les places comme dans l'expectative d'un grand événement. Robespierre se faisait attendre à la Convention. Le bruit courait dans la salle qu'humilié de la séance de la veille, il refusait le combat de tribune, et ne rentrerait dans la Convention que les armes à la main et à la tête de l'insurrection. Sa présence et celle de Saint-Just et de Couthon dissipèrent ces rumeurs.

Robespierre, vêtu avec plus de recherche encore qu'à

l'ordinaire, avait la démarche lente, la contenance assurée, le front confiant. On lisait la certitude du triomphe dans son coup d'œil. Il s'assit sans adresser ni geste, ni sourire, ni regard autour de lui. Couthon, Lebas, Saint-Just, Robespierre le jeune, exprimaient dans leur attitude la même résolution; ils se posaient déjà en accusés ou en maîtres, mais plus en collègues ou en égaux. Les chefs de la Plaine, arrivant les derniers, se promenaient, avant d'entrer, dans les couloirs avec les chefs de la Montagne. Les hommes de ces deux partis, séparés jusqu'à ce jour par une horreur et par un mépris mutuels, se serraient la main et se faisaient des gestes d'intelligence. Bourdon (de l'*Oise*) rencontrant Durand-Maillane dans la galerie qui précédait la salle : « Oh! les braves gens que les hommes du côté droit! » s'écria-t-il. Tallien se multipliait, il accostait tous les représentants douteux dans la salle de la Liberté, d'où l'on apercevait la tribune. Il animait les uns, il effrayait les autres; il annonçait des mesures combinées, un triomphe certain. Il versait son âme dans l'âme de tous; mais tout à coup apercevant Saint-Just prêt à prendre la parole : « Entrons, dit-il, voilà Saint-Just à la tribune, il faut en finir! » Et il se précipita à son banc.

XIV

Saint-Just en effet commençait à parler au milieu des derniers murmures d'une assemblée qui s'apaise; son discours, que la mort arracha de sa main avant qu'il eût achevé de le prononcer, était couvert de ratures. On voit aux nombreuses corrections et aux nombreux retranchements du manuscrit que ce discours était le produit d'une pensée troublée, et que la main y était revenue vingt fois sur sa trace.

et la réflexion sur l'emportement. La harangue de Saint-Just avait la forme d'une énigme, dont le mot était la mort des ennemis de Robespierre. Mais l'orateur voulait laisser prononcer ce mot par la Convention. Saint-Just signalait la jalousie de quelques membres des comités contre un autre membre comme la cause de la perturbation sensible qui se manifestait dans les organes du gouvernement. Il parlait des abîmes dans lesquels certains hommes précipitaient la république, des dangers qu'allait lui susciter à lui-même sa franchise, du courage qui lui faisait braver ces dangers, du peu de regret de quitter une vie dans laquelle il fallait être le complice ou le témoin muet du mal. Saint-Just se défendait du soupçon de flatter un homme dans Robespierre; il jurait qu'il ne prenait parti pour son maître que parce que c'était le parti de la vertu.

« Collot et Billaud, disait-il, prennent peu de part depuis quelque temps à nos délibérations; ils paraissent livrés à des vues particulières. Billaud se tait ou ne parle que sous l'empire de sa passion contre les hommes dont il paraît souhaiter la perte. Il ferme les yeux et feint de dormir. A cette attitude taciturne a succédé l'agitation depuis quelques jours. Son dernier mot expire toujours sur ses lèvres. Il hésite, il s'irrite, il revient ensuite sur ce qu'il a dit. Il appelle tel homme Pisistrate en son absence; présent, il l'appelle son ami. Il est silencieux, pâle, l'œil fixe, arrangeant ses traits altérés. La vérité n'a point ce caractère ni cette politique... L'orgueil, ajoutait-il, enfante seul les factions! c'est par les factions que les gouvernements périssent! Si la vertu ne se montrait pas quelquefois le tonnerre à la main, la raison succomberait sous la force. La vertu, on ne la reconnaît qu'après son supplice! Ce n'est qu'après un siècle que la postérité verse des pleurs sur la tombe des Gracques et sur la route

de Sidney!... La renommée est un vain bruit, s'écriait-il ailleurs; prêtons l'oreille aux siècles écoulés, nous n'entendrons plus rien! Ceux qui, dans d'autres temps, se promèneront parmi nos urnes, n'en entendront pas davantage. Le bien, voilà ce qu'il faut faire!...

« Si vous ne reprenez pas votre empire sur les factions, si vous ne retirez pas à vous le pouvoir suprême, il faut quitter un monde où l'innocence n'a plus de garantie dans les villes; il faut s'enfuir dans les déserts pour y trouver l'indépendance et des amis parmi les animaux sauvages! Il faut laisser une terre où l'on n'a plus ni l'énergie du crime ni celle de la vertu!...

« Quand je revins pour la dernière fois de l'armée, je ne reconnus plus les visages! les délibérations du comité étaient livrées à deux ou trois hommes. C'est pendant cette solitude qu'ils ont pris l'idée de s'attirer tout l'empire. Je n'ai pu approuver le mal, je me suis expliqué devant les comités : « Citoyens, leur ai-je dit, « j'éprouve de sinistres présages, tout se déguise devant « mes yeux; mais j'étudierai tout, et tout ce qui ne « ressemblera pas au pur amour du peuple et de la ré- « publique aura ma haine. » J'annonçai que, si je me chargeais du rapport qu'on voulait me confier, j'irais à la source. Collot et Billaud insinuèrent que dans ce rapport il ne fallait pas parler de l'Être suprême, de l'immortalité de l'âme. On revint sur ces idées, on les trouva indiscrètes, on rougit de la Divinité! » Après différentes insinuations voilées, mais mortelles, contre les ennemis de Robespierre, Saint-Just terminait ainsi : « L'homme éloigné des comités par les plus amers traitements se justifie devant vous. Il ne s'explique point, il est vrai, clairement, mais son éloignement et l'amertume de son âme peuvent excuser quelque chose. On le constitue en tyran de l'opinion, on lui fait un crime de son éloquence. Et quel droit exclusif avez-

vous donc sur l'opinion, vous qui trouvez une tyrannie dans l'art de toucher et de convaincre les hommes? Qui vous empêche de disputer l'estime de la patrie, vous qui trouvez mauvais qu'on la captive? Est-il un triomphe plus innocent et plus désintéressé? Caton aurait chassé de Rome le mauvais citoyen qui eût parlé comme vous! Ainsi la médiocrité jalouse voudrait conduire le génie à l'échafaud! Avez-vous vu des orateurs cependant sous le sceptre des rois? Non, le silence règne autour des trônes; la persuasion est l'âme des nations libres. Immolez ceux qui sont les plus éloquents, et bientôt vous arriverez à couronner les plus envieux.

« Robespierre ne s'est pas assez expliqué hier. Il a existé un plan d'usurper le pouvoir en immolant quelques membres des comités. Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois sont les coupables! Je ne conclus pas contre ceux que j'ai nommés, je les accuse! Je désire qu'ils se justifient et que nous devenions plus sages! »

On voit que ce discours insinuait la mort, et ne la commandait pas. Saint-Just, imitant en cela son maître, ne voulait que montrer le glaive et désigner les victimes. Il s'en rapportait à l'effroi et à la servitude de la Convention pour frapper du fer ceux qu'il aurait frappés d'un soupçon.

XV

Mais Saint-Just ne devait pas même achever ce geste. A peine était-il à la tribune et avait-il prononcé quelques phrases vagues, que Tallien, ne pouvant modérer son impatience, se lève, interrompt l'orateur et demande la parole pour régler la délibération.

Collot-d'Herbois, qui craint l'ascendant de Saint-Just sur l'Assemblée, se hâte d'accorder la parole à Tallien : « Citoyens, dit Tallien, Saint-Just vient de vous dire qu'il n'est d'aucune faction; je dis la même chose. C'est

pour cela que je vais faire entendre la vérité. Partout on ne sème que trouble. Hier, un membre du gouvernement s'en est isolé et a prononcé un discours en son nom particulier. Aujourd'hui un autre fait de même. On vient encore aggraver les maux de la patrie, la déchirer, la précipiter dans l'abîme. Je demande que le rideau soit entièrement déchiré! » Un immense applaudissement trois fois répété annonce à Tallien que sa colère gronde et éclate en masse dans le sein de la Convention. Billaud-Varennes se lève, plus pâle et plus tragique d'extérieur qu'à l'ordinaire : « Hier, dit-il d'une voix sourde et indignée, la société des Jacobins était remplie d'hommes apostés. On y a développé l'intention d'égorger la Convention!... »

Un mouvement d'horreur interrompt la dénonciation de Billaud. Il fait un geste indicatif du doigt vers la Montagne : « Je vois sur la Montagne, s'écrie-t-il, un de ces hommes qui menaçaient les représentants du peuple!... — Arrêtez-le! arrêtez-le! » crient tous les bancs. Les huissiers se précipitent, arrêtent l'homme et l'entraînent hors de la salle.

« Le moment de dire la vérité est venu, continue alors Billaud. Après ce qui s'est passé, je m'étonne de voir Saint-Just à la tribune. Il avait promis aux comités de leur montrer son rapport. L'Assemblée ne doit pas se dissimuler qu'elle est entre deux égorgements. Elle périra si elle est faible! — Non, non! » s'écrient à la fois tous les membres de la Convention, en se levant et en agitant leurs chapeaux au-dessus de leurs têtes. Les tribunes, entraînées par ce mouvement, répondent par des cris de « Vive la Convention! Vive le comité de salut public! »

« Et moi aussi, reprend Billaud, je demande que tous les membres s'expliquent dans cette assemblée! On est bien fort quand on a pour soi la justice, la pro-

bité et les droits du peuple! Vous frémirez d'horreur quand vous saurez la situation où vous êtes ; quand vous saurez que la force armée est confiée à des mains parricides; qu'Hanriot a été dénoncé au comité comme complice des conspirateurs ! Vous frémirez quand vous saurez qu'il est ici un homme (il lance un regard oblique à Robespierre) qui, lorsqu'il fut question d'envoyer des représentants du peuple dans les départements, ne trouva pas dans la liste qui lui fut présentée vingt membres de la Convention qui lui parussent dignes de cette mission ! »

Un soulèvement d'orgueil blessé se manifeste sur tous les bancs où siégent les représentants rappelés.

« Quand Robespierre vous dit qu'il s'est éloigné du comité parce qu'il y était opprimé, continue Billaud, il a soin de vous déguiser la vérité. Il ne vous dit pas que c'est parce qu'après avoir dominé seul pendant six mois le comité, il y a trouvé de la résistance au moment où il voulut faire adopter le décret du 22 prairial, ce décret qui, dans les mains impures qu'il avait choisies, pouvait être funeste aux patriotes !... »

L'indignation et la terreur comprimées éclatent et interrompent Billaud. « Oui, sachez, poursuit-il, que le président du tribunal révolutionnaire a proposé hier ouvertement aux Jacobins de chasser de la Convention les membres qu'on doit sacrifier. Mais le peuple est là ! — Oui ! oui ! répondent les tribunes, préparées par Tallien. Mais les patriotes sauront mourir pour sauver la représentation ! » De nouveaux applaudissements suspendent la parole sur les lèvres de l'orateur. « Je le répète, reprend Billaud-Varennes, nous saurons mourir ! Il n'y a pas un seul représentant qui voulût vivre sous un tyran !

— Non ! non ! meurent les tyrans ! » répond une clameur unanime. Billaud continue :

« Les hommes qui parlent sans cesse de justice et de vertu sont ceux qui les foulent aux pieds. J'ai demandé l'arrestation d'un secrétaire du comité de salut public qui avait volé la nation, et Robespierre est le seul qui l'ait protégé. »

Le peuple des tribunes trépigne d'indignation contre le prétendu protecteur du vol.

« Et c'est nous qu'il accuse ! s'écrie Billaud en prolongeant une voix gémissante. Quoi ! des hommes qui sont isolés, qui ne connaissent personne, qui passent les jours et les nuits au comité, qui organisent les victoires... (les yeux se portent sur l'intègre et laborieux Carnot), ces hommes seraient des conspirateurs ! et ceux qui n'ont abandonné Hébert que quand il ne leur a plus été possible de le favoriser seront les hommes vertueux ! »

La Plaine s'indigne à son tour.

« Quand je dénonçai la première fois Danton au comité, ajoute l'orateur, Robespierre se leva comme un furieux en disant que je voulais donc perdre les meilleurs patriotes. » La Montagne et les anciens amis de Danton paraissent étonnés de la révélation qui disculpe Robespierre par la bouche de son accusateur.

« Mais l'abîme est sous vos pas, leur crie Billaud. Il faut le combler de nos cadavres ou y précipiter les traîtres ! »

Les battements de mains reprennent avec plus d'unanimité, et accompagnent Billaud-Varennes jusque sur son banc.

XVI

Robespierre s'élance alors pâle et convulsif à la tribune, d'où son inviolabilité vient de s'écrouler. « A bas le tyran ! à bas le tyran ! » vocifère la Montagne. Ces

cris, qui redoublent à chaque mouvement des lèvres de Robespierre, étouffent entièrement sa voix. Tallien bondit à la tribune, écarte Robespierre du coude, et parle au milieu d'un silence de faveur générale.

« Je demandais tout à l'heure qu'on déchirât le rideau, dit Tallien, il est enfin déchiré; les conspirateurs sont démasqués, ils seront anéantis, la liberté triomphera!... — Oui! oui! elle triomphe déjà, achevez son triomphe, lui répondent les Montagnards. — Tout présage, reprend Tallien, que l'ennemi de la représentation nationale va tomber sous ses coups. Jusqu'ici je m'étais imposé le silence, parce que je savais d'un homme qui approchait le tyran qu'il avait dressé une liste de proscriptions. Mais j'ai assisté hier à la séance des Jacobins, j'ai vu, j'ai entendu, j'ai frémi pour la patrie! J'ai vu se former l'armée du nouveau Cromwell, et je me suis armé d'un poignard pour lui percer le cœur si la Convention nationale n'avait pas le courage de le décréter d'accusation!... »

En parlant ainsi, Tallien tire de dessous son habit un poignard nu, gage de liberté ou de vengeance donné par la femme qu'il aimait. Il brandit ce poignard sur la poitrine de Robespierre, qui recule sans néanmoins abandonner la tribune à son ennemi. A ce geste, à ce mouvement désespéré de Tallien, son intrépidité se communique aux plus irrésolus. Tous sentent que le glaive ainsi tiré ne peut plus rentrer dans le fourreau que teint du sang de Robespierre ou de leur propre sang.

« Mais nous, républicains, continue Tallien avec plus de calme dans la voix, accusons le tyran avec la loyauté du courage devant le peuple français! Non, quoi qu'espèrent les partisans de l'homme que je dénonce, il n'y aura pas de 31 mai, il n'y aura pas de proscriptions. La justice nationale seule frappera les scélérats!... »

La salle entière s'associe par ses applaudissements au vœu de vengeance et de clémence de Tallien.

« Je demande l'arrestation d'Hanriot pour que la force armée ne soit pas égarée par ses chefs. Ensuite nous demanderons l'examen du décret du 22 prairial, rendu sur la seule proposition de l'homme qui nous occupe. » Les lèvres de Tallien semblaient répugner à prononcer le nom de Robespierre.

Le centre applaudit à cette perspective de sécurité rendue à la Convention. « Nous ne sommes pas modérés, reprend Tallien en s'adressant à la Montagne... (la Montagne applaudit à cette assurance), mais nous voulons que l'innocence ne soit pas opprimée... » La Plaine se soulève et bat des mains à cette promesse d'humanité. Tous les partis se confondent à la voix de Tallien dans une haine et dans une espérance communes. « Hier, poursuit-il pour achever son ennemi, hier on a osé outrager un représentant du peuple qui fut toujours sur la brèche de la Révolution. Que tous les patriotes se réveillent! J'appelle tous les vieux amis de la liberté, tous les anciens Jacobins, tous les journalistes républicains! Qu'ils concourent avec nous à sauver la liberté!... On avait jeté les yeux sur moi. J'aurais porté ma tête sur l'échafaud avec courage, parce que je me serais dit : « Un jour viendra où ma « cendre sera recueillie avec les honneurs dus à un « patriote immolé par un tyran! » L'homme qui est à côté de moi à la tribune est un nouveau Catilina! Ceux dont il s'était entouré étaient de nouveaux Verrès. On ne dira pas que je m'entends avec les membres des comités, car je ne les connais pas. Depuis ma mission, j'ai été abreuvé de dégoûts. Robespierre voulait nous isoler et nous attaquer tour à tour, afin de rester seul avec ses hommes crapuleux et perdus de vices! Je demande que nous décrétions la permanence de notre

séance jusqu'à ce que le glaive de la loi ait assuré la république et frappé ses créatures. »

XVII

Les propositions de Tallien sont votées d'acclamation. Billaud-Varennes ajoute à la liste des arrestations décrétées Dumas, vice-président du tribunal révolutionnaire. Delmas y joint tout l'état-major d'Hanriot. Robespierre veut enfin parler. De nouveaux cris de « A bas le tyran ! » refoulent sa parole. Des voix nombreuses appellent Barère à la tribune. Il y monte au nom du comité de salut public. La nuit et les symptômes de la victoire ont retourné ses convictions. Il écrase froidement Robespierre, qu'il soutenait la veille.
« On veut, dit-il, produire des mouvements dans le peuple, on veut s'emparer du pouvoir national à la faveur d'une crise préparée. Les comités sont le bouclier, l'asile du gouvernement. En attendant que nous réfutions les faits énoncés par Robespierre, nous vous proposons des mesures réclamées par la tranquillité publique : ces mesures sont la suppression du commandant de la force armée et de son état-major. » Barère propose d'annoncer ces mesures au peuple par une proclamation. « Citoyens, dit cette proclamation, la liberté est perdue si nous mettons en balance quelques hommes et la patrie. Le gouvernement révolutionnaire est attaqué au milieu de nous. Si vous ne vous ralliez pas à la représentation nationale, le peuple français est livré à toutes les vengeances des tyrans. »

L'opinion d'un homme tel que Barère, qui n'abandonnait que les faibles, décide les plus indécis. Tous ceux qui ne ressentent pas l'horreur de la domination de Robespierre la feignent. La proclamation au peuple est adoptée. Robespierre sourit de pitié. Il demeure

inébranlable à la tribune, comme si rien n'était désespéré dans sa fortune tant que cet orage ne l'en aura pas précipité. Adossé à la balustrade, les bras croisés sur sa poitrine, les lèvres contractées, les muscles des joues palpitants, les yeux tantôt portés sur la Montagne, tantôt abaissés vers la Plaine, on voyait sa physionomie passer de l'impatience à la résignation, de la colère au mépris. Victime abattue, mais non encore immolée, il pouvait se relever et reprendre l'ascendant sur ses ennemis. Il regardait souvent du côté de l'entrée de la salle, et semblait écouter au dehors la voix ou les pas du peuple lent à le secourir.

Le vieux Vadier, président du comité de sûreté générale, longtemps ami et maintenant le plus acharné des ennemis de Robespierre, qu'il coudoie en montant à la tribune, succède à Barère. « Jusqu'au 22 prairial, dit Vadier, je n'avais pas ouvert les yeux sur ce personnage astucieux qui a su prendre tous les masques, et qui, lorsqu'il n'a pu sauver ses créatures, les a envoyées lui-même à la guillotine. Personne n'ignore qu'il a défendu ouvertement Bazire, Chabot, Camille Desmoulins, Danton! Le tyran, c'est le nom que je lui donne, voulait diviser les deux comités. S'il s'adressait surtout à moi, c'est parce que j'ai fait contre la superstition un rapport qui lui a déplu. Savez-vous pourquoi? Il y avait sous les matelas de la mère de Dieu, Catherine Théot, une lettre adressée à Robespierre. On lui annonçait que sa mission était écrite dans les prophéties, et qu'il rétablirait la religion sans prêtres et serait le pontife d'un culte nouveau!... »

A ces mots, un rire prolongé court avec affectation dans les rangs de l'Assemblée. Le ridicule dégrade plus le tyran que l'outrage. Vadier jouit malicieusement du sentiment qu'il excite. Robespierre lève les épaules. Vadier reprend : « A entendre cet homme, il est le dé-

fenseur unique de la liberté. Il en désespère, il va tout quitter, il est d'une modestie rare!... Il a pour éternel refrain : « Je suis opprimé, on m'interdit la parole, » et il n'y a que lui qui parle; car chacune de ses paroles est une volonté accomplie. Il dit : « Un tel conspire con« tre moi, donc un tel conspire contre la république ! » Il attachait des espions aux pas de chaque député. Le mien me suivait jusqu'aux tables où je m'asseyais. »

Vadier laissait languir dans ces portraits et dans ces détails l'impatience des conspirateurs. Il balançait trop longtemps le coup sur la tête de Robespierre. La réflexion pouvait l'amortir. Tallien veut le précipiter. « Je demande à ramener la discussion à la véritable question, dit-il.

— Je saurai bien l'y ramener moi-même, » s'écrie enfin Robespierre en s'avançant de quelques pas. Les cris, les trépignements, le tumulte concerté de la Montagne, couvrent de nouveau la voix du dictateur. Tallien s'élance, l'écarte du geste. « Laissons, dit-il, ces particularités, quelque importantes qu'elles soient. Il n'est pas un de nous qui n'eût à dérouler contre lui un acte d'inquisition ou de tyrannie. Mais c'est sur le discours qu'il a prononcé hier aux Jacobins que j'appelle toute votre horreur ! C'est là que le tyran se découvre, c'est par là que je veux le terrasser ! Cet homme dont la vertu et le patriotisme étaient tant vantés, cet homme qu'on avait vu à l'époque du 10 août ne reparaître que trois jours après la révolution ; cet homme qui devait être dans les comités le défenseur des opprimés, les a abandonnés depuis six semaines pour venir les calomnier pendant qu'ils sauvaient la patrie.

— C'est cela, c'est cela ! s'écrie-t-on de toutes parts.

— Ah ! si je voulais, achève Tallien, retracer tous les actes d'oppression qui ont eu lieu, je prouverais que

c'est dans le temps où Robespierre a été chargé de la police générale qu'ils ont été commis ! »

Robespierre s'élance indigné à côté de Tallien. « C'est faux ! s'écrie-t-il en étendant la main, je... » Le tumulte coupe de nouveau sa phrase et désarme Robespierre même de son courage. Plus irrité de l'injustice que déconcerté de la masse de ses ennemis, il descend précipitamment les marches de la tribune, gravit les degrés de la Montagne, s'élance au milieu de ses anciens amis, les apostrophe, leur reproche leur défection, les supplie de lui faire accorder la parole. Tous ceux auxquels il s'adresse détournent la tête. « Retire-toi de ces bancs d'où l'ombre de Danton et de Camille Desmoulins te repousse ! s'écrient les Montagnards. — C'est donc Danton que vous voulez venger? » reprend Robespierre comme frappé d'étonnement et de remords. Les bancs qui se ferment sont la seule réponse de la Montagne. Il redescend au centre, et s'adressant avec une contenance de suppliant aux débris de la Gironde : « Eh bien, leur dit-il, c'est à vous, hommes purs, que je viens demander asile, et non à ces brigands » en montrant du geste les Fouché, les Bourdon, les Legendre. En disant ces mots, il s'asseoit à une place vide sur un banc de la Plaine. « Misérable ! lui crient les Girondins, c'était la place de Vergniaud ! » A ce nom de Vergniaud, Robespierre se relève en sursaut et s'écarte avec effroi.

Proscrit de tous les partis, il se réfugie de nouveau à la tribune. Il s'adresse avec colère au président; il lui montre le poing. « Président d'assassins, lui crie-t-il d'une voix qui se brise pour la dernière fois, veux-tu m'accorder la parole? — Tu l'auras à ton tour ! lui répond Thuriot, à qui Collot-d'Herbois venait de céder la présidence. – Non, non, non ! » répondent à la fois les conjurés décidés à frapper sans entendre. Robes-

pierre s'obstine à parler. Le bruit le submerge. On n'entend que d'aigres glapissements de voix qui déchirent l'air. On ne voit que des gestes tour à tour suppliants ou menaçants, dont on ne saisit pas les paroles. La voix de Robespierre s'enroue et s'éteint tout à fait. « Le sang de Danton t'étouffe ! » lui crie Garnier de l'Aube, ami et compatriote de Danton. Ce mot achève Robespierre. La voix inconnue d'un représentant obscur, nommé Louchet, laisse éclater enfin le cri flottant sur toutes les lèvres et que nul n'osait prononcer : « Je demande, s'écrie Louchet, le décret d'arrestation contre Robespierre. »

XVIII

La grandeur de la résolution, le péril extérieur, le long respect paralysent un moment la Convention. Il semble qu'on va attenter dans la personne de Robespierre à la majesté et à la divinité du peuple. Le silence précède l'explosion. L'Assemblée hésite. Les conjurés sentent le péril. Quelques mains sur les bancs de la Montagne donnent le signal des applaudissements à la proposition de Louchet. Ces battements de mains se prolongent, ils grossissent, ils éclatent enfin en un long et unanime applaudissement.

En ce moment un jeune homme se lève malgré les efforts de ses collègues qui le retiennent par son habit. C'est Robespierre le jeune, innocent, estimé, pur des crimes et de la tyrannie reprochés à son sang. « Je suis aussi coupable que mon frère, dit ce jeune homme avec une contenance qui dédaigne la supplication et qui refuse l'indulgence, j'ai partagé ses vertus, je veux partager son sort ! » Quelques exclamations d'admiration et de pitié répondent à ce dévouement fraternel. La masse, indifférente ou impatiente, accepte le sacrifice sans l'honorer même de son attention.

Robespierre s'efforce de nouveau de parler non plus pour lui, mais pour son frère. « J'accepte ma condamnation, j'ai mérité votre haine; mais, crime ou vertu, il n'est pas coupable, lui, de ce que vous frappez en moi! » Un bruit obstiné de trépignements et d'invectives sourdes lui répond. Il se tourne en vain tantôt vers le président, tantôt vers la Montagne, tantôt vers la Plaine, pour obtenir le droit de défendre son frère. On craint sa voix, on se défie d'une émotion, on redoute la nature.

« Président, s'écrie Duval, sera-t il dit qu'un homme soit le maître de la Convention? — Il l'a été trop longtemps! dit une voix. — Ah! qu'un tyran est dur à abattre! » s'écrie enfin Fréron avec le geste d'un bras qui enfonce la hache dans le cœur de l'arbre. Ce mot et ce geste semblent déraciner Robespierre de la tribune et soulever la Convention. « Aux voix! aux voix! l'arrestation! » Ce vœu général fait violence à la feinte longanimité du président. L'arrestation est votée à l'unanimité. Tous les membres se lèvent et crient : « Vive la république! — La république! s'écrie avec ironie Robespierre, elle est perdue, car les brigands triomphent! » et il descend, les bras croisés, au pied de la tribune.

Lebas, assis à côté de Robespierre le jeune, se lève aussi et se sépare généreusement des proscripteurs de son ami. « Je ne veux pas, dit-il, partager l'opprobre de ce décret, je demande l'arrestation contre moi-même! » On accorde à Lebas la mort qu'il demande. On le confond dans le décret qui ordonne l'arrestation des deux Robespierre, de Couthon et de Saint-Just. Barère, instrument impassible et mécanique de la Convention, rédige à la hâte les décrets contre ses collègues de la veille.

Pendant que Barère écrit : « Citoyens, dit Fréron

pour ne pas laisser endormir la colère de la Convention, c'est maintenant que la patrie et la liberté vont sortir de leurs ruines ! On voulait former un triumvirat qui eût rappelé les proscriptions de Sylla! Ces triumvirs, Robespierre, Couthon et Saint-Just, voulaient se faire de nos cadavres autant de degrés pour monter au trône !... — Moi aspirer au trône! » répond avec une mélancolique ironie Couthon en soulevant le manteau qui couvrait ses genoux et en montrant du geste ses jambes impotentes.

Collot remonte au fauteuil du président : « Citoyens, dit-il, vous venez de sauver la patrie. La patrie, le sein déchiré, ne vous a pas parlé en vain. On disait qu'il fallait renouveler contre vous un 31 mai!...

— Tu en as menti ! » lui crie Robespierre du pied de la tribune. A ce mot que la Convention feint de prendre pour un outrage, les cris de la Montagne redoublent. On exige que les accusés soient placés à la barre. Les huissiers hésitent à y pousser Robespierre par un respect d'habitude qui les retient. Il résiste à leurs injonctions. Les gendarmes le saisissent par le bras et l'y entraînent avec ses coaccusés. Robespierre y marche comme un combattant encore animé de la chaleur de la lutte, Saint-Just comme un disciple fier de partager le sort de son maître, Couthon comme une victime déjà mutilée, les deux autres comme des innocents qui acceptent volontairement la peine du crime pour ne pas désavouer leurs doctrines et leurs amis. Là, muets et dégradés de leur rang de représentants, on les force à entendre, sous les regards des tribunes, les longues déclamations de Collot-d'Herbois et les félicitations que leur chute arrachait de la bouche de leurs adulateurs de la veille. A trois heures, la séance levée, les gendarmes conduisirent les accusés à travers la place du Carrousel à l'hôtel de Brionne, où siégeait

le comité de sûreté générale. La foule des spectateurs et des députés se précipitait sur leurs pas pour contempler ce grand jeu de la fortune. Les deux Robespierre, se tenant par le bras en signe d'une indivisible amitié même dans la mort, marchaient en avant. Saint-Just et Lebas les suivaient, calmes et tristes. Deux gendarmes portaient Couthon dans un fauteuil. Les sarcasmes, les éclats de rire et les malédictions les accompagnaient.

XIX

Au même moment, un cortége de charrettes, contenant quarante-cinq condamnés, sortait de la cour du palais, et s'avançait par le faubourg Saint-Antoine vers l'échafaud. Quelques amis des condamnés et quelques généreux citoyens, apprenant que la Convention venait de se déchirer, et croyant que la clémence allait sortir d'elle-même de la tyrannie détruite, s'étaient élancés à la poursuite des charrettes, et les faisaient rétrograder aux cris de *Grâce!* répétés par le peuple. Hanriot, pour qui la continuation de la terreur était le signe de la puissance, arrive à cheval avec un groupe de ses satellites, disperse à coups de sabre les citoyens compatissants, et fait achever le supplice.

La veille, soixante-deux têtes étaient tombées entre le premier discours de Robespierre et sa chute. De ce nombre étaient celle de Roucher, l'auteur du poëme des *Mois*, ces *Fastes* français, et celle du jeune poëte André Chénier, l'espoir alors, le deuil éternel depuis, de la poésie française. Ces deux poëtes étaient assis l'un à côté de l'autre sur la même banquette, les mains attachées derrière le dos. Ils s'entretenaient avec calme d'un autre monde, avec dédain de celui qu'ils quittaient ; ils détournaient les yeux de ce troupeau d'esclaves, et récitaient des vers immortels comme leur

mémoire. Ils montrèrent la fermeté de Socrate. Seulement André Chénier, déjà sur l'échafaud, se frappant le front contre un poteau de la guillotine : « C'est dommage, dit-il, j'avais quelque chose là ! » Seul et touchant reproche à la destinée, qui se plaint non de la vie, mais du génie tranché avant le temps. La France, comme Ophélia, la folle de Shakspeare, arrachait de sa tête et jetait à ses pieds dans le sang les fleurons de sa propre couronne.

LIVRE SOIXANTE ET UNIÈME

Refus aux prisons de recevoir les accusés. — Ils sont délivrés et portés en triomphe à la commune. — L'hôtel de ville foyer de l'insurrection. — Tocsin. — Rappel. — Hanriot à la porte du Carrousel. — Il est arrêté au nom de la Convention. — Robespierre au dépôt de la municipalité. — Coffinhal l'entraîne à l'hôtel de ville. — Coffinhal délivre Hanriot. — La séance est reprise à la Convention. — Bourdon de l'Oise à la tribune. — Merlin de Thionville. — Tumulte extérieur. — Hanriot veut faire enfoncer les portes. — Il est mis hors la loi. — Il se retire sur l'hôtel de ville. — Barras nommé par la Convention commandant général. — Mouvement en sens contraire des agents de la Convention et de la commune. — Le peuple indécis. — Barras enveloppe l'hôtel de ville. — Robespierre persiste dans son inaction. — Hanriot abandonné par ses troupes. — Cris de « Vive la Convention ! » — Dulac enfonce les portes de l'hôtel de ville. — Lebas se tire au cœur un coup de pistolet. — Robespierre le jeune se précipite par la fenêtre. — Coffinhal jette Hanriot du deuxième étage dans la cour. — Léonard Bourbon envahit l'hôtel de ville. — Robespierre blessé d'une balle qui lui fracasse la mâchoire. — Cortége des vaincus. — Ils sont conduits à la Convention. — Robespierre déposé dans la salle d'attente. — Les prisonniers transportés à la Conciergerie. — Saint-Just et le général Hoche sous le guichet. — Arrestation de la famille Duplay. — Fouquier-Tinville lit les décrets de hors la loi devant les prisonniers, et constate leur identité. — Les condamnés conduits à l'échafaud. — Imprécations et applaudissements des spectateurs. — La maison de Duplay. — Mme Duplay étranglée dans la prison. — Attitude de Robespierre. — Sa tête tombe. — Jugement sur Robespierre et sur la Révolution.

I

L'heure était glissante et critique. Les deux comités de gouvernement étaient restés aux Tuileries pendant

la suspension de séance de la Convention. Cette suspension était un péril, car la Convention n'avait en ce moment d'autre force qu'elle-même. Donner un moment à la réflexion, c'était donner un retour à la tyrannie. Le courage n'est qu'un accès dans les corps politiques. Aussi les conjurés contre Robespierre, inquiets des caprices de majorité et des irrésolutions d'opinion d'une assemblée épuisée de force, avaient-ils préféré le danger d'agir seuls au danger de consulter la Convention à chaque mesure que réclamerait la nécessité.

Après un court interrogatoire au comité de sûreté générale, Robespierre avait été envoyé au Luxembourg, son frère à Saint-Lazare, Saint-Just aux Écossais, Lebas à la Force, et Couthon à la Bourbe. De faibles escouades de gendarmerie conduisirent chacun des accusés à sa prison. Aucun d'eux n'y fut reçu.

On a prétendu que la terreur de ces grands noms avait frappé de respect les geôliers, et qu'aucun cachot n'avait osé s'ouvrir aux maîtres de la veille. Mais le cachot qui avait reçu Danton pouvait bien s'ouvrir à Robespierre. D'ailleurs, si le nom de Robespierre pouvait faire hésiter le geôlier du Luxembourg, les noms de Lebas, de Saint-Just et de Couthon n'avaient pas tous le même prestige. Comment ces geôliers de tant de prisons diverses situées aux extrémités opposées de Paris, qui jouaient leur vie contre une désobéissance aux ordres des comités, furent-ils tous frappés du même respect, à la même heure, sous la même forme et devant des accusés si différents? Le secret de ce mystère est peut-être dans la politique téméraire, mais astucieuse, des directeurs du mouvement. Ils pressentaient, assurent les hommes du temps, avec l'instinct de la haine et de la peur, que le tribunal révolutionnaire, dévoué à Robespierre, innocenterait les accusés;

que changer le tribunal révolutionnaire était une mesure qui demanderait du temps, que le tribunal révolutionnaire recomposé, le procès même serait long et terrible; que le peuple, amoncelé pendant de longs jours autour du tribunal, ne se laisserait pas arracher le grand accusé; enfin que des motifs sérieux d'accusation manquaient complétement contre Robespierre, et que, s'il rentrait absous dans la Convention, comme Marat, il y rentrerait non en acquitté, mais en accusateur. Ces motifs déterminèrent les Thermidoriens. Il leur fallait deux choses : une action prompte, un délit apparent. Ils avaient poussé Robespierre jusqu'au bord du crime. Il fallait l'y précipiter aux yeux de la représentation nationale, et donner à l'immolation prompte et irrémissible du tyran de la Convention le prétexte d'une insurrection du peuple tentée par lui.

Pendant que les comités envoyaient donc les accusés ainsi dispersés, en plein jour et à travers des quartiers populeux, à leur prison, des émissaires confidentiels portaient aux geôliers de ces différentes prisons l'insinuation verbale et secrète de ne pas les recevoir. Refoulés des portes de leur prison, des attroupements ne pouvaient manquer de se former autour d'eux et de les accompagner en triomphe. On aurait ainsi un crime à punir dans leur désobéissance apparente. On leur tendait la sédition comme un piége. Quelque dangereuse que fût la sédition du peuple, elle l'était moins aux yeux des ennemis de Robespierre que les fluctuations de la Convention et le jugement du dictateur. Telle est la version des vieillards témoins ou acteurs de cette obscure journée. Elle est admissible malgré son invraisemblance. Mais il est tout aussi probable que des affidés du parti de Robespierre se soient évadés de la Convention au moment où on prononçait l'arrestation et qu'ils aient couru intimer aux geôliers la

recommandation menaçante de ne pas écrouer les accusés. Peut-être ces deux pensées ont-elles coïncidé. Quoi qu'il en soit, chacun d'eux, repoussé du seuil de la prison où il avait été dirigé, fut bientôt arraché à ses gendarmes, entouré par un groupe de Jacobins, et conduit en triomphe à la commune. De leur côté, Payan et Coffinhal avaient lancé des attroupements à la suite des accusés pour les délivrer. La même pensée dans une intention contraire sortait peut-être au même moment de l'hôtel de ville et du comité de sûreté générale : ceux-là voulant donner un chef, ceux-ci un prétexte à l'insurrection.

II

Cependant l'insurrection était loin d'être un jeu sans péril pour les ennemis de Robespierre. Elle était imminente et organisée depuis le matin dans une partie du peuple de Paris. Elle n'attendait qu'un signal. Son foyer était à l'hôtel de ville. Fleuriot, Payan, Dobsent, Coffinhal, Hanriot, s'y tenaient en permanence depuis la veille. Les Jacobins étaient également en permanence sous la présidence de Vivier. La commune avait reçu de minute en minute par ses émissaires les contrecoups de la Convention. A la première nouvelle de l'ébranlement de Robespierre, elle avait nommé un comité d'exécution composé de douze membres. Chacun d'eux avait couru haranguer, insurger, armer les sections. La place de l'hôtel de ville se hérissait de baïonnettes. Les canonniers d'Hanriot avec leurs pièces et la gendarmerie nationale y prêtaient le serment de délivrer la Convention de ses oppresseurs. Le tocsin sonnait dans quelques tours des extrémités de Paris. Le rappel battait dans les rues populeuses des quartiers Saint-Antoine et Saint-Marceau. La garde nationale,

accoutumée aux triomphes de la commune, se rendait de toutes parts à ses postes. Les quais, les ponts, les places qui entourent l'hôtel de ville jusqu'au pont Neuf, n'étaient qu'un camp.

Les environs des Tuileries au contraire étaient vides, déserts, silencieux comme un sol suspect. Les faubourgs affluaient en bandes menaçantes aux appels des aides de camp d'Hanriot et des émissaires de Coffinhal. Tout présageait la victoire aux vengeurs de Robespierre. Ils en avaient déjà l'insolence. Un messager de la Convention, s'étant présenté à la commune pour lui signifier le décret d'arrestation d'Hanriot, et pour appeler Payan et Fleuriot à la barre, avait été honni, insulté, frappé sur les escaliers de l'hôtel de ville. Cet homme demandant un reçu du décret : « Va dire à ceux qui t'envoient, répondit le maire Fleuriot, qu'un jour comme aujourd'hui on ne donne pas de reçus. Et dis à Robespierre qu'il n'ait pas peur, le peuple est derrière lui ! — Va dire de plus aux scélérats qui outragent ce grand citoyen, ajouta Hanriot avec un jurement de caserne, que nous délibérons ici pour les exterminer ! »

L'arrestation de Robespierre, annoncée quelques moments après par des complices évadés des tribunes, porta jusqu'à la frénésie l'exaltation de la commune. Hanriot tira son sabre du fourreau et jura de ramener enchaînés à la queue de son cheval les scélérats qui osaient toucher à l'idole du peuple. Debout au milieu de ses aides de camp, autour d'une table chargée de bouteilles, dans l'avant-salle de l'hôtel de ville, Hanriot puisait les conseils dans l'ivresse et le courage dans les imprécations. Pendant cette orgie du commandant général, le maire harangua le conseil en termes qui coloraient, sans la démasquer tout à fait, l'insurrection. Payan rédigea une adresse dans laquelle

il dénonçait au peuple les oppresseurs du plus vertueux des patriotes : Robespierre ; de Saint-Just, l'apôtre de la vertu ; et de Couthon, *qui n'a que le cœur et la tête de vivant*, disait Payan, *et dont la flamme du patriotisme a déjà consumé le corps!*

III

Ces délibérations prises, Hanriot s'élance sur son cheval le pistolet au poing, galope vers le Luxembourg, ramène un peloton de gendarmerie à sa suite, parcourt la rue Saint-Honoré, reconnaît Merlin de Thionville dans la foule, l'arrête, l'injurie et le consigne à un corps de garde. Parvenu à la grille du Carrousel, Hanriot veut y pénétrer. Les grenadiers de la Convention en petit nombre croisent la baïonnette contre le poitrail de son cheval. Un officier de la Convention sort au bruit. Il crie aux gendarmes : « Arrêtez ce rebelle ! Un décret vous l'ordonne. » Les gendarmes obéissent à la loi, arrêtent leur général, le précipitent de son cheval, le garrottent avec leurs ceinturons, et le jettent ivre-mort dans une des salles du comité de sûreté générale.

IV

Pendant qu'Hanriot succombait ainsi aux portes de la Convention, Saint-Just, Lebas, Couthon, étaient ramenés en triomphe par leurs libérateurs vers la place de l'hôtel de ville. Le conseil municipal appelait à grands cris Robespierre. On savait par la rumeur publique que le concierge du Luxembourg avait refusé de le recevoir. On se demandait si les scélérats de la Convention n'avaient pas assassiné le vertueux citoyen dans l'acte même de son obéissance à la loi. On igno-

rait les motifs de son absence. Fleuriot, Payan, Coffinhal rassurèrent bientôt le conseil, et ajoutèrent à l'enthousiasme par l'attendrissement sur tant d'abnégation. Voici ce qui s'était passé :

Robespierre voulait mourir ou triompher pur, au moins en apparence, de toute complicité dans l'insurrection. Entouré à la porte du Luxembourg, et supplié de se mettre à la tête du peuple pour punir la Convention, il était obstinément resté entre les mains de ses gendarmes ; il s'était fait conduire, toujours sous leur garde, au dépôt de la municipalité, hôtel occupé depuis par la préfecture de police. Là, toutes les instances des Jacobins et tous les messages de Fleuriot et de Payan n'avaient pu le décider à violer l'ordre de son arrestation. Prisonnier par une loi de ses ennemis, il voulait ou triompher, ou succomber vaincu par la loi. Il croyait à son acquittement par le tribunal révolutionnaire. Mais, dût-il être condamné, la mort d'un juste comme lui, disait-il, était moins funeste à la république que l'exemple d'une révolte contre la représentation nationale. Robespierre, confiné ainsi volontairement trois heures à la préfecture de police, ne céda qu'à une patriotique violence de Coffinhal, qui vint disperser ses gendarmes, l'enlever à sa prison, et l'entraîner jusque dans la salle du conseil général à l'hôtel de ville. « S'il y a crime, le crime sera le mien ; s'il y a gloire, à toi la gloire et le salut du peuple ! lui dit Coffinhal. Les scrupules sont faits pour le crime, jamais pour la vertu. En te sauvant, tu sauves la liberté et la patrie. Ose être criminel à ce prix ! »

V

Mais au moment même où Robespierre, porté plus qu'entraîné par Coffinhal, entrait dans la salle du con-

seil général, étouffé dans les embrassements de son frère, de Saint-Just, de Lebas et de Couthon, on vint annoncer l'arrestation d'Hanriot. Coffinhal, sans perdre un instant, redescend sur la place, harangue quelques pelotons de sectionnaires, les enlève, s'arme d'un fusil à baïonnette, et marche, à la tête de cette colonne, au comité de sûreté générale. Il s'élance, son arme à la main, dans les couloirs et dans les salles extérieures de l'aile des Tuileries, où siégeait le comité. Il y trouve Hanriot endormi dans son vin. Il le délivre, le replace sur son cheval encore attaché à la grille du Carrousel, et le ramène à ses canonniers. Hanriot, réveillé, encouragé, délivré, brûlant de venger sa honte, s'élance vers ses batteries, et tourne ses pièces contre la Convention.

VI

Il était sept heures du soir. C'était l'heure où les députés dispersés rentraient en séance. La consternation pâlissait tous les visages. On se communiquait à voix basse les présages sinistres de toutes parts recueillis pendant ces heures d'inaction : le serment des Jacobins de mourir ou de triompher avec Robespierre, l'évasion des prisonniers, le flot de la sédition s'amoncelant dans les faubourgs, le tocsin sonnant dans le lointain, les sections se ralliant à la commune, les canons braqués contre les Tuileries, le vide formé autour de la Convention, la témérité des comités affrontant un peuple armé avec la force abstraite de la loi, l'approche des trois mille jeunes élèves de la nation, ces prétoriens de Robespierre, accourant du Champ de Mars à la voix de Labretèche et de Souberbielle pour inaugurer dans le sang le règne du nouveau Marius. Les timides exagéraient le péril, les indécis le grossissaient, les lâches paraissaient aux portes, sondaient le terrain

et disparaissaient. Les membres des comités, expulsés du lieu ordinaire de leurs séances par l'invasion de Coffinhal, avertis de la présence d'Hanriot sur le Carrousel, délibéraient debout dans un cabinet attenant à la salle des séances publiques. Toute la force légale reposait en eux seuls. Le salut de la Convention était dans son attitude. Un mot pouvait la perdre, un geste la sauver.

La Convention, en cet instant, s'éleva à la hauteur de son péril et ne désespéra pas de la représentation nationale devant les canons braqués contre l'enceinte des lois.

Bourdon de l'Oise paraît à la tribune. Les entretiens particuliers cessent. Bourdon annonce que les Jacobins viennent de recevoir une députation de la commune, et de fraterniser avec les insurgés. Il engage la Convention à fraterniser elle-même avec le peuple de Paris, et à calmer, en se montrant, comme au 31 mai, l'effervescence des citoyens. Merlin raconte son arrestation par les satellites d'Hanriot, et sa délivrance par les gendarmes. Legendre, qui retrouve dans le désespoir de la circonstance et dans l'absence de Robespierre l'énergie de ses premiers jours, raffermit les courages ébranlés. Il est interrompu par un tumulte extérieur.

C'est Hanriot qui vient d'ordonner à ses canonniers d'enfoncer les portes. Billaud-Varennes dénonce cet attentat. Des députés se précipitent hors de la salle. Collot-d'Herbois s'élance à son poste, le fauteuil du président. Ce siége, placé en face de la porte, doit recevoir les premiers boulets. « Citoyens, s'écrie Collot en se couvrant et en s'asseyant, voici le moment de mourir à notre poste! — Nous y mourrons! » lui répond la Convention tout entière en s'asseyant comme pour attendre le coup. Les citoyens des tribunes, électrisés par cette contenance, se lèvent, jurent de dé-

fendre la Convention, sortent en foule et se répandent dans les jardins, dans les cours et dans les quartiers voisins en criant : « Aux armes ! » La Convention porte un décret de hors la loi contre Hanriot. Amar sort, escorté de ses collègues intrépides, et harangue les troupes : « Canonniers, leur dit-il, déshonorerez-vous votre patrie, après en avoir tant de fois bien mérité ? Voyez cet homme ; il est ivre ! Quel autre qu'un ivrogne pourrait commander le feu contre la représentation et contre la patrie ? »

VII

Les canonniers, émus par ces paroles, intimidés par le décret, refusent d'obéir à leur chef. Hanriot, à demi abandonné, ramène avec peine ses canons sur la place de l'hôtel de ville. L'audacieux Barras est nommé à sa place commandant de la garde nationale et de toutes les forces de la Convention. On lui adjoint Fréron, Léonard Bourdon, Legendre, Goupilleau de Fontenay, Bourdon de l'Oise, tous hommes de main. On nomme douze commissaires pour aller fraterniser avec les sections, éclairer l'esprit public, rallier la garde nationale à la Convention. Les colonnes des sectionnaires, en marche vers l'hôtel de ville, se débandent. Leurs tronçons se dispersent aux impulsions contraires des agents de la commune ou des commissaires de la Convention. Les uns poursuivent leur route vers la place de Grève ; les autres viennent se ranger en bataille, sous l'épée de Barras, autour des Tuileries. Le peuple, tiraillé en sens opposé, et déjà lassé de convulsions, entend tour à tour les proclamations de la commune et les décrets de hors la loi de la Convention. Il ne sait où est la justice. Il flotte et s'arrête irrésolu.

VIII

La nuit enveloppait déjà de ses ombres les attroupements qui s'éclaircissaient autour de l'hôtel de ville, et qui se grossissaient autour des Tuileries. Barras et les députés militaires dont il s'était entouré parcouraient à cheval, à la lueur des torches, les quartiers du centre de Paris. Ils appelaient à haute voix les citoyens au secours de la représentation contre une horde de factieux. Une armée ou plutôt une poignée d'hommes dévoués, composée de citoyens de toutes les sections, de gendarmes et de quelques canonniers transfuges d'Hanriot, se formait ainsi, au nombre de dix-huit cents hommes, autour de la Convention. Barras, en attendant le jour, pouvait grossir ce noyau ; mais Barras connaissait le prix du temps et la puissance de l'audace. Il improvise avec sang-froid un plan de campagne et l'exécute avec promptitude. Il fait envelopper en silence l'hôtel de ville par quelques détachements qui se glissent à travers les rues détournées, et qui coupent ainsi les renforts et la retraite aux insurgés. Barras lui-même, ses canons en avant-garde, marche lentement par les quais sur l'hôtel de ville. Léonard Bourdon, suivant, avec une autre colonne, les rues étroites parallèles au quai, s'avance du même pas pour déboucher d'un autre côté sur l'autre extrémité de la place de Grève. A mesure que Barras et Bourdon avançaient vers le foyer de l'insurrection, le bourdonnement du peuple autour de l'hôtel de ville semblait s'amoindrir. Le tumulte s'assoupissait à leur approche. La nuit combattait pour eux. Barras, rassuré par la solitude des quais, fait faire halte à ses têtes de colonne. Il revient au galop à la Convention. Il entre dans la salle. Il monte à la tribune. Sa contenance martiale,

ses armes, ses paroles, ramènent la confiance dans les esprits. La Convention rassurée, Barras remonte à cheval aux cris de « Vive la république! Vive le sauveur de la Convention! » Fréron et ses aides de camp lui succèdent à la tribune. Ils rendent compte de l'état de Paris du côté du Champ de Mars. « Nous avons coupé la marche aux élèves de la patrie, que le traître Lebas était chargé d'insurger pour Robespierre, s'écrie Fréron; nous avons envoyé des canonniers patriotes se répandre dans les rangs de leurs camarades égarés sur la place de l'hôtel de ville, et les ramener au devoir. Nous allons marcher maintenant, et sommer les révoltés. S'ils refusent de nous livrer les traîtres, nous les ensevelirons sous les ruines de cet édifice! »

Tallien monte au fauteuil du président : « Partez! dit-il d'une voix énergique à Fréron et à ses collègues, partez! et que le soleil ne se lève pas avant que la tête des conspirateurs soit tombée! »

IX

Cependant Robespierre persistait, à la commune, dans l'impassibilité qu'il s'était imposée. Il avait l'air de l'otage plutôt que du chef de l'insurrection. Coffinhal, Fleuriot, Payan, soutenaient seuls l'énergie du conseil et le dévouement du peuple. Aucun d'eux n'avait une popularité suffisante pour donner son nom à un si grand mouvement. Robespierre leur refusait le sien. Ils étaient contraints de lui faire violence pour le sauver et se sauver avec lui. « Oh! si j'étais Robespierre! » lui dit Coffinhal. En sortant de la préfecture de police pour se rendre à l'hôtel de ville, Robespierre n'avait cessé de répéter à la députation qui l'entraînait : « Vous me perdez! vous vous perdez vous-mêmes! vous perdez la république! » Depuis qu'il

était au conseil de la commune, il affectait de rester indifférent aux mouvements qui s'agitaient autour de lui. Saint-Just et Couthon le suppliaient de céder à la voix de ce peuple qui lui décernait par ses cris la dictature, et d'exercer la toute-puissance une nuit pour abdiquer le lendemain entre les mains de la Convention épurée. « Le peuple, lui répétait Couthon, n'attend qu'un mot de toi pour écraser ses tyrans et tes ennemis ! Adresse-lui du moins une proclamation qui lui indique ce qu'il a à faire. — Et au nom de qui ? demanda Robespierre. — Au nom de la Convention opprimée, répondit Saint-Just. — Souviens-toi du mot de Sertorius, ajouta Couthon :

Rome n'est plus dans Rome, elle toute où je suis !

— Non, non, répliqua Robespierre, je ne veux pas donner l'exemple de la représentation nationale asservie par un citoyen. Nous ne sommes rien que par le peuple, nous ne devons pas substituer nos volontés à ses droits. — Alors, s'écria Couthon, nous n'avons qu'à mourir ! — Tu l'as dit, » reprit flegmatiquement Robespierre, qui paraissait résolu à s'immoler en victime plutôt que de triompher en factieux, et il s'accouda silencieux sur la table du conseil. « Eh bien, c'est toi qui nous tues, » lui dit Saint-Just. Robespierre avait sous les yeux une feuille de papier au timbre de la commune de Paris. Cette feuille contenait un appel à l'insurrection brièvement rédigé par un des membres du conseil. Robespierre, obsédé par ses collègues, avait signé la moitié de son nom au bas de la page ; puis, arrêté par ses scrupules et par son indécision, et laissant sa signature inachevée, il avait repoussé le papier et jeté la plume. Cette attitude, qui perdait les amis de Robespierre, ne le dégradait cependant pas à leurs yeux.

Couthon se reprochait de ne pas s'élever de lui-même à cette impassibilité de patriotisme. Lebas, homme d'action, se sentait enchaîné par l'admiration. Robespierre le jeune ne cherchait son devoir que dans les yeux de son frère. Saint-Just, rentré dans un silence respectueux, n'osait plus combattre une pensée qu'il croyait supérieure à la sienne, sinon en génie, du moins en vertu. Il attendait que l'oracle se prononçât par la voix du peuple, prêt également à suivre son maître à la dictature ou à la mort.

Payan seul essayait d'entretenir dans les quatre-vingt-douze membres de la commune, dans le peuple des tribunes et dans les masses qui encombraient l'hôtel de ville, la constance et l'ardeur de l'insurrection. Il crut enflammer les complices de la commune par l'indignation, et leur enlever tout autre asile que la victoire, en leur lisant les mises hors la loi que la Convention venait de porter. Il ajouta artificieusement à cette liste de mises hors la loi les spectateurs des tribunes, espérant ainsi confondre le peuple et la commune dans la même solidarité. Cette astuce de Payan, qui pouvait tout sauver, perdit tout. A peine eut-il lu le faux décret, que la foule qui remplissait les tribunes s'évada comme si elle eût vu briller le glaive de la Convention dans son décret. Les tribunes entraînèrent dans leur fuite les masses de sectionnaires lassées d'un mouvement qui tournait depuis sept heures sur lui-même. La nuit était à demi consommée dans ces oscillations. Deux heures sonnèrent à l'hôtel de ville.

X

Au même instant la troupe de Léonard Bourdon, qui s'était glissée en silence par les rues latérales au quai, faisait halte, avant de déboucher sur la place de

Grève, au cri de « Vive la Convention! » En vain Hanriot, le sabre à la main et galopant comme un insensé au milieu de la foule qu'il écrase, répond à ce cri par le cri de « Vive la commune! » Le mépris universel pour ce chef, le désordre de ses mouvements, l'égarement de ses gestes, ses traits avinés, les rues cernées, l'approche des colonnes, sèment le découragement dans les rangs des sectionnaires. Les canonniers couvrent de huées leur stupide général, tournent la gueule de leurs canons contre l'hôtel de ville, font retentir les places et les quais d'un immense cri de « Vive la Convention! » puis se dispersent.

La colonne de Barras s'arrête à ce cri pour laisser la foule évacuer la place. En quelques minutes, tout s'écoule ou se rallie aux bataillons de la Convention.

Un profond silence règne aux portes de la commune. Léonard Bourdon craint un piége dans cette immobilité. Il croit que les insurgés, fortifiés dans les salles, vont foudroyer sa colonne et s'ensevelir sous les débris de l'hôtel de ville. Une terreur mutuelle laisse longtemps la place de Grève vide, les assiégeants et les assiégés à distance. Enfin Dulac, agent résolu du comité de sûreté générale, à la tête de vingt-cinq sapeurs et de quelques grenadiers, traverse la place, enfonce les portes à coups de hache, et monte, la baïonnette en avant, le grand escalier.

XI

Au retentissement des pas qui s'approchent, Lebas, armé de deux pistolets, en présente un à Robespierre en le conjurant de se donner la mort. Robespierre, Saint-Just, Couthon, refusent de se frapper eux-mêmes, préférant mourir de la main de leurs ennemis. Assis impassibles autour d'une table dans la salle de

l'*Égalité*, ils écoutent le bruit qui monte, regardent la porte, et attendent leur sort.

Au premier coup de crosse de fusil sur les marches, Lebas se tire un coup de pistolet dans le cœur et tombe mort entre les bras du jeune Robespierre. Celui-ci, quoique certain de son innocence et de son acquittement, ne veut survivre ni à son frère ni à son ami. Il ouvre une fenêtre, se précipite dans la cour et se casse une jambe. Coffinhal, remplissant de ses pas et de ses imprécations les salles et les couloirs, rencontre Hanriot hébété de peur et de vin. Il lui reproche sa crapule et sa lâcheté, et, le saisissant dans ses bras, il le porte vers une fenêtre ouverte, et le jette du deuxième étage sur un tas d'immondices. « Va, misérable ivrogne, lui dit-il en le lançant dans le vide, tu n'es pas digne de l'échafaud ! »

Cependant Dulac, rassuré sur l'intérieur de la maison commune, avait envoyé un de ses grenadiers avertir la colonne de Bourdon du libre accès de l'hôtel de ville.

Léonard Bourdon range sa troupe en bataille devant le perron. Il monte lui-même accompagné de cinq gendarmes et d'un détachement. Il se précipite avec Dulac et ce peloton vers la salle de l'Égalité. La porte cède aux coups de crosse des fusils des grenadiers. « Mort au tyran ! — Lequel est le tyran ? » crient les soldats. Léonard Bourdon n'ose affronter les regards de son ennemi désarmé. Un peu en arrière du peloton, couvert par le corps d'un gendarme nommé Méda, il saisit de la main droite le bras du gendarme armé d'un pistolet ; et indiquant de la main gauche celui qu'il fallait viser, il dirige le canon de l'arme sur Robespierre et dit au gendarme : « C'est lui ! » Le coup part ; Robespierre tombe la tête en avant sur la table, tachant de son sang la proclamation qu'il n'a pas

achevé de signer. La balle avait percé la lèvre inférieure et fracassé les dents. Couthon, en voulant se lever, chancelle sur ses jambes mortes et roule sous la table. Saint-Just reste assis et immobile. Il regarde tantôt avec tristesse Robespierre, tantôt avec fierté ses ennemis.

XII

Au bruit des coups de feu et des cris de « Vive la Convention ! » les colonnes de Barras débouchent sur la place, escaladent l'hôtel de ville, en ferment les issues, s'emparent de Fleuriot, de Payan, de Duplay, des quatre-vingts membres de la commune, les garrottent, les forment en colonnes de prisonniers dans la salle, et se préparent à les conduire en triomphe à la Convention. Coffinhal seul s'échappe à la faveur de la confusion générale ; il enfonce la porte barricadée d'une salle basse, sort de l'hôtel de ville, et se réfugie sur le fleuve dans un bateau de blanchisseuses, d'où la faim le fit sortir et découvrir le lendemain.

Barras, suivi de la longue file de ses prisonniers, reprend avec ses colonnes la route de la Convention. Les premières lueurs du jour commençaient à poindre. Robespierre, porté par quatre gendarmes sur un brancard, le visage entouré d'un mouchoir sanglant, ouvrait le cortége. Les porteurs de Couthon l'avaient laissé tomber et rouler par mépris au coin de la place de Grève ; ils le ramassèrent. Ses habits, souillés et déchirés, laissaient à nu une partie du buste. Robespierre le jeune, évanoui, était porté à bras par deux hommes du peuple. Le cadavre de Lebas était couvert d'un tapis de table taché de sang. Saint-Just, les mains liées par devant, la tête nue, les yeux baissés, le visage recueilli dans la résignation et non dans la honte, suivait à pied.

A cinq heures, la tête de colonne entra aux Tuileries. La Convention attendait le dénoûment sans le craindre. Un frémissement tumultueux annonce l'approche de Barras et de Fréron. Charlier préside : « Le lâche Robespierre est là, dit-il en montrant du geste la porte. Voulez-vous qu'il entre ? — Non! non! répondent les représentants, les uns par horreur, les autres par pitié. — Étaler dans la Convention le corps d'un homme couvert de tous les crimes, s'écrie Thuriot, ce serait enlever à cette belle journée tout l'éclat qui lui convient. Le cadavre d'un tyran ne peut apporter que la contagion. La place qui est marquée pour Robespierre et pour ses complices est la place de la Révolution. »

Léonard Bourdon, ivre de triomphe, raconte son expédition, et présente à la Convention le gendarme qui a tiré sur Robespierre. Legendre rentre armé de deux pistolets. Il annonce qu'il vient de disperser les Jacobins et de fermer lui-même les portes de leur salle. Il en jette les clefs sur la tribune.

XIII

Robespierre, déposé dans la salle d'attente, était étendu sur une table. Une chaise renversée soutenait sa tête. Une foule immense entrait, sortait, se renouvelait pour regarder du haut des banquettes le maître de la république abattu. Quelques députés parmi ses adulateurs de la veille venaient s'assurer que le tyran ne se relèverait plus. On n'épargnait à l'agonie du blessé ni les regards, ni les invectives, ni les mépris. Les huissiers de la Convention le montraient du doigt aux spectateurs comme une bête féroce dans une ménagerie. Il feignait la mort pour échapper aux insultes et aux invectives dont il était l'objet. Un employé du

comité de salut public, qui se réjouissait de la chute de la tyrannie, mais qui plaignait l'homme, s'approcha de Robespierre, dénoua sa jarretière, abaissa ses bas sur ses talons, et, posant la main sur sa jambe nue, sentit les pulsations de l'artère qui révélaient la plénitude de la vie. « Il faut le fouiller, » dit la foule. On trouva dans la poche de son habit deux pistolets dans leur fourreau. Les armes de France étaient incrustées sur ce fourreau. « Voyez le scélérat, s'écrie la foule, la preuve qu'il aspirait au trône, c'est qu'il portait sur lui les symboles proscrits de la royauté! » Ces pistolets, enfermés dans leur étui et chargés, attestent assez que Robespierre ne s'était pas tiré lui-même le coup de feu.

En ce moment Legendre passa dans la salle, s'approcha du corps de son ennemi, et l'apostrophant d'une voix théâtrale : « Eh bien, tyran! lui dit-il avec un geste de défi, toi pour qui la république n'était pas assez grande hier, tu n'occupes pas aujourd'hui deux pieds de large sur cette petite table! » Robespierre dut entendre avec horreur et avec mépris cette voix qu'un seul de ses regards avait si souvent étouffée à la Convention, et dont les adulations l'avaient dégoûté après la mort de Danton. Quoique immobile, il voyait et il entendait tout. Le sang qui coulait de sa blessure se formait en caillots dans sa bouche. Il se ranima, il étancha ce sang avec le fourreau de peau d'un des pistolets. Son regard éteint, mais observateur, se promenait sur la foule comme pour y chercher de la compassion ou de la justice. Il n'y découvrait que de l'aversion, et il refermait les yeux. La chaleur de la salle était étouffante. Une fièvre ardente colorait les joues de Robespierre; la sueur inondait son front. Nul ne l'assistait de la main. On avait placé à côté de lui, sur la table, une coupe de vinaigre et une

éponge. De temps en temps il imbibait l'éponge et en humectait ses lèvres.

Après cette longue exposition à la porte de la salle, d'où le vaincu entendait les explosions de la tribune contre lui, on le transporta au comité de sûreté générale. Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Vadier, les plus implacables de ses ennemis, l'y attendaient. Ils l'interrogèrent pour la forme. Ses regards seuls leur répondirent. Ils abrégèrent son supplice et leur joie. Transporté à l'Hôtel-Dieu, des chirurgiens sondèrent et pansèrent sa plaie. Robespierre trouva dans la salle des blessés Couthon, apporté là comme infirme; Hanriot, les membres mutilés par sa chute; son frère enfin, dont on avait réduit la fracture. Après le pansement, les blessés furent tous transférés et réunis dans le même cachot à la Conciergerie. Saint-Just les y attendait à côté du cadavre de Lebas.

En entrant à la Conciergerie, Saint-Just s'était rencontré sous la porte basse du guichet avec le général Hoche, qu'il y avait fait enfermer lui-même quelques semaines avant. Hoche, au lieu d'insulter à la chute de son ennemi, se rangea de côté les yeux baissés pour laisser passer le jeune proconsul. Les héros respectent le malheur jusque dans ceux qui les ont proscrits.

Le maire Fleuriot-Lescot, Payan, Dumas, Vivier, président des Jacobins, la vieille Lavalette, Duplay, sa femme et ses filles, hôtes de Robespierre, d'abord conduits au Luxembourg, avaient été ramenés aussi à la Conciergerie.

Le 10 thermidor (28 juillet), à trois heures, on les conduisit ou on les porta au tribunal révolutionnaire. La Convention était désormais si sûre de l'obéissance, qu'elle n'avait pas changé l'instrument. Les juges et les jurés étaient les mêmes qui s'apprêtaient la veille à envoyer à la mort les ennemis de ceux qu'ils immolaient

aujourd'hui. Fouquier-Tinville lut avec le même accent de rigoureuse conviction les décrets de hors la loi, et se borna à faire constater l'identité. Fouquier n'osa lever les yeux sur Dumas, son collègue au tribunal révolutionnaire, ni sur Robespierre, son patron.

A cinq heures, les charrettes attendaient les condamnés au pied du grand escalier. Robespierre, son frère, Couthon, Hanriot, Lebas, étaient ou des débris humains ou des cadavres. On les attacha par les jambes, par le tronc et par les bras, au bois de la première charrette. Les cahots du pavé leur arrachaient des cris de douleur et des gémissements. On les dirigea par les rues les plus longues et les plus populeuses de Paris. Les portes, les fenêtres, les balcons, les toits étaient encombrés de spectateurs, et surtout de femmes en habits de fête. Elles battaient des mains au supplice, croyant expier la terreur en exécrant l'homme qui lui avait donné son nom. « A la mort ! à la guillotine ! » criaient autour des roues les fils, les parents, les amis des victimes. Le peuple, rare et morne, regardait sans donner aucun signe ni de regret ni de satisfaction. Des jeunes gens privés d'un père, des femmes privées d'un époux, fendirent seuls de distance en distance la haie des gendarmes, s'attachèrent aux essieux, et couvrirent d'imprécations Robespierre. Ils semblaient craindre que la mort ne leur dérobât le cri et la satisfaction de leur vengeance. La tête de Robespierre était entourée d'un linge taché de sang qui soutenait son menton et se nouait sur ses cheveux. On n'apercevait qu'une de ses joues, le front et les yeux. Les gendarmes de l'escorte le montraient au peuple avec la pointe de leurs sabres. Il détournait la tête et levait les épaules, comme s'il eût eu pitié de l'erreur qui lui imputait à lui seul tant de forfaits rejaillissant sur son nom. Son intelligence tout entière respirait dans ses yeux. Son attitude

indiquait la résignation, non la crainte. Le mystère qui avait couvert sa vie couvrait ses pensées. Il mourait sans dire son dernier mot.

XIV

Devant la maison de l'artisan qu'il avait habitée, et dont le père, la mère et les enfants étaient déjà dans les fers, une bande de femmes arrêta le cortége et dansa en rond autour de la charrette.

Un enfant tenant à la main un seau de boucher rempli de sang de bœuf et y trempant un balai en lança les gouttes contre les murs de la maison. Robespierre ferma les yeux pendant cette halte pour ne pas voir le toit insulté de ses amis, où il avait porté le malheur. Ce fut son seul geste de sensibilité pendant ces trente-six heures de supplice.

Le soir du même jour, ces furies de la vengeance envahirent la prison où avait été jetée la femme de Duplay, l'étranglèrent, et la pendirent à la tringle de ses rideaux.

On se remit en marche vers l'échafaud. Couthon était rêveur; Robespierre le jeune, attendri. Les secousses, qui renouvelaient la fracture de sa jambe, lui arrachaient des cris involontaires. Hanriot avait le visage barbouillé de sang comme un ivrogne ramassé dans le ruisseau. On lui avait arraché son uniforme. Il n'avait pour tout vêtement que sa chemise souillée de boue. Saint-Just, vêtu avec décence, les cheveux coupés, le visage pâle, mais serein, n'affectait dans son attitude ni humiliation ni fierté. On voyait à l'élévation de son regard que son œil portait au delà du temps et de l'échafaud; qu'il suivait sa pensée au supplice comme il l'aurait suivie au triomphe, sachant pourquoi il allait mourir et ne reprochant rien à la destinée, puisqu'il

mourait pour sa fidélité à ses principes, à son maître et à la mission qu'il s'était donnée. Être incompréhensible et incomplet, uniquement composé d'intelligence, et n'ayant que les passions de l'esprit : l'organe du cœur manquait entièrement à sa nature comme à sa théorie. Son cœur absent ne reprochait rien à sa conscience abstraite, et il mourait odieux et maudit sans se sentir coupable. Cécité morale qui conduit à l'abîme, quand on croit marcher au salut du monde et à l'admiration de la postérité! On s'étonnait de tant de jeunesse dans le dogmatisme des idées, de tant de grâce dans le fanatisme, de tant de conscience dans l'implacabilité.

Arrivés au pied de la statue de la Liberté, les exécuteurs portèrent les blessés sur la plate-forme de la guillotine. Aucun d'eux n'adressa ni parole ni reproche au peuple. Ils lisaient leur jugement dans la contenance étonnée de la foule. Robespierre monta d'un pas ferme les degrés de l'échafaud. Avant de détacher le couteau, les exécuteurs lui arrachèrent le bandage qui enveloppait sa joue, pour que le linge n'ébréchât pas le tranchant de la hache. Il jeta un rugissement de douleur physique qui fut entendu jusqu'aux extrémités de la place de la Révolution. La place fit silence. Un coup sourd de la hache retentit. La tête de Robespierre tomba. Une longue respiration de la foule, suivie d'un applaudissement immense, succéda au coup du couteau.

Saint-Just parut alors debout au sommet de l'échafaud : grand, mince, la tête inclinée, les bras liés, les pieds dans le sang de son maître, dessinant sa stature haute et grêle sur le ciel éclairé du dernier crépuscule du soir. Il mourut sans ouvrir les lèvres, emportant son acceptation ou sa protestation intérieure dans la mort. Il avait vingt-six ans et deux jours.

On jeta pêle-mêle ces vingt-deux troncs dans le tombereau avec le cadavre de Lebas.

XV

Quelques semaines après, une jeune femme vêtue en blanchisseuse et portant un enfant de six mois sur les bras se présenta dans la maison garnie qu'avait habitée Saint-Just, et demanda à parler en secret à la fille du maître de l'hôtel. L'étrangère était la veuve de Lebas, fille de Duplay. Après le suicide de son mari, le supplice de son père, le meurtre de sa mère et l'emprisonnement de ses sœurs, Mme Lebas avait changé son nom, elle s'était vêtue en femme du peuple ; elle gagnait sa vie et celle de son enfant en lavant le linge dans les bateaux qui servent de lavoirs sur le fleuve. Quelques républicains persécutés connaissaient seuls son travestissement et admiraient son courage. Il ne lui restait ni héritage, ni trace, ni portrait de son mari. Elle adorait en silence son souvenir.

La jeune fugitive avait appris que l'hôtesse de Saint-Just, peintre de profession, possédait un portrait du disciple de Robespierre peint par elle peu de temps avant le supplice. Elle brûlait du désir de posséder cette peinture qui lui rappellerait au moins son mari dans la figure du jeune républicain, le collègue et l'ami le plus cher de Lebas. La jeune artiste, réduite elle-même à l'indigence par l'emprisonnement de son propre père, poursuivi comme hôte de Saint-Just, demandait six louis de son travail. Mme Lebas ne possédait pas cette somme. Elle n'avait sauvé du séquestre qu'une malle de hardes, de linge et d'habits de noce, sa seule fortune. Elle offrit ce coffre et tout ce qu'il contenait pour prix du portrait. L'échange fut accepté. La pauvre veuve apporta la nuit ses hardes et remporta son trésor. C'est ainsi qu'a été conservée par l'amour conjugal à la postérité la seule image de ce jeune révolutionnaire, beau,

fantastique, nuageux comme une théorie, pensif comme un système, triste comme un pressentiment. C'est moins le portrait d'un homme que celui d'une idée. Il ressemble à un rêve de la république de Dracon.

XVI

Telle fut la fin de Robespierre et de son parti, surpris et immolé dans la manœuvre qu'il méditait pour ramener la terreur à la loi, la révolution à l'ordre et la république à l'unité. Renversé par des hommes, les uns meilleurs, les autres pires que lui, il eut le malheur suprême de mourir le même jour que finit la terreur, et d'accumuler ainsi sur son nom jusqu'au sang des supplices qu'il voulait tarir, et jusqu'aux malédictions des victimes qu'il voulait sauver. Sa mort fut la date et non la cause de la détente de la terreur. Les supplices allaient cesser par son triomphe comme ils cessèrent par son supplice. La justice divine déshonorait ainsi son repentir et portait malheur à ses bonnes intentions. Elle faisait de sa tombe un gouffre fermé. Elle faisait de sa mémoire une énigme dont l'histoire frémit de prononcer le mot, craignant également de faire injustice si elle dit crime, ou de faire horreur si elle dit vertu! Pour être juste et pour être instructif, il faut associer hardiment ces deux mots qui répugnent d'être mis ensemble, et en composer un mot complexe. On plutôt il faut renoncer à qualifier ce qu'il faut désespérer de définir. Cet homme fut et restera sans définition.

Il y a un dessein dans sa vie, et ce dessein est grand: c'est le règne de la raison par la démocratie. Il y a un mobile, et ce mobile est louable: c'est la soif de la vérité et de la justice dans les lois. Il y a une action, et cette action est méritoire: c'est le combat à mort contre le vice, le mensonge et le despotisme. Il y a un dévoue-

ment, et ce dévouement est constant, absolu comme une immolation antique : c'est le sacrifice de soi-même, de sa jeunesse, de son repos, de son bonheur, de son ambition, de sa vie, de sa mémoire à son œuvre. Enfin, il y a un moyen, et ce moyen est tour à tour légitime ou exécrable : c'est la popularité. Il caresse le peuple par ses parties ignobles. Il exagère le soupçon. Il suscite l'envie. Il agace la colère. Il envenime la vengeance. Il ouvre les veines du corps social pour guérir le mal ; mais il en laisse couler la vie, pure ou impure, avec indifférence, sans se jeter entre les victimes et les bourreaux. Il ne veut pas le mal et il l'accepte. Il livre à ce qu'il croit le besoin de sa situation les têtes du roi, de la reine, de leur innocente sœur. Il cède à la prétendue nécessité la tête de Vergniaud ; à la peur, à la domination, la tête de Danton. Il permet que son nom serve pendant dix-huit mois d'enseigne à l'échafaud et de justification à la mort. Il espère racheter plus tard ce qui ne se rachète jamais : le crime présent par la sainteté des institutions futures. Il s'enivre d'une perspective de félicité publique pendant que la France palpite sur l'échafaud. Il a le vertige de l'humanité. Il veut extirper avec le fer toutes les racines malfaisantes du sol social. Il se croit les droits de la Providence parce qu'il en a le sentiment et le plan dans son imagination. Il se met à la place de Dieu. Il veut être le génie exterminateur et créateur de la Révolution. Il oublie que si chaque homme se divinisait ainsi lui-même, il ne resterait à la fin qu'un seul homme sur le globe, et que ce dernier des hommes serait l'assassin de tous les autres ! Il tache de sang les plus pures doctrines de la philosophie. Il inspire à l'avenir l'effroi du règne du peuple, la répugnance à l'institution de la république, le doute sur la liberté. Il tombe enfin dans sa première lutte contre la terreur, parce qu'il n'a pas

conquis, en lui résistant dès le commencement, le droit et la force de la dompter. Ses principes sont stériles et condamnés comme ses proscriptions, et il meurt en s'écriant avec le découragement de Brutus : « La république périt avec moi ! » Il était en effet, en ce moment, l'âme de la république. Elle s'évanouit dans son dernier soupir. Si Robespierre s'était conservé pur et sans concession aux égarements des démagogues jusqu'à cette crise de lassitude et de remords, la république aurait survécu, rajeuni et triomphé en lui. Elle cherchait un régulateur, il ne lui présentait qu'un complice. Il lui préparait un Cromwell.

Le suprême malheur de Robespierre en périssant ne fut pas tant de périr et d'entraîner la république avec lui, que de ne pas léguer à la démocratie, dans la mémoire d'un homme qui avait voulu la personnifier avec le plus de foi, une de ces figures pures, éclatantes, immortelles, qui vengent une cause de l'abandon du sort, et qui protestent contre la ruine par l'admiration sans répugnance et sans réserve qu'elles inspirent à la postérité. Il fallait à la république un *Caton d'Utique* dans le martyrologe de ses fondateurs : Robespierre ne lui laissait qu'un *Marius* moins l'épée. La démocratie avait besoin d'une gloire qui rayonnât à jamais d'un nom d'homme sur son berceau : Robespierre ne lui rappelait qu'une grande constance, une grande incorruptibilité et un grand remords. Ce fut la punition de l'homme, la punition du peuple, celle du temps et celle aussi de l'avenir. Une cause n'est souvent qu'un nom d'homme. La cause de la démocratie ne devait pas être condamnée à voiler ou à justifier le sien. Le type de la démocratie doit être magnanime, généreux, clément et incontestable comme la vérité.

XVII

Avec Robespierre et Saint-Just finit la grande période de la république. La seconde race des révolutionnaires commence. La république tombe de la tragédie dans l'intrigue, du spiritualisme dans l'ambition, du fanatisme dans la cupidité. Au moment où tout se rapetisse, arrêtons-nous pour contempler ce qui fut si grand.

La Révolution n'avait duré que cinq ans. Ces cinq années sont cinq siècles pour la France. Jamais peut-être sur cette terre, à aucune époque, depuis l'incarnation de l'idée chrétienne, un pays ne produisit, en un si court espace de temps, une pareille éruption d'idées, d'hommes, de natures, de caractères, de génies, de talents, de catastrophes, de crimes et de vertus, que pendant cette élaboration convulsive de l'avenir social et politique, qu'on appelle du nom de la Révolution française. Ni le siècle de César et d'Octave à Rome; ni le siècle de Charlemagne dans les Gaules et dans la Germanie; ni le siècle de Léon X en Italie; ni le siècle de Louis XIV en France; ni le siècle de Cromwell en Angleterre! On dirait que la terre, en travail pour enfanter l'ordre progressif des sociétés, fait un effort de fécondité comparable à l'œuvre énergique de régénération que la Providence veut accomplir. Les hommes naissent comme des personnifications instantanées des choses qui doivent se penser, se dire ou se faire. Voltaire, le bon sens; Jean-Jacques Rousseau, l'idéal; Condorcet, le calcul; Mirabeau, la foudre; Vergniaud, l'élan; Danton, l'audace; Marat, la fureur; Mme Roland, l'enthousiasme; Charlotte Corday, la vengeance; Robespierre, l'utopie; Saint-Just, le fanatisme de la Ré-

volution. Et derrière eux les hommes secondaires de chacun de ces groupes forment un faisceau que la Révolution détache après l'avoir réuni, et dont elle brise une à une toutes les tiges comme des outils ébréchés. La lumière brille à tous les points de l'horizon à la fois. Les ténèbres se replient. Les préjugés reculent. Les consciences s'affranchissent. Les tyrannies tremblent. Les peuples se lèvent. Les trônes croulent. L'Europe intimidée essaye de frapper, et, frappée elle-même, recule pour regarder de loin ce grand spectacle. Ce combat à mort pour la cause de la raison humaine est mille fois plus glorieux que les victoires des armées qui lui succèdent. Il conquiert au monde d'inaliénables vérités, au lieu de conquérir à une nation de précaires accroissements de provinces. Il élargit le domaine de l'homme, au lieu d'élargir les limites d'un territoire. Il a le martyre pour gloire, et la vertu pour ambition. On est fier d'être d'une race d'hommes à qui la Providence a permis de concevoir de telles pensées, et d'être enfant d'un siècle qui a imprimé l'impulsion à de tels mouvements de l'esprit humain. On glorifie la France dans son intelligence, dans son rôle, dans son âme, dans son sang ! Les têtes de ces hommes tombent une à une, les unes justement, les autres injustement; mais elles tombent toutes à l'œuvre. On accuse ou l'on absout. On pleure ou on maudit. Les individus sont innocents ou coupables, touchants ou odieux, victimes ou bourreaux. L'action est grande, et l'idée plane au-dessus de ses instruments comme la cause toujours pure sur les horreurs du champ de bataille. Après cinq ans, la Révolution n'est plus qu'un vaste cimetière. Sur la tombe de chacune de ses victimes, il est écrit un mot qui la caractérise. Sur l'une, *philosophie*. Sur l'autre, *éloquence*. Sur celle-ci, *génie*. Sur celle-là, *courage*. Ici, *crime*. Là, *vertu*. Mais sur toutes

il est écrit : **Mort pour l'avenir et ouvrier de l'humanité.**

Une nation doit pleurer ses morts, sans doute, et ne pas se consoler d'une seule tête injustement et odieusement sacrifiée ; mais elle ne doit pas regretter son sang quand il a coulé pour faire éclore des vérités éternelles. Dieu a mis ce prix à la germination et à l'éclosion de ses desseins sur l'homme. Les idées végètent de sang humain. Les révélations descendent des échafauds. Toutes les religions se divinisent par les martyrs. Pardonnons-nous donc, fils des combattants ou des victimes! Réconcilions-nous sur leurs tombeaux pour reprendre leur œuvre interrompue! Le crime a tout perdu en se mêlant dans les rangs de la république. Combattre, ce n'est pas immoler. Otons le crime de la cause du peuple comme une arme qui lui a percé la main et qui a changé la liberté en despotisme ; ne cherchons pas à justifier l'échafaud par la patrie, et les proscriptions par la liberté ; n'endurcissons pas l'âme du siècle par le sophisme de l'énergie révolutionnaire ; laissons son cœur à l'humanité, c'est le plus sûr et le plus infaillible de ses principes, et résignons-nous à la condition des choses humaines. L'histoire de la Révolution est glorieuse et triste comme le lendemain d'une victoire, et comme la veille d'un autre combat. Mais si cette histoire est pleine de deuil, elle est pleine surtout de foi. Elle ressemble au drame antique, où, pendant que le narrateur fait le récit, le chœur du peuple chante la gloire, pleure les victimes et élève un hymne de consolation et d'espérance à Dieu!

FIN DE L'HISTOIRE DES GIRONDINS

CRITIQUE

DE

L'HISTOIRE DES GIRONDINS

PAR

L'AUTEUR DES GIRONDINS LUI-MÊME

A QUINZE ANS DE DISTANCE

(OCTOBRE 1861).

CRITIQUE

DE

L'HISTOIRE DES GIRONDINS

I

Les Persans, nos aînés en sagesse, regardent la vieillesse comme un don du ciel qui permet à l'homme d'enrichir son esprit en thésaurisant plus de vérités. Les cheveux blanchis leur paraissent un symptôme non de sénilité caduque, mais de virile maturité : cette opinion est exprimée dans un de leurs proverbes. Les proverbes en Orient sont les médailles des langues. Après avoir été monnaie des peuples, les proverbes se retrouvent sous leurs décombres et se conservent dans la mémoire comme des axiomes qu'on ne discute plus. A un proverbe, point de réplique ; comme si un dieu avait parlé là, on incline la tête, on accepte et on se tait.

Or, ce proverbe des Persans, vraisemblablement antérieur à Zoroastre, le voici :

Accumulation d'années, élargissement d'intelligence.

Cela revient à dire que plus on a de temps pour voir les choses humaines, plus on est apte à les comprendre.

et qu'à mérite égal il doit y avoir plus de sagesse chez les hommes mûrs que chez les jeunes gens. Vérités tellement banales qu'on rougit de les énoncer ! L'âge n'a-t-il pas eu de tout temps l'autorité de la présomption de sagesse ? A-t-on jamais vu une seule nation (excepté les *Abdéritains*, peuple fou qui voulait rire) mettre sa jeunesse dans son sénat, demander leurs lumières à ceux qui n'ont rien appris, et leur expérience à ceux qui n'ont pas encore vécu ?

Non, ce bal masqué de barbes grises allant recevoir les leçons des imberbes, comme disait Henri IV, serait la nature renversée. Le respect y périrait, le respect, ce grand auxiliaire moral des gouvernements ! La société politique serait condamnée par cette enfance éternelle à une éternelle étourderie ! Si le passé n'enseignait pas l'avenir, à quoi bon la mémoire ? Le monde recommencerait tous les jours, et cette succession de folies de jeunesse ne serait qu'une succession de catastrophes dans l'histoire des nations.

L'expérience est donc quelque chose ; et les années apportent cette expérience aux esprits sincères. Voilà l'explication et la justification du proverbe persan : *Accumulation d'années, élargissement d'intelligence.* La vie est une leçon, et toute leçon doit profiter à celui à qui Dieu l'accorde.

II

Or, en France, où l'on parle si bien, mais où l'on pense trop vite ; en France, où les paradoxes courants prennent si souvent la place des vérités acquises, les partis arriérés ou avancés ont adopté depuis quelques années un proverbe tout contraire, le proverbe du contre-sens, le proverbe du sophisme. Le sens de ce proverbe est celui-ci : Celui qui change d'opinion a tort ; celui qui

reçoit les leçons de la vie et qui en profite pour rectifier ou modifier sa pensée est un grand coupable. Malheur et mépris aux esprits progressifs qui s'améliorent, qui se rectifient, qui se corrigent eux-mêmes en vivant ! Ils sont présumés intéressés, versatiles, adulateurs du temps qui court, apostats de leur tradition et d'eux-mêmes. Honneur et respect aux incorrigibles ! Confiance exclusive aux esprits pétrifiés et aux caractères têtus qui, lorsqu'ils ont une fois proféré une erreur ou une sottise, ne s'en dédisent jamais et veulent mourir, comme disait M. de Chateaubriand, ce grand oracle du respect humain dans ce siècle, « non pas conformes à la vérité, mais conformes à eux-mêmes. »

III

J'avoue que je n'ai jamais compris le sens de cet axiome de l'obstination des partis, quels qu'ils soient, en France : « Tu ne changeras pas. »

Tu ne changeras pas; c'est-à-dire, tu vivras des jours sans nombre, tu verras des idées justes prendre la place de préjugés absurdes, des trônes s'écrouler sur des fondements vermoulus, des castes s'effacer devant des nations, des gouvernements légitimes se fonder sur les devoirs réciproques des hommes en société de services et de défense mutuels, des démagogues surgir comme les vices incarnés de la multitude, irriter les passions du peuple, les pousser jusqu'au délire, jusqu'au meurtre, s'armer de ces fureurs populaires pour prendre la hache au lieu du sceptre et promener, sur ce peuple lui-même, ce niveau de fer qui trouve toujours une tête plus haute que son envie ; tu verras le sang le plus pur ou le plus scélérat couler à torrents dans les rues de tes villes ; tu verras les partis populaires épuisés céder au parti soldatesque, première forme de la tyrannie. Tu verras un

soldat popularisé par la victoire prendre à la fois la place de la liberté, du trône et du peuple par un coup de main ; tu le verras provoquer le monde pour le vaincre, changer l'Europe en un champ de bataille annuel, faucher périodiquement pour son ambition les générations nouvelles, plus vite que la nature ne les produit, en sorte que les vieillards se demandaient s'il y aurait encore une jeunesse et si Dieu ne faisait plus naître les générations que pour mourir à vingt ans au signe de ce pourvoyeur de la gloire.

Tu le verras tomber en rendant par sa chute la vie à la jeunesse de son peuple ; et, prodige de démence, tu verras après trente ans les peuples déifier ce consommateur de peuples et lui faire un titre de règne du plus grand abus de sang humain qui ait jamais été fait, depuis César, en Occident !

Tu auras vu envahir deux fois la patrie par le reflux inévitable de l'Europe sur ce nid d'aigles qu'on appelle la France, où le conquérant, conquis à son tour, allait devenir la proie de sa proie.

Tu auras vu que la gloire n'est qu'une fumée de sang humain qui monte au ciel, il est vrai, en fascinant les yeux myopes des peuples, mais qui y monte pour défier sa justice et pour provoquer sa vengeance.

Tu auras vu des rois légitimes, héritiers d'un juste décapité, rappelés de l'exil au trône, rapporter à la patrie la paix, la liberté, la libération du territoire ; adopter ce qu'il y avait de juste dans la Révolution ; rétablir la souveraineté représentative du peuple ; faire fleurir dans leur pays prospère, sous la sauvegarde de tous les droits équitablement pondérés, l'éloquence de la tribune et de la presse, cette royauté de l'intelligence de niveau avec la royauté du sang ; présider du haut du trône populaire à une véritable renaissance de tous les arts de l'esprit, de toutes les industries de la paix ; tu les auras

vus, frappés par les armes mêmes qu'ils avaient remises à la nation, odieusement accusés des désastres que leur présence venait réparer, et chassés du trône, d'exil en exil, par l'ingratitude de la liberté.

IV

Tu auras vu un schisme de famille s'emparer de ce trône par voie de popularité fondée sur un mauvais souvenir, hérédité qui ne devait pas être un crime dans les fils innocents des fautes du père, mais qui ne devait pas être non plus pour eux un titre à la couronne tombée avec la tête d'un martyr de la royauté.

Tu auras vu tomber à son tour, presque sans secousse, ce roi mal assis sur les débris de sa maison, par la versatilité d'un peuple qui ne sait ni haïr ni aimer longtemps.

Tu auras vu la France, remise debout par l'effort de citoyens désintéressés, appelée, sans acception de parti ou de caste, à se gouverner elle-même, s'élever pendant quelques mois à une magnanime modération et à une légalité volontaire, chercher en soi-même les conditions de la liberté, sauver l'ordre, la vie des citoyens, la paix du monde, puis abdiquer déplorablement son propre règne et préférer la gloire d'un nom dynastique à sa propre dynastie républicaine, trop fatigante pour sa faiblesse; semblable à ces souverains détrônés de nos premières races qui, laissant les ciseaux du moine dépouiller leurs fronts chevelus, regardaient du fond d'un cloître régner à leur place l'élu du camp ou le maire du palais.

Tu auras vu ces mêmes multitudes, qui saluaient l'écroulement des trônes, saluer de leurs acclamations la restauration des trônes; tu auras vu les tribuns les plus démagogues se transformer en courtisans les plus dé-

voués, sous prétexte de couronner le peuple en couronnant l'armée. L'armée, peuple en effet, peuple héroïque sur les champs de bataille, peuple qui sauve la patrie en uniforme, mais qui marche à tous les tambours, pour ou contre tous les droits du peuple lui-même, pourvu que la gloire militaire lui dore toutes les causes et lui compte au même taux toutes les journées dans des états de service qui vont du 18 brumaire à Marengo, d'Austerlitz à Waterloo, de Waterloo à Alger, d'Alger à l'acclamation de la république, de l'acclamation de la république au 2 décembre, du 2 décembre à Solferino, de Solferino qui sait où ?

Tu auras vu tout cela ; tu auras pu juger pendant un demi-siècle ce que valent les principes les plus contradictoires de gouvernement ; tu auras partagé le fanatisme presque unanime de 1789 pour la régénération du royaume sous l'initiative si bien intentionnée d'un roi philosophe et magnanime qui se dépouillait lui-même de son sceptre pour donner ce sceptre à son peuple ; tu auras été, trois ans après, le témoin indigné de l'ingratitude de ce peuple conduisant en pompe son bienfaiteur couronné à l'échafaud et enseignant ainsi à l'histoire que la vertu est un crime et que le premier devoir d'un roi, c'est de régner.

V

Tu auras partagé l'exécration du monde contre ces terroristes de la première république, livrant tous les jours une ration de sang humain à leurs séides et croyant qu'on bâtit des monuments de liberté sur des fondations de cadavres.

Tu te seras laissé surprendre par l'enthousiasme imprévoyant des armées affamées de gloire et des citoyens affamés d'ordre pour un empire sorti des camps et qui

devait sitôt expirer sur le sol deux fois conquis de la patrie.

Tu auras accueilli le retour des héritiers de Louis XVI comme une providence, et tu les auras bannis, quelques années après, comme des criminels d'État.

Tu auras eu des hymnes pour une monarchie, dite de Juillet, fondée sur toutes les violations du droit monarchique, et tu auras eu des huées contre elle le lendemain de sa chute.

VI

Tu auras eu des aspirations romaines vers une république légale et pacifique, réconciliant dans une concorde unanime toutes les classes prêtes à s'entre-déchirer ! Tu auras été ivre de sécurité et de joie en voyant cette république, qui se craignait elle-même, abolir courageusement la peine de mort le lendemain de son avénement imprévu, de peur d'abuser jamais des armes que tous les régimes s'étaient transmises jusque-là les uns aux autres pour immoler leurs ennemis ; tu auras frémi d'espérance en voyant cette démocratie philosophique déclarer la paix au monde étonné ; tu auras eu le délire de l'admiration en voyant quelques citoyens, obéis par le peuple et pressés par d'innombrables prétoriens de la multitude de perpétuer leur dictature, appeler au contraire la nation entière à se lever debout dans ses comices afin de remettre plus vite cette dictature à la nation représentant cette légitimité des interrègnes. Et quand la nation, relevée par la main de ces hommes de sauvetage, aura repris son aplomb et son sang-froid, tu n'auras eu pour ces citoyens, victimes émissaires de leur dévouement, que des calomnies, des mépris, des outrages, des abandons pour décourager les abnégations futures et pour montrer à l'avenir qu'on ne sauve sa patrie qu'à la condition de

se perdre soi-même ; mauvais exemple qui ne profitera pas à la nation !

VII

Et l'on voudrait que, sans incrédulité quand tout trompe, sans modification quand tout change, sans ébranlement quand tout tombe, sans expérience quand tout enseigne autour de toi, tu restasses éternellement ce que tu auras été un jour : royaliste de 89, Jacobin modéré de 1790, Girondin de 1791, terroriste de 1793, thermidorien réactionnaire de 1795, bonapartiste de 1798, consulaire de 1800, impérialiste de 1805, bourbonien légitimiste de 1815, orléaniste de 1830, républicain de 1848, napoléonien de 1850, impérialiste de 1852, et aujourd'hui, que sais-je ? agitateur de l'Europe à peine calmée, évocateur de guerres en Occident et en Orient, auxiliaire de l'ambition d'un roi des Alpes pour monopoliser les républiques, les trônes et les tiares en Italie ; dupe de l'Angleterre monopolisant à son tour les mers, les montagnes et les péninsules par la main d'un roi, vice-roi des tempêtes !

VIII

Quoi ! vivre si longtemps ne t'aurait servi qu'à te pétrifier dans l'une quelconque de ces opinions tour à tour dominantes ! Tu ne saurais pas aujourd'hui que les plus belles philosophies n'ont que des jours d'explosion et des années de fumée, fumée à travers laquelle on ne reconnaît plus rien que des décombres ; que les peuples, comme des banqueroutiers de la vérité, ne tiennent jamais ce qu'ils promettent ; que les princes les meilleurs ne recueillent que l'assassinat, comme Henri IV, ou le martyre, comme Louis XVI ; que les réformateurs les plus

bienfaisants ont pour ennemis les utopistes les plus absurdes; que les gouvernements héréditaires subissent les dérisions de la nature, qui ne sanctionne pas l'hérédité du génie ou des vertus; que les gouvernements parlementaires subissent la domination de l'intrigue, la fascination du talent, l'aristocratie de l'avocat, soldat du sophisme comme de la vérité, qui prête sa voix à toutes les causes, pourvu que l'on applaudisse, et qui est aux assemblées ce que la caste militaire est aux despotes, pourvu qu'ils les payent en grades et en gloire; que les gouvernements absolus font porter à tous la responsabilité des fautes d'une seule tête; que les gouvernements à trois pouvoirs sont la lutte acharnée de trois factions organisées qui consument le temps des peuples dans leurs vaines querelles, qui n'ont le plus souvent d'autre mérite que de se faire obstacle les unes aux autres, de se réduire mutuellement à l'impuissance d'action, d'empêcher les grands maux, mais qui ont aussi le défaut d'empêcher les grandes améliorations, et qui finissent par des Gracques ou par des Césars, ces héritiers naturels des anarchies ou des servitudes; que les républiques ne sont que la convocation du peuple entier au jour d'écroulement de toutes choses pour tout soutenir, le tocsin du salut commun dans l'incendie des révolutions qui menace de consumer l'édifice social; mais que si ces républiques sauvent tout, elles ne fondent rien à moins d'une lumière qui n'éclaire pas souvent le fond des masses, d'une capacité qui manque encore au peuple, et d'une vertu publique qui manque plus encore aux classes gouvernementales.

IX

Que vous ayez eu toutes ces nobles illusions du royalisme, des gouvernements à une tête, des gouvernements

à trois têtes, des gouvernements de parole, des dictatures ou des républiques dans votre jeunesse, sur la foi des théories toujours séduisantes comme les mirages de l'esprit humain, cela est naturel, honorable même, aux différentes phases d'une vie qui pense. Les théories sont les beaux songes des hommes de bien ; il est glorieux d'être successivement trompé par elles ; ces déceptions sont les douleurs sans doute, mais non les remords de l'esprit. Mais ce qui ne serait ni honorable ni naturel, ce serait qu'après soixante années d'épreuves de toutes ces natures de gouvernement vous vous imposiez la loi de croire ce que vous ne croyez plus, de dire ce que vous ne pensez plus, d'affecter par vanité de constance dans vos opinions une opiniâtreté de mauvaise foi dans des doctrines qui vous ont menti, déçu, trompé tant de fois !

C'est là une ostentation de fausse sagesse qui n'est que la répugnance de l'orgueil humain à confesser sa faiblesse, ou bien ce n'est qu'une improbité d'esprit donnant au monde une fausse monnaie de conviction pour acheter à ce prix l'estime du vulgaire, qui s'attache à ces immutabilités d'attitude comme à des preuves de force, tandis qu'elles ne sont le plus souvent que des impuissances de l'esprit ou des fanfaronnades du caractère.

Je dirai plus, ces immutabilités voulues d'opinion sont une offense à Celui qui a fait de la vie un enseignement à tous les âges, un refus de prêter l'oreille, l'esprit, le cœur à Celui qui nous éclaire par l'expérience, depuis le premier jour où l'homme pense et doute jusqu'au jour où il cesse de penser et de douter. De toutes les heures de la vie, chacune est chargée de nous apporter une vérité ; aucune de ces heures ne vient à nous les mains vides, et c'est peut-être la dernière heure d'une longue vie qui vous apporte la vérité

la plus précieuse en récompense de votre sincérité à la rechercher et de votre patience à l'attendre.

X

En résumé, la vie est une leçon que le temps est chargé de donner à l'homme en lui faisant épeler, syllabe par syllabe, les événements.

Celui qui n'a pas changé n'a pas vécu, puisqu'il n'a rien appris.

Celui qui prétend avoir tout su le premier jour est un homme qui n'avait ni raison de naître, ni raison de vivre, ni raison de mourir, car il n'avait rien à apprendre en naissant.

N'ayant rien appris en vivant, il meurt sans emporter ou sans laisser après lui sur la terre le moindre profit de la vie : théorie de l'immobilité qui fait de l'homme immuable la *créature du temps perdu.*

Une telle théorie insulte à la fois l'homme et Dieu. N'insistons pas; changer c'est vivre, vivre c'est changer.

La vie n'est pas semblable à ces fontaines d'Auvergne, pleines de sédiments impurs, qui pétrifient ce qu'on leur jette et qui, au lieu d'une fleur ou d'un fruit, vous rendent une pierre. La vie est un courant qui mène à la vérité, c'est-à-dire au bien. Le temps sait tout; et nous ne pouvons savoir quelque chose qu'en l'associant à nos ignorances et en lui demandant ses secrets.

XI

Il est donc non-seulement permis de changer en vivant, mais c'est un devoir de conscience Bien entendu que cette théorie du changement s'applique à l'esprit, mais non au cœur ; que le changement doit être désintéressé et non vénal; que tout changement qui consiste

à abandonner une cause vaincue parce qu'elle est vaincue est une lâcheté; que tout changement qui consiste à s'allier à une cause victorieuse parce qu'elle est victorieuse est une abjection de caractère; que changer par ambition, c'est une suspicion légitime de vice; que changer par cupidité de fortune est une vénalité de cœur qui déshonore la vérité même; que changer d'amis quand la fortune les trahit est une versatilité d'affection qui prouve la courtisanerie de l'âme. Mais que changer par conviction, sans abandonner ses sentiments personnels, ni les vaincus, ni les malheureux, ni les faibles; changer à ses dépens en s'exposant sciemment aux dénigrements d'intentions, aux colères du respect humain, au mépris des partis et aux souffrances de considération qui suivent ordinairement ces pas des hommes sincères dans ce qu'ils croient la route des améliorations morales et des vérités progressives, c'est souffrir pour la cause du bien, c'est le martyre d'esprit pour la vérité, martyre que les hommes aggravent par leur fiel et par leur vinaigre, mais que la vérité récompense par les jouissances de la conscience.

Même quand le martyre s'est trompé de cause, il ne s'est pas trompé de vertu!

XII

Je pense ainsi, et voilà pourquoi je ne me reproche point d'avoir changé quelquefois dans le cours de mes années d'opinion ou de marche dans les situations diverses où se sont trouvés notre pays et notre temps. Je me reprocherais plutôt de n'avoir pas assez changé, c'est-à-dire de n'avoir pas assez profité du temps que Dieu m'a laissé vivre pour me transformer davantage encore, d'avoir peut-être trop sacrifié aux convenances, aux situations antécédentes, au respect humain, à toutes

ces considérations personnelles qui empêchent de se démentir plus franchement de ce qu'on a dit étourdiment sur la foi d'autrui dans son âge d'ignorance : toutes choses qui sont louables au point de vue du monde, mais qui sont méprisables au point de vue de Dieu; freins timides qui retardent la marche de la pensée d'un siècle par la difficulté d'avouer que le vieil homme est mort en vous, que vous êtes un nouvel homme, et par le désir naturel, mais coupable, de concilier vaniteusement l'homme d'hier et l'homme d'aujourd'hui.

Dire : « Je me suis trompé, » c'est le prosternement de l'orgueil, et cet orgueil, cependant, il faut le fouler aux pieds, si l'on veut être honnête homme jusqu'à la moelle, et mériter l'indulgence du juge futur en acceptant les sévérités et les humiliations du juge présent.

Et voilà pourquoi je changerais encore sans hésitation si je venais à découvrir que mes opinions actuelles sont des erreurs et qu'il y a des routes nouvellement découvertes dans lesquelles la marche est plus sûre, le sol plus solide et les vertus sociales plus mûres et plus abondantes pour l'humanité.

XIII

Est-il donc étonnant que pensant ainsi et qu'ayant le sentiment, je dirai presque le remords, de quelques erreurs commises par moi dans l'appréciation des actes et des hommes de la première Révolution française [1], est-il étonnant, dis-je, que je relise sévèrement ce livre (qui fut un événement, j'en conviens, et qui vit encore d'une forte vie à l'heure où je parle), et que je présente aujourd'hui le curieux spectacle d'un écrivain, critique après avoir été historien, et qui juge à quinze ans de distance, en pleine maturité, le livre écrit par lui-même

[1] *Histoire des Girondins.*

à une autre époque de son siècle et sous d'autres impressions de son esprit ? Un exemple de cette critique de soi-même a été donné en France, au siècle dernier, dans l'opuscule intitulé : *Rousseau juge de Jean-Jacques*. Mais si je n'ai pas reçu de la nature le style et l'éloquence de Jean-Jacques Rousseau, je n'ai pas reçu non plus sa féroce personnalité ; et si le lecteur a quelque excès à craindre de ma plume dans ce jugement sur moi-même, ce n'est pas, à coup sûr, l'excès d'indulgence ; ce serait plutôt l'excès de sévérité. La vie m'a appris à être modeste, et les événements publics, comme les événements privés, qui m'ont écrasé sans m'aplatir, ne me laissent de mes œuvres ou de mes actes qu'une fière humiliation devant les hommes et une humble humilité devant Dieu.

L'humiliation, c'est la peine ; l'humilité, c'est la leçon !

XIV

Or, quel était l'état des choses, en France, et quelles étaient mes propres dispositions d'esprit en 1846, quand j'écrivis cette histoire ?

L'esprit de la France était très-troublé ; très-peu propre par conséquent à jeter un regard d'ensemble et surtout un regard impartial sur la Révolution française, très-peu propre aussi à porter un jugement sain et définitif sur les hommes qui avaient été, en bien ou en mal, les grands acteurs de cette révolution.

M. Thiers, dont on ne m'accusera pas de dénigrer les grandes œuvres historiques (voyez mes *Entretiens sur l'Histoire de l'Empire*, que j'ai appelée, le premier, *le livre du siècle*), M. Thiers, à l'époque où ce grand sujet le tenta, n'était pas encore ce qu'il est ; l'âge et la vie publique pleine de bon sens, de fautes expiées, de leçons terribles, n'avaient pas donné encore à son esprit

ce sens de la moralité ou de l'immoralité des événements et des caractères qui est la vertu de l'histoire. Son point de vue était le succès, plutôt que la morale. Il venait d'écrire ainsi une histoire de la Révolution qui était une adulation à la Révolution elle-même. On avait fait à ce livre une popularité de parti. Cette histoire amnistiait les erreurs, les tyrannies, les sévices même de la Révolution; elle faisait remonter la colère et le mépris de la nation jusque sur les victimes. Il fallait des passions et non des principes à la démocratie; elle avait trouvé un jeune homme de talent, elle lui dit : « Fais mon portrait, mais flatte-moi, et défigure mes ennemis, je te nommerai peintre du peuple. »

Les historiens de la Révolution, du côté opposé, n'avaient écrit pour le parti royaliste, religieux, aristocratique, sous le nom d'histoire, que le martyrologe des victimes de 1791 à 1794; ils avaient barbouillé de sang tous les principes les plus saints et les plus innocents de la philosophie révolutionnaire du dix-huitième siècle. Parce que Danton, Marat, Robespierre, avaient été des meurtriers, il semblait à les lire que la liberté modérée, l'égalité devant la loi, la tolérance devant Dieu, la représentation de toutes les classes, de tous les droits, de tous les intérêts devant les institutions, étaient des délires ou des crimes. De telles histoires, œuvres de parti, n'étaient propres qu'à éterniser la guerre civile des esprits entre les enfants d'un même peuple.

XV

Une grande histoire est un grand jugement dans ces procès d'opinions. Ce jugement manquait à la France; c'était une bonne œuvre que d'essayer de le porter selon mes faibles forces. J'y pensais depuis longtemps. J'avais deux mobiles.

Le premier, tout moral, c'était de démontrer historiquement au peuple et surtout aux hommes d'État que le crime politique, populaire ou aristocratique, déshonorait ou perdait fatalement toutes les causes qui croyaient pouvoir se servir pour leur succès de cette arme à deux tranchants ;

Que la Providence était aussi logique que la conscience ;

Que les événements ne pardonnaient pas plus que Dieu l'emploi des moyens criminels, même pour les causes les plus légitimes, et qu'en commentant avec clairvoyance la Révolution française, le plus vaste et le plus confus des événements modernes, on trouverait toujours infailliblement un excès pour cause d'un revers, et un crime pour cause d'une catastrophe.

En un mot, je voulais, comme le veut la Providence, que l'histoire fût un cours de morale et que l'honnêteté des moyens fût la légitimité des innovations.

Un tel livre eût été le catéchisme en action de la politique ; mais il fallait une main divine pour l'écrire : je n'étais qu'un homme de bonne volonté.

Le second mobile qui me sollicitait intérieurement à écrire cette histoire à la fois dramatique et critique de la Révolution française était, je l'avoue, un mobile humain, une ambition d'artiste, une soif de gloire d'écrivain toute semblable à la pensée d'un peintre qui entreprend une grande page historique ou un portrait et qui n'a pas pour objet seulement de faire ressemblant, mais de faire beau, afin que dans le tableau ou dans le portrait on ne voie pas uniquement l'intérêt du sujet, mais qu'on voie aussi le génie du pinceau et la gloire du peintre. Ici, je m'excuse et il faut m'excuser. *Homo sum.*

XVI

Bien jeune encore et lorsque mes premiers succès littéraires m'avaient donné le pressentiment d'une carrière assez complète, et que mes modestes facultés d'*amateur* plutôt que d'artiste me permettaient de former un plan de vie plus ou moins illustre, je m'étais dit et j'avais dit bien souvent à mes amis de jeunesse : « Si Dieu me seconde, j'emploierai les années qu'il daignera m'accorder à trois grandes choses qui sont, selon moi, les trois missions de l'homme d'élite ici-bas. » (J'aurais dû dire les trois vanités, maintenant que toutes ces vanités sont mortes en moi et que je les expie par tant d'humiliations sur la terre, afin qu'elles me soient pardonnées là-haut.)

« J'emploierai donc, disais-je à ces amis, ma première jeunesse à la poésie, cette rosée de l'aurore, au lever d'un sentiment dans l'âme matinale ; je ferai des vers, parce que les vers, langue indécise entre ciel et terre, moitié songe, moitié réalité, moitié musique, moitié pensée, sont l'idiome de l'espérance qui colore le matin de la vie, de l'amour qui enivre, du bonheur qui enchante, de la douleur qui pleure, de l'enthousiasme qui prie.

« Quand j'aurai chanté pour moi-même et pour quelques âmes musicales comme la mienne, qui évaporent ainsi le trop-plein de leur calice avant l'heure des grands soleils, je passerai ma plume rêveuse à d'autres plus jeunes et plus véritablement doués que moi ; je chercherai dans les événements passés ou contemporains un sujet d'histoire ; le plus vaste, le plus philosophique, le plus dramatique, le plus tragique sera celui que je choisirai ; et j'écrirai en prose, plus solide et plus usuelle, cette histoire, dans le style qui se rapprochera le plus,

selon mes forces, du style métallique, nerveux, profond, pittoresque, palpitant de sensibilité, plein de sens, éclatant d'images, palpable de relief, sobre mais chaud de couleurs, jamais déclamatoire et toujours pensé; autant dire, si je le peux, dans le style de Tacite; de Tacite, ce philosophe, ce poëte, ce sculpteur, ce peintre, cet homme d'État des historiens, homme plus grand que l'homme, toujours au niveau de ce qu'il raconte, toujours supérieur à ce qu'il juge, porte-voix de la Providence qui n'affaiblit pas l'accent de la conscience dont il est l'organe, qui ne laisse aucune vertu au-dessus de son admiration, aucun forfait au-dessous de sa colère; Tacite, le grand justicier du monde romain, qui supplée seul la vengeance des dieux, quand cette justice dort!

« Quand j'aurai écrit ce livre d'histoire, complément de ma célébrité littéraire de jeunesse, si j'ai le hasard de conquérir cette double célébrité du poëte et de l'historien, je jetterai de nouveau la plume, la plume, après tout, hochet du talent, instrument trop insuffisant et trop spéculatif de la pensée. J'entrerai résolûment dans l'action et je consacrerai les années de ma maturité à la guerre, véritable vocation de ma nature qui aime à jouer avec la mort et la gloire, ces grandes parties où les vaincus sont des victimes, où les vainqueurs sont des héros.

« Et si la guerre me manque, je monterai aux tribunes, ces champs de bataille de l'esprit humain où l'on ne meurt pas moins de ses blessures au cœur que l'on ne meurt ailleurs du feu ou du fer; et je tâcherai de me munir, quoique tardivement, d'éloquence, cette action parlée qui confond, dans Démosthène, dans Cicéron, dans Mirabeau, dans Vergniaud, dans Chatham, la littérature et la politique, l'homme du discours et l'homme d'État, deux immortalités en une.

« Enfin, s'il m'est accordé de survivre aux révolutions, aux guerres civiles, aux poignards des sicaires, des Catilina, des Clodius, des Octave, des Antoine de mon temps, et de vieillir couché sur mes propres décombres, brisé de cœur, mais sain d'esprit, j'emploierai ces dernières années de grâce à l'œuvre finale de toute intelligence : à la contemplation et à l'invocation de mon Créateur; je ferai, comme Cicéron, le livre éternellement à faire *De naturâ deorum;* je mêlerai mon grain d'encens à l'encens des siècles. »

XVII

Voilà quels étaient mes plans de jeunesse.

Ce n'étaient pas les plans de Dieu.

L'orgueil y avait trop de part pour qu'ils fussent ratifiés par ce que les anciens nommaient la destinée, et par cette puissance incorruptible que nous nommons Providence.

Tout a tourné autrement que je ne l'avais orgueilleusement conçu dans mes puériles ambitions d'avenir. En poésie, je n'ai été qu'une main novice qui fait rendre par un attouchement léger quelques accords à un instrument à cordes dont le doigté n'est pas une vraie science, mais une inhabile improvisation de l'âme.

Pour réaliser mon rêve de célébrité militaire, l'occasion même m'a manqué; j'ai vécu dans un temps de paix ; il n'y avait guerre que d'idées.

Quant à mon ambition oratoire et politique, je suis arrivé trop tard aux tribunes dites parlementaires, monopole des avocats, pour développer les forces réelles d'éloquence raisonnée et passionnée que je sentais véritablement rugir en moi comme des lions muselés entre les barreaux d'une ménagerie.

De plus, ma fausse situation dans les chambres

de 1830 à 1848 ne me laissait pas la liberté de mes mouvements ; je n'étais d'aucun parti actif et, par conséquent, j'étais en suspicion légitime à tous les partis.

L'éclectisme, qui est l'attitude de la vérité dans les philosophes, est la faiblesse des hommes d'État dans les temps de passion.

Sorti de la Restauration avec d'amers regrets de sa chute, adversaire de cœur de la royauté de 1830, ennemi trop honnête cependant pour m'allier avec les factions, ou légitimistes, ou révolutionnaires, qui conspiraient la ruine de cette royauté sans avoir à offrir à sa place qu'une anarchie au pays, je vivais dans le vague et je parlais sans échos. La tribune n'était véritablement pour moi qu'un exercice semblable à celui de Démosthène sur le bord de la mer. Il parlait aux flots qui étouffaient sa voix, et moi aux partis qui cherchaient à étouffer la mienne. La France seule en entendait quelques retentissements dans les journaux indépendants, et voyait croître autour de mon nom une lente popularité qui devait lui être utile un jour.

XVIII

Mon action politique ne commença que dans une grande tempête imprévue, le jour même d'une chute soudaine de la royauté de Juillet, déjà en fuite avant d'avoir eu le temps de combattre.

Ce jour-là je fus roi d'une heure, c'est vrai. Placé, par mon indépendance des partis, entre tous les partis, les républicains se jetèrent à moi par inquiétude de leur triomphe; les royalistes, par peur de leur défaite ; les légitimistes, par le sentiment de leur inopportunité et de leur impuissance dans cet anéantissement du trône; le peuple surtout, par l'intérêt de salut public et par ce besoin d'un chef qui parle plus haut que toutes les

théories dans les périls extrêmes des tremblements de tous les foyers.

Ce n'était pas un gouvernement qu'il fallait créer à la minute, il n'en aurait pas duré deux. C'était un sauvetage qu'il fallait organiser sous le nom de république. J'eus le sentiment de cette vérité.

Au lieu de suivre en hésitant un mouvement désordonné qui allait mener de convulsions en convulsions désormais irrésistibles aux derniers abîmes, je fis résolûment la république, je la fis seul, quoi qu'on vous en dise, j'en assume seul la responsabilité; je nommai seul les chefs les plus en vue et les plus populaires qui pouvaient lui apporter l'autorité des différentes factions auxquelles ils appartenaient; je me nommai moi-même, parce que je n'appartenais à aucune, et parce que, soutenu par le peuple seul, je pouvais être arbitre dans ce conseil souverain du gouvernement. La France fut admirable de sagesse et d'héroïsme, on ne le dira jamais assez. Folle la veille, lâche le lendemain, elle fut pendant les quatre mois du danger au niveau d'elle-même; la république, contre laquelle elle vocifère tant depuis, fut son salut. Un homme d'État renversé, mais qui s'éleva lui-même en ce moment à la hauteur d'un vrai patriotisme, M. Thiers, en trouva sur l'heure la vraie formule : « Gardons la république, car c'est le gouvernement qui nous divise le moins. » C'est la pensée que j'avais exprimée autrement en entrant le jour même à l'hôtel de ville, ces Tuileries du peuple.

XIX

M. Dupin, dans un volume récent, renouvelle encore contre moi cette accusation irréfléchie de n'avoir pas proclamé la régence, régence d'une femme intéressante sans doute, mais d'une femme exclue du gouvernement

par la loi que le parti d'Orléans venait de se faire à lui-même; régence aussi illégale par conséquent que la république; régence déjà tombée dans la rue et ramenée, à travers la révolution et l'armée immobiles, à la porte d'une Chambre dissoute de fait.

Et au nom de quoi aurais-je proclamé cette régence des orléanistes, moi qui n'avais jamais voulu adhérer au schisme de famille de 1830; moi qui lui avais renvoyé toutes mes places diplomatiques pour ne pas le servir; moi qui m'étais respectueusement refusé à tout lien avec cette royauté, par scrupule de fidélité à mes souvenirs! En vérité, M. Dupin et les orléanistes auraient bien ri, le lendemain, d'un légitimiste de naissance refaisant après coup une seconde révolution de 1830 et réinstallant une seconde monarchie d'Orléans, pour l'attaquer le surlendemain!

Et quand j'aurais tenté ce contre-sens à moi-même, l'aurais-je pu accomplir avec l'ombre de succès un peu durable? Où étaient le peuple, l'armée, les chambres, les ministres, pour sanctionner et soutenir cette régence d'occasion sortie d'une insurrection contre la royauté de Juillet, aventure dans une aventure, illégalité dans une illégalité, révolution de 1830 dans une révolution de 1830, belle-fille contre le beau-père, petit-fils contre l'aïeul, belle-sœur contre le beau-frère, neveu contre les oncles, chaos dans un chaos!

Et puisque M. Dupin et les révolutionnaires orléanistes de 1830 pensent qu'une régence était si facile et si simple à faire, et à faire durer huit jours seulement, que ne la faisaient-ils eux-mêmes? Qui les gênait?

Certes, c'était à eux, orléanistes, et non à moi, adversaire de la royauté illégitime d'Orléans, de se charger de ce rôle; logique en eux, il était absurde en moi. M. Dupin n'y a pas pensé. Si l'empire qu'il sert aujourd'hui, comme il a servi la légitimité, la royauté de

Juillet, la république, avec un zèle qui ne faiblit jamais et avec un talent qui grandit toujours; si, dis-je, l'empire venait à chanceler dans une journée de février quelconque, que penserait M. Dupin d'un républicain, d'un légitimiste, d'un orléaniste qui viendrait sur le champ de mort de l'empire écroulé, quoi faire? proclamer un empire bâtard de branche cadette et factieuse? Cela ne serait pas moins ridicule que le rôle que M. Dupin et ses amis me reprochent de n'avoir pas pris le 24 février! En vérité, si je l'avais pris, ce rôle, je ne saurais pas aujourd'hui où cacher ma honte. Il faut respecter et protéger le malheur d'une dynastie qui s'écroule sur son faux principe, c'est ce que nous avons fait; mais il ne faut pas relever un faux principe tombé pour servir de base au trône d'une veuve qu'on admire et d'un enfant qu'on plaint. Une veuve n'a pas besoin d'une régence pour se consoler d'un sépulcre, et un enfant peut être heureux sans qu'on lui donne pour hochet un sceptre dérobé à un aïeul dans l'escamotage d'une demi-révolution.

XX

Telles étaient dès l'année 1844 mes dispositions d'esprit à l'égard de cette royauté pseudo-républicaine et pseudo-dynastique. J'aurais vénéré la branche d'Orléans partout ailleurs que sur un trône. Par tradition de famille, du côté de ma mère, je lui devais plus que du respect, je lui devais de la reconnaissance. Cette auguste maison avait eu des patronages, des bienveillances, des générosités princières pour ma famille maternelle. La mère de ma mère avait, en qualité de sous-gouvernante, élevé le roi Louis-Philippe et sa sœur, avant l'époque de Mme de Genlis; un de mes proches parents était intendant des finances du duc

d'Orléans. Après la terreur, la duchesse, réléguée en Espagne, avait prié ma grand'mère d'aller chercher madame Adélaïde d'Orléans, sa fille, en Suisse, et de la lui ramener en Espagne. La mission de confiance avait été remplie. Après 1814, ma mère avait retrouvé dans Louis-Philippe et dans madame Adélaïde, sa sœur, des souvenirs d'enfance et d'éducation en commun qui les disposaient à toutes les bontés pour la fille de leur gouvernante. J'avais l'honneur d'en être reçu avec distinction dans mon adolescence. La protection du prince et de sa sœur ne me fut néanmoins d'aucun secours, soit dans la carrière littéraire, où l'on n'est protégé que par son talent, si on en a; soit dans la carrière militaire, où je servais, dans les gardes-nobles de Louis XVIII, une cause très-opposée au parti politique déjà dessiné du duc d'Orléans; soit dans la carrière diplomatique, où je servis fidèlement la politique de la légitimité jusqu'à sa chute. D'ailleurs, mon père, le chevalier de Lamartine, ancien et loyal officier de cavalerie dans le régiment Dauphin au moment de la révolution, bien qu'il eût pu faire taire des préventions dans l'intérêt de mon avenir; ses frères, royalistes comme lui, quoique constitutionnels de 1789, ne m'auraient pas vu sans répugnance devenir le client de la maison d'Orléans. Elle portait à leurs yeux la responsabilité du prince démagogue, complice de 1793, puni d'un vote de mort par la hache du même bourreau.

XXI

Il faut le dire, les opinions politiques sont dans le sang : tel père, tel fils.

Jamais ce mot ne fut plus généralement vrai que dans les temps de vicissitudes, soit religieuses, soit nationales, soit dynastiques. J'avais sucé le royalisme loyal

et traditionnel avec le lait. J'aimais ces Bourbons, frères, enfants ou neveux du vertueux Louis XVI. Je n'aimais pas la maison d'Orléans. Sa popularité révolutionnaire me paraissait une récompense inique de la participation contre nature de son chef à l'ingratitude du peuple français envers le plus innocent et le plus dévoué des rois, et au meurtre de ce roi sur l'échafaud de 1793. Ce que ce peuple semblait aimer dans le nouveau duc d'Orléans, il faut l'avouer, c'était le fils du 21 janvier. Cela révoltait en moi ma conscience de royaliste et d'honnête homme. Sans avoir de haine, j'avais de l'humeur contre la popularité du duc d'Orléans; elle semblait outrager la justice et la Providence; ses caresses trop subalternes et trop significatives, lors de sa rentrée de l'émigration, aux survivants de 1791 et aux généraux bonapartistes de 1815 et de l'île d'Elbe, achevaient de me désaffectionner de cette branche de la dynastie. Ces cajoleries et ces sourires d'intelligence aux ennemis de la Restauration quand on était restauré soi-même et comblé de richesses, de faveurs, d'honneurs, par cette Restauration si clémente au passé, si généreusement imprudente pour l'avenir, tout cela, comme dit Tacite, *mal odorait si près du trône*. Je voyais quelquefois par déférence et assez familièrement le duc d'Orléans; il me traitait avec distinction; il m'entretint même, avec un rare talent d'élocution, une fois très-longuement, de politique étrangère, sans craindre de dénigrer ouvertement la diplomatie du gouvernement de Charles X, et d'exposer hardiment et savamment la politique étrangère qu'il dessinerait pour son gouvernement, s'il était roi. Mais, tout en se livrant avec une apparente confiance à des épanchements téméraires dans la bouche d'un premier prince du sang, il comblait de toutes ses faveurs, de toutes ses caresses d'intimité, les généraux, les pamphlétaires et les ora-

teurs de la faction bonapartiste ou de la faction démagogique, survivants du 20 mars 1815 ou de 1791.

Héritier du trône sans doute, mais se posant surtout en héritier éventuel et présomptif des factions contre sa famille.

Honnête homme dans l'acception privée de ce mot, mais non honnête parent, comme les événements ne l'ont que trop démontré depuis.

Malgré mon respect pour son rang et malgré mon appréciation très-haute de son esprit politique, cette attitude ambidextre m'inspirait plus d'éloignement que d'attrait pour ce prince.

Ce fut le motif qui m'empêcha de solliciter de lui la moindre intervention de son crédit auprès des ministres de la Restauration pour mon avancement dans mon humble carrière diplomatique; il m'eût semblé peu loyal de me servir du crédit d'un prince du sang dont les opinions me répugnaient, pour m'avancer dans un parti royaliste prédestiné à combattre ses intrigues; ce n'était pas là de la bonne guerre; je restai donc simplement ce que je devais être dans mes relations de convenance avec cette auguste maison, autrefois protectrice de ma famille, sans empressement, mais sans hostilité, respectueux en dehors, mais désapprobateur en dedans, poli, mais réservé, honorant la personne du prince, mais adversaire de son parti.

Une circonstance accidentelle nous brouilla ouvertement pendant quelques mois, et une réparation, fièrement exigée par moi, nous raccommoda; voici comment :

XXII

J'avais écrit, sans aucune provocation de la cour de Charles X, un petit poëme politique, libéral et royaliste, intitulé *le Sacre*.

On le trouvera, si on daigne le relire, tel qu'il fut imprimé alors, dans mes *Œuvres complètes*, imprimées aujourd'hui. J'y avais inséré, avec une bonne intention pour la maison d'Orléans, mais avec une maladresse évidente, quelques vers qui faisaient allusion au vote régicide de Philippe-Égalité et à la noble résipiscence de ses fils qui lavait glorieusement cette tache sur l'écusson du père.

Je n'avais fait confidence de ces vers à personne; j'étais à cent vingt lieues de Paris; l'imprimeur seul à qui j'avais adressé le manuscrit du poëme connaissait ces vers.

J'ignore comment le prince, très-attentif apparemment à ce qui pouvait toucher à son nom dans la presse, en eut communication.

Sa colère éclata en termes mal contenus; il chargea un de mes proches parents, président de son conseil, M. Henrion de Pansey, de m'écrire que ces vers l'avaient affligé, et qu'il me suppliait de les effacer par les justes égards que je devais à sa maison. Ma mère, qui vivait encore à cette époque, appuya par ses larmes la prière du duc d'Orléans. Je n'hésitai pas : les vers et la requête du prince étaient secrets, il n'y avait aucune vile complaisance à moi de sacrifier, aux susceptibilités d'un prince que je n'avais pas eu l'intention de blesser, quelques mauvais vers de circonstance qu'il me priait d'effacer par la voix toute-puissante de ma mère. Je m'empressai d'écrire à mon éditeur dans ce sens, et de lui envoyer une *variante* qui faisait disparaître toute allusion à ce fâcheux souvenir.

Tout paraissait donc fini. Mais le prince avait dans les journaux ennemis des Bourbons des confidents trop informés et des serviteurs trop complaisants de ses colères. Un article irrité du *Constitutionnel*, journal anticipé de l'usurpation future, parut le lendemain du

jour où j'avais reçu la prière du prince et où j'y avais convenablement condescendu.

Cet article me présentait comme un insulteur de la maison d'Orléans, chargé par la monarchie des Bourbons de raviver à son profit les souvenirs sinistres de 1793. Cet article était aussi calomnieux de fond que de forme; car Charles X était si loin de m'avoir provoqué à écrire le *Chant du Sacre*, qu'il se récria violemment, à l'apparition de ce poëme, sur le langage très-libéral que je lui prêtais dans le dialogue.

Le ministre de sa maison lui ayant mis sous les yeux mon poëme, au milieu des nombreux écrits en vers ou en prose dont on voulait récompenser les auteurs par quelque faveur de cour, et mon nom ayant été ainsi prononcé devant le roi : « Ah! pour celui-ci, répondit Charles X, ne m'en parlez pas, il me fait dire trop de sottises ! » Charles X appelait de ce nom tous les sentiments populaires qu'on lui prêtait pour attester son attachement à la charte libérale de Louis XVIII et au pacte moderne de la monarchie et de la liberté.

Le même courrier m'apportait une lettre de M. de Pansey, président du conseil du duc d'Orléans, sur un ton tout différent de celui de la prière à laquelle j'avais accédé. « Dites à M. de Lamartine, me faisait écrire le prince, que, s'il persiste à insérer ce passage dans son poëme, il saura ce que c'est que le ressentiment du premier prince du sang. »

XXIII

A la lecture de l'article du *Constitutionnel*, et surtout à la lecture de cette injonction comminatoire du président du conseil du duc d'Orléans, je sentis que ma concession de la veille serait une lâcheté, et que, si j'avais dû au duc d'Orléans et aux larmes de ma mère d'obtempérer

à l'instant à une demande secrète, je me devais à moi-même de révoquer ma concession confidentielle, et de maintenir contre une menace ce que j'avais effacé devant une prière, du moment surtout où la publicité injurieuse du *Constitutionnel*, qui ne pouvait venir que du Palais-Royal, avait mis le public dans la confidence.

Je me hâtai donc de révoquer, courrier par courrier, l'autorisation de supprimer les vers concédés, et j'écrivis au prince les motifs qui me faisaient une loi de lui désobéir, à moins de lui sacrifier mon caractère et mon honneur. Je dois dire à sa louange qu'il comprit parfaitement ma situation, et qu'il se déclara satisfait, quoique blessé.

A mon retour à Paris, je crus devoir m'abstenir de le voir, malgré de pressantes et nombreuses avances de sa part pour provoquer mon retour au Palais-Royal ; je m'y refusai obstinément pendant plusieurs mois, croyant à mon tour que je pouvais me tenir pour offensé du ton et de la divulgation de sa menace. A la fin, une négociation, conduite au nom du prince par madame la comtesse de Dolomieu, première dame d'honneur de la duchesse d'Orléans, aboutit à une réconciliation complète et à un déjeuner de famille au Palais-Royal auquel je fus convié, pendant l'été de 1829.

La fête mémorable que le duc d'Orléans donna à cette même époque au roi de Naples fut une autre occasion de rapprochement. J'y fus convié par le duc d'Orléans, j'y assistai ; mais l'heure de la révolution y sonna pendant la fête par les tumultes populaires et par l'incendie des chaises du jardin sous les fenêtres et sous les yeux du roi.

J'étais dans la salle du banquet, non encore ouverte au public, tout près de Charles X, lorsque l'incendie scandaleux fut allumé comme une illumination anticipée à la révolution orléaniste, et j'en vis les premières

lueurs se refléter sur le front confiant mais attristé du monarque. J'étais navré.

Le duc d'Orléans, pendant toute cette fête, me traita avec une froideur publique et affectée presque offensante. Cette froideur contrastait trop avec sa familiarité intime depuis notre réconciliation pour qu'elle ne fût pas remarquée par mon coup d'œil.

J'y vis une intention marquée de s'éloigner de moi royaliste, devant ses amis bonapartistes et révolutionnaires, et je compris trop bien son intention pour ne pas m'éloigner moi-même et sans retour de sa maison.

XXIV

La révolution de 1830 éclata en effet quelques semaines après cette fête. Je n'étais pas en France, je n'en eus pas les émotions sur place, j'en eus les tristesses réfléchies ; elles furent en moi profondes, elles le sont toujours. Je compris que la France perdait étourdiment la seule et peut-être la dernière occasion de réconcilier le passé monarchique et l'avenir libéral. Un membre de la maison de Bourbon avait pu errer sans doute, mais cette dynastie, innocente d'une erreur sénile et respectée dans un enfant de France, pouvait imprimer à la fois à nos destinées nationales et politiques la solidité des traditions et la vigueur des nouveautés. C'était la légitimité du sceptre, oui ; mais c'était aussi la légitimité de la révolution fixée à ses principes vrais et praticables.

Cette occasion de sagesse perdue, le câble me paraissait rompu ; je voyais le vaisseau en dérive, la France livrée au hasard de tous les vents, la révolution compromise par ses excès, la royauté engagée contre les royalistes, des règnes courts, des partis au lieu de nation, des républiques précaires, des dictatures militaires comme celles qui précédèrent la décomposition césa-

rienne de la constitution romaine sous les Gracques, les Marius, les Sylla ; enfin une oscillation désordonnée qui brise les institutions politiques et qui donne le vertige aux nations, au lieu du mouvement régulateur qui maintient la vie et qui la modère. Ces pressentiments ne m'ont point trompé jusqu'ici (sauf l'empire, violent d'origine, mais que sa modération dans la force fait vivre) ; la monarchie illégitime du duc d'Orléans ne devait pas avoir même la durée de la vie d'un homme déjà avancé en âge : elle était morte avant son fondateur.

XXV

Bien que je fusse jeune au moment où Charles X s'écroulait, et bien que l'ardeur de mon sang fît fermenter puissamment en moi l'ambition patriotique de prendre une part active aux affaires de mon pays, je ne consultai pas cette ambition, très-excusable à mon âge ; je consultai l'honneur, c'est-à-dire cette délicatesse de sentiment, peut-être plus chevaleresque que civique, qui semblait commander à un royaliste de naissance de tomber avec son roi qui tombe, de porter le deuil de sa cause vaincue, et de ne pas passer avec la fortune du camp du vaincu au camp du vainqueur.

Je donnai donc volontairement et avec insistance ma démission de mes fonctions diplomatiques, malgré les instances du ministre et du nouveau roi pour m'engager à poursuivre ma carrière, me promettant même de l'élargir et de l'agrandir devant moi.

Ces instances du nouveau gouvernement furent si vives, que M. Molé, ministre alors des affaires étrangères, se refusa péremptoirement à remettre ma démission, à moins que je n'écrivisse au roi lui-même une lettre explicative de mes motifs.

J'écrivis en conséquence cette lettre en termes convenables, mais résolus, au roi.

M. Molé se chargea de remettre ma démission et ma lettre au roi lui-même.

Il la lui remit en plein conseil. Le roi la lut en silence, puis la passant à M. Laffite : « Lisez, lui dit-il, voilà une démission convenablement et noblement donnée! » M. Laffite lut à haute voix la lettre à ses collègues; ils en écoutèrent la lecture avec des marques d'assentiment unanime. « Qu'on appelle mon fils, » dit le roi. Le duc d'Orléans entra. « Tiens, dit le roi à son fils, voilà une lettre et une démission honorablement offertes; lis cela. » Puis se tournant vers M. Molé : « Dites à M. de Lamartine de ma part que j'accepte en la regrettant sa démission, mais que cela ne changera rien à mes sentiments à son égard, et que je le prie de venir me voir comme avant la révolution. »

C'est M. Molé, chez qui je dînais ce jour-là, qui me transmit littéralement ces détails à la sortie du conseil, et qui m'engagea fortement à aller voir le roi.

« Je n'en ferai rien, répondis-je à M. Molé. Dites au roi que je ne puis pas compromettre mon honneur de royaliste en allant désormais au Palais-Royal ou aux Tuileries; je n'irais que pour lui confirmer de vive voix mon refus de ses faveurs, et le public, en m'y voyant entrer, croirait que j'y vais pour solliciter ces mêmes faveurs. On pourrait prendre une politesse pour une adhésion à son gouvernement; je dois respectueusement m'abstenir de paraître où je ne veux ni complimenter ni servir. »

Je partis le lendemain pour l'Angleterre.

XXVI

L'intègre vieillard M. Dupont de l'Eure, type d'hon-

neur démocratique, qui était ministre à cette époque, m'a bien souvent rappelé cette lettre et cette démission qui l'avaient frappé, pendant que nous étions ensemble, et dans un même esprit de résistance aux excès populaires, à la tête de la république, en 1848. Il s'étonnait, en se rappelant les circonstances intimes dont il avait été témoin, des calomnies doctrinaires et orléanistes qui faisaient de moi un courtisan mécontent, renversant une monarchie qui ne lui avait pas ouvert ses rangs pour donner carrière à son ambition. Et voilà comment on écrit l'histoire! Quant à moi, depuis que j'ai vu l'histoire vraie derrière les rideaux, et que je lis l'histoire travestie dans les récits contemporains, je n'en crois plus un seul mot; c'est le recueil de toutes les contre-vérités. J'en donnerai d'étranges exemples en ce qui concerne les événements et les hommes de 1848 dans mes *Mémoires politiques.* En fait d'éloge ou d'accusation qu'on a fait admettre comme des vérités reçues à l'égard de certains hommes que les partis voulaient perdre ou grandir par intérêt ou par ignorance, le public aura à déplacer dans ses niches bien des statues et à faire réparation à bien d'autres. Subir en silence pendant de longues années, pour le bien de son pays, ces abandons immérités de la fausse popularité qui se porte sans raison sur d'autres noms, c'est un des supplices les plus méritoires mais les plus pénibles pour les survivants des révolutions. On dit : La vérité viendra tôt ou tard. Je n'en sais rien; mais, quand elle viendra, je crains bien qu'elle ne trouve sa place prise par les préjugés historiques, et que l'opinion trompée ne continue à prendre les idoles de l'intrigue audacieuse pour les héros modestes du salut de la patrie.

XXVII

Quoi qu'il en soit, à mon retour de Londres, je me présentai hardiment comme candidat indépendant, mais ami de l'ordre, aux électeurs du département du Nord.

J'échouai de peu de voix.

J'aurais soutenu résolûment la politique pacifiante et conservatrice de Casimir Périer; je n'aimais pas l'homme, mais j'aimais son courage. Après avoir saccadé le trône, il se cramponnait et il se buttait d'un pied intrépide contre l'entraînement anarchique qui poussait la France à tous les excès; il mourut à la peine, mais son cercueil arrêta son pays.

Il mérite certainement la statue que les pays justes élèvent à ceux qui les sauvent par un héroïque repentir après les avoir compromis par de téméraires agitations.

XXVIII

Déçu dans mon désir de monter derrière Casimir Périer sur la brèche, pour y défendre non la royauté orléaniste, mais la société européenne assaillie par les partis de la guerre universelle et par les partis de la turbulence anarchique au dedans, je m'absentai pendant deux ans, pour tromper, par de grands voyages dans l'Orient, mon impatience d'action sans emploi possible dans mon pays.

A mon retour, je me trouvai nommé député du Nord par les électeurs de Dunkerque, de Bergues et d'Hondschoote, qui s'étaient souvenus de moi pendant mon absence, grâce à ma sœur et à mon beau-frère, habitant ce cher pays, et aux amis indépendants qui m'avaient protégé contre l'oubli dans cette terre de la vraie liberté.

J'entrai à la Chambre, libre comme l'air de cette mer

du Nord qui souffle où il veut, sans craindre les écueils, mais sans y pousser.

Ma situation était très-embarrassante, et je fus presque tenté de me repentir d'avoir affronté la tribune sans appui dans aucun des partis qui lui donnaient l'écho, la popularité et l'autorité dans le pays.

Le parti de la royauté orléaniste ? Je ne voulais pas par honneur m'y affilier; je voulais lui garder mes rancunes décentes de royaliste tombé, avec les regrets de 1830; l'attitude me semblait obligée, le nom d'apostat du malheur m'eût déshonoré à mes propres yeux.

Le parti des légitimistes, fourvoyé dans toutes les impasses et dans toutes les coalitions contre nature par des chefs éloquents mais sans vues?... Il m'était impossible de m'y rallier. La direction que ces hommes de tribune lui imprimaient était le contre-sens le plus flagrant à la nature de ce grand et noble parti. Il devait, selon moi, représenter avec une digne gravité ce qu'il était lui-même dans le pays, c'est-à-dire le passé rallié au présent par la force des choses et par la raison des esprits, l'aristocratie des souvenirs, la chevalerie des sentiments, le désintéressement du patriotisme, la libéralité des sacrifices, le patronage intelligent et moral du peuple, le génie des campagnes, l'alliance antique et intime du château et de la chaumière, la religion serviable à la misère par la charité de l'opulente noblesse rurale, les intérêts de l'agriculture, l'honneur de l'armée fière des noms militaires antiques confondus avec les noms militaires nouveaux, une abstention complète des emplois et des faveurs de cour, une brigue honnête et utile de tous les services gratuits que le citoyen peut offrir à sa patrie pour que le civisme de ces hautes classes devînt insensiblement la base de leur nouvelle illustration, un esprit d'ordre surtout qui ne marchandât jamais ses services contre les factions turbu-

lentes de la rue qui prêchaient la guerre pour la guerre au dehors et faisaient de la tribune et de la presse deux foyers d'agitation ultra-révolutionnaires, donnant à toute journée parlementaire des accès de fièvre avec redoublement au pays; en un mot, il devait former un grand parti conservateur indépendant du gouvernement, commençant par conquérir l'estime et finissant par exercer une influence méritée sur le peuple des campagnes, sur les élections, sur le journalisme, sur les chambres; parti ne voulant rien de la dynastie illégitime pour lui-même, mais lui imposant tout et même l'abdication dans ses mains, par son ascendant sur la nation réconciliée avec ses aristocraties propriétaires du sol, par son alliance avec la bourgeoisie ascendante, suzeraine des capitaux qui nourrissent les prolétaires, et enfin par son utilité aux prolétaires, que l'ordre seul vivifie et que le désordre affame en un jour.

C'est ainsi que j'avais compris, après la révolution de 1830, le rôle qu'un orateur homme d'État et qu'un chef parlementaire intelligent des grandes crises aurait dessiné au parti légitimiste dans le parlement, dans l'armée, dans le journalisme, dans les élections, dans les campagnes et dans la rue. Être ce que l'on est, voilà la première force des vrais partis. La nature est la première des politiques. Une restauration de monarchie de Henri V était possible ainsi, et seulement ainsi; il fallait se restaurer soi-même par l'estime du pays, avant de songer à une restauration de Henri V par les factions et par l'intrigue.

XXIX

La direction imprimée par un grand orateur de causes privées. illustrant mais illusionnant le parti qui l'ap-

plaudissait, fut, à mon sens, précisément le contraire de cette haute politique.

Courir aux succès de tribune au lieu de préparer lentement mais sûrement les grands résultats d'opinion, jeter quelques imprécations retentissantes au parti du gouvernement, embarrasser les ministres dans toutes les questions, se coaliser avec tous les partis de la guerre ou de l'anarchie dans la Chambre, se faire applaudir par les factions au lieu de se faire estimer par la nation propriétaire et conservatrice ; ébranler, hors de saison, un gouvernement mal assis, mais qui couvrait momentanément au moins les intérêts les plus sacrés de l'ordre et de la paix, menacer sans cesse de faire écrouler cette tente tricolore sur la tête de ceux qui s'y étaient abrités; jouer le rôle d'agitateur au nom des royalistes conservateurs, de tribun populaire au nom des aristocraties, de provocateur de l'Europe au nom d'un pays si intéressé à la paix ; se coaliser tour à tour avec tous les éléments de perturbation qui fermentaient dans la Chambre et dans la rue ; harceler le pilote au milieu des écueils et prendre ainsi la responsabilité des naufrages aux yeux d'un pays qui voulait à tout prix être sauvé; former des alliances avec tel ministre ambitieux, pour l'aider à donner l'assaut à tel autre ministre; renverser en commun un ministère, sans vouloir soutenir l'autre, et recommencer le lendemain avec tous les assaillants le même jeu contre le cabinet qu'on avait inauguré la veille; être, en un mot, un instrument de désorganisation perpétuelle, se prêtant à tous les ambitieux de pouvoir pour renverser leurs rivaux et triompher subalternement sur des décombres de gouvernement ; danger pour tous, secours pour personne ; *condottiere* de tribune toujours prêt à l'assaut, mais infidèle à la victoire ; faire du parti légitimiste un appoint de toutes les minorités, même de la minorité démocratique et républicaine

dans le parlement : voilà, selon moi, la direction ou plutôt voilà l'aberration imprimée à ce parti, moelle de la France, qui réduisait les royalistes à ce triste rôle d'être à la fois haïs par la démocratie pour leur supériorité sociale, haïs par les conservateurs industriels pour leur action subversive de tout gouvernement, haïs par les prolétaires honnêtes pour leur participation à tous les désordres qui tuent le travail et tarissent la vie avec le salaire. Le génie de l'homme d'État manquait, selon mes idées politiques, à cette parole. Capable d'orner son parti par ses succès de tribune et par son honnêteté, incapable de le soutenir par ses conseils. Si l'histoire recueille un jour les discours de cet orateur, si glorieux par son éloquence, on s'étonnera bien de ne pas trouver un seul discours de gouvernement en quinze ans dans la bouche du chef naturel des conservateurs en France.

Aussi à quel degré de contradiction avec sa nature et par conséquent de nullité d'influence dans le pays, le parti légitimiste se trouva-t-il à la fin de cette campagne de quinze ans par la fausse stratégie de ses guides politiques ! Certes, si ce grand parti avait eu une autre attitude pendant les quinze années que la Providence lui accorda pour se reconstituer, il eût apparu à la France avec une bien autre importance en 1848, et le nom de sa dynastie, restauré par le temps et prononcé dans la tempête, aurait eu des millions d'échos dans le suffrage universel. Pourquoi donc ne l'a-t-il pas même fait entendre dans ce moment suprême, ce nom ? C'est que la fausse direction imprimée à ce parti lui avait coupé le chemin.

Chose étonnante ! on n'en parla même pas.

Certes, ce grand parti n'avait pas disparu, mais il avait perdu le terrain naturel sur lequel il pouvait manœuvrer, combattre, et sauver la France. Il fut forcé de laisser la république la sauver à sa place, et quand le

sauvetage par la république fut accompli, le parti des Bourbons vota la monarchie sous le nom de Bonaparte. L'éloquence ne sauve que les orateurs, la bonne direction seule sauve les dynasties.

Malheur aussi aux partis politiques vaincus qui sont encore assez riches pour payer des flatteurs! Ils en trouvent dans la presse, ils en trouvent à la tribune; et ces flatteurs les mènent à leur perte. Telle était la situation du parti royaliste après 1848. Ce parti, en se faisant faction révolutionnaire, avait perdu sa nature nationale; le pays alarmé, qui avait besoin de se rallier à quelque chose de solide, ne le trouvant plus à sa place, se ralliait à la monarchie bonapartiste! Je puis m'en étonner, mais m'en affliger, non! De tous les changements de religion, le pire est un schisme! Je n'aime pas le bonapartisme, mais je le préfère encore à l'orléanisme. L'un est un parti fort comme un préjugé populaire; l'autre est un parti d'équivoque qui prête le flanc à tous les partis résolus.

XXX

Il m'était impossible d'accepter, pour le parti légitimiste libéral mais loyal dont je sortais, le rôle d'auxiliaire de mauvaise foi des factions dans la Chambre et dans la presse; cette tactique ne répugnait pas moins à ma loyauté qu'à mon bon sens. Je sentais trop qu'à ce jeu de théâtre, sans autre but que des applaudissements de parterre, les légitimistes perdaient l'honneur et ne gagnaient aucune popularité sérieuse dans le fond du pays. J'aimais mieux être seul et attristé sur mon banc désert que de m'enrôler sous ce drapeau bigarré de jacobinisme menaçant et de légitimité mécontente pour harceler un gouvernement désagréable mais nécessaire.

XXXI

Il y avait un autre parti : le parti La Fayette. Ce parti s'était laissé très-volontairement escamoter la république ; il en portait le drapeau, mais il en avait peur ; il affectait d'avoir été dupe ; mais au fond il avait été plus complice que dupe du duc d'Orléans. Royaliste conditionnel le jour de l'événement au Palais-Royal et à l'hôtel de ville, républicain d'attitude après coup afin de regagner un peu de popularité dans les factions extrêmes, ce parti, représenté par cinq ou six orateurs populaires dans la Chambre et par autant de journaux dans la rue, demandait à grands cris des institutions ultra-démocratiques, des proscriptions contre les royalistes au dedans et la guerre universelle de propagande au dehors. C'étaient les grognards de 1792 et de l'île d'Elbe conjurés contre la royauté qu'ils venaient d'acclamer quelques mois auparavant. Il n'y avait, pour un jeune royaliste tel que moi et pour un homme de gouvernement quand même, aucune conscience, aucune décence, aucun honneur à se jeter dans ce parti comme dans un asile de vaincu cherché parmi les vainqueurs de 1830. Je n'eus pas même à délibérer. « Où allez-vous vous asseoir dans cette chambre ? me demandèrent mes amis à mon arrivée à Paris. — Au plafond, répondis-je, car je ne vois de place politique pour moi dans aucun de ces partis. »

XXXII

Je m'assis en effet au sommet de la droite, sur un banc entièrement isolé, regardant d'en haut les luttes et trop impatient cependant de m'y mêler. J'aurais dû rester en silence, sur cette hauteur, attendant les occasions s'il en survenait; j'aurais mieux fait mille fois;

mais le caractère prévaut toujours sur la raison dans les natures actives. Le mien m'entraînait à l'action, même hors de propos; attendre n'était pas mon tempérament. D'ailleurs je voulais m'exercer à l'éloquence parlée, vers laquelle je me sentais appelé par l'abondance et la force des pensées qui fermentaient en moi, à chaque discussion que j'entendais d'en haut s'agiter en bas dans la Chambre. J'étais comme un de ces instruments à fibre suspendus à la muraille d'une salle de musique, qui vibrent à l'unisson, sans qu'un archet touche leurs cordes, au seul bruit de l'orchestre où ces instruments n'ont pas leur partition écrite dans le concert.

Je croyais de plus, dans mon ignorance des assemblées, qu'il suffisait de monter plein de pensées, de passions ou de raison à la tribune, pour y trouver, dans l'inspiration du marbre et du bois, des paroles capables de dominer ou d'enthousiasmer l'auditoire; je voulais en faire l'épreuve le plus tôt possible, prendre la tribune d'assaut, et fixer mon rang dans l'éloquence, puisque je ne pouvais pas encore fixer ma politique dans les partis.

XXXIII

Je cherchai donc dans cette situation difficile les questions *neutres*, pour ainsi dire, telles que les questions d'affaires étrangères, de finances, d'humanité, de moralité, d'institutions bienfaisantes pour les classes laborieuses, d'économie politique, de liberté du commerce, d'industrie, de charité, et je pris la parole au milieu d'une très-vive attention publique dans quelques-unes de ces discussions.

Cette malheureuse prévention de poésie que je traînais dès cette époque après moi, comme un lambeau de pourpre qu'un roi de théâtre traîne en descendant de la scène dans la foule ébahie d'une place publique, me

causait un immense embarras. J'aurais voulu m'en dépouiller à tout prix. Le vulgaire, trop jaloux de sa nature pour reconnaître deux facultés dans un même homme, me jetait sans cesse à la face cette accusation hébétée de poésie. Qu'y répondre? J'étais incontestablement coupable de quelques vers plus ou moins heureux de jeunesse qui s'étaient fixés dans la mémoire et qui accolaient à mon nom cette épithète flatteuse en littérature, injurieuse en politique, à laquelle je n'avais rien à répliquer qu'un haussement d'épaules, mais qu'il m'a fallu subir toute ma vie et jusqu'aujourd'hui, comme la proscription de Platon de la république. Platon, le plus chimérique des rhéteurs politiques, excluait les poëtes de son utopie, parce qu'ils sont les plus clairvoyants des hommes; l'envie parlait par sa bouche. Homère, dont la poésie divine n'est que le bon sens en relief, illustré par le génie du langage et de la couleur, aurait su évidemment bien gouverner les peuples, tandis que les rêveries politiques de Platon n'auraient pu que les mener à la ruine par la corruption et par l'anarchie.

XXXIV

Cependant, malgré ces dénigrements envieux qui me faisaient écouter avec bien des signes de répugnance, je ne fus pas trop mal accueilli dans mes premières tentatives oratoires par le public du dehors. J'appris laborieusement à improviser; moins je parlais de mémoire, plus j'étais heureux dans mes répliques. On m'accusait seulement de me tenir trop dans les théories et dans les nuages, de ne pas descendre assez vers la Chambre, de l'élever avec moi au lieu de m'abaisser avec elle, de ne prendre aucun parti vif et passionné dans les questions ministérielles, de ne donner aucun gage à la monarchie d'Orléans, dont je me tenais soigneusement

écarté, ni au parti conservateur, auquel je restais suspect tout en défendant souvent sa cause, ni au parti de l'opposition radicale, dont je combattais la turbulence et les anarchies, ni au parti légitimiste, que je respectais dans son malheur, mais que je n'approuvais pas dans ses coalitions malséantes avec l'esprit de désordre, de mauvaise foi et de démolition ; en un mot, de me montrer trop homme de gouvernement dans mon indépendance et trop homme d'indépendance dans mon opposition.

XXXV

Les reproches étaient fondés, j'en sentais moi-même tous les inconvénients et tous les déboires, mon impatience de caractère et mon bouillonnement de verve oratoire en souffraient cruellement, mais j'y étais condamné par la fausse position d'un adversaire de la royauté d'Orléans dans une assemblée d'orléanistes et d'un ennemi de l'anarchie dans une opposition radicale. Tout le monde croyait que c'était chez moi faute de caractère et d'énergie, que je ne saurais jamais prendre une décision, et que, par conséquent, je ne serais bon ni à moi ni aux autres. La Chambre et les journaux se trompaient aussi sur moi, sans qu'il fût ni opportun ni possible à moi de les détromper. Toute ma force comprimée consistait donc à attendre ; il m'en fallait cent fois plus pour attendre que pour agir. Je faisais l'*heure*, comme disent les Italiens, dans leur poétique et populaire langage, *far l'ora :* user le temps. J'avais le pressentiment que l'heure si lente à couler sonnerait enfin, et que les vices d'origine de la monarchie d'Orléans amèneraient tôt ou tard une de ces crises où les hommes de réserve qui ne sont rien la veille deviennent les hommes nécessaires du lendemain.

Quand on se destine à ce rôle de réserve, de ressource

suprême, de salut pour tous au jour des écroulements, qu'a-t-on à faire? A plaire et à déplaire tour à tour à tous les partis, à conquérir peu à peu l'estime froide et la confiance éventuelle du pays, à donner de temps en temps quelque preuve de résolution et de talent dans les assemblées, puis à rentrer applaudi dans son silence et dans son inaction, comme un soldat assis qui fourbit son arme, afin que le pays se dise : J'ai un bon combattant de plus dans l'occasion, j'ai un nom en réserve dans ma mémoire.

J'étais arrivé à ce demi-succès. On ne me comprenait pas, mais on commençait à me soupçonner d'une utilité future dans les événements que le temps amène avec lui.

Le roi surtout ne s'y trompait pas. Un mot de lui à un de ses confidents, M. Vatout, mot qui me fut rapporté par cet ami de la cour, ne me laissa pas douter des vues du prince sur moi, si j'avais consenti à briguer ou à accepter seulement sa confiance. « Pourquoi, dit un jour à ce prince un des députés orléanistes admis dans les soirées de la famille royale, pourquoi n'offrez-vous pas un ministère à M. de Lamartine, qui vous défend quelquefois si gratuitement à la tribune? — Non, non, répondit le roi, ne m'en parlez pas encore, son temps viendra ; je ne veux pas l'user avant l'heure : M. de Lamartine, ce n'est pas un ministre, c'est un *ministère*. »

Le roi et sa sœur, qui se souvenaient du patronage de leur auguste maison sur ma famille et sur ma mère, ne doutaient pas de mon empressement à les servir dans une si haute position, aussitôt qu'ils feraient un appel décisif à mon ambition satisfaite. C'était au moment où les premiers démembrements du parti doctrinaire et orléaniste commençaient à s'opérer dans les Chambres et à faire chercher, hors des rangs compactes de ce parti

déjà divisé, des ministères qui ne représentaient que des interrègnes et qui ne duraient qu'un jour.

XXXVI

Le roi, très-clairvoyant sur les conséquences de cette guerre civile entre ses amis, me fit prier à plusieurs reprises par un ami commun de venir causer secrètement avec lui de la gravité des circonstances. Je répugnais à cette conférence, qui pouvait faire mal interpréter par tous les partis mes relations délicates et confidentielles avec la cour. Je consultai l'oracle des hautes pensées et des hautes convenances, M. Royer-Collard. Son rôle réservé et sa situation de conservateur désintéressé dans l'assemblée étaient précisément les mêmes que les miens. « Que feriez-vous, lui dis-je, et que me conseillez-vous de faire ? — Ce que je ferais moi-même, me répondit-il sans hésiter : j'irais, j'écouterais, je donnerais sincèrement les conseils qui me paraîtraient les meilleurs. On les doit au chef de son pays, pour son pays et non pour lui-même. Je ne réserverais que ma personne, qui ne m'appartient pas, puisqu'elle appartient à la cause de la dynastie légitime et de la liberté conservatrice. — J'irai donc, » lui dis-je. Et j'y allai.

J'ai raconté dans le *Conseiller du peuple*, en répondant aux calomnies de M. Croker, pamphlétaire officieux de Louis-Philippe à Londres, depuis son exil à Claremont, les circonstances et les paroles échangées entre le roi et moi dans ce premier entretien aux Tuileries. Le roi vivait encore ; il pouvait me démentir si j'avais dénaturé l'entretien ; il n'en fit rien. C'était un roi aigri sans doute par le malheur ; mais c'était un honnête homme. Il laissa son ami M. Croker écrasé par mon démenti aux mensongères accusations d'un libelliste

qui voulait voir dans une ambition mécontente la cause de ma conduite en 1848.

XXXVII

Je ne reviendrai pas sur ce récit de ma première conférence avec le roi. Ce qu'il suffit de savoir, c'est qu'elle fut pressante jusqu'au pathétique du côté du roi ; loyale, respectueuse, mais inflexible de mon côté; qu'il me déroula pendant trois heures les circonstances atténuantes de son acceptation de la couronne en 1830 ; les concessions nécessaires à l'opinion qui l'avaient forcé de se jeter entre les mains de tels ou tels ministres, nécessités désagréables pour l'homme, indispensables pour la couronne ; les divisions d'amour-propre qui décomposaient ses ministères, la pression contraire de ces ministres ambitieux sur son gouvernement, l'inconciliabilité de leurs prétentions dans les conseils, le danger de leurs brigues dans les chambres, le danger aussi grand de décréditer la couronne en la confiant à des ministères subalternes que ne couvrait rien, pas même leur insuffisance aux yeux du pays ; enfin sa résolution de se rejeter tout entier sur les hommes de patriotisme, de gouvernement et de talent, qui avaient appartenu au royalisme d'avant 1830, de faire de la monarchie avec des monarchistes, et de la conservation avec des conservateurs ; à ce titre, il me conjura d'abdiquer mes répugnances à servir la monarchie sous un nouveau monarque, à me rallier hautement à sa maison et à sa cause, devenue la cause de l'ordre en Europe, et à servir de noyau à un ministère dans cet esprit de rapatriement des royalistes par sa dynastie.

J'ajoute qu'il me parla avec une éloquence raisonnée et suprême dont je ne le croyais pas capable, qu'il éleva cette éloquence du dégoût jusqu'au pathétique,

qu'il s'attendrit lui-même jusqu'à l'émotion qui mouillait ses yeux; qu'il serrait mes genoux entre ses genoux avec ce geste familier et pressant d'un homme qui veut conquérir un autre homme; que je restai moi-même souvent sans réplique à ses instances; que mes refus persistants et mes efforts pour me lever de ma chaise et pour me retirer de sa présence ne le découragèrent pas de me retenir et de recommencer ses instances; qu'il renvoya deux ou trois fois ses aides de camp, et, entre autres, l'excellent comte d'Houdetot, qui entr'ouvraient la porte pour lui annoncer tels ou tels survenants, et même les ministres; qu'en sortant pour aller présider un moment le conseil, il m'enferma à clef dans la salle d'audience, me conjurant en souriant de ne pas profiter de son absence pour m'évader, et de réfléchir jusqu'à son retour; qu'il revint bientôt après reprendre l'entretien où il l'avait laissé, et qu'enfin, de guerre lasse : « Eh bien, me dit-il, ne vous ai-je donc pas convaincu ? — Votre Majesté, répondis-je avec une vraie douleur de ne pouvoir céder, m'a vivement ému, m'a convaincu de son éloquence; elle serait aussi élevée à la tribune que sur son trône; mais l'admiration n'est pas de la conversion, et je la supplie de trouver bon que je sorte de sa présence comme j'y suis entré, nullement hostile, mais libre de tout lien avec sa dynastie. »

Il lâcha le bouton de mon habit, qu'il tenait encore, avec un mouvement saccadé de mécontentement visible sur ses traits, et je sortis triste mais résolu de sa présence.

XXXVIII

La coalition parlementaire, manœuvre déloyale qui ne pouvait aboutir qu'à la chute du trône d'Orléans, sapé maintenant par les chefs orléanistes, et qu'à la déception des légitimistes et des libéraux coalisés, avec des vues

contraires, dans un acharnement commun contre la royauté de 1830, forma alors autour du trône une circonvallation de plus en plus resserrée, où le roi, menacé à la fois par ses complices de juillet et par ses ennemis avoués, allait être étouffé entre cinq ou six intrigues de parlement, de presse et de trahisons presque domestiques, qui présageaient à tout œil clairvoyant une chute sinon prochaine, du moins inévitable.

Ce prince en ce moment faisait pitié même à ses ennemis. Un parlement séditieux, ameuté contre lui par ses propres ministres, lui portait les défis les plus insolents et les coups les plus mortels. Quelque parti qu'il essayât de prendre, il était perdu. S'adressait-il à l'un de ses anciens ministres pour lui remettre le gouvernement, il trouvait devant lui un autre ministre, rival du premier, qui devenait plus acharné à la curée d'un pouvoir dont il était exclu. Leur proposait-on de se partager ce pouvoir, chacun d'eux le voulait seul et le voulait tout entier. Le roi allait-il vers les légitimistes, il les trouvait inexorables. Allait-il aux républicains, il les trouvait incompatibles avec une royauté même bâtarde qu'ils n'avaient adoptée en 1830 qu'à la condition de la honnir et de la désarmer. Allait-il au centre, il n'y trouvait plus qu'un troupeau sans chef, dépourvu de ces supériorités oratoires qui groupent les partis à leur voix, centre prompt à voter, incapable de gouverner, vide d'hommes politiques, foule qui soutient tout par discipline et qui laisse tout crouler par incapacité de génie et de volonté. Enfin le roi cherchait-il un tiers parti dans les Chambres, il ne rencontrait que quelques hommes honnêtes et diserts de second ordre, appoint inconsistant de grands partis, convoitant le pouvoir sans avoir l'audace d'y prétendre, ni l'énergie de le saisir dans la tempête. Cette période parlementaire était de nature à dégoûter des régimes mixtes de gouvernement;

ce n'était qu'une oscillation sur l'abîme avant d'y tomber. Jamais scandale aussi humiliant pour le caractère des hommes d'État ne fut donné au monde politique. Les fondateurs de cette royauté, descendus dans les rangs de ses agresseurs, leur révélaient les côtés faibles, qu'ils connaissaient mieux que personne, et guidaient les colonnes des coalisés légitimistes, libéraux, radicaux, se lassant de cette *couronne à condition* qu'ils bafouaient, après l'avoir conseillée et exploitée pendant dix ans.

L'ambition de ces politiques ressemblait tellement à la trahison, qu'on ne pouvait discerner, en les regardant agir et parler, s'ils combattaient pour s'emparer du ministère ou pour livrer la couronne elle-même à la dérision du peuple.

Ces coalisés faisaient leurs conditions tout haut à la tribune.

Je me souviens des scènes, des accents, des physionomies, des gestes, qui jetaient presque tous les jours une lumière véritablement sinistre sur les fissures volcaniques de ces âmes de feu dissimulées sous des visages stoïques.

Un mot surtout me frappa par la signification de l'homme qui le prononça, et par le geste, l'accent et le regard d'intelligence avec lesquels cet homme d'État affirma sa résolution et sa fureur.

Le jeune orateur républicain Garnier-Pagès, ravi mais étonné d'entendre un ancien ministre du roi de juillet proférer les doctrines les plus envenimées et les menaces les plus acerbes contre la couronne, se leva d'enthousiasme de son banc radical, à l'extrémité gauche de l'assemblée, pour crier bravo au ministre conservateur dépaysé dans l'anarchie. « Oui, bravo, bravo! répéta debout le républicain encore incrédule; mais nous suivrez-vous jusqu'au bout dans cette voie où vous nous

devancez à la tribune? — Oui, jusqu'au bout, répondi le ministre défié par cette interrogation, jusqu'au bout! » Et il appuya sa résolution d'un regard et d'une main qui convainquirent le parti radical et glacèrent d'effroi la majorité.

Or, le *bout*, c'était évidemment, dans l'esprit de Garnier-Pagès, le renversement du trône et la république. « L'entendez-vous? dis-je à voix basse à mon voisin, et combien y a-t-il de distance d'un discours semblable à un détrônement? Comptez les pas d'un 20 juin à un 10 août. — Ce discours, ce geste, cette pâleur, cet accent de haine, me répondit mon voisin qui vit encore, me rajeunissent de cinquante ans. J'ai vu Danton! »

Ce ministre n'était pas M. Thiers.

XXXIX

C'est alors que le roi appela M. Molé pour rallier les centres et pour livrer le dernier combat contre la coalition. M. Molé, homme rompu aux crises du gouvernement, était monarchique par son nom, par sa fortune, par sa haute élégance personnelle, mais plus par *décorum* que par dévouement; il avait servi trois monarchies dans sa jeunesse, en se montrant plus capable de les décorer que de les soutenir ou de les relever. Il n'avait ni l'éloquence ni la passion des deux ministres défectionnaires de la couronne, qu'il avait à combattre à la tribune et dans la presse. Mais, comme il n'avait trahi personne, il les dominait du front par l'estime qu'on lui portait même dans les rangs de l'opposition coalisée.

Je le connaissais de longue date, pour l'avoir rencontré dans la société politique de Mme de Montcalm, sœur du duc de Richelieu. Je n'avais ni communauté d'opinions, ni aucun lien d'idées avec lui; j'avais simplement du goût pour sa personne. La dignité et la

grâce se confondaient sur son beau visage; c'était la séduction de l'aristocratie compatible avec la liberté moderne. Sa situation si difficile au ministère devant le parti radical, devant le parti légitimiste et devant le parti des deux ministres défectionnaires et acharnés, m'intéressait. Seul contre tous, c'est un beau rôle quand on a la raison avec soi. J'étais si chevaleresquement indigné de la déloyauté de la coalition, que je résolus de la combattre par probité politique seule, et de défendre le ministère et la couronne en volontaire, comme on défend sur un grand chemin, sans le connaître, un homme attaqué par devant et par derrière par des agresseurs conjurés, ou comme on court à un incendie pour porter de l'eau, sans avoir aucun intérêt dans l'édifice qui brûle.

Je le fis avec vigueur et avec succès, ne voulant aucun prix de mes secours que la gloire et le patriotisme satisfaits. J'entrai résolûment dans la lice, j'y combattis corps à corps les deux habiles et éloquents ministres défectionnaires de la couronne; la victoire me resta toujours, sinon dans le scrutin, du moins dans l'opinion. Le public apprit à connaître mon nom. Le parti conservateur s'attacha à moi comme à une espérance.

Le roi, étonné de se voir secouru par un orateur indépendant de qui il n'avait rien à attendre et qui ne voulait rien de la cour, fut profondément touché de cette intervention volontaire, qu'il prit sans doute pour du dévouement. M. Molé et ses collègues cherchèrent comment ils pouvaient me récompenser de tant de services. Le public, inintelligent de mes vrais mobiles, crut bêtement que j'étais passé de mon isolement dans les rangs du parti conservateur orléaniste. Je ne laissai pas longtemps planer sur moi cette fausse interprétation de ma conduite. Dans des réunions des centres, chez M. Delessert, on se demanda devant moi comment on

pouvait me payer de mon dévouement en honneurs ou en pouvoirs. Je me levai, et, dans un discours sténographié le soir et imprimé depuis, je dis catégoriquement aux deux cent vingt députés qui m'ouvraient leurs rangs et leurs cœurs : « Ne me comptez pas avec vous, je n'y suis que par occasion, et comme un auxiliaire libre qui vous défend contre une coalition perverse et anarchique; le jour où cette coalition sera vaincue, je me retirerai de vos rangs pour rentrer dans mon indépendance et peut-être dans une opposition loyale contre vous-mêmes. Votre estime est tout ce que je voulais mériter. Je la perdrais justement si je vous laissais croire que je partage vos principes et votre attachement à la dynastie de 1830. Ce n'est pas le roi de 1830 que je défends, c'est la royauté constitutionnelle indignement attaquée dans les conditions de son indépendance. Je ne dois pas m'engager avec cette royauté et avec vous par une reconnaissance quelconque des honneurs et des pouvoirs que vous voulez bien m'offrir. Sauvons ensemble la constitution parlementaire, et restons ensuite, vous ce que vous êtes, et moi ce que je suis. » Ce discours existe; on peut le relire à sa date. On pensait alors à m'offrir la présidence de la chambre; je n'en voulais pas.

XL

M. Dupin, dans le quatrième volume de ses *Mémoires*, véritables archives des choses et des hommes de ce temps, se trompe, involontairement, je n'en doute pas, sur mes vues et sur mon caractère dans cette circonstance. Il m'attribue l'ambition, très-avouable, si je l'avais eue, de la présidence, et, suivant lui, c'est le déboire de ne pas réussir dans cette candidature et le ressentiment de cette ingrate résistance du roi et de la

majorité à mon ambition qui auraient déterminé mon passage dans les rangs de l'opposition.

Les *Mémoires* de M. Dupin sont ici complétement dans l'erreur. Le discours chez M. Delessert subsiste et atteste que je mis moi-même une barrière entre la majorité reconnaissante et moi, et que je ne consentis à briguer ni ministère ni présidence. A quelques sarcasmes près qui échappaient à sa verve épigrammatique comme des réminiscences de la jovialité gauloise dans un sénat de Rome, M. Dupin avait été nommé par la nature président perpétuel d'un sénat français. On ne pouvait que se subalterniser en lui succédant. C'était sa place. L'électricité de son génie, l'ubiquité de son attention, le poids écrasant de son apostrophe, l'universalité de ses connaissances, le coup mortel de ses reparties et jusqu'au tocsin de sa sonnette impatiente de désordre comme son esprit, commandaient l'ordre au tumulte et le silence aux vociférations; c'était le *quos ego* de Virgile incarné dans ce Cicéron de fauteuil. Je n'avais aucune de ces aptitudes. Je ne voulais pas surtout neutraliser ma pensée ou ma parole dans ce rôle qui fait de l'homme un mécanisme impartial de discussion. Combattre, oui; présider, non. Étouffer mon opinion sous mon rôle, ce n'était pas ma nature. Je n'y songeai jamais; j'apportais trop de pensée dans le procès politique du temps pour me réduire au rôle d'arbitre.

XLI

Après cette longue défense opposée par M. Molé et le parti conservateur aux deux anciens ministres devenus chefs de faction, et aux passions ameutées que ces deux *assembleurs de nuages* groupèrent dans la chambre et dans la presse contre la couronne qu'ils

avaient eux-mêmes forgée en 1830, M. Molé succomba à une ou deux voix de minorité.

C'est alors que je vis pour la première fois combien les véritables hommes d'État étaient rares. Certes, le roi était un habile noueur d'intrigues, un manœuvrier consommé des partis dans l'opposition et sur le trône; certes, M. Molé était un homme d'esprit, rompu par l'âge et par l'expérience aux résolutions de gouvernement, aux statistiques de chambres, aux tactiques d'élections, aux bascules d'opinion dans un pays aussi mobile et aussi inattendu que la France. Eh bien, ces deux hommes consommés creusèrent en une nuit, tête à tête, de leurs propres mains, l'abîme qui allait les engloutir inévitablement tous les deux; et sept ou huit ministres, capables chacun de bonne administration et de bon conseil, ne trouvèrent ni une parole ni un geste pour se jeter résolûment entre le roi et le précipice ouvert devant lui.

Voici une anecdote qui n'a pas été encore connue de l'histoire, et qui éclaire d'un jour sinistre le précipice où la monarchie de Juillet allait se jeter, elle et son trône. J'y fus le principal témoin et le principal acteur. Personne, excepté M. de Montalivet, n'en peut parler aussi véridiquement. Voici le fait :

Le lendemain du jour où le ministère conservateur tomba en presque minorité dans la Chambre, je reçus, de très-grand matin, un mot de M. Molé. Le premier ministre me priait confidentiellement de me rendre chez lui, à huit heures, non au ministère, mais dans son hôtel de famille de la rue de la Ville-l'Évêque, pour assister officieusement à une conférence secrète des ministres; on devait y discuter le parti à conseiller à la couronne dans la décision urgente que le vote de la veille imposait au roi et à ses conseillers responsables.

Faut-il se retirer devant le vote de l'Assemblée? Faut-

il la braver, la dissoudre, et en appeler au pays dans une élection générale?

XLII

Je me rendis au rendez-vous chez M. Molé. J'y trouvai les ministres réunis.

« Nous vous avons convoqué, me dit M. Molé, comme un des défenseurs les plus signalés des droits de la couronne et du gouvernement, pour assister aux débats intimes sur la résolution qu'il s'agit de prendre et pour nous éclairer de votre opinion dans les graves circonstances où nous nous trouvons. »

La discussion s'ouvrit. Elle fut solennelle, profonde, pathétique. Il s'agissait du sort de la monarchie, il ne fallait pas se tromper. Une erreur de jugement était la ruine d'un gouvernement et peut-être une anarchie de la France et une combustion de l'Europe.

Le premier ministre posa la question; il prit la bravade pour le courage, il se posa en homme ferme qui accepte le combat avec l'opinion, qui ne cède rien au temps et aux circonstances, et qui ne veut tomber qu'avec la monarchie.

Cette harangue du premier ministre avait un côté si spécieux, si fier et si chevaleresque, qu'elle subjugua tous les autres ministres, et que les uns, par des discours aussi résolus, les autres, par un silence approbateur, applaudirent à cette énergie et votèrent unanimement pour la dissolution immédiate de la chambre et pour un appel au pays contre les odieuses manœuvres de la coalition. Ces manœuvres, qui révoltaient les honnêtes gens, révolteraient, on n'en doutait pas, les électeurs. Pouvaient-ils manquer de donner raison à la couronne indignement attaquée dans ses prérogatives constitutionnelles, de destituer de leur mandat les dé-

putés complices de l'ambition tribunitienne des deux ministres qui avaient groupé autour d'eux tous les ennemis de leur propre royauté, et de renvoyer à leur place des hommes d'ordre et de consolidation?

XLIII

J'étais au coin de la cheminée, muet et consterné de la résolution, selon moi si fatale, conseillée ou acceptée par tous, mais je n'étais que témoin sans responsabilité officielle dans le débat; mon visage seul, triste et désapprobateur malgré moi, montrait sans doute que la résolution de dissoudre la chambre en ce moment m'inspirait un trop juste effroi. On me regardait. Après avoir attendu quelque temps que je prisse à mon tour la parole, et voyant que je continuais à me taire, M. Molé finit par m'apostropher avec un ton de reproche : « Mais enfin, dit-il, qu'en pense monsieur de Lamartine? Nous ne l'avons pas appelé pour assister seulement comme un de nos amis à ce débat, mais surtout pour écouter ses impressions personnelles sur le parti à prendre et pour nous éclairer de son opinion; nous le supplions donc de nous dire nettement sa pensée.

« — Ma pensée, répondis-je en me levant et en prenant le marbre de la cheminée pour le marbre de la tribune, je ne vous la disais pas et je désirais ne pas avoir à vous la dire, parce qu'elle est sinistre d'après la résolution que je vois déjà toute prise dans ce conseil de gouvernement. »

On se récria, on me demanda de m'expliquer; je le fis franchement, longuement, énergiquement, sans ménagement pour l'avis des membres du cabinet que je venais d'entendre. Le fond de mon discours était celui-ci :

XLIV

La France est un pays susceptible et passionné d'opposition qu'il ne faut jamais défier de rien, même du suicide. Elle est capable de se précipiter elle-même de la *roche Tarpéienne*, pour prouver à un gouvernement qui la défie qu'elle est indomptable et libre. Voilà son caractère, prouvé par vingt actes de fierté plus semblables à la folie qu'au civisme.

Ce caractère bien connu de l'opinion publique en France, qu'allez-vous faire en lui renvoyant ses représentants de la coalition? Ces hommes sans doute sont très-égarés et très-coupables en ce moment, mais vous allez les mettre sous la sauvegarde de leurs électeurs, qui verront en eux des victimes de leur dévouement au peuple et de leur résistance au despotisme de la couronne et de votre ressentiment à vous. Vous allez décupler leur popularité de mauvais aloi et en faire une popularité civique, popularité de vengeance contre la couronne et de ressentiment irréfléchi contre vous-mêmes. Vous les renvoyez très-embarrassés de leur victoire d'hier, on vous les renverra triomphants d'un second mandat; ce mandat sera presque une révolution. La question qui n'est aujourd'hui que ministérielle sera monarchique à leur retour dans la Chambre; elle n'est posée aujourd'hui qu'entre vous et deux ministres, elle sera posée bientôt entre le roi et le peuple; c'est une lutte corps à corps où le roi et le peuple seront vaincus tout à la fois. Votre loyauté vous commande de vous sacrifier pour sauver au roi et au peuple une pareille épreuve. Sacrifiez-vous à l'instant.

Et ce sacrifice du pouvoir que vous représentez sera-t-il long? Sera-t-il définitif? Aura-t-il pour la monarchie le danger que vous lui supposez? Nullement. A

peine aurez-vous porté tout à l'heure votre démission au roi pour obéir respectueusement à la lettre de la constitution qui commande au ministère de se retirer au premier signal de la volonté des Chambres, que le pays, indigné de la déloyauté de vos adversaires et effrayé du vide que votre retraite va faire dans le gouvernement, se retournera tout entier contre la coalition victorieuse et lui demandera compte de sa victoire.

Or, quel compte la coalition peut-elle lui rendre de ses motifs en vous renversant? Quel ministère homogène ou seulement possible présentera-t-elle à la nation et au roi? Quel concert de vues et d'hommes peut-on établir entre les chefs, tous antipathiques les uns aux autres, de cette incroyable agglomération d'assaillants qui, en vous donnant l'assaut, ont tous un but et un drapeau différents? Comment les républicains donneront-ils la main aux légitimistes? Comment les légitimistes prêteront-ils leurs votes implacables aux doctrinaires, conduits par un ministre de 1830, auteur de leur ruine et proscripteur de leur dynastie? Comment ce ministre lui-même, remonté au gouvernement par la brèche qu'il a ouverte, se réconciliera-t-il avec ces autres ministres de centre gauche, dont toute la popularité repose sur leur antipathie pour les doctrinaires et sur leur haine des Bourbons de 1815? Les radicaux de l'extrême gauche se feront-ils royalistes pas complaisance pour ce jeune Gracque qui a pris les marches d'un trône pour tribune de ses épigrammes contre son roi? Quel lien ralliera ces hommes et ces groupes entre eux le jour où, leur hostilité satisfaite, le pays et le roi leur demanderont de leur présenter un ministère et une majorité? L'épreuve de l'immoralité et de la perversité des coalitions, c'est que leur seule œuvre est de saper et de ruiner un gouvernement, sans pouvoir en édifier même l'ombre avec les débris de ce qu'elles renversent. Ennemis entre

eux, vainqueurs par une haine aveugle, ces coalisés ne peuvent le lendemain que s'entre-déchirer, déclarer leur impuissance de rien reconstruire, et menacer par cette impuissance le pays d'un long interrègne ou d'une éternelle anarchie.

C'est là la situation de ces cinq ou six chefs de parti qui viennent, malheureusement pour eux, de triompher de vous, sans pouvoir vous remplacer. Il ne leur manquait que cette victoire pour les convaincre aux yeux du pays d'immoralité et de néant dans leur ligue. Hâtez-vous de leur remettre la place vide, de les défier de former un ministère et de construire, soit séparés, soit réunis, une majorité qui les supporte seulement un jour. Ils essayeront vingt combinaisons sans en trouver une. Une collection de minorités n'est pas une majorité. Cette vérité, sur laquelle le pays a pu se faire illusion pendant la bataille, éclatera à ses yeux dès demain.

L'interrègne de tout ministère durera, au grand dommage de la France, au grand effroi des bons citoyens, jusqu'à ce que les factions de la rue prennent la place des partis parlementaires et que les émeutes proclament à coups de canon la nécessité de reconstituer un pouvoir.

Ce pouvoir démontré introuvable dans la Chambre parmi les ligueurs qui vous ont renversés, le pays demandera lui-même à grands cris au roi de dissoudre cette assemblée, cause de son anarchie. Le roi dissoudra alors, par la main de quelques ministres transitoires. Les électeurs indignés laisseront sur le carreau un grand nombre de ces ligueurs convaincus de *nuisance*, et renverront en masse des hommes de bien, décidés à vous soutenir. Vous remonterez par la main de la nation elle-même au pouvoir dont les factions vous ont précipités ; les majorités loyales et patriotiques se disputeront l'honneur de vous soutenir ; la monarchie sera sauvée

par les manœuvres mêmes de la coalition qui la menaçait, et tout se sera fait régulièrement par l'opinion elle-même, sans qu'on puisse accuser ni vous ni la royauté d'avoir résisté une heure à l'esprit ou à la lettre de la constitution.

Que si, au contraire, vous conseillez au roi de dissoudre aujourd'hui la Chambre, le pays, défié, ou croyant l'être, par la couronne, formera dans les élections la même majorité future que les ambitions ou les factions viennent de former dans la Chambre; il renverra au roi tout ce qu'il trouvera sous sa main de plus hostile à la couronne et à vous. La royauté, défiée à son tour par cette Chambre envenimée contre elle, voudra céder ou voudra lutter pour la liberté du choix de ses ministres. Si elle cède, elle passera sous le joug des ministres ligueurs qui lui seront imposés par la nouvelle Chambre, et alors ces maires du palais lui imposeront leur politique de guerre à l'étranger et d'agitation au dedans; la royauté restera humiliée et responsable par son trône des actes de son ministère. Si elle résiste, elle sera conduite à des dissolutions incessantes ou à des coups d'État nécessaires; les dissolutions l'useront, les coups d'État l'engloutiront, la lutte entre la nation et la couronne commencera; vous en savez les suites. Je n'achève pas, mais je vous déclare en conscience que, bien qu'étranger et voulant rester étranger personnellement à la cause de la dynastie qui représente en ce moment la royauté, je sors d'ici l'esprit épouvanté pour mon pays des conséquences de la résolution que vous venez de prendre. Une révolution à courte échéance m'apparaît à travers ces actes de défi à la France. Si vous portez ce conseil au roi et si le roi signe, la dynastie d'Orléans a régné en France!

XLV

Mon discours, véritablement et à mon insu prophétique, et dont je ne donne ici que la substance, avait produit sur tous les ministres, à l'exception du président du conseil, un effet infiniment plus pathétique que je ne m'y attendais. Je voyais les fronts se plisser, les physionomies se tendre, les yeux s'assombrir, les visages pâlir, le doute et la consternation se succéder sur les traits. M. Molé seul se promenait d'un pas saccadé dans son cabinet et allait frapper du doigt la vitre de ses fenêtres, comme un homme qui s'impatiente et qui cherche à se distraire de l'obsession de ses pensées, témoignant un mécontentement très-mal contenu de mes arguments. Les autres semblaient, au contraire, convaincus ; nul ne faisait un geste pour me répliquer.

Enfin le ministre favori, mais honnête homme, qui passait pour avoir l'influence d'un dévouement éprouvé sur le roi, M. de Montalivet, prit la parole, avec le geste et le ton d'un homme sincère qui revient sans fausse pudeur sur l'avis qu'il a imprudemment adopté, et qui ne rougit pas de se démentir pour sauver sa cause aux dépens de son amour-propre.

« Messieurs, dit-il, j'avoue que j'ai été ému jusqu'au renversement de mes propres pensées par les raisons toutes neuves et, selon moi, toutes-puissantes, que M. de Lamartine vient de nous faire apparaître. Je passe à son opinion, et, quoique le parti de la dissolution ait paru jusqu'ici avoir l'unanimité dans nos esprits, je demande qu'on revienne sur la décision prise, et que nous discutions de nouveau une résolution si grave, avant de la présenter au roi. »

XLVI

Tous les autres ministres présents, à l'exception toujours de M. Molé, firent un signe d'assentiment aux paroles de M. de Montalivet et parurent prêts à se ranger avec lui du côté de ma politique. On allait recommencer l'épreuve et voter selon les conclusions de mon discours, quand M. Molé, s'avançant au milieu de la chambre avec la figure bouleversée par l'embarras de sa situation, étendit la main vers ses collègues comme pour prévenir la reprise de la discussion, et s'écria : « Arrêtez, messieurs. Toute discussion est désormais inutile. Il faut que je vous avoue un parti pris, que j'aurais dû peut-être vous déclarer avant de vous réunir. Le roi, sur mon avis, a signé cette nuit la dissolution de la Chambre! »

Un murmure d'étonnement et de douleur courut à cette nouvelle inattendue sur toutes les lèvres.

« A quoi bon nous consulter, puisqu'il est trop tard pour modifier la pensée du roi et du cabinet? » dirent d'un ton de reproche les collègues un peu humiliés de M. Molé. Chacun se leva et se retira plein de doutes! Je me retirai moi-même avec le pressentiment tragique d'une révolution que je ne désirais nullement pour mon pays; je préférais, en bon Français, un règne désagréable à une anarchie.

Je n'ai jamais vu sans effroi se briser gratuitement un gouvernement dont les débris écrasent toujours quelque chose dans leur chute. Je rentrai chez moi profondément attristé.

La dissolution fut connue dans la journée. Tout ce que j'avais pressenti se réalisa littéralement en quelques semaines : la coalition, renvoyée devant ses juges, les électeurs, triompha partout; elle imposa au roi le ministère de M. Thiers, qui mena la France à deux doigts

d'une guerre universelle, à propos d'un pacha d'Égypte révolté contre son maître, cause de guerre aussi absurde que celle qu'on a inventée aujourd'hui pour satisfaire la fantaisie d'un petit roi des Alpes, qui veut régner à Florence, à Naples, à Palerme, à Venise, sans avoir ni droit ni force pour s'y maintenir sans la France. Tout allait se bouleverser en Europe, quand j'attaquai seul, avec l'énergie d'un désespoir patriotique, le ministère de M. Thiers, par des lettres politiques qui furent le tocsin de l'incendie européen, dans le journal *la Presse*.

Reproduites dans les trois cents journaux de Paris et des départements, ces lettres rallièrent, la veille de la session, une majorité égarée, muette, mais patriotique, qui renversa M. Thiers, déjà embarrassé et repentant de sa témérité. Il s'arrêta. En s'arrêtant, il préserva l'Europe d'une guerre insensée.

Le ministre, son rival, qui avait consenti à servir, à Londres, sa politique de guerre et qui l'avait servie de manière à se rendre acceptable au roi pour remplacer M. Thiers, se hâta d'accourir pour se saisir de ce gouvernement désorienté. On ne comprenait guère pourquoi l'un tombait, pourquoi l'autre s'élevait. Ils avaie renversé ensemble; à quel titre le démolisseur de la veille se présentait-il comme le conservateur du lendemain? Mais à titre d'ambition et de talent. La majorité se reconstitua sous la main de cet homme d'État et le suivit, malheureusement pour la couronne, jusqu'à la catastrophe qu'il ne sut ni prévoir, ni conjurer, ni dompter. Sa ruine fut celle de la monarchie, double expiation de 1830 et de la coalition. Ne devons-nous pas tous expier nos passions? Qui de nous n'a pas une justice dans ses malheurs et un repentir dans ses jactances d'infaillibilité?

XLVII

Toutes ces alliances de partis antipathiques, toutes ces audaces de défection chez des favoris de la couronne, toutes ces pressions déloyales sur la royauté que chacun voulait dominer sous prétexte de la servir, toutes ces trahisons après la victoire, toutes ces faiblesses du parlement devant les passions des hommes qui l'ameutaient pour le compromettre dans leurs brigues, toutes ces simonies qui sacrifiaient l'intérêt public à des cupidités individuelles de pouvoir, toutes ces agitations sans but qui faisaient bouillonner sans cesse la France et qui la remplissaient de haines, de factions, de passions, au lieu de la calmer et de l'occuper de ses intérêts urgents et permanents, me dégoûtaient prodigieusement, je l'avoue, de ce qu'on appelle le régime parlementaire.

Si c'était pour arriver à ce gouvernement de vaines paroles et d'odieuses intrigues qu'on avait traversé la mer de sang de 1793, le carnage militaire de quinze ans d'empire, la réaction armée de l'Europe contre la France en 1814, le retour du despotisme soldatesque de l'île d'Elbe en 1815, l'expulsion de trois dynasties en un jour de 1830 et ces dix dernières années d'une agitation si stérile jusqu'en 1840; si tant d'efforts ne devaient avoir pour résultat qu'une France partagée en deux camps, se divisant, comme le Bas-Empire de Constantinople à l'époque des *verts* et des *bleus*, entre deux ministres, racoleurs de factions, coureurs de majorité au but des portefeuilles dans le *stade* de la rue de Bourgogne à Paris; en vérité, me disais-je, en vérité, un tel résultat de tant d'événements ne vaudrait ni le temps perdu, ni le sang versé, ni la grande commotion donnée aux esprits en 1789 par la pensée du dix-huitième siècle,

ni la grande convulsion de la Révolution française en 1791. Il faut, me disais-je encore, que le vrai sens de cette révolution ait été perdu en route et dans son histoire. Ne serait-il pas possible d'en retrouver la juste signification en remontant à son origine et à ses premiers organes et en la dégageant des passions et des crimes qui lui ont fait perdre son caractère et son but? Ne serait-il pas possible ainsi, autant qu'utile, de rappeler à la philosophie sociale et politique, dont elle fut l'apôtre et la victime, cette France de 1840, devenue, quoi? l'enjeu de quelques rhéteurs au jeu stérile de la tribune et des feuilles publiques, aliments jetés tous les matins par les factions de cour et de rue au feu des animosités civiles, d'où ne sortait que fumée ou lueurs sinistres pour l'esprit des masses découragées? Un siècle a-t-il été donné aux hommes si intelligents et si énergiques de notre patrie pour en faire un si misérable usage? Je touche à peine à ma pleine maturité; j'ai vu de mes deux yeux d'enfant la première république sans la comprendre et sans me souvenir d'autre chose que des sanglots qu'elle faisait retentir dans les familles décimées par les prisons ou les échafauds; j'ai vu l'empire sans entendre autre chose que les pas des armées allant se faire mitrailler sur tous les champs de bataille de l'Europe, et les chants de victoire mêlés au deuil de toutes ces familles du peuple qui payaient ces victoires du sang prodigué de leurs enfants; j'ai vu deux fois l'Europe armée, repassant sur les traces de nos armées envahissantes, envahir à son tour notre capitale; j'ai vu les Bourbons, rentrés avec la paix humiliante mais nécessaire à Paris, y retrouver la guerre des partis contre eux, au lieu de la guerre étrangère éteinte sous leurs pas; j'ai vu Louis XVIII tenter la réconciliation générale dans le contrat de sa charte entre la monarchie et la liberté, et manœuvrer avec longanimité et sagesse

au milieu de ces tempêtes de parlement et d'élection qui ne lui pardonnaient qu'à la condition de mourir; j'ai vu Charles X, pourchassé par la meute des partis parlementaires, ne trouver de refuge que dans un coup d'État désespéré qui fut à la fois sa faute et sa punition.

Je vois maintenant un prince révolutionnaire demander grâce tour à tour aux royalistes d'être un fils de la Convention, aux républicains d'être un roi sur un trône, aux étrangers d'être l'élu d'une insurrection, aux bonapartistes d'être un Bourbon, à la démocratie d'être un petit-neveu de Louis XIV, à l'aristocratie d'être l'élu d'une démocratie; je le vois forcé de faire effacer ses armoiries sur les portes de son palais, comme un crime de sa naissance envers un peuple qui ne veut plus d'ancêtres; forcé de donner à sa nièce, dans les cachots de Blaye, la question de la pudeur sacrée de la femme, de constater le flagrant délit de son sexe pour déconsidérer, par-devant témoins, ses partisans; supplice que l'antiquité n'avait pas inventé et qu'un parti acharné contre la royauté exige d'elle comme une concession à l'ignobilité de sa haine. Je le vois chercher à tâtons ses ministres parmi les complices de son avénement, et ne trouver en eux que des dévouements conditionnels, des intelligences avec ses ennemis dans le parlement ou dans la presse. Et enfin je vois des transfuges du pouvoir de 1830, à la tête de toutes les colonnes d'opposition, fomenter dans toute la France une agitation fiévreuse qui commence par des banquets et qui finira inévitablement par des séditions. Est-ce là le gouvernement parlementaire? ou n'est-ce pas plutôt une petite anarchie d'*Œil-de-Bœuf*, qui joue aux révolutions de salle à manger, les fenêtres ouvertes, et qui finira par appeler le peuple à faire invasion dans les festins, à renverser les tables et à remplacer les convives? Ces saturnales d'opposition coalisée à table me répugnaient

par leur mauvaise foi comme par leur danger, et je me refusai énergiquement à y prendre part. Je dis hautement les motifs de mon abstention dans une lettre aux journaux qui sera réimprimée dans ce recueil. On verra que je ne m'enrôlai jamais alors, quoi qu'on en ait dit depuis, dans les rangs de cette coalition malséante qui voulait secouer tout sans rien remplacer.

XLVIII

Mais les scandales de ce gouvernement inexpérimenté, qu'on appelait le gouvernement parlementaire, me convainquirent que le pouvoir vraiment national et populaire n'était plus là; qu'aucune des dynasties rivales tombées, retombées, retombant encore, ne pouvait le reconstituer solidement en elle; que l'aristocratie y avait renoncé implicitement en donnant un mandat d'éloquence, une procuration d'opinion, au lieu de combattre de sa personne dans ces compétitions d'influence, de popularité et de trône; que cette classe moyenne exclusive, intéressée, adulée, à qui ses exploitateurs recommandaient de s'adjuger à elle-même le nom et les prétentions d'une aristocratie de second étage, n'était ni assez antique, ni assez enracinée, ni assez large, ni assez populaire, pour affecter le privilége d'un gouvernement national; qu'elle n'avait rien de permanent, de chevaleresque, de prestigieux, excepté ses industries et ses commerces, aussi mobiles que ses convoitises de monopoles financiers : jalouse en haut, jalousée en bas, menaçante et menacée de toutes parts; que le dernier mot de la Révolution française ne pouvait être cette petite oligarchie groupée par la peur et par l'orgueil autour d'un roi d'expédient; que cela allait crouler aux premières lueurs de l'incendie parlementaire allumé par ceux-là mêmes qui l'avaient si mal éteint en 1830; qu'il

fallait pourvoir d'avance aux catastrophes inévitables de ce gouvernement déjà démoli dans l'opinion des masses, en donnant à ces masses envahissantes une histoire vraie de la Révolution qu'elles auraient bientôt à reprendre en sous-œuvre, afin qu'elles ne s'égarassent pas de nouveau sans plan et sans sagesse dans les démences et dans les crimes qui avaient perdu jusqu'au nom de cette Révolution.

« Il faut, dis-je à mes amis, confidents de ma pensée, il faut écrire pour ce peuple, dans une histoire impartiale, morale et pathétique à la fois, le commentaire vivant de sa première révolution, un Machiavel français, non dans l'esprit du Machiavel italien, mais dans l'esprit d'un Tacite moderne ; il faut prouver, par tous les faits de cette révolution, qu'en histoire, comme en morale, chaque crime, même heureux un jour, est suivi le lendemain d'une véritable expiation ; que les peuples, comme les individus, sont tenus de faire honnêtement les choses honnêtes ; que le but ne justifie pas les moyens, comme le prétendent les scélérats de théorie ou les fanatiques ; que les plus justes principes périssent par l'iniquité des actes ; que la conscience ne subit pas d'interrègnes ; que la Providence est toujours là pour la venger, et que, si la révolution de 1793 a noyé les plus belles pensées philosophiques dans le sang, c'est qu'elle est tombée des lèvres des philosophes dans les mains des tribuns, et des mains des tribuns dans les mains des Syllas et des Césars, lavant le sang dans le sang, et restaurant facilement la tyrannie, que les sociétés préfèrent justement aux crimes. Une histoire écrite dans cet esprit sera pour le peuple une haute leçon de moralité révolutionnaire, propre à l'instruire et à le contenir la veille d'une prochaine révolution. »

Voilà le but moral que je me proposais en pensant

d'avance à ce commentaire en action du crime et de la vertu dans la politique populaire. Je voulais faire un code en action de la république future. Si, comme je n'en doutais déjà plus guère, une république, au moins temporaire, devait recevoir prochainement de la nation et de la société françaises le mandat de la nécessité, le devoir de sauver la patrie après l'écroulement de la monarchie d'expédient sur la tête de ses auteurs, je voulais que la prochaine république fût *girondine* au lieu d'être *jacobine*.

Voilà toute la pensée de mon livre.

XLIX

J'avoue qu'un sentiment plus vain, un mobile profane de gloire personnelle, se mêlait à cette pensée toute morale de préparer les masses à répudier les immoralités, les iniquités, les crimes, la guerre même, qui avaient souillé le nom du peuple dans la première république. Ce sentiment était purement littéraire.

Je voulais essayer mon talent, encore douteux pour moi-même, dans une grande œuvre en prose ; l'histoire me paraissait alors et me paraît toujours la première des tragédies, le plus difficile des drames, le chef-d'œuvre de l'intelligence humaine, la poésie du vrai. J'aspirais à être, si cela m'était possible, le dramaturge du plus vaste événement des temps modernes. Je m'en sentais imaginairement la force. Le lyrisme pieux et élégiaque de ma première jeunesse s'était promptement transformé en moi, comme autrefois dans Solon, en une vigueur de réflexion politique qui me passionnait pour les sujets historiques plus que pour les poëmes du cœur et de la pensée. Mes fleurs tombaient, et je croyais les sentir remplacées par des fruits d'intelligence. Je me trompais ; mais n'y a-t-il pas d'excuse pour ces flatteries

involontaires de l'imagination? On se croit aisément capable de ce qu'on rêve, et ce que je rêvais n'était-il pas en effet le plus beau drame historique des temps connus? La France elle-même, actrice et théâtre de ce grand drame, n'avait-elle pas rêvé plus beau qu'elle?

Une grande pensée, un code de la raison, saisit un peuple intelligent, enthousiaste, aventureux.

Il s'agit de la rénovation presque complète du *monde* religieux, moral et politique.

Balayer de la scène le moyen âge tout entier et installer à sa place un âge de justice, de logique, de vérité, de liberté, de fraternité, conçu d'une seule pièce et *jeté* d'un seul jet.

En religion, conserver la belle morale et la sainte piété chrétienne, en détrônant les superstitions et les intolérances.

En politique, supprimer les féodalités oppressives des peuples, pour les admettre aux droits de famille nationale, et leur laisser la faculté de grandir au niveau de leur droit, de leur travail, de leur activité libre.

En législation, supprimer les priviléges iniques pour inaugurer les lois communes à tous et à tous utiles.

En organisation judiciaire, remplacer l'hérédité des magistratures, principe accidentel et brutal d'autorité, par la capacité, principe intelligent, moral et rationnel.

En autorité législative, remplacer la volonté d'un *seul* par la délibération publique des supériorités élues, représentant les lumières et les intérêts généraux du peuple tout entier.

Enfin, en pouvoir exécutif, respecter la monarchie, exception unique à la loi de capacité, pour représenter la durée éternelle d'une autorité sans rivale, sans éclipse, sans interrègne; honorer cette majesté à perpétuité de la nation, mais la désarmer de tout arbitraire,

et n'en faire que l'imposante personnification de la perpétuité du peuple.

Voilà la véritable Révolution française, voilà le plan desa chit ectes sages et éloquents des deux siècles.

L

Ces dogmes, à peine contredits par quelques intéressés des classes théocratiques et des classes aristocratiques en bien petit nombre, sont acclamés comme une révélation aux états généraux, en présence d'un roi qui les applaudit lui-même généreusement après en avoir provoqué la proclamation. Les priviléges se nivellent d'eux-mêmes, la tolérance des cultes fait justice à toutes les consciences, les grands se sacrifient, le peuple s'exalte, les vérités encore en théorie pleuvent de chaque bouche au milieu d'une ivresse qui semble unanime; on dirait l'explosion d'une révélation civile, éclatant de son propre éclat dans toutes les âmes et emportant dans des flots d'évidence tous les obstacles qui s'opposent à la réformation des institutions du moyen âge.

Mais à des vérités si neuves il faut un monde neuf aussi pour les accueillir et pour s'y conformer sans hésitation, sans froissement, sans partialité, sans récrimination de la part des dépossédés de l'erreur, sans excès et sans violence chez les nouveaux venus à la liberté.

Ici les passions descendent dans la lice à la place des théories. Le roi, modérateur bien intentionné de la révolution, est méconnu par les uns et par les autres dans ses actes et dans ses intentions; les grands lui reprochent sa faiblesse pour les novateurs, les novateurs sa partialité envers les grands; le peuple l'enveloppe de ses soupçons, bientôt de ses menaces, puis de ses fureurs. Le prince appelle ses troupes pour défendre le peu

de majesté royale qui lui reste; le peuple irrité corrompt les troupes et donne de nouveaux assauts au roi jusque dans son palais.

Un dictateur de popularité s'élève sur le flot mouvant de la multitude d'une capitale. Ce dictateur subit lui-même toutes les lois de cette multitude au lieu de lui en dicter; sa présence légalise toutes les violences du peuple contre la cour; caressant envers le peuple, poli avec le roi. Ce prince, arraché à son palais de Versailles et traîné comme un roi captif derrière le char du triomphateur, voit les Tuileries devenir la prison décente de la royauté. Il tente de s'en échapper, on l'y ramène. La Fayette ne peut plus être que le geôlier national de la couronne.

Cette royauté suspendue sur la tête du roi passe à l'Assemblée constituante; une constitution règne métaphysiquement à sa place; l'Assemblée constituante rend un trône presque aboli à ce fantôme de roi captif.

Louis XVI déteste la constitution et l'observe cependant, pour convaincre la nation de son impraticabilité, et pour la faire reviser par ceux mêmes qui l'ont faite. Tout le royaume est en feu, sans roi, sans loi, sans répression possible des désordres d'une anarchie.

Une seconde Assemblée est nommée par la France sous l'empire de la terreur et de la fureur. Tous les hommes éminents et sages de l'Assemblée constituante en sont malheureusement exclus par une volontaire abdication de leur mandat. Mirabeau lui-même, s'il eût encore vécu, n'aurait pas pu siéger dans le conseil de la Révolution épuré de tous ses talents.

Les hommes secondaires n'apportent dans cette Assemblée que des mandats de violence; ils assiégent le roi d'exigences et d'humiliations. La guerre étrangère paraît une heureuse diversion aux hommes d'État; on en impute au roi les premiers revers. Le club des Jaco-

bins règne par ses tribuns sur le peuple ; le peuple règne par ses agitateurs à l'hôtel de ville dans la commune de Paris. Les Girondins, au ministère et dans l'Assemblée, pèsent tantôt sur l'Assemblée par leur éloquence, tantôt sur le roi par leur popularité ; ils essayent le rôle de modérateurs de la Révolution. Les Jacobins et la commune soulèvent contre eux la multitude.

Moitié complices, moitié contraints, les Girondins cèdent le 20 juin et le 10 août aux grandes séditions où le trône tombe sous leurs yeux. Ils proclament complaisamment la suspension provisoire et la captivité du roi qu'ils auraient voulu conserver pour personnifier en lui un ordre légal. Une Convention nationale, formée de tous les partis extrêmes, est appelée par le tocsin du 10 août ; des tribuns forcenés de la commune de Paris veulent intimider l'Assemblée par les massacres de septembre. Les Girondins rejettent cette fois avec horreur et indignation ce sang des assassinats dont ils ne veulent à aucun prix leur part. Danton leur offre encore la paix, s'ils consentent à ne plus reprocher ces forfaits à leurs auteurs. Vergniaud noblement refuse d'amnistier jamais le crime. On leur pose alors, pour les embarrasser, la terrible question du jugement et du supplice du roi. Complices s'ils acceptent, suspects de royauté s'ils refusent, ils commencent par refuser ; ils préparent par des discours sublimes la défense du roi menacé, puis ils cèdent, non par lâcheté, mais par une très-fausse et très-criminelle politique de parti, qui croit sauver des milliers de têtes en en concédant une à la république.

Cette tête auguste livrée entraîne leurs propres têtes. La terreur règne deux ans sur leurs cadavres. C'est une de ces périodes de la vie d'un peuple sur lesquelles aucun voile, jeté comme un linceul, ne peut cacher le sang des milliers de victimes. Les bourreaux eux-mêmes

finissent de tuer, non par remords, mais par lassitude. Le crime aussi a ses défaillances.

Robespierre, qui a eu le fatal honneur de donner son nom à cette sinistre époque, est choisi par ses complices pour couvrir de son nom les responsabilités de tous. Il tombe par la main de tous et paye pour tous au 9 thermidor et devant la postérité.

L'opinion, légère, inique et intéressée, amnistie ses compliceset sesadulateurs. La Révolution, enivrée de ce sang comme une bacchante, ne sait plus ce qu'elle veut ni ce qu'elle fait. Elle marche au hasard à sa propre destruction et passe des bourreaux aux victimes, des intrigants aux idéologues, des idéologues aux soldats, des soldats aux dictateurs, des dictateurs aux despotes. Sa pensée se brouille dans sa tête, et la plus grande pensée des siècles aboutit à la guerre et à la servitude. On croit voir les Gracques, les Marius et les Sylla aboutir aux Césars. Paris et Rome se ressemblent ; les temps répètent les temps, et la France, pour avoir laissé ses efforts vers la réforme du monde politique dégénérer en convulsions démagogiques, ne se retrouve plus de force pour faire de sa liberté modérée par la règle un gouvernement. Entre l'échafaud des tribuns du peuple et les baïonnettes des dictateurs, il n'y a plus que le choix du fer immolant ou asservissant les citoyens.

LI

Quelle leçon de moralité ! quel enseignement de sagesse ! quel sujet pathétique et instructif d'histoire pour rendre le peuple digne de la liberté !

Je n'hésitai plus à choisir ce drame moderne à ce point central et culminant de la Révolution, où l'on voit encore la beauté des principes et où l'on aperçoit déjà l'horreur des excès. Ce point, c'est l'échafaud des Gi-

rondins. J'y montai en esprit, pour prendre de là mon *panorama* historique.

Rien ne me gênait dans ma situation politique parlementaire soit envers le gouvernement, soit envers l'opposition légitimiste, soit envers l'opposition semi-républicaine. Je recueillais dans cette entière liberté d'esprit le fruit de mon indépendance vis-à-vis de tous les pouvoirs et de tous les partis. Je pouvais donc dire ce qui me semblait la vérité à tous. Dégagé par la catastrophe de 1830 non de l'affection et des respects que je portais à la royauté des Bourbons légitimes exilés, mais dégagé par la mauvaise attitude des légitimistes dans la Chambre de toute solidarité avec eux, excepté de la solidarité d'origine commune ; sans engagement avec la royauté d'Orléans, dont je ne conspirais pas la chute, mais dont je ne plaignais pas les dangers et les expiations ; plus étranger encore aux coalitions anarchiques que les aristocrates, les démocrates, les légitimistes, nouaient de si mauvaise foi dans le parlement, rien ne m'empêchait d'écrire de la Révolution une histoire qui pût froisser, offenser, irriter même par son impartialité toutes ces opinions, rendre plus morale et plus humaine cette seconde république que j'entrevoyais dans l'ombre du lointain comme une dernière ressource de gouvernement en France, après la chute, certaine selon moi, de la royauté d'Orléans.

Je le répète, mes traditions de famille m'avaient fait une seconde nature de mon attachement à la royauté séculaire de la France, aux vertus si mal récompensées de l'honnête Louis XVI, aux malheurs de sa race, à la haute et sage modération de Louis XVIII, ce roi conciliateur de la royauté et de la liberté par la charte, même au caractère chevaleresque de Charles X, tombé dans une faute, mais laissant après lui un enfant de la couronne innocent par son âge du coup d'État qui lui avait enlevé sa patrie.

Jugeant aussi impossible pour cette royauté d'expiations de se rétablir, que pour moi d'aimer et de servir une royauté d'expédient ou d'honorer une coalition déloyale de parlement incapable de fonder, capable seulement de tout détruire, je n'avais plus de devoir et de lien qu'avec la politique abstraite, idéale, personnelle qui pouvait seule à un jour donné recruter, au profit des principes sainement et honnêtement progressifs, les opinions d'un peuple prêt à retomber dans l'anarchie.

Ces principes, qui étaient ceux de la vraie philosophie politique de l'Assemblée constituante, ceux que les Mirabeau, les Barnave, les Clermont-Tonnerre, les Lally-Tollendal, les Bailly, les Mounier, les Montmorency, les Cazalès, les Vergniaud, avaient si magnifiquement débattus ou formulés dans leur éloquence de raison, me passionnaient encore à distance et me paraissaient le but dépassé, mais toujours idéal de la Révolution, auquel il fallait ramener le peuple par l'opinion avant de l'y ramener un jour par le fait, si les événements échappaient à une ambitieuse et intrigante faction de fausse révolution et de fausse royauté.

Le livre des *Girondins* était donc à mes yeux non pas un levier pour ébranler, soulever et précipiter un trône, mais une pierre d'attente pour remplacer, en cas d'écroulement fortuit, l'édifice menaçant et menacé de 1830.

La république se présentait sans doute à mon esprit, mais elle s'y présentait comme une possibilité improbable plutôt que comme un but arrêté ou même désirable ; seulement je voulais, dans le cas où la nation s'y réfugierait après le renversement du trône d'Orléans, qu'une histoire consciencieusement sévère de la première république eût prémuni le peuple français contre les mauvaises passions, les illusions, les fanatismes, les crimes et les terreurs qui avaient perverti, ensanglanté et

ruiné la première fois le règne du peuple. Je n'avais dans l'esprit aucune des chimères socialistes de Platon, de Jean-Jacques Rousseau, de Mably, de Robespierre, de Saint-Just; chimères qui mènent le peuple droit au crime par la fureur qui succède aux déceptions, et qui tuent bourreaux et victimes par la guerre anticivique de la propriété qui refuse tout et du prolétariat qui anéantit tout.

LII

La révolution vraie, selon moi, ne s'exprimait que par trois principes ou plutôt par trois tendances légitimes. C'est le résultat de mes études et de mes réflexions sur la vraie nature et sur les vrais dogmes de la rénovation française.

De ces trois tendances de l'esprit de la nouvelle civilisation inaugurée sur les ruines de la civilisation féodale, la première est celle-ci :

Déplacement, mais nullement destruction du principe d'autorité, c'est-à-dire, au lieu du despotisme des rois, des cours, des sacerdoces absolus, autorité raisonnée, contrôlée, mais irrésistible ensuite, de la volonté représentée du peuple tout entier, confiée à un roi héréditaire ou à des autorités électives. En un mot, une autorité très-concentrée, très-forte, très-obéie, pour la répression des passions individuelles ou des factions collectives. L'ordre libre, mais l'ordre très-prédominant sur ce qu'on appelle la liberté. Car l'autorité est la première nécessité de la société; la liberté n'en est que la dignité individuelle.

La seconde de ces tendances, c'est la liberté religieuse, longtemps effacée des constitutions civiles de l'Europe par la féodalité des consciences, et qui doit, selon moi, reprendre sa place naturelle, c'est-à-dire la première place dans les indépendances de l'âme et par l'indépendance des cultes, se desservant eux-mêmes,

avec indemnité préalable des établissements et des individus consacrés antérieurement au culte de l'État. C'est la plus difficile des libertés à établir consciencieusement, mais c'est la plus sainte et la plus favorable à l'action religieuse sur les sociétés, dont l'âme est toujours une foi libre.

La troisième de ces tendances, c'est la concorde entre les classes riches et les classes pauvres de la société par des institutions qui les rapprochent. Je n'entends point par là cette fraternité déclamatoire et métaphysique qui ne consiste qu'en égalité et en communauté des biens impraticables et contre nature, mais cet esprit de charité qui inspire des actes efficaces de patronage et de clientèle entre la propriété du capital et la propriété du travail, entre le propriétaire et le prolétaire, entre le sol et le bras, propriétés aussi sacrées l'une que l'autre et dont l'une ne peut subsister sans l'autre. Dans ce but, je voulais que les classes laborieuses eussent, par un vote proportionné à leur droit de vivre, une part consultative dans la représentation trop privilégiée des classes propriétaires ou industrielles ; je voulais, comme en Angleterre, un impôt de bienfaisance sur le revenu, non pas un impôt progressif qui décime le travail en décimant le capital, mais un impôt proportionnel qui oblige la classe riche à être charitable et qui met du cœur et de la vertu dans les lois.

7.

LIII

Toutes ces tendances exigeaient évidemment, pour se traduire graduellement en lois, un élargissement immense du régime électoral, étroit, privilégié et par conséquent dangereux à un jour donné pour la société elle-même qui ne vit que de justice et qui meurt toujours de privilége.

Ces lois étaient certainement républicaines dans le sens moral du mot, mais elles n'étaient nullement anti-monarchiques dans le sens politique. Les institutions républicainement spiritualistes peuvent avoir une tête monarchique, sans pour cela cesser d'être populaires.

Une fois les idées progressives mises en pratique dans le gouvernement d'une société bien faite, la monarchie peut être avec logique et avec avantage le lien de ce faisceau d'idées.

J'étais loin de le méconnaître. Aussi je ne me déclarai point républicain, mais populaire, et dans un discours prononcé à un banquet célèbre qui me fut donné à Mâcon par les délégués de trois ou quatre provinces réunies (banquet littéraire qu'il ne faut pas confondre avec les banquets politiques organisés par la coalition parlementaire), dans ce discours, dis-je, qui fit tressaillir la France par la hardiesse des idées et de l'accent, je conclus à dompter la monarchie par la force de l'opinion, et non à la détruire. Ce fut un vigoureux conseil, ce ne fut pas une menace. On peut le relire dans mes *Œuvres complètes* [1]. Les journaux de toutes les nuances en France et en Europe le reproduisirent et lui donnèrent, par leurs commentaires, le retentissement d'une chute anticipée du trône d'Orléans dans les esprits. Ce n'était pas mon intention. Je le rectifiai même dans mon propre département par une lettre énergique contre les banquets parlementaires de la coalition, auxquels je refusai de m'unir.

Mais, après la chute de M. Molé, libre désormais de tout ménagement envers le ministère de pure manœuvre, pris dans la défection d'une partie des coalisés, qui remplaça cet homme d'État, je montai à la tribune, et pour la première fois je déclarai que j'entrais dans l'opposition.

[1] Voir tome XXXVIII, page 5.

L'opposition m'applaudit à outrance ; le parti conservateur s'étonna et s'affligea, sans toutefois m'injurier.

Seulement on attribua généralement cette déclaration d'hostilité loyale au gouvernement à la rancune personnelle d'une ambition trompée qui se venge en renversant ce qu'elle a protégé la veille. Cela était bien faux ; car le roi venait pour la seconde fois de me demander une entrevue secrète [1] ; j'y avais consenti par pure déférence respectueuse pour nos anciennes relations. Il m'avait tout offert, avec des instances qui rendaient le refus difficile à un cœur touché de ses embarras ; j'avais tout refusé. Son principal ministre à cette époque, qui sait mieux que personne *une partie* de la vérité sur cette entrevue et sur les avances du roi, les a démenties récemment, dit-on, en les mettant sur le compte de mon imagination. Le roi lui-même, du fond de sa tombe, dans ses révélations posthumes, démentira, plus pertinemment que moi, son ministre. Aucun roi n'a tant écrit.

Mais revenons aux *Girondins*, ce discours épique, cette discussion en récit qui devait produire et qui produisit une émotion plus grande et plus durable que cent discours de tribune.

LIV

J'ai dit dans quel esprit et dans quelle indépendance complète d'opinion politique j'avais résolu d'écrire cette histoire. Je m'enveloppai, à la campagne entre les sessions, et à Paris entre les séances, de tous les documents imprimés, manuscrits, vivants, qui pouvaient éclairer cette mémorable époque. Ils étaient nombreux, volumineux, sincères ; flattés de ce qu'une main libre

[1] Voir, sur cette entrevue, le quarante-neuvième entretien de mon *Cours familier*, page 51, en note.

cherchât dans leurs portefeuilles ou dans leur mémoire l'impartiale lumière qui ne luit qu'après que les partis sont morts et que les ressentiments sont éteints. J'avais résolu avant tout d'être véridique envers et contre tous et au besoin envers moi-même ; je ne négligeai rien pour être bien informé. Quant au style, je ne m'en occupai pas ; j'étais sûr que les événements eux-mêmes m'inspireraient, malgré mon peu d'habitude de la prose, la clarté, l'ordre, la lumière, le naturel et même la seule éloquence de l'histoire, la sensibilité communicative qui mêle du cœur au récit. J'étais né pathétique ; je n'avais qu'à me laisser aller à ma nature. Sentir m'était aisé, savoir était plus difficile ; j'y mis tous mes soins.

Voici, entre mille autres, un exemple de l'attention scrupuleuse et infatigable que j'apportai dans mon travail à être intéressant à force d'être vrai. Dans tout ce qu'on me contestera sur la fidélité des moindres détails de ce long récit en six volumes, je suis prêt à donner des preuves par témoignages aussi irrécusables que celles que je vais produire en réponse à M. de Cassagnac, qui calomnie innocemment mon exactitude en histoire. La véracité, c'est la probité de l'histoire. Mentir à la postérité, c'est mentir à Dieu ; car l'histoire est divine.

LV

Un écrivain qui frappe fort, mais qui ne frappe pas toujours juste à cause de la vigueur même de son talent, M. de Cassagnac, vient d'écrire à son tour un livre sur les Girondins. Il m'accuse d'avoir non pas seulement falsifié, mais inventé la fable du banquet de mort des Girondins la veille de leur supplice. Ce dernier souper si dramatique de ces victimes m'avait paru à moi-même si étrange et si improbable, que, trouvant là à l'histoire un faux air de poëme ou de roman, j'avais résolu de le

révoquer en doute ou de le réduire aux simples proportions de la prose. Cependant, de ce qu'une chose est dramatiquement pittoresque et pathétique, il ne s'ensuit pas qu'elle soit fausse. Je voulus m'éclairer consciencieusement avant de la rapporter.

J'avais entendu parler d'un ecclésiastique nommé l'abbé Lambert, prêtre assermenté, ami de plusieurs des Girondins, qui avait communiqué avec eux dans leur prison et assisté à leurs derniers moments jusqu'à l'heure du supplice. Je pris les informations les plus patientes et les plus précises sur cet ecclésiastique et sur ce qu'il était devenu après 1793. J'appris qu'il vivait encore, qu'il s'était réconcilié avec l'Église au temps des rétractations, et qu'il était, depuis longues années, curé de la commune de Bessancourt, dans le département de Seine-et-Oise. Je lui écrivis pour lui demander si les circonstances de ses relations avec les vaincus du 31 mai étaient vraies, et si, dans le cas où ce bruit aurait quelque fondement, il voudrait bien consentir à me recevoir et à me donner sur la mort de ses amis les informations utiles à l'histoire. Il me répondit avec beaucoup de bonté qu'il était étonné que son nom, depuis si longtemps égaré et enseveli dans le coin de terre où il desservait une humble paroisse, fût parvenu jusqu'à moi; que, son âge et ses infirmités l'empêchant de se déplacer lui-même, il me recevrait dans son pauvre presbytère et me dirait tout ce que sa mémoire lui rappelait de ces tragiques événements.

Je pris la poste, accompagné d'un jeune homme de Mâcon, devenu depuis mon collègue à l'Assemblée constituante de 1848, que je ne crois pas devoir nommer ici sans son autorisation, mais qui attesterait, je n'en doute pas, ce voyage et cette enquête que nous fîmes en commun à Bessancourt.

LVI

Le curé de Bessancourt, encore vert et comme présent à tout ce passé, nous donna tous les renseignements désirés sur les derniers jours, sur les diverses dispositions d'esprit, sur les conversations des condamnés. Nons écrivions les scènes, les portraits, les paroles, à mesure que ces souvenirs, provoqués par nos questions, se retrouvaient et se déroulaient dans la mémoire du vieillard ; c'étaient comme les notes du tableau historique et véridique que je me proposais de composer d'ensemble à mon retour. Une journée suffit à peine à recueillir ce témoignage du seul et dernier témoin connu de ce grand drame. L'interrogatoire du curé de Bessancourt ne fut interrompu que par le déjeuner et le dîner que nous prîmes à sa table frugale. Nous le quittâmes le soir, pleins de reconnaissance pour son accueil et pleins des souvenirs vivants que nous emportions de ses entretiens

Peu de temps après, je repartis de Paris pour Bessancourt, afin de compléter et d'éclaircir quelques autres circonstances du récit restées obscures dans mon esprit. J'étais accompagné cette fois par un homme de lettres, confident de mes travaux et devenu lui-même l'éminent historien d'une autre époque de notre histoire. Sa parole ne me manquerait pas au besoin. Ce second voyage de Bessancourt et les renseignements minutieux de l'abbé Lambert complétèrent ma conviction. Je n'eus qu'à rédiger ses témoignages. Il est sans doute possible qu'après un si long laps de temps, le curé de Bessancourt ait commis quelques inadvertances de noms, de dates, de détails sur des personnages si nombreux alors dans les prisons et sur leurs rôles respectifs dans ce drame pathétique de leur dernière heure ; mais il est impossible

à qui a entendu ce modeste et sincère témoin de ces scènes de révoquer en doute sa véracité. Il n'avait jamais songé jusque-là à se faire un mérite de ce hasard qui l'avait mis en rapport avec les Girondins ; il parlait peu, il n'écrivait rien. Je pense qu'il n'aimait pas à reporter la pensée de ses paroissiens sur sa qualité de prêtre assermenté et constitutionnel dans sa jeunesse, et qu'il était plus importuné qu'empressé d'être cité en témoignage sur ces événements qui lui rappelaient une faute d'orthodoxie sacerdotale, expiée depuis par sa rétractation.

Si ces témoignages de la consciencieuse minutie de mes recherches ; si, en particulier, ces preuves de l'existence bien réelle de l'abbé Lambert ne suffisaient pas pour édifier l'écrivain qui m'attribue l'invention de cette prétendue *fable*, voici, à ce sujet, une lettre d'un des principaux habitants de Bessancourt, qui m'arrive aujourd'hui, avec l'autorisation de la reproduire :

« Monsieur,

« Je n'ai pas besoin de remonter bien loin dans mes souvenirs pour attester que le vénérable abbé Lambert a été, pendant de longues années (depuis 1816 jusqu'en 1847, année de sa mort), curé de Bessancourt (Seine-et-Oise) ; que cet ecclésiastique a toujours passé dans la commune pour avoir été l'ami des Girondins et le pieux consolateur de quelques-uns d'entre eux la veille de leur supplice, en 1793 ; et que vous êtes venu, accompagné d'un de vos amis ou collègues dont le nom m'échappe, passer de longues heures chez M. le curé Lambert dans son presbytère de Bessancourt, pour recueillir personnellement, de la bouche de ce vieillard, tous les détails que vous rapportez dans votre *Histoire des Girondins*. C'est là, monsieur, que j'eus l'honneur de

vous connaître, d'assister à vos entretiens à la table de M. le curé Lambert, et de vous recevoir dans ma maison de Bessancourt dans l'intervalle de ces entretiens.

« Beaucoup d'habitants du village ont conservé comme moi le souvenir de cette enquête et la certifieraient au besoin.

« Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« N. Nalin.

« Bessancourt, le 9 juillet 1861. »

LVII

Voilà donc quatre témoignages d'hommes encore vivants qui ne laissent aucun doute sur la réalité du récit fait par un témoin oculaire des scènes solennelles et des paroles mémorables qui précédèrent le supplice des Girondins. Tout ce récit, fidèlement reproduit dans mon livre, peut donc être accepté comme authentique, sauf ces légendes plus ou moins exactes, plus ou moins amplifiées, qui ne sont point du fait de l'historien, mais du peuple; espèce d'atmosphère ambiante de l'imagination populaire qui enveloppe toujours les grands événements, comme elle enveloppe dans la nature les grands horizons.

Le critique se trompe également en niant l'emprisonnement provisoire des principaux Girondins dans la prison des Carmes de la rue de Vaugirard. Il se trompe par conséquent en m'attribuant la supposition arbitraire des inscriptions murales des chambres hautes des Carmes aux Girondins détenus dans ces chambres. Je les ai relevées moi-même sur ces murs blanchis à la chaux, où sans doute on peut les vérifier encore. Je n'ai donné que comme conjecture vraisemblable, mais nullement certaine, l'attribution de telle de ces inscriptions

à tel ou tel de ces prisonniers. Ce n'est point là de l'histoire, mais de la conjecture morale qui n'a aucune valeur positivement historique, mais qui ne fut jamais interdite aux historiens non pour falsifier, mais pour vivifier leur récit.

On m'objecte en vain, en s'appuyant sur des documents récemment découverts, que les Girondins furent enfermés à l'Abbaye, au Luxembourg, à la Force, à la Conciergerie, et que le registre d'écrou des Carmes est muet à leur égard. Le silence du registre d'écrou d'une maison qui n'était pas une prison régulière et où l'on inscrivait, au moment des massacres de septembre, les noms des détenus sur de simples feuilles volantes, est une preuve négative qui n'est pas sans réplique. On a suivi les traces des Girondins dans les diverses prisons, mais seulement *à partir* du 26 juillet 1793. Pourquoi ne dit-on pas où ils ont été détenus avant cette époque ? Les Girondins furent arrêtés dans les derniers jours de juin. De la fin de juin à la fin de juillet, ils furent enfermés dans une prison quelconque : pourquoi ne veut-on pas que cette prison soit précisément la prison des Carmes ? qu'est-ce donc qui s'y oppose ? L'exiguïté de leurs cellules ? Mais on sait bien que les vingt et un Girondins tombèrent, à des époques diverses, aux mains de leurs ennemis. Ils ne se trouvèrent réunis que dans la prison suprême de la Conciergerie.

D'ailleurs, que fait-on de la tradition qui veut que quelques-uns des députés de la Gironde aient passé quelques jours aux Carmes ? Cette tradition, qu'on ne s'y trompe pas ! ce n'est pas mon récit qui l'a fait naître ; elle existait avant la publication de cette histoire, comme le prouve la visite faite par M. Dupin, en compagnie de Mgr Affre, avant l'apparition de mon livre, à la cellule dite des Girondins aux Carmes. (Voir le tome IV des *Mémoires* de M. Dupin.)

C'est le même scrupule de véracité, quelle que fut la peine prise pour consulter les sources par des voyages ou par des recherches parmi les familles des principaux acteurs du drame révolutionnaire, dont on retrouvera les preuves toutes les fois qu'on voudra, comme M. de Cassagnac, contester l'exactitude de telle ou telle page de l'*Histoire des Girondins*.

LVIII

Indépendamment des documents imprimés ou manuscrits recueillis avec tant de soin et de prodigalité dans l'immense et lumineux recueil de MM. Buchez et Roux, qui a été mon manuel historique, toujours ouvert sur ma table pendant les deux années consacrées par moi à écrire cette histoire, je n'ai pas négligé une seule des informations verbales que je jugeai possible d'obtenir des parents ou des amis des personnages, même odieux, dont j'avais à sonder la vie publique ou la vie intime. C'est en approchant de l'homme témoin des événements qu'on approche le plus près de la vérité des actes et des caractères. L'histoire est surface de loin; elle n'est véridique que dans l'intimité. L'acteur disparaît, l'homme se révèle, l'histoire devient nue comme la vérité.

C'est ainsi que j'ai approché de bien près Danton; Danton, le seul homme d'État de la Révolution après Mirabeau, le Jupiter tonnant de ces orages, le tribun dont on sentait le cœur convulsif palpiter de remords anticipés jusque dans les éclats de voix qui lançaient la peur pour faire fuir les victimes et se dispenser de les frapper, l'homme qui aurait été le grand factieux des vérités modernes s'il avait eu le courage de ne pas concéder le crime pour arme de la liberté.

La seconde femme de Danton, qu'il avait épousée à

l'âge de quinze ans, vivait à l'époque où j'écrivais les *Girondins*, et vit, je crois, encore aujourd'hui. Elle porte un nom respectable qui cache le nom trop mémorable de son premier mari. Elle fut retrouvée par moi ; elle consentit à déchirer en ma faveur le voile de veuve et le linceul de ses jeunes souvenirs ; elle m'envoya son fils d'un second lit, jeune homme d'un nom sans tache, d'un rang élevé, d'un cœur filial, d'une conversation aussi discrète qu'instructive. Je connus par lui tous les secrets de nature et d'intimité sur le caractère, sur la vie intérieure, sur les sentiments privés, sur la séparation dernière, sur la mort tragique d'un de ces hommes à deux aspects, terribles au dehors, *placables* au dedans. C'est sur ce vrai modèle, sorti de l'ombre du rideau du lit conjugal, que j'ai modelé le buste de Danton.

LIX

Ai-je excusé un seul de ses crimes inexcusables, la complicité après coup dans les massacres de septembre[1] et la concession de la tête du roi au 21 janvier? Non. Atténuer l'horreur du crime, c'est le partager gratuitement; l'excuse même est pire que le crime, car c'est le crime sans la passion qui le fait commettre, c'est le crime à froid.

Mais j'ai fait connaître le vrai coupable, le popularisme jusqu'au sang, et j'ai montré le vrai Danton, le magnanime scélérat, noyé dans un forfait dont il se repent de s'être fait le complice, et cherchant vainement à rega-

[1] Je ne crois plus que Danton ait voulu les massacres de septembre. Je dois le dire, la commune même de Paris ne les voulut pas ; elle les adopta après coup pour les arrêter. Manuel faillit périr en tentant de désarmer les égorgeurs ; Danton, tout audacieux qu'il était, n'osa pas les désavouer. C'est un crime sans père !

gner le bord de l'innocence, qu'on ne regagne jamais qu'au ciel, par le repentir et par l'expiation.

LX

C'est ainsi que voulant restituer à Robespierre son vrai caractère historique de fanatisme systématique et convaincu, d'aberration politique et sociale au commencement et de férocité désespérée à la fin, je recherchai avec soin, pendant tout un hiver, à Paris, les moindres fils encore subsistants qui pouvaient se rattacher à cette figure, afin de découvrir ainsi non la vérité convenue, mais la vérité vraie et occulte sur ce tribun, précipité de sa dictature le 9 thermidor, journée dont Bonaparte, qui avait connu et fréquenté ce tyran du comité de salut public, disait à Sainte-Hélène que : « c'était un procès jugé, mais non instruit. » Mot très-hardi, mais très-vrai.

J'appris par hasard qu'une des filles du menuisier Duplay, de la rue Saint-Honoré, existait encore, sous le nom de Mme Lebas, dans la rue de Tournon; qu'elle était la tradition vivante de cette famille qui avait donné à Robespierre une si longue et si intime hospitalité dans son intérieur, depuis l'arrivée à Paris du député d'Arras à l'Assemblée constituante, jusqu'à sa mort, dans laquelle il avait entraîné la femme et une partie de la famille de son hôte et cet hôte lui-même.

Je parvins à me faire introduire chez Mme Lebas, ce témoin naïf et passionné de la vie intime de Robespierre, cette protestation vivante et ardente contre les calomnies (car on calomnie même le crime) des historiens de la Révolution.

Je trouvai dans Mme Lebas une femme de la Bible après la dispersion des tribus à Babylone, retirée du commerce des vivants dans le haut étage d'un appartement modique, conversant avec ses souvenirs, entourée

des portraits de sa famille décimée au 18 fructidor, de ses sœurs dont Robespierre avait dû épouser la plus belle, de Robespierre lui-même dans tous ces costumes élégants dont il s'enorgueillissait de présenter le contraste sur sa personne avec la veste, le bonnet rouge, les sabots, signes sordides, flatteries ignobles des Jacobins à l'égalité et à la misère des populaces. Un magnifique portrait au pastel, de grandeur naturelle, de Saint-Just, ce Barbaroux des terroristes, cet Antinoüs des Jacobins, s'étalait dans un cadre d'or poudreux contre la muraille entre les rideaux du lit et la porte, objet d'un culte de souvenir de jeune fille pour le plus séduisant des disciples du tribun de la mort.

La jeune fille était devenue femme, mère, veuve; elle avait vieilli d'années et de visage, sans aucune trace de beauté passée sur ses traits, mais sans aucun signe de vieillesse ou de caducité. Une pensée fixe, triste, mais nullement déconcertée, donnait à ses traits fortement accusés une sorte de pétrification lapidaire dans une seule idée et dans un même sentiment, idée abstraite, sentiment ferme, mais nullement sévère.

Elle m'accueillit avec sécurité, prévenue qu'elle était par le poëte Béranger que je n'étais point de sa religion politique, que je ne venais ni pour la flatter, ni pour la trahir, mais uniquement pour m'instruire et pour entendre ses témoignages sur le temps, sur les choses, sur les personnages qu'elle avait traversés, connus, fréquentés de si près dans cette intimité quotidienne où les hommes les plus comédiens en public oublient de se masquer, selon leurs rôles, devant les témoins domestiques de toutes les heures secrètes de leur vie.

Je lui répétai ce que lui avait dit à ce sujet Béranger : « Je ne me présente point à vous, lui dis-je, comme un partisan de la terreur et comme un réhabilitateur de la mémoire que vous cultivez. A Dieu ne

plaise! Fils de royaliste, royaliste moi-même de naissance, de tradition, d'éducation, pendant mes jeunes années, si Robespierre n'était pas mort, mon père n'aurait pas vécu, et toute ma famille aurait été victime de son système de rénovation de la France par l'extermination. Mais je veux porter dans l'histoire publique l'honnêteté de la conscience privée, peindre les acteurs non avec les traits du préjugé et de la vengeance, mais avec leurs propres traits. On doit justice même à ce que l'on réprouve, et, s'il y a une vertu mêlée par hasard au crime dans un homme justement abhorré de ses ennemis ou de ses victimes, il ne faut point nier cet amalgame monstrueux, mais souvent réel; il faut séparer, avec une sincérité loyale, cette vertu du crime, et dire à l'histoire : Ceci était vertu, ceci était crime; et ceci, crime et vertu, était l'homme. Voilà dans quel esprit de répulsion instinctive contre votre idole et d'impartialité obligée d'historien je viens recueillir vos souvenirs. Accordez-les-moi ou refusez-les-moi, selon l'idée que vous vous ferez de moi-même; je respecterai également votre confiance ou votre silence, je reviendrai ou je m'éloignerai sans insister. »

Mme Lebas fut plus sensible à cette franchise qu'elle ne l'aurait été à une adulation intéressée de ses sentiments. Elle m'accorda un libre accès dans sa retraite et me laissa feuilleter à mon aise, et page par page, sa mémoire présente, intarissable et passionnée sur tous les détails intérieurs ou extérieurs de la vie privée et de la vie publique de Robespierre. Tout ce que j'ai rapporté dans les *Girondins* sur l'existence ascétique, retirée, laborieuse, chaste et pour ainsi dire abstraite de l'idole des Jacobins et du peuple, est textuellement la conversation de Mme Lebas. Le style et les réflexions seuls sont de moi.

LXI

Saint-Just aussi jouait un grand rôle dans cette mémoire. J'imagine qu'avant de se marier à Lebas, la jeune fille de l'entrepreneur Duplay, hôte de Robespierre, avait eu un moment la pensée de devenir l'épouse du jeune et beau proconsul, fanatique séide de ce Mahomet d'entre-sol, quand la révolution serait enfin close par cette bergerie sentimentale que Saint-Just et son maître croyaient établir à la place des inégalités nivelées et des échafauds abolis. Car, au fond, c'était là leur pensée. On la retrouve dans tous les papiers secrets et dans toutes leurs conversations à portes fermées, à la table de la mère de Mlles Duplay. Toutes les fois que le nom de Saint-Just revenait dans nos entretiens, l'accent s'amollissait, la physionomie s'attendrissait visiblement dans Mme Lebas, et un regard d'enthousiasme rétrospectif s'élevait du portrait vers le plafond, comme un reproche muet au ciel d'avoir tranché quelque douce perspective, par la hache de 1794, avec cette tête d'ange exterminateur sur le buste d'un proscripteur de vingt-sept ans.

LXII

Je retrouvai avec plus de peine encore une autre source d'informations sur Danton dans M. de Saint-Albin, dont le vaste hôtel de la rue du Temple était un vrai musée de la terreur. Il y avait échappé lui-même en changeant de nom. Mais ses informations avaient des réticences qui ne permettaient pas de croire à la complète impartialité du confident de Danton. Il ne fallait lui demander que les figures.

J'en découvris une autre bien plus sûre, bien plus précise et bien plus originale dans Souberbielle, vieux

et fidèle terroriste, resté jusqu'à quatre-vingts ans fanatique de Robespierre comme au jour de la proclamation de l'Être suprême, et ne cessant pas de déplorer le 9 thermidor et le supplice du tribun-pontife, comme la commémoration d'un martyre de la vertu.

Souberbielle, qui demeurait presque invisible dans le quartier de la place Royale, avec une vieille servante, me recevait au chevet de son lit avec une joie mal déguisée, comme un mourant reçoit un légataire pour lui confier avant la mort ses chers souvenirs. Il paraissait vivre dans l'aisance, quoique dans la solitude. Son appartement, au premier étage d'une maison décente, était en désordre, mais c'était un désordre de négligence; les meubles s'y entassaient sur les meubles, les tableaux sur les tableaux, les étoffes sur les étoffes : on eût dit un encan.

Il avait été un des confidents les plus initiés dans les pensées et dans les actes politiques du chef du comité de salut public. Robespierre l'avait nommé médecin en chef et en même temps agent principal de sa confiance à cette *École de Mars*, corps de jeunes janissaires logés au Champ de Mars, qui gardaient de loin la Convention et veillaient surtout sur Robespierre lui-même, prêts à voler à son secours dans le cas où ses collègues, fatigués de sa domination, viendraient à lui livrer combat dans l'Assemblée ou dans la capitale. Souberbielle savait tous ses secrets et partageait, même à quarante ans de distance, tout le fanatisme de son maître pour les grandes pensées populaires et *vertueuses* qu'il lui supposait encore.

Cette apothéose de Robespierre était dure pour moi à supporter. Dans ses accès d'enthousiasme, le sang chaud et méridional de Souberbielle, qui se portait à son front, lui donnait une figure sibylline d'inspiré de l'échafaud; ses cheveux blancs se hérissaient avec le frémissement

de l'exaltation sur sa tête, et les reflets rouges de ses rideaux de lit cramoisis, transpercés par le soleil du matin et se répercutant sur ce lit de vieillard, semblaient filtrer non de la lueur, mais une teinte de sang. Il n'était pas féroce, mais encore ivre de l'ivresse des champs de bataille du 9 thermidor, où Robespierre, qui n'avait pas voulu combattre, avait préféré mourir désarmé. Cela était juste. Le crime a quelquefois des martyrs, jamais de héros.

C'est à ce soin exact et consciencieux de rechercher la vérité aux sources privées les plus rapprochées des acteurs, et par conséquent les plus naturellement partiales pour eux, que j'ai dû le reproche non pas d'avoir flatté, mais trop minutieusement reproduit les portraits les plus odieux des hommes les plus réprouvés parmi les tribuns sanguinaires du comité de salut public, et surtout de Robespierre, cette personnification de la terreur. Non pas cependant qu'on m'ait attribué aucune complicité de doctrines avec cet homme chimérique d'institutions, philosophe d'échafaud, impassible de meurtre, sans cruauté comme sans pitié dans le cœur, s'il avait un cœur, immolateur par système de tout ce qui résistait au froid délire d'un impossible nivellement sous le niveau de fer de sa guillotine. Le jugement final porté par moi dans les *Girondins* sur cet homme, sur ses systèmes et sur ses actes, est trop implacable de sévérité pour qu'on puisse m'imputer aucune complicité d'idées ou aucune intention d'atténuer ses *immanités*, juste horreur des siècles. Mais l'imagination des lecteurs voit toujours le crime ou la vertu d'une seule pièce; elle s'irrite quand on lui montre dans un monstre une parcelle de vertu, et dans un homme de bien un atome de faiblesse. La moindre justice dans l'historien lui paraît une complicité, la moindre équité est à ses yeux une connivence.

LXIII

De plus, et ici je me frappe la poitrine, le public a eu un peu raison contre moi. On a trouvé que le pinceau de l'historien caressait trop les détails intimes de cette figure, et que ce soin même du pinceau accusait une certaine indulgence coupable ou malséante pour le modèle. Ainsi la philosophie ascétique du député d'Arras, la ténacité froide de ses idées d'abord féneloniennes, la patience de ses utopies à attendre l'heure des applications, au milieu des premiers murmures de l'Assemblée constituante contre ses chimères démagogiques, son obstination à acquérir par un travail ingrat l'éloquence qui lui manquait à l'origine et qu'il finit par conquérir à force de veilles, sa pauvreté volontaire, sa vie d'artisan dans une maison d'artisan, sa sobriété, sa séquestration absolue du monde des plaisirs ou des intrigues, en sorte qu'il ne sortait de son entre-sol, au-dessus d'un atelier, que pour apparaître aux deux tribunes du peuple : tous ces détails vrais du portrait de Robespierre, détails sur lesquels j'ai trop insisté, d'après madame Lebas, n'étaient que de la fidélité et ont paru de la faveur.

Moi, un terroriste ! On l'a bien vu, quand, porté un moment, par le hasard de ma vie et des événements, à la place même où Robespierre avait reçu le coup de pistolet vengeur du sang qu'il avait demandé et qu'il demandait encore, mon premier acte a été de proposer au gouvernement de la seconde république, qui partageait mon impatience d'humanité, de porter le décret d'abolition de la peine de mort en politique, et de désarmer, en nous désarmant, le peuple de l'arme des supplices, qui déshonore toutes les causes populaires quand elle ne les tue pas. C'était un commentaire en action sans doute assez explicite, et j'oserai dire, en ce moment, assez dévoué, de ma prétendue apothéose de Robespierre.

Mais je n'en avais pas moins eu le tort, comme historien, de donner prétexte à ce reproche, non par mon cœur, mais par mon pinceau. Ces sortes de figures sinistres doivent rester dans l'ombre des tableaux ; la lumière les jette trop en avant sur la scène. Il faut de l'horreur autour des bourreaux, pour qu'il y ait plus d'éclat autour des victimes. Un coup de pinceau, comme un coup de hache, avec une couleur de sang, voilà tout.

Encore une fois, c'est là une faute de conception et presque de moralité dans l'*Histoire des Girondins*. J'en demande pardon comme artiste, mais certes pas comme homme politique. La fidélité du portrait n'est pas la complicité du peintre.

Quand, dans le moyen âge de Rome papale, la belle et infortunée Cinci devint complice de la mort d'un tyran féodal, féroce et incestueux, qui était son père, et quand la juste inflexibilité du pontife refusa la grâce d'une coupable, bien que toute l'Italie la demandât et fît valoir, pour l'obtenir, la fatalité des circonstances, l'innocence et la beauté de la victime, un peintre illustre saisit son pinceau et retraça, pendant qu'elle marchait à l'échafaud, la figure angélique et la pâleur livide de la *Cinci ;* ce portrait rendit à la condamnée une vie immortelle. Qui jamais accusa le peintre du parricide de son modèle?

LXIV

Cela dit quant à la véracité et à la sincérité de l'histoire, un mot du style. Le style étant ce qu'on appelle le talent, et le talent étant la partie d'un livre où se réfugie l'amour-propre de l'auteur, il serait malséant et immodeste à moi d'en parler ; je dirai seulement que j'aurais voulu en avoir davantage pour populariser et immortaliser les récits, les leçons et les moralités de ces mémorables événements.

L'homme a beau se guinder, il ne peut ajouter une ligne à sa taille ; il est ce qu'il est. Je n'ai pas mis de prétention dans mon style, j'y ai mis un peu plus d'attention que dans mes autres écrits, en vers ou en prose, parce que mes autres écrits, surtout en prose, ne s'adressaient qu'au temps, et que l'histoire s'adresse à la postérité. Je respectais plus la postérité que mon temps. Mais le caractère de mon style étant le mouvement, la chaleur et l'improvisation, ne comporte pas ces perfections élégantes et ce poli des surfaces qui, dans les styles vraiment classiques, sont l'œuvre patiente de la lime. Dans l'ordre matériel, comme dans l'ordre littéraire, tout ce qui est poli est froid. Voyez le marbre. Je ne suis pas de marbre, je suis d'argile, je le reconnais. C'est au public et non à moi de caractériser le style des *Girondins*.

Je ferai ici une simple observation sur la critique qui m'a été adressée le plus souvent par des historiens mes émules ou mes rivaux. C'est celle qui porte sur l'abondance et la minutieuse exactitude des portraits de mes personnages historiques. Si c'est un défaut, j'en conviens; mais j'en conviens sans m'en accuser et sans m'en repentir. Voici pourquoi :

LXV

Je n'ai jamais eu d'autre rhétorique et d'autre critique que mon plaisir. Faire l'histoire comme j'aime à la lire, voilà tout mon système d'écrivain. Or les portraits physiques et biographiques des personnages me charment et m'instruisent dans Thucydide, dans Tacite, dans Machiavel, dans Saint-Simon, dans tous les grands historiens anciens ou modernes. L'homme m'explique l'événement, le visage m'explique l'homme, les traits me révèlent le caractère, la vie privée me dévoile les motifs souvent cachés de la vie publique.

Ce goût pour les portraits tient-il en moi à mon imagination plastique et pittoresque, qui a besoin de se représenter fortement la physionomie des choses et des hommes en lisant un récit historique? C'est possible; mais j'ai toujours cru que la peinture n'était pas un défaut dans ces tableaux écrits qu'on appelle la grande histoire. Un nom seul ne me peint rien, ce n'est qu'une abstraction composée de quelques syllabes. J'ai en dégoût les historiens abstraits; ils éveillent ma curiosité, ils ne la satisfont pas.

Plutarque pensait évidemment ainsi, mais il plaçait le portrait après l'homme. Je n'ai jamais compris pourquoi les historiens français, anglais, italiens, espagnols ont imité Plutarque en cela; cela m'a toujours paru bizarre et absurde. Car quel est l'objet du portrait historique? Il n'en peut avoir d'autre que d'appeler et de fixer l'attention et l'intérêt sur la figure d'un personnage que l'on va voir entrer en scène et qui va agir sous vos yeux. C'est donc là, selon la logique, le moment de dire au lecteur : Voilà quel était ce personnage, voilà d'où il venait, voilà comment il était sorti de l'obscurité, voilà dans quelles dispositions de famille, de corps, d'esprit, de passion il arrivait pour participer à l'événement. On comprend alors, dès qu'il apparaît, dès qu'il parle, dès qu'il agit, ses premiers mots et ses moindres actes; on a le pressentiment de sa présence et de son importance dans le drame, on le regarde, on le reconnaît, on s'incorpore, pour ainsi dire, d'avance à lui. C'est donc avant le rôle et non après la mort du personnage qu'il faut, selon moi, placer le portrait. Quand il est mort ou retiré pour jamais de la scène, ce que le lecteur demande, ce n'est plus le portrait, c'est le jugement historique et moral sur le rôle héroïque ou odieux de cet homme, c'est l'épitaphe lapidaire de son nom. Je crois donc que ces historiens antiques ou ces historiens modernes rou-

tiniers qui ont imité Plutarque en rejetant le portrait à la fin au lieu de l'exposer au commencement se sont trompés de place dans leur système historique; je le crois d'autant plus que ce n'est pas ainsi que procède la nature, cette grande logicienne, cette grande rhétoricienne de l'école de Dieu.

Quand la nature veut nous intéresser à un événement où figure un homme ou une femme quelconque, que fait-elle? Elle commence par nous montrer la place où cet événement va se passer, un site, un paysage, une ville, une maison, un palais, un temple, un champ de bataille, une assemblée publique, un peuple en ébullition ou en silence; puis elle nous montre un personnage qui arrive sur cette scène pour y figurer au premier plan, son visage, son attitude, sa démarche, sa physionomie calme ou convulsive, son costume même et jusqu'à l'ombre que son corps projette à côté ou derrière lui sur la place ou sur la foule au milieu de laquelle il apparaît. Voilà le procédé de la nature. D'abord le lieu, puis l'homme, puis les accessoires, les indices de l'événement qui va se passer. Quand la nature a jeté ainsi le site et l'homme dans les yeux des spectateurs, qu'ils ont eu le temps de bien regarder et de bien se figurer le personnage qui doit parler ou agir, elle le fait se mouvoir, elle le fait parler ou agir, elle le fait commettre des actes de vertu, de politique, ou des forfaits d'ambition à travers l'événement qui se déroule. On sait le personnage, on le pressent, on le devine, on se passionne pour ou contre lui, selon qu'on participe soi-même par l'admiration ou par l'horreur à l'héroïsme, au fanatisme, au crime ou à la vertu de l'homme historique; on vit de sa vie et l'on meurt de sa mort par l'imagination émue pour ou contre lui; il disparaît, et l'historien alors reparaît, lui; et, semblable au chœur antique, cet historien prend la parole, prononce un juge-

ment moral, court, nerveux, impartial, favorable ou implacable sur le personnage qu'il vient de présenter à vos yeux. Voilà comment procède la nature. Le style doit-il procéder autrement? Évidemment non; le mode naturel est le mode logique. La nature est le Quintilien des bons esprits; faisons comme elle, et nous serons sûrs de frapper l'œil, de satisfaire l'esprit et de toucher le cœur.

LXVI

C'est ainsi que j'ai raisonné, c'est ainsi que j'ai essayé d'écrire, c'est ainsi que j'ai été amené à faire beaucoup de portraits et à placer ces figures avant l'action, comme sur la scène on présente l'acteur avant le rôle et non pas le rôle avant l'acteur, contre-sens à la logique de la nature dont Plutarque a donné l'exemple aux pédants de l'histoire.

Ai-je bien ou mal fait d'imiter la nature au lieu d'imiter Plutarque ou Rollin? Ce n'est pas à moi de le dire.

Encore une fois, je le reconnais volontiers, mon livre est plein des défauts qu'on lui reproche; malgré ces défauts, il faut qu'on reconnaisse aussi que c'est, parmi les livres historiques publiés en Europe depuis un siècle, celui qui a obtenu le plus vif succès de lecture : ne l'a-t-on pas accusé, bien à tort sans doute, d'avoir assez ébranlé les esprits dans le monde occidental, pour avoir fait une révolution en France et cinq ou six révolutions en Europe? Ce succès si vif, je puis dire qu'il persiste sans s'affaiblir, les éditions se succèdent sans ralentissement sous les presses de Paris et de la Belgique; peut-être ai-je le droit d'en conclure que si ce livre a mille imperfections, mille insuffisances, il n'est pas du moins dépourvu d'un intérêt que j'attribue à ces portraits mêmes, tant condamnés par les critiques.

J'ajoute encore, et je le dois, que, par un acharnement

extrême et injuste, la faction orléaniste, la faction démagogique et le haut parti légitimiste [1] ont fait de concert tout ce qu'ils ont pu pour décréditer ce livre, et qu'ils n'y sont pas parvenus ; le même nombre d'exemplaires leur glisse tous les ans entre les doigts et se répand dans toutes les bibliothèques du globe. Cela ne prouve pas que ce livre a du style, mais cela fait présumer qu'il a de la vie. La vie aussi est un style ; c'est le cœur des livres : tant que ce cœur bat, le livre n'est pas mort, et il continue à faire battre le cœur de ceux qui le lisent des mêmes sentiments qui animaient l'auteur en l'écrivant. J'admets donc que le livre est faiblement écrit; mais son succès prodigieux et continu me permet de croire qu'il est, malgré ses imperfections, encore vivant et sympathique.

[1] Le croira-t-on quand je serai mort et quand on verra à toutes les pages de ma vie, mes sacrifices, mes fidélités d'honoration à ses princes exilés, mes partialités de cœur, mes égards de plume pour ce parti de ma jeunesse; le croira-t-on que c'est par ce parti, par ses organes, par ses courtisans, que j'ai été le plus insulté à l'aide de tactiques indignes, qui livrent un ami dont on n'a rien à craindre, pour flatter qui? des ennemis implacables dont on n'a rien à espérer ! c'est-à-dire les ministres de Louis-Philippe qui vous ont jetés hors du trône et du territoire en 1830. Vous n'avez pas assez de génuflexions pour ces hommes de la faction d'Orléans, vous n'avez pas assez de dédain et d'injures pour celui qui, en 1830 et depuis, a souffert pour vous le stoïque martyre de l'honneur. De telles tactiques ne portent pas bonheur aux dynasties, mais elles portent leçon à ceux qui ont la faiblesse de se dévouer au malheur des princes détrônés. Vous amnistiez vos ennemis, et vous faites bien; mais vos amis désintéressés de vos mauvais jours, il n'y a pas d'amnistie pour ceux-là dans vos cœurs. Cela n'est ni loyal ni royal, sachez-le bien. Henri IV fut un ingrat, tout le monde le sait, oui; mais il ne fut pas un accusateur. L'ingratitude des rois, c'est quelquefois de la politique ; mais l'accusation, c'est de l'indigence de cœur.

LXVII

Un autre caractère qui me frappe en le relisant moi-même aujourd'hui, et qui fait, je n'en doute pas, une grande partie de son intérêt, c'est que les hommes y sont beaucoup plus en scène que les choses. J'ai personnifié partout les événements dans les acteurs; c'est le moyen d'être toujours intéressant, car les hommes vivent et les choses sont mortes, les hommes ont un cœur et les choses n'en ont pas, les choses sont abstraites et les hommes sont réels. Otez du livre une centaine d'hommes principaux qui animent tout de leur âme, qui passionnent tout de leurs passions, et le livre n'existerait plus. C'est ainsi qu'ayant à représenter dès le début la Révolution qui va s'ouvrir, je choisis un homme, Mirabeau, et je personnifie en lui toute la Révolution. Sa biographie, plus romanesque qu'un roman, attache tout de suite le lecteur, par toutes les curiosités de l'esprit et par toutes les émotions de l'âme, au drame dont ce grand acteur va remuer la scène.

LXVIII

« J'entreprends d'écrire l'histoire d'un petit nombre d'hommes qui, jetés par la Providence au centre du plus grand drame des temps modernes, résument en eux les idées, les passions, les fautes, les vertus d'une époque, et dont la vie et la politique, formant, pour ainsi dire, le nœud de la Révolution française, sont tranchées du même coup que les destinées de leur pays.

« Cette histoire pleine de sang et de larmes est pleine aussi d'enseignement pour les peuples. Jamais peut-être autant de tragiques événements ne furent pressés dans un espace de temps aussi court; jamais non plus

cette corrélation mystérieuse qui existe entre les actes et leurs conséquences ne se déroula avec plus de rapidité. Jamais les faiblesses n'engendrèrent plus vite les fautes, les fautes les crimes, les crimes le châtiment. Cette justice rémunératoire que Dieu a placée dans nos actes mêmes comme une conscience plus sainte que la fatalité des anciens ne se manifesta jamais avec plus d'évidence ; jamais la loi morale ne se rendit à elle-même un plus éclatant témoignage et ne se vengea plus impitoyablement. En sorte que le simple récit de ces deux années est le plus lumineux commentaire de toute une grande révolution, et que le sang répandu à flots n'y crie pas seulement terreur et pitié, mais leçon et exemple aux hommes. C'est dans cet esprit que je veux les raconter.

« L'impartialité de l'histoire n'est pas celle du miroir qui reflète seulement les objets, c'est celle du juge qui voit, qui écoute, et qui prononce. Des annales ne sont pas de l'histoire : pour qu'elle mérite ce nom, il lui faut une conscience ; car elle devient plus tard celle du genre humain. Le récit vivifié par l'imagination, réfléchi et jugé par la sagesse, voilà l'histoire telle que les anciens l'entendaient, et telle que je voudrais moi-même, si Dieu daignait guider ma plume, en laisser un fragment à mon pays.

LXIX

« Mirabeau venait de mourir. L'instinct du peuple le portait à se presser en foule autour de la maison de son tribun, comme pour demander encore des inspirations à son cercueil ; mais Mirabeau vivant lui-même n'en aurait plus eu à donner. Son génie avait pâli devant celui de la Révolution ; entraîné à un précipice inévitable par le char même qu'il avait lancé, il se cramponnait en vain à la tribune. Les derniers mémoires qu'il adressait au roi,

et que l'armoire de fer nous a livrés avec le secret de sa vénalité, témoignent de l'affaissement et du découragement de son intelligence. Ses conseils sont versatiles, incohérents, presque puérils. Tantôt il arrêtera la Révolution avec un grain de sable. Tantôt il place le salut de la monarchie dans une proclamation de la couronne et dans une cérémonie royale propre à populariser le roi. Tantôt il veut acheter les applaudissements des tribunes et croit que la nation lui sera vendue avec eux. La petitesse des moyens de salut contraste avec l'immensité croissante des périls. Le désordre est dans ses idées. On sent qu'il a eu la main forcée par les passions qu'il a soulevées, et que, ne pouvant plus les diriger, il les trahit, mais sans pouvoir les perdre. Ce grand agitateur n'est plus qu'un courtisan effrayé qui se réfugie sous le trône, et qui, balbutiant encore les mots terribles de nation et de liberté, qui sont dans son rôle, a déjà contracté dans son âme toute la petitesse et toute la vanité des pensées de cour. Le génie fait pitié quand on le voit aux prises avec l'impossible. Mirabeau était la plus forte tête de son temps ; mais le plus grand des hommes se débattant contre un élément en fureur ne paraît plus qu'un insensé, et la chute n'est majestueuse que quand on tombe avec sa vertu. »

LXX

Lisez son portrait politique à la suite de son portrait physique et moral, vous verrez immédiatement qu'il personnifie en lui non-seulement la pensée, mais, hélas ! aussi les passions et les immoralités que toute révolution fait bouillonner dans toutes ces vastes commotions humaines.

« Dès son entrée dans l'Assemblée nationale, il la remplit ; il y est lui seul le peuple entier. Ses gestes

sont des ordres, ses motions sont des coups d'État. Il se met de niveau avec le trône. La noblesse se sent vaincue par cette force sortie de son sein. Le clergé, qui est peuple, et qui veut remettre la démocratie dans l'Église, lui prête sa force pour faire écrouler la double aristocratie de la noblesse et des évêques. Tout tombe en quelques mois de ce qui avait été bâti et cimenté par les siècles. Mirabeau se reconnaît seul au milieu de ces débris. Son rôle de tribun cesse. Celui de l'homme d'État commence. Il y est plus grand encore que dans le premier. Là où tout le monde tâtonne, il touche juste, il marche droit. La Révolution dans sa tête n'est plus une colère, c'est un plan. La philosophie du dix-huitième siècle, modérée par la prudence du politique, découle toute formulée de ses lèvres. Son éloquence, impérative comme la loi, n'est plus que le talent de passionner la raison. Sa parole allume et éclaire tout. Presque seul dès ce moment, il a le courage de rester seul. Il brave l'envie, la haine et les murmures, appuyé sur le sentiment de sa supériorité. Il congédie avec dédain les passions qui l'ont suivi jusque-là. Il ne veut plus d'elles le jour où sa cause n'en a plus besoin. L'assentiment que trouve la vérité dans les âmes est sa puissance. Sa force lui revient par le contre-coup. Il s'élève entre tous les partis et au-dessus d'eux. Tous le détestent, parce qu'il les domine ; et tous le convoitent, parce qu'il peut les perdre ou les servir. Il ne se donne à aucun, il négocie avec tous ; il pose, impassible sur l'élément tumultueux de cette Assemblée, les bases de la constitution réformée : législation, finances, diplomatie, guerre, religion, économie politique, balance des pouvoirs, il aborde et il tranche toutes les questions, non en utopiste, mais en politique. La solution qu'il apporte est toujours la moyenne exacte entre l'idéal et la pratique. Il met la raison à la portée des mœurs et les institutions

en rapport avec les habitudes. Il veut un trône pour appuyer la démocratie, il veut la liberté dans les Chambres, et la volonté de la nation, une et irrésistible, dans le gouvernement. Le caractère de son génie, tant défini et tant méconnu, est encore moins l'audace que la justesse. Il a sous la majesté de l'expression l'infaillibilité du bon sens. Ses vices mêmes ne peuvent prévaloir sur la netteté et sur la sincérité de son intelligence. Au pied de la tribune, c'est un homme sans pudeur et sans vertu; à la tribune, c'est un honnête homme. Livré à ses déportements privés, marchandé par les puissances étrangères, vendu à la cour pour satisfaire ses goûts dispendieux, il garde dans ce trafic honteux de son caractère l'incorruptibilité de sa pensée. De toutes les forces d'un grand homme sur son siècle, il ne lui manque que l'honnêteté. Pour lui, le peuple n'est pas une religion, c'est un instrument; il n'a d'autre dieu que la gloire, d'autre foi que la postérité; sa conscience n'est que dans son esprit; le fanatisme de son esprit est tout humain; le froid matérialisme de son siècle enlève à son âme le mobile, la force et le but des choses impérissables. Il meurt en disant : « Enveloppez-moi de parfums et couronnez-moi de fleurs pour entrer dans le « sommeil éternel. » Il est tout du temps; il n'imprime à son œuvre rien d'infini. »

LXXI

Ici, je laisse respirer le lecteur et je caractérise l'esprit de la Révolution. Cette caractérisation est pleine d'erreurs, elle est lyrique plus que politique. J'y remarque surtout quelques-unes des théories du *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau; il faut lire ces pages avec une extrême précaution de jugement. J'ai relu depuis avec plus d'attention le *Contrat social* que je vantais

alors un peu sur parole ; j'en ai publié dernièrement l'analyse et la critique raisonnées (*Entretiens littéraires* de 1861). J'engage mes lecteurs à les lire ; on y verra combien j'ai changé d'impression sur ce faux prophète d'une liberté anarchique, d'une égalité impraticable. L'histoire et l'expérience m'ont mûri l'esprit ; ce n'est nullement une répudiation de principes, c'est un progrès. La société libre moins que la société tyrannique ne peut se fonder sur des mensonges. Le *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau et les *Droits de l'homme* de La Fayette, proclamés en 1789, sont un catalogue de contre-vérités politiques. Ni l'un ni l'autre de ces apologistes des droits de l'homme en société ne comprenaient un mot de ce qu'ils écrivaient ; du moins ils n'en prévoyaient pas les conséquences. Le peuple votait d'enthousiasme, quoi ? le néant. Qu'il serait utile aujourd'hui que les vrais droits de l'homme fussent écrits par la main d'un Aristote, d'un Bacon, d'un Montesquieu, d'un Mirabeau ! Car Mirabeau ne donne jamais dans ces métaphysiques de Jean-Jacques Rousseau ; il les laisse jeter au peuple comme des osselets, mais il s'en moque toujours les portes fermées. S'il n'avait pas la vertu de la probité politique, il avait le génie des réalités.

LXXII

Le portrait de Louis XVI est vrai, il est respectueux pour le malheur de sa situation.

Voyez ce dernier trait : « Quand on se place par la pensée dans la situation de Louis XVI, et qu'on se demande quel conseil aurait pu le sauver, on cherche et on ne trouve pas. Il y a des circonstances qui enlacent tous les mouvements d'un homme dans un tel piége que, quelque direction qu'il prenne, il tombe sous la fatalité de ses fautes ou sous celle de ses vertus. Louis XVI en

était là. Toute l'impopularité du pouvoir monarchique en France, toutes les fautes des administrations précédentes, tous les vices des rois, toutes les hontes des cours, tous les griefs du peuple, avaient pour ainsi dire abouti sur sa tête et marqué son front innocent pour l'expiation de plusieurs siècles. Les époques ont leurs sacrifices, comme les religions. Quand elles veulent renouveler une institution qui ne leur va plus, elles entassent sur l'homme qui la personnifie tout l'odieux et toute la condamnation de l'institution elle-même; elles font de lui une victime qu'elles immolent au temps : Louis XVI était cette victime, innocente, mais chargée de toutes les iniquités des trônes, et qui devait être offerte en sacrifice, en châtiment de la royauté. »

LXXIII

On m'a beaucoup reproché le portrait de la reine, lisez pourtant. Quel peintre, même madame Lebrun, a porté plus de grâce et plus d'attendrissement sur cette figure ?

« Cette jeune reine semblait avoir été créée par la nature pour attirer à jamais l'intérêt et la pitié du monde sur un de ces drames d'État qui ne sont complets que lorsque les infortunes d'une femme les achèvent. Fille de Marie-Thérèse, elle avait commencé sa vie dans les orages de la monarchie autrichienne. Elle était sœur de ces enfants que l'impératrice tenait par la main quand elle se présenta en suppliante devant les fidèles Hongrois, et que ces troupes s'écrièrent : « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse ! » Née d'une telle mère, elle avait aussi le cœur d'un roi. A son arrivée en France, sa beauté avait ébloui le royaume : cette beauté était dans tout son éclat. Elle était grande, élancée, souple : une véritable fille du Tyrol. Les deux enfants qu'elle avait donnés au

trône, loin de la flétrir, ajoutaient à l'impression de sa personne ce caractère de majesté maternelle qui sied si bien à la mère d'une nation. Le pressentiment de ses malheurs, le souvenir des scènes tragiques de Versailles, les inquiétudes de chaque jour, pâlissaient seulement un peu sa première fraîcheur. La dignité naturelle de son port n'enlevait rien à la grâce de ses mouvements; son cou, bien détaché des épaules, avait ces magnifiques inflexions qui donnent tant d'expression aux attitudes. On sentait la femme sous la reine, la tendresse du cœur sous la majesté du port. Ses cheveux blond-cendré étaient longs et soyeux; son front haut et un peu bombé venait se joindre aux tempes par ces courbes qui donnent, chez les femmes, tant de délicatesse et tant de sensibilité à ce siége de la pensée ou de l'âme. Elle avait les yeux de ce bleu clair qui rappelle le ciel du Nord ou l'eau du Danube; le nez aquilin, les narines bien ouvertes et légèrement renflées, où les émotions palpitaient, signe du courage; une bouche grande, des dents éclatantes, des lèvres autrichiennes, c'est-à-dire saillantes et découpées; le tour du visage ovale, la physionomie mobile, expressive, passionnée; sur l'ensemble de ces traits cet éclat qui ne se peut décrire, qui jaillit du regard, de l'ombre, des reflets du visage, et qui l'enveloppe d'un rayonnement semblable à la vapeur chaude et colorée où nagent les objets frappés du soleil : dernière expression de la beauté qui lui donne l'idéal, qui la rend vivante et la change en attrait. Avec tous ces charmes, une âme altérée d'attachement, un cœur facile à émouvoir, mais ne demandant qu'à se fixer; un sourire pensif et intelligent qui n'avait rien de banal; des intimités, des préférences, parce qu'elle se sentait digne d'amitié. Voilà Marie-Antoinette comme femme. C'était assez pour faire la félicité d'un homme et l'ornement d'une cour.

« Pour inspirer un roi indécis et pour faire le salut d'un État dans des circonstances difficiles, il fallait plus : il fallait le génie du gouvernement; la reine ne l'avait pas. Rien n'avait pu la préparer au maniement des forces désordonnées qui s'agitaient autour d'elle; le malheur ne lui avait pas donné le temps de la réflexion. Accueillie avec enivrement par des courtisans pervers et une nation ardente, elle avait dû croire à l'éternité de ces sentiments. Elle s'était endormie dans les dissipations de Trianon. Elle avait entendu les premiers bouillonnements de la tempête sans croire au danger; elle s'était fiée à l'amour qu'elle inspirait et qu'elle se sentait dans le cœur. Les courtisans étaient devenus exigeants, la nation hostile. Instrument des intrigues de la cour sur le cœur du roi, elle avait d'abord favorisé, puis combattu toutes les réformes qui pouvaient prévenir ou ajourner les crises. Sa politique n'était que de l'engouement, son système n'était que son abandon alternatif à tous ceux qui lui promettaient le salut du roi. »

LXXIV

Tout cela est parfaitement indulgent quoique parfaitement historique; ce qui suit l'est également :

« On en vint à la redouter dans le parti de la Révolution. On est prompt à calomnier ce qu'on craint. On la peignit dans d'odieux pamphlets sous les traits d'une Messaline; les bruits les plus infâmes circulèrent; les anecdotes les plus controuvées furent répandues. Le cœur d'une femme, fût-elle reine, a droit à l'inviolabilité; ses sentiments ne deviennent de l'histoire que s'ils éclatent en publicité. »

Voilà ce qui fit éclater contre moi un cri de profanation de l'image de la reine qui retentit encore. J'avais deux torts, en effet, que je ne cherche point à excuser :

le premier, c'était de porter, quoique dans une intention très-innocente et même très-atténuante, le jour non pas de l'évidence, mais de la conjecture sur l'intérieur d'une femme qui ne doit compte qu'à Dieu et à son mari de la nature de ses intimités et de ses prédilections, intimités et prédilections que l'historien doit toujours présumer irréprochables; le second, c'était de m'être servi du mot de *pudeur* au lieu du mot de *convenance* dans la dernière phrase, effacée ici, de ce paragraphe. Je l'avais mis très-innocemment : il caractérisait, dans ma pensée, les accusations que je ne voulais pas rappeler; de plus, l'histoire étant à mes yeux toujours un peu monumentale, toutes les fois qu'il se présente à ma plume de ces mots signifiant la même chose, je choisis de préférence le mot le plus classique, le mot à étymologie latine. J'avais fait là ce que je fais toujours, j'avais pris le mot latin *pudeur* au lieu du mot moderne *réserve* ou *convenance*. On affecta de croire que j'avais voulu par ce mot donner un caractère d'impudicité à la conduite de la reine. Rien n'était plus loin de ma pensée. Je changeai le mot dès que je m'aperçus de sa mauvaise interprétation à la seconde édition; mais il était trop tard pour la susceptibilité des royalistes du parti de la reine. Je ne les accuse pas à mon tour d'avoir affecté de prendre un *lapsus* de plume pour une profanation sacrilége. Je reconnais que j'avais été, non pas coupable, mais téméraire et malheureux dans ce regard jeté sur l'intérieur de cette jeune reine. Rien n'autorise à lui imputer un tort de conduite dans ses devoirs d'épouse, de mère et d'amie. Mais quant à son influence versatile et selon moi funeste sur les conseils de son mari, je persiste, sur la foi de ses amis eux-mêmes, *unanimes* à déplorer son influence en ce sens, à lui attribuer bien involontairement les conséquences les plus tragiques de ces conseils contradictoires donnés au roi. Ce n'était pas sa faute,

sans doute, mais ce fut son malheur; sa tête charmante mais sans expérience n'avait rien du génie viril de gouvernement que demandait une telle époque. Qu'on lise *sans exception* tous les mémoires de ses plus intimes courtisans de Versailles ou de Trianon, publiés avant et depuis les *Girondins*, on se convaincra qu'à cet égard ils sont tous plus sévères même que l'histoire sur l'action politique de la reine; et qu'on lise dans les *Girondins* les pages du cinquième volume consacrées par moi aux malheurs et au supplice de cette princesse, dont l'apothéose, juste alors, eut pour piédestal un cachot et un échafaud, certes on ne m'accusera plus d'avoir voulu ternir cette sublime ascension de la victime. J'en ai pour preuve l'indulgente justice et la constante faveur de jugement que sa fille dévouée, madame la duchesse d'Angoulême, en France comme dans l'exil, conserva jusqu'à sa mort à mon nom. Sous la sévérité peut-être exagérée de l'historien de sa mère, cette princesse se plut à reconnaître le cœur toujours ému et toujours respectueux du peintre des malheurs de sa maison royale, le *Van Dyk* de ces autres Stuarts. J'en suis resté reconnaissant jusqu'à ce jour aussi, et cependant il faut ajouter que madame la duchesse d'Angoulême ne connaissait de moi que mes ouvrages et mon refus de servir une autre royauté que la sienne après 1830. Elle ne se souvenait pas du jeune royaliste inconnu de 1815 qui gardait la porte de son palais ou qui escortait à cheval la fuite nocturne de son oncle sur la route de Belgique; mais elle lisait dans les *Girondins* le 10 août, la tour du Temple, le 21 janvier, le cachot de la Conciergerie, le martyre royal de sa mère disculpée et sanctifiée par les larmes de l'Europe, et le peintre qui avait déversé tant d'horreur sur ces supplices, tant de pitié sur ces victimes, ne lui apparaissait pas comme un sacrilége, mais comme un vengeur.

Cependant, je le répète, moins indulgent que cette princesse envers moi-même, je me reproche amèrement d'avoir employé une expression malheureuse, quoique promptement effacée, en parlant d'une reine enivrée de jeunesse, de beauté, de puissance, d'adulations, et qui devait être plus tard l'éternelle victime et l'éternel remords de la Révolution.

LXXV

Après ce portrait de la cour, viennent ceux de l'Assemblée : on les a lus ; Robespierre vient le dernier. On a vu que je me reproche justement aussi d'avoir donné en apparence, comme artiste, trop de vernis à ce portrait. Qu'on en lise cependant le début : on y sent d'avance l'inflexibilité du jugement définitif.

« Dans l'ombre encore, et derrière les chefs de l'Assemblée nationale, un homme presque inconnu commençait à se mouvoir, agité d'une pensée inquiète qu semblait lui interdire le silence et le repos ; il tentait en toute occasion la parole, et s'attaquait indifféremment à tous les orateurs, même à Mirabeau. Précipité de la tribune, il y remontait le lendemain ; humilié par les sarcasmes, étouffé par les murmures, désavoué par tous les partis, disparaissant entre les grands athlètes qui fixaient l'attention publique, il était sans cesse vaincu, jamais lassé. On eût dit qu'un génie intime et prophétique lui révélait d'avance la vanité de tous ces talents, la toute-puissance de la volonté et de la patience, et qu'une voix entendue de lui seul lui disait : « Ces hommes qui te « méprisent t'appartiennent ; tous les détours de cette « Révolution qui ne veut pas te voir viendront aboutir à « toi, car tu t'es placé sur sa route comme l'inévitable « excès auquel aboutit toute impulsion ! » Cet homme, c'était Robespierre.

« Il y a des abîmes qu'on n'ose pas sonder et des caractères qu'on ne veut pas approfondir de peur d'y trouver trop de ténèbres et trop d'horreur; mais l'histoire, qui a l'œil impassible du temps, ne doit pas s'arrêter à ces terreurs; elle doit comprendre ce qu'elle se charge de raconter. »

Ici je ne m'excuse pas, je me justifie. L'accusation d'avoir flatté Robespierre est la calomnie qui a le plus contristé mon cœur.

M'accusera-t-on aussi d'avoir flatté le club des Jacobins, levier de Robespierre? Qu'on lise.

LXXVI

« Le club dominant était celui des Jacobins ; ce club était la centralisation de l'anarchie ; aussitôt qu'une volonté puissante et passionnée remue une nation, cette volonté commune rapproche les hommes, l'individualisme cesse et l'association légale ou illégale organise la passion publique... De toutes les passions du peuple, celle qu'on y flattait le plus, c'était la haine ; on le rendait ombrageux pour l'asservir. Convaincu que tout conspirait contre lui, roi, reine, cour, ministres, il se jetait avec désespoir dans les bras de ses défenseurs ; le plus éloquent à ses yeux était celui qui manifestait le plus de crainte ; il avait soif de dénonciations, on les lui prodiguait. C'était ainsi que Barnave, les Lameth, puis Danton, Brissot, Camille Desmoulins, Pétion, Robespierre, avaient conquis leur autorité sur le peuple ; les noms de ces orateurs avaient monté avec sa colère ; ils l'entretenaient, cette colère, pour rester grands. La représentation nationale n'avait que les lois, le club avait le peuple, la sédition et même l'armée...

« Hélas ! tout était aveugle alors, excepté la Révolution elle-même (c'est-à-dire la réforme et la reconstitu-

tion civile, moins ses abus, ses erreurs et ses vices).

« Si chacun des partis ou des hommes mêlés dès le premier jour à ces grands événements eût pris sa vertu au lieu de sa passion pour règle de ses actes, tous ces désastres, qui les écrasèrent, eussent été sauvés à eux et à leur patrie. Si le roi eût été ferme et intelligent, si le clergé eût été désintéressé des choses temporelles, si l'aristocratie eût été juste, si le peuple eût été modéré, si Mirabeau eût été intègre, si La Fayette eût été décidé, si Robespierre eût été humain, la Révolution se serait déroulée, majestueuse et calme comme une pensée divine, sur la France et de là sur l'Europe ; elle se serait installée comme une philosophie dans les faits, dans les lois, dans les cultes.

« Il devait en être autrement. La pensée la plus sainte, la plus juste et la plus pieuse, quand elle passe par l'imparfaite humanité, n'en sort qu'en lambeaux et en sang. Ceux mêmes qui l'ont conçue ne la reconnaissent plus et la désavouent. Mais il n'est pas donné au crime lui-même de dégrader la vérité ; elle survit à tout, même à ses victimes. Le sang qui souille les hommes ne tache pas l'idée, et, malgré les égoïsmes qui l'avilissent, les lâchetés qui l'entravent, les forfaits qui la déshonorent, la Révolution souillée se purifie, se reconnaît, triomphe et triomphera. »

Le seul devoir de l'écrivain honnête était donc de définir cette Révolution, de ne point la laisser confondre comme on le fait tous les jours, aujourd'hui plus que jamais, avec les excès, les iniquités, les spoliations, les échafauds qui la souillèrent. C'est ce que l'*Histoire des Girondins* fait, on le reconnaîtra, à toutes ses pages. Ce livre est mon témoin. Il a quelques faux principes ; il n'a pas une excuse pour une goutte de sang, aucun démagogue n'y est flatté.

LXXVII

Les portraits de Camille Desmoulins, de Marat et autres sont des stigmates. Voyez comment ce singe et ce tigre de la terreur y sont peints ; et cependant, si l'opinion publique a eu quelque faiblesse, même parmi les écrivains royalistes de ce temps, c'est pour Camille Desmoulins, cet enfant gâté de la faveur publique.

« Les *Discours de la Lanterne aux Parisiens*, transformés plus tard dans les *Révolutions de France et de Brabant*, étaient l'œuvre de Camille Desmoulins. Ce jeune étudiant, qui s'était improvisé publiciste, sur une chaise du jardin du Palais-Royal, aux premiers mouvements populaires du mois de juillet 1789, avait conservé dans son style, souvent admirable, quelque chose de son premier rôle. C'était le génie sarcastique de Voltaire descendu du salon sur les tréteaux. Nul ne personnifiait mieux en lui la foule que Camille Desmoulins. C'était la foule avec ses mouvements inattendus et tumultueux, sa mobilité, son inconséquence, ses fureurs interrompues par le rire ou soudainement changées en attendrissement et en pitié pour les victimes mêmes qu'elle immolait. Un homme à la fois si ardent et si léger, si trivial et si inspiré, si indécis entre le sang et les larmes, si prêt à lapider ce qu'il venait de déifier dans son enthousiasme, devait avoir sur un peuple en révolution d'autant plus d'empire qu'il lui ressemblait davantage. Son rôle, c'était sa nature. Il n'était pas seulement le singe du peuple, il était le peuple lui-même. Son journal, colporté le soir dans les lieux publics et crié avec des sarcasmes dans les rues, n'a pas été balayé avec ces immondices du jour. Il est resté et il restera comme une Satire Ménippée trempée de sang. C'est le refrain populaire qui menait le peuple aux plus grands mouvements,

et qui s'éteignait souvent dans le sifflement de la corde de la lanterne ou dans le coup de hache de la guillotine. Camille Desmoulins était l'enfant cruel de la Révolution. Marat en était la rage ; il avait les soubresauts de la brute dans la pensée, et les grincements dans le style. Son journal, *l'Ami du Peuple*, suait le sang à chaque ligne. »

LXXVIII

L'accusation d'avoir présenté le parti tour à tour ambitieux et faible des Girondins pour un parti idéal de la Révolution n'est pas moins erronée. Voyez leur entrée en scène, en 1791, après la proclamation de la constitution :

« L'Assemblée était pressée de ressaisir la passion publique, qu'un attendrissement passager lui enlevait. Elle rougissait déjà de sa modération d'un jour, et cherchait à semer de nouveaux ombrages entre le trône et la nation. Un parti nombreux dans son sein voulait pousser les choses à leurs conséquences et tendre la situation jusqu'à ce qu'elle se rompît. Ce parti avait besoin pour cela d'agitation ; le calme ne convenait pas à ses desseins. Il avait des ambitions élevées comme ses talents, ardentes comme sa jeunesse, impatientes comme sa soif de situation.

« L'Assemblée constituante, composée d'hommes mûrs, assis dans l'État, classés dans la hiérarchie sociale, n'avait eu que l'ambition des idées de la liberté et de la gloire ; l'Assemblée nouvelle avait celle du bruit, de la fortune et du pouvoir. Formée d'hommes obscurs, pauvres et inconnus, elle aspirait à conquérir tout ce qui lui manquait.

« Ce dernier parti, dont Brissot était le publiciste, Pétion la popularité, Vergniaud le génie, les Girondins le corps, entrait en scène avec l'audace et l'unité d'une con-

juration. C'était une bourgeoisie triomphante, envieuse, remuante, éloquente, l'aristocratie du talent, voulant conquérir et exploiter à elle seule la liberté, le pouvoir et le peuple. L'Assemblée se composait par portions inégales de trois éléments : les constitutionnels, parti de la liberté et de la monarchie modérée ; les Girondins, parti du mouvement continué jusqu'à ce que la Révolution tombât dans leurs mains ; les Jacobins, parti du peuple et d'une impitoyable utopie. Le premier, transaction et transition ; le second, audace et intrigue ; le troisième, fanatisme et dévouement. De ces deux derniers partis, le plus hostile au roi n'était pas le parti jacobin. L'aristocratie et le clergé détruits, ce parti ne répugnait pas au trône ; il avait à un haut degré l'instinct de l'unité du pouvoir. Ce n'est pas lui qui demanda le premier la guerre et qui prononça le premier le mot de république; mais il prononça le premier et souvent le mot dictature ; le mot république appartient à Brissot et aux Girondins. Si les Girondins, à leur avénement à l'Assemblée, s'étaient joints au parti constitutionnel pour sauver la constitution en la modérant, et la Révolution en ne poussant pas à la guerre, ils auraient sauvé leur parti et maintenu le trône. L'honnêteté, qui manquait à leur chef, manqua à leur conduite ; l'intrigue les entraîna. Ils se firent les agitateurs d'une Assemblée dont ils pouvaient être les hommes d'État. Ils n'avaient pas la foi à la république, ils en simulèrent la conviction. En révolution, les rôles sincères sont les seuls rôles habiles. Il est beau de mourir victime de sa foi, il est triste de mourir dupe de son ambition. »

Est-ce là un apologiste ou un juge ? Parlerais-je aujourd'hui plus sévèrement ?

LXXIX

En ce qui concerne à cette date la constitution civile du clergé, sorte de concordat populaire, aussi illogique et aussi oppressif qu'un concordat royal, je n'ai rien à rétracter de mon jugement; ce fut une des grandes fautes de la Révolution ; en matière de conscience, son salut et son devoir étaient dans un peuple libre et dans une Église libre se mouvant librement et respectueusement dans deux sphères indépendantes, la sphère civique et la sphère religieuse. Bien que je ne me dissimule rien des difficultés de cette séparation des deux autorités, elle triomphera un jour ; la religion en sera plus pure et plus efficace, plus morale, la conscience plus fière d'elle-même, l'État plus irresponsable et moins compromis.

Le portrait de Vergniaud se dessine dans la question de l'émigration. Le droit de tout faire, excepté ce qui attente à la patrie, est son principe ; il est aussi celui du bon sens. Seulement la confiscation des biens de l'émigré, qui fait peser le châtiment de la faute d'un père sur les enfants et sur la famille malgré leur innocence, est un faux principe en équité comme en politique.

LXXX

« Vergniaud, né à Limoges et avocat à Bordeaux, n'avait alors que trente-trois ans. Le mouvement l'avait saisi et emporté tout jeune. Ses traits majestueux et calmes annonçaient le sentiment de sa puissance. Aucune tension ne les contractait. La facilité, cette grâce du génie, assouplissait tout en lui, talent, caractère, attitude. Une certaine nonchalance annonçait qu'il s'oubliait aisément lui-même, sûr de se retrouver avec toute sa force au moment où il aurait besoin de se

recueillir. Son front était serein, son regard assuré, sa bouche grave et un peu triste; les pensées sévères de l'antiquité se fondaient dans sa physionomie avec les sourires et l'insouciance de la première jeunesse. On l'aimait familièrement au pied de la tribune. On s'étonnait de l'admirer et de le respecter dès qu'il y montait. Son premier regard, son premier mot mettait une distance immense entre l'homme et l'orateur. C'était un instrument d'enthousiasme qui ne prenait sa valeur et sa place que dans l'inspiration. Cette inspiration, servie par une voix grave et par une élocution intarissable, s'était nourrie des plus purs souvenirs de la tribune antique. Sa phrase avait les images et l'harmonie des plus beaux vers. S'il n'avait pas été l'orateur d'une démocratie, il en eût été le philosophe et le poëte. Son génie tout populaire lui défendait de descendre au langage du peuple, même en le flattant. Il n'avait que des passions nobles comme son langage. Il adorait la Révolution comme une philosophie sublime qui devait ennoblir la nation tout entière sans faire d'autres victimes que les préjugés et les tyrannies. Il avait des doctrines et point de haines, des soifs de gloire et point d'ambitions. Le pouvoir même lui semblait quelque chose de trop réel, de trop vulgaire pour y prétendre. Il le dédaignait pour lui-même, et ne le briguait que pour ses idées. La gloire et la postérité étaient les deux seuls buts de sa pensée. Il ne montait à la tribune que pour les voir de plus haut; plus tard il ne vit qu'elles du haut de l'échafaud, et il s'élança dans l'avenir, jeune, beau, immortel dans la mémoire de la France, avec tout son enthousiasme et quelques taches déjà lavées dans son généreux sang. Tel était l'homme que la nature avait donné aux Girondins pour chef. Il ne daigna pas l'être, bien qu'il eût l'âme et les vues d'un homme d'État; trop insouciant pour un chef de parti, trop

grand pour être le second de personne. Il fut Vergniaud. Plus glorieux qu'utile à ses amis, il ne voulut pas les conduire; il les immortalisa. »

LXXXI

En relisant aujourd'hui le jugement que je portais alors sur l'Assemblée constituante à sa dernière séance, j'y trouve plusieurs éloges plus lyriques que justes, et que je ne ratifierais pas de sang-froid aujourd'hui. Voici le texte, voici les corrections :

« L'Assemblée constituante avait abdiqué dans une tempête.

« Cette Assemblée avait été la plus imposante réunion d'hommes qui eût jamais représenté non pas la France, mais le genre humain. Ce fut en effet le conseil œcuménique de la raison et de la philosophie modernes. La nature semblait avoir créé exprès, et les différents ordres de la société avoir mis en réserve, pour cette œuvre, les génies, les caractères et même les vices les plus propres à donner à ce foyer des lumières du temps la grandeur, l'éclat et le mouvement d'un incendie destiné à consumer les débris d'une vieille société, et à en éclairer une nouvelle. Il y avait des sages comme Bailly et Mounier, des penseurs comme Sieyès, des factieux comme Barnave, des hommes d'État comme Talleyrand, des hommes époques comme Mirabeau, des hommes principes comme Robespierre. Chaque cause y était personnifiée par ce qu'un parti avait de plus haut ou de plus tranché. Les victimes aussi y étaient illustres. Cazalès, Malouet, Maury, faisaient retentir en éclats de douleur et d'éloquence les chutes successives du trône, de l'aristocratie et du clergé. Ce foyer actif de la pensée d'un siècle fut nourri, pendant toute sa durée, par le vent des plus continuels orages

politiques. Pendant qu'on délibérait dedans, le peuple agissait dehors et frappait aux portes. Ces vingt-six mois de conseils ne furent qu'une sédition non interrompue. A peine une institution s'était-elle écroulée à la tribune, que la nation la déblayait pour faire place à l'institution nouvelle. La colère du peuple n'était que son impatience des obstacles, son délire n'était que sa raison passionnée. Jusque dans ses fureurs, c'était toujours une vérité qui l'agitait. Les tribuns ne l'aveuglaient qu'en l'éblouissant. Ce fut le caractère unique de cette Assemblée, que cette passion pour un idéal qu'elle se sentait invinciblement poussée à accomplir. Acte de foi perpétuel dans la raison et dans la justice; sainte fureur du bien qui la possédait et qui la faisait se dévouer elle-même à son œuvre, comme ce statuaire qui, voyant le feu du fourneau où il fondait son bronze près de s'éteindre, jeta ses meubles, le lit de ses enfants, et enfin jusqu'à sa maison dans le foyer, consentant à périr pour que son œuvre ne pérît pas.

« C'est pour cela que la Révolution qu'a faite l'Assemblée constituante est devenue une date de l'esprit humain, et non pas seulement un événement de l'histoire d'un peuple. Les hommes de cette Assemblée n'étaient pas des Français, c'étaient des hommes universels. On les méconnaît et on les rapetisse quand on n'y voit que des prêtres, des aristocrates, des plébéiens, des sujets fidèles, des factieux ou des démagogues. Ils étaient et ils se sentaient eux-mêmes mieux que cela : des ouvriers de Dieu, appelés par lui à restaurer la raison sociale de l'humanité, et à rasseoir le droit et la justice par tout l'univers. Aucun d'eux, excepté les opposants à la Révolution, ne renfermait sa pensée dans les limites de la France. La déclaration des droits de l'homme le prouve. C'était le décalogue du genre humain dans toutes les langues. La Révolution moderne

appelait les Gentils comme les Juifs au partage de la lumière et au règne de la fraternité.

LXXXII

« Aussi n'y eut-il pas un de ses apôtres qui ne proclamât la paix entre les peuples. Mirabeau, La Fayette, Robespierre lui-même, effacèrent la guerre du symbole qu'ils présentaient à la nation. Ce furent les factieux et les ambitieux qui la demandèrent plus tard, ce ne furent pas les grands révolutionnaires. Quand la guerre éclata, la Révolution avait dégénéré. L'Assemblée constituante se serait bien gardée de placer aux frontières de la France les bornes de ses vérités et de renfermer l'âme sympathique de la Révolution française dans un étroit patriotisme. La patrie de ses dogmes était le globe. La France n'était que l'atelier où elle travaillait pour tous les peuples. Respectueuse et indifférente à la question des territoires nationaux, dès son premier mot elle s'interdit les conquêtes. Elle ne se réservait que la propriété, ou plutôt l'invention des vérités générales qu'elle mettait en lumière. Universelle comme l'humanité, elle n'eut pas l'égoïsme de s'isoler. Elle voulut donner et non dérober. Elle voulut se répandre par le droit et non par la force. Essentiellement spiritualiste, elle n'affecta d'autre empiret pour la France que l'empire volontaire de l'imitation sur l'esprit humain.

« Son œuvre était prodigieuse, ses moyens nuls ; tout ce que l'enthousiasme lui inspire, l'Assemblée l'entreprend et l'achève, sans roi, sans chef militaire, sans dictateur, sans armée, sans autre force que la conviction. Seule au milieu d'un peuple étonné, d'une armée dissoute, d'une aristocratie émigrée, d'un clergé dépouillé, d'une cour hostile, d'une ville séditieuse, de l'Europe en armes, elle fit ce qu'elle avait résolu : tant

la volonté est la véritable puissance d'un peuple, tant la vérité est l'irrésistible auxiliaire des hommes qui s'agitent pour elle! Si jamais l'inspiration fut visible dans le prophète ou dans le législateur antique, on peut dire que l'Assemblée constituante eut deux années d'inspiration continue. La France fut l'inspirée de la civilisation. »

Je dis aujourd'hui :

Cet hymne dépasse en admiration la portée de l'Assemblée constituante. Le mot d'*homme principe*, s'appliquant à Robespierre, est un scandale de mot qui peut faire douter de mes principes à moi-même. Est-ce que le fanatisme est une lumière? est-ce que le sophisme est une vérité? est ce que le sang est un apostolat? Il est vrai qu'à ce moment Robespierre n'en avait pas encore versé, et qu'il avait plaidé au contraire contre la peine de mort. C'est ce qui m'excuse de l'avoir qualifié ainsi à ce moment de la Révolution où il était encore innocent. Mais, comme la vie tout entière d'un homme se résume dans la qualification qu'un historien lui donne, ma plume a été étourdie, sinon coupable, en donnant alors à Robespierre une qualification à double interprétation, capable de fausser l'esprit de la jeunesse sur ce *Marius* civil, sur ce proscripteur-bourreau de la Révolution. Je m'en repens, et je l'efface.

LXXXIII

De la situation dégradée du roi au moment où la constitution de 1791 était proclamée, où sa puissance n'existait plus, et où sa responsabilité pesait tous les jours sur sa tête, je conclus qu'il eût mieux valu alors proclamer une république ou une dictature de la nation qui aurait laissé le roi à l'écart et en réserve pendant les essais d'application des principes populaires nouveaux.

Je le crois encore, Louis XVI eut tort d'accepter une couronne qui n'était plus qu'une hache suspendue sur sa tête par les factions prêtes à se servir de lui, à le déshonorer, puis à le frapper. La nation eut tort de ne pas retirer à elle le pouvoir tout entier, puisqu'elle en rejetait la responsabilité sur un fantôme de roi... Le roi et sa famille n'auraient pas péri, la nation n'aurait eu à accuser qu'elle-même de ses convulsions, la république constitutionnelle se serait établie sans 10 août, sans massacres de septembre, sans 21 janvier, sans *terreur;* ou bien la France, convaincue de l'impuissance de la république, aurait rappelé à un trône conservé intact Louis XVI et sa malheureuse famille, à la charge de maintenir les lois civiles sagement réformées en 1789.

Ce que j'ai dit là dans le septième livre des *Girondins*, je le redis à quinze ans de distance, après deux restaurations, une monarchie schismatique de 1830, une république de salut commun, qui n'a ni versé une goutte de sang, ni proscrit, ni spolié personne, et après le rétablissement d'une dynastie napoléonienne qu'il ne m'appartient ni de caractériser ici, ni de louer, ni d'accuser de mon point de vue d'historien, puisque ce point de vue est celui de la seconde république. Mais je dirai toujours qu'une franche république sans proscripteurs et sans proscrits vaut mieux pour un peuple en révolution qu'une fausse monarchie enchaînée et assassinée par les factions.

Lisez ici l'explication de ma pensée historique. Elle est hardie, mais je la crois plus vraie en 1791 que la timide circonspection des Constituants.

« S'il y eût eu dans l'Assemblée constituante plus d'hommes d'État que de philosophes, elle aurait senti qu'un état intermédiaire était impossible sous la tutelle d'un roi à demi détrôné. On ne remet pas aux vaincus la garde et l'administration des conquêtes. Agir comme elle

agit, c'était pousser fatalement le roi ou à la trahison ou à l'échafaud. Un parti absolu est le seul parti sûr dans les grandes crises. Le génie est de savoir prendre ces partis extrêmes à leur minute. Disons-le hardiment, l'histoire à distance le dira un jour comme nous : il vint un moment où l'Assemblée constituante avait le droit de choisir entre la monarchie et la république, et où elle devait choisir la république. Là était le salut de la Révolution et sa légitimité. En manquant de résolution elle manqua de prudence.

» Mais, dit-on avec Barnave, la France est monarchique par sa géographie comme par son caractère, et le débat s'élève à l'instant dans les esprits entre la monarchie et la république. Entendons-nous :

« La géographie n'est d'aucun parti : Rome et Carthage n'avaient point de frontières, Gênes et Venise n'avaient point de territoires. Ce n'est pas le sol qui détermine la nature des constitutions des peuples, c'est le temps. L'objection géographique de Barnave est tombée, un an après, devant les prodiges de la France en 1792. Elle a montré si une république manquait d'unité et de centralisation pour défendre une nationalité continentale. Les flots et les montagnes sont les frontières des faibles ; les hommes sont les frontières des peuples.

LXXXIV

» Laissons donc la géographie ! Ce ne sont pas les géomètres qui écrivent les constitutions sociales, ce sont les hommes d'État.

« Or, les nations ont deux grands instincts qui leur révèlent la forme qu'elles ont à prendre, selon l'heure de la vie nationale à laquelle elles sont parvenues : l'instinct de leur conservation et l'instinct de leur croissance. Agir ou se reposer, marcher ou s'asseoir, sont

deux actes entièrement différents, qui nécessitent chez l'homme des attitudes entièrement diverses. Il en est de même pour les nations. La monarchie ou la république correspondent exactement chez un peuple aux nécessités de ces deux états opposés : le repos ou l'action. Nous entendons ici ces deux mots de repos et d'action dans leur acception la plus absolue, car il y a aussi repos dans les républiques et action sous les monarchies.

« S'agit-il de se conserver, de se reproduire, de se développer dans cette espèce de végétation lente et insensible que les peuples ont comme les grands végétaux; s'agit-il de se maintenir en harmonie avec le milieu européen, de garder ses lois et ses mœurs, de préserver ses traditions, de perpétuer les opinions et les cultes, de garantir les propriétés et le bien-être, de prévenir les troubles, les agitations, les factions : la monarchie est évidemment plus propre à cette fonction qu'aucun autre état de société. Elle protége en bas la sécurité qu'elle veut pour elle-même en haut. Elle est l'ordre par égoïsme et par essence. L'ordre est sa vie, la tradition est son dogme, la nation est son héritage, la religion est son alliée, les aristocraties sont ses barrières contre les invasions du peuple. Il faut qu'elle conserve tout cela ou qu'elle périsse. C'est le gouvernement de la prudence, parce que c'est celui de la plus grande responsabilité. Un empire est l'enjeu du monarque. Le trône est partout un gage d'immobilité. Quand on est placé si haut, on craint tout ébranlement, car on n'a qu'à perdre ou qu'à tomber.

« Quand une nation a donc sa place sur un territoire suffisant, ses lois consenties, ses intérêts fixés, ses croyances consacrées, son culte en vigueur, ses classes sociales graduées, son administration organisée, elle est monarchique, en dépit des mers, des fleuves, des montagnes. Elle abdique, et elle charge la monarchie de

prévoir, de vouloir et d'agir pour elle. C'est le plus parfait des gouvernements pour cette fonction. Il s'appelle des deux noms de la société elle-même : *unité* et *hérédité.*

LXXXV

« Un peuple, au contraire, est-il à une de ces époques où il lui faut agir dans toute l'intensité de ses forces pour opérer en lui ou en dehors de lui une de ces transformations organiques qui sont aussi nécessaires aux peuples que le courant est nécessaire aux fleuves, ou que l'explosion est nécessaire aux forces comprimées : la république est la forme obligée et fatale d'une nation à un pareil moment. A une action soudaine, irrésistible, convulsive du corps social, il faut les bras et la volonté de tous. Le peuple devient foule, et se porte sans ordre au danger. Lui seul peut suffire à la crise. Quel autre bras que celui du peuple tout entier pourrait remuer ce qu'il a à remuer ? déplacer ce qu'il veut détruire ? installer ce qu'il veut fonder ? La monarchie y briserait mille fois son sceptre. Il faut un levier capable de soulever trente millions de volontés. Ce levier, la nation seule le possède. Elle est elle-même la force motrice, le point d'appui et le levier.

« On ne peut pas demander alors à la loi d'agir contre la loi, à la tradition d'agir contre la tradition, à l'ordre établi d'agir contre l'ordre établi. Ce serait demander la force à la faiblesse et le suicide à la vie. Et d'ailleurs on demanderait en vain au pouvoir monarchique d'accomplir ces changements, où souvent tout périt, et le roi avant tout le monde. Une telle action est le contre-sens de la monarchie : comment le voudrait-elle ?

« Demander à un roi de détruire l'empire d'une religion qui le sacre, de dépouiller de ses richesses un clergé qui les possède au même titre divin auquel lui-

même possède le royaume, d'abaisser une aristocratie qui est le degré élevé de son trône, de bouleverser des hiérarchies sociales dont il est le couronnement, de saper des lois dont il est la plus haute, ce serait demander aux voûtes d'un édifice d'en saper le fondement. Le roi ne le pourrait ni ne le voudrait. En renversant ainsi tout ce qui lui sert d'appui, il sent qu'il porterait sur le vide. Il jouerait son trône et sa dynastie. Il est responsable par sa race. Il est prudent par nature et temporisateur par nécessité. Il faut qu'il complaise, qu'il ménage, qu'il patiente, qu'il transige avec tous les intérêts constitués. Il est le roi du culte, de l'aristocratie, des lois, des mœurs, des abus et des erreurs de l'empire. Les vices mêmes de la constitution font souvent partie de sa force. Les menacer, c'est se perdre. Il peut les haïr, il ne peut les attaquer.

« A de semblables crises la république seule peut suffire. Les nations le sentent et s'y précipitent comme au salut. La volonté publique devient le gouvernement. Elle écarte les timides, elle cherche les audacieux ; elle appelle tout le monde à l'œuvre, elle essaye, elle emploie, elle rejette toutes les forces, tous les dévouements, tous les héroïsmes. C'est la foule au gouvernail.

LXXXVI

« Tant que les révolutions ne sont pas achevées, l'instinct du peuple pousse à la république ; car il sent que toute autre main que la sienne est trop faible pour imprimer l'impulsion qu'il faut aux choses. Le peuple ne se fie pas, et il a raison, à un pouvoir irresponsable, perpétuel et héréditaire, pour faire ce que commandent des époques de création. Il veut faire ses affaires lui-même. Sa dictature lui paraît indispensable pour sauver la nation. Or, la dictature organisée du peuple, qu'est-

ce autre chose que la république? Il ne peut remettre ses pouvoirs qu'après que toutes les crises sont passées, et que l'œuvre révolutionnaire est incontestée, complète et consolidée. Alors il peut reprendre la monarchie et lui dire de nouveau : « Règne au nom des idées que je t'ai faites ! »

« L'Assemblée constituante fut donc aveugle et faible de ne pas donner la république pour instrument naturel à la Révolution. Mirabeau, Bailly, La Fayette, Sieyès, Barnave, Talleyrand, Lameth, agissaient en cela en philosophes, et non en grands politiques. L'événement l'a prouvé. Ils crurent la Révolution achevée aussitôt qu'elle fut écrite ; ils crurent la monarchie convertie aussitôt qu'elle eut juré la constitution. La Révolution n'était que commencée, et le serment de la royauté à la Révolution était aussi vain que le serment de la Révolution à la royauté. Ces deux éléments ne pouvaient s'assimiler qu'après un intervalle d'un siècle. Cet intervalle, c'était la république. Un peuple ne passe pas en un jour, ni même en cinquante ans, de l'action révolutionnaire au repos monarchique. C'est pour l'avoir oublié à l'heure où il fallait s'en souvenir, que la crise a été si terrible et qu'elle nous agite encore. Si la Révolution qui se poursuit toujours avait eu son gouvernement propre et naturel, la république, cette république eût été moins tumultueuse et moins inquiète que nos cinq tentatives de monarchie. La nature des temps où nous avons vécu proteste contre la forme traditionnelle du pouvoir. A une époque de mouvement, un gouvernement de mouvement, voilà la loi !

« L'Assemblée nationale, dit-on, n'en avait pas le droit : elle avait juré la monarchie et reconnu Louis XVI; elle ne pouvait le détrôner sans crime ! L'objection est puérile, si elle vient d'esprits qui ne croient pas à la possession des peuples par les dynasties. L'Assemblée

constituante, dès son début, avait proclamé le droit inaliénable des peuples et la légitimité des insurrections nécessaires. Le serment du Jeu de Paume ne consistait qu'à jurer désobéissance au roi et fidélité à la nation. L'Assemblée avait ensuite proclamé Louis XVI roi des Français. Si elle se reconnaissait le pouvoir de le proclamer roi, elle se reconnaissait par là même le droit de le proclamer simple citoyen. La déchéance pour cause d'utilité nationale et d'utilité du genre humain était évidemment dans ses principes. Que fait-elle cependant? Elle laisse Louis XVI roi ou elle le refait roi, non par respect pour l'institution, mais par pitié pour sa personne et par attendrissement pour une auguste décadence. Voilà le vrai. Elle craignait le sacrilége, et elle se précipite dans l'anarchie. C'était clément, beau, généreux; Louis XVI méritait bien du peuple. Qui peut flétrir une magnanime condescendance? Avant le départ du roi pour Varennes, le droit absolu de la nation ne fut qu'une fiction abstraite, un *summum jus* de l'Assemblée. La royauté de Louis XVI resta le fait respectable et respecté. Encore une fois, c'était bien.

« Mais il vint un moment, et ce moment fut celui de la fuite du roi, sortant du royaume, protestant contre la volonté nationale, et allant chercher l'appui de l'armée et l'intervention étrangère, où l'Assemblée rentrait dans le droit rigoureux de disposer du pouvoir déserté. Trois partis s'offraient à elle : déclarer la déchéance et proclamer le gouvernement républicain; proclamer la suspension temporaire de la royauté, et gouverner en son nom, pendant son éclipse morale; enfin restaurer à l'instant la royauté.

« L'Assemblée choisit le pire. Elle craignit d'être dure, et elle fut cruelle; car, en conservant au roi le rang suprême, elle le condamna au supplice de la colère et du dédain de son peuple. Elle le couronna de

soupçons et d'outrages. Elle le cloua au trône, pour que le trône fût l'instrument de ses tortures et enfin de sa mort.

« Des deux autres partis à prendre, le premier était le plus logique et le plus absolu : proclamer la déchéance et la république.

« La république, si elle eût été alors légalement établie par l'Assemblée dans son droit et dans sa force, aurait été tout autre que la république qui fut perfidement et atrocement arrachée, neuf mois après, par l'insurrection du 10 août. Elle aurait eu, sans doute, les agitations inséparables de l'enfantement d'un ordre nouveau. Elle n'aurait pas échappé aux désordres inévitables dans un pays de premier mouvement, passionné par la grandeur même de ses dangers. Mais elle serait née d'une loi, au lieu d'être née d'une sédition ; d'un droit, au lieu d'une violence ; d'une délibération, au lieu d'une insurrection. Cela seul changeait les conditions sinistres de son existence et de son avenir. Elle devait être remuante, elle pouvait rester pure.

« Voyez combien le seul fait de sa proclamation légale et réfléchie changeait tout. Le 10 août n'avait pas lieu ; les perfidies et la tyrannie de la commune de Paris, le massacre des gardes, l'assaut du palais, la fuite du roi à l'Assemblée, les outrages dont il y fut abreuvé, enfin son emprisonnement au Temple, étaient écartés. La république n'aurait pas tué un roi, une reine, un enfant innocent, une princesse vertueuse. Elle n'aurait pas eu les massacres de septembre, ces Saint-Barthélemy du peuple qui tachent à jamais les langes de la liberté. Elle ne se serait pas baptisée dans le sang de trois cent mille victimes. Elle n'aurait pas mis dans la main du tribunal révolutionnaire la hache du peuple, avec laquelle il immola toute une génération pour faire place à une idée. Elle n'aurait pas eu le 31 mai. Les Giron-

dins, arrivés purs au pouvoir, auraient eu bien plus de force pour combattre la démagogie. La république, instituée de sang-froid, aurait bien autrement intimidé l'Europe qu'une émeute légitimée par le meurtre et les assassinats. La guerre pouvait être évitée, ou, si la guerre était inévitable, elle eût été plus unanime et plus triomphante. Nos généraux n'auraient pas été massacrés par leurs soldats aux cris de trahison. L'esprit des peuples aurait combattu avec nous, et l'horreur de nos journées d'août, de septembre et de janvier, n'aurait pas repoussé de nos drapeaux les peuples attirés par nos doctrines. Voilà comment un seul changement, à l'origine de la république, changeait le sort de la Révolution. »

LXXXVII

Les Girondins règnent sous le nom de Louis XVI. On a critiqué le portrait de Mme Roland. Leur Égérie est flattée, cela est vrai ; j'ai glissé sur le mélange d'intrigue et d'emphase qui composait le génie à la fois féminin et romain de cette femme. J'ai plus cédé en cela à la popularité qu'à la vérité. J'ai voulu donner une *Cornélie* à la république. Je ne sais au fond ce qu'était *Cornélie*, cette mère des Gracques qui élevait des conspirateurs contre le sénat de Rome et qui les formait à la sédition, vertu des ambitieux populaires.

Quant à Mme Roland, qui enflait un mari vulgaire du souffle de sa colère de femme contre la cour parce qu'elle ne s'ouvrait pas à sa vanité, il n'y a de vraiment beau en elle que sa mort. Son rôle n'a que la parade de la véritable grandeur d'âme. Elle dicte à son mari d'égoïstes mesures de défiance contre le roi qui l'a admis dans son ministère; elle anime les Girondins, ses familiers, d'une haine implacable contre la reine, déjà si humiliée et si menacée ; elle n'a ni respect ni

pitié pour cette victime, elle la désigne du doigt à la multitude ameutée. Elle n'est plus ni femme, ni mère, ni Française. Elle se pose en Némésis à la porte des tours du Temple, après que la reine y gémit sur son époux, sur ses enfants, sur elle-même, entre le trône et l'échafaud. Ce stoïcisme ostentatoire de l'implacabilité tue, à mes yeux, la femme dans ce tribun des femmes. Je devais, pour être vrai, flétrir sa dureté de cœur ; par complaisance pour la popularité, je l'ai exaltée. Mon enthousiasme n'était pas complétement sincère. Charlotte Corday, malgré son dévouement criminel dans l'acte, héroïque dans l'inspiration, valait mille fois mieux que Mme Roland. Le cœur manque à ce buste de femme politique, comme il manque à presque toutes les femmes qui affectent une passion métaphysique et populaire faute d'une passion individuelle et tendre qui nourrisse leur âme au lieu de nourrir leur vanité.

Ce sentiment vrai en moi contre les tribuns féminins de la république ou de la royauté perçait déjà malgré moi dans l'apothéose exagérée que je faisais de Mme Roland.

« L'orgueil de ce monde aristocratique qui la voyait sans la compter pesait sur son âme. Une société où elle n'avait pas son rang lui semblait mal faite. C'était moins de l'envie que de la justice révoltée en elle. Les êtres supérieurs ont leur place marquée par Dieu, et tout ce qui les en écarte leur semble une usurpation. Ils trouvent la société souvent inverse de la nature ; ils se vengent en la méprisant. De là la haine du génie contre la puissance. Le génie rêve un ordre de choses où les rangs seraient assignés par la nature et par la vertu. Ils le sont presque toujours par la naissance, cette faveur aveugle de la destinée. Il y a peu de grandes âmes qui ne sentent en naissant la persécution de la

fortune, et qui ne commencent par une révolte intérieure contre la société. Elles ne s'apaisent qu'en se décourageant. D'autres se résignent, par une compréhension plus haute, à la place que Dieu leur assigne. Servir humblement le monde est encore plus beau que le dominer. Mais c'est là le comble de la vertu. La religion y conduit en un jour, la philosophie n'y conduit que par une longue vie, par le malheur et par la mort. Il y a des jours où la plus haute place du monde, c'est un échafaud. »

LXXXVIII

Rien de plus injuste que les accusations d'inhumanité de plume envers le roi, la reine, la famille royale, dans le récit du 10 août. Les royalistes se sont abstenus de me lire, afin d'avoir le droit de répéter sur parole ces calomnies démenties par chacune de mes pitiés de cœur dans ce récit. Lisez de bonne foi aujourd'hui :

« L'Assemblée suspendit sa séance à une heure du matin. La famille royale était restée jusque-là dans la loge du logographe. Dieu seul peut mesurer la durée des quatorze heures de cette séance dans l'âme du roi, de la reine, de Madame Élisabeth et de leurs enfants. La soudaineté de la chute, l'incertitude prolongée, les vicissitudes de crainte et d'espérance, la bataille qui se livrait aux portes et dont ils étaient le prix sans même voir les combattants, les coups de canon, la fusillade retentissant dans leur cœur, s'éloignant, se rapprochant, s'éloignant de nouveau comme l'espérance qui joue avec le mourant, la pensée des dangers de leurs amis abandonnés au château, le sombre avenir que chaque minute creusait devant eux sans en apercevoir le fond, l'impossibilité d'agir et de se remuer au moment où toutes les pensées poussent l'homme à l'agitation, la

gêne de s'entretenir même entre eux, l'attitude impassible que le soin de leur dignité leur commandait, la crainte, la joie, le désespoir, l'attendrissement, et, pour dernier supplice, le regard de leurs ennemis fixé constamment sur leurs visages pour y surprendre un crime dans une émotion ou s'y repaître de leur angoisse, tout fit de ces heures éternelles la véritable agonie de la royauté. La chute fut longue, profonde, terrible, du trône à l'échafaud. Nulle part elle ne fut plus sentie que là. C'est le premier coup qui brise, les autres ne font que tuer.

« Si l'on ajoute à ces tortures de l'âme les tortures du corps de cette malheureuse famille, jetée, après une nuit d'insomnie, dans cette espèce de cachot; l'air brûlant exhalé par une foule de trois ou quatre mille personnes, s'engouffrant dans la loge, et intercepté dans le couloir par la foule extérieure qui l'engorgeait, la soif, l'étouffement, la sueur ruisselante, la tendresse réciproque des membres de cette famille multipliant dans chacun d'eux les souffrances de tous, on comprendra que cette journée eût dû assouvir à elle seule une vengeance accumulée par quatorze siècles.

« Le prince, accoudé sur le devant de la loge comme un homme qui assiste à un grand spectacle, semblait déjà familiarisé avec sa situation. Il faisait des observations judicieuses et désintéressées sur les circonstances, sur les motions, sur les votes, qui prouvaient un complet détachement de lui-même. Il parlait de lui comme d'un roi qui aurait vécu mille ans auparavant; il jugeait les actes du peuple envers lui comme il aurait jugé les actes de Cromwell et du long parlement envers Charles Ier. La puissance de résignation qu'il possédait lui donnait cette puissance d'impartialité, sous le fer même du parti qui le sacrifiait. Il adressait souvent la parole à demi-voix aux députés les plus rapprochés de

lui et qu'il connaissait, entre autres à Calon, inspecteur de la salle, à Coustard et à Vergniaud. Il entendit sans changer de couleur, de regard, d'attitude, les invectives lancées contre lui et le décret de sa déchéance. La chute de sa couronne ne donna pas un mouvement à sa tête. On vit même une joie secrète luire sur ses traits à travers la gravité et la tristesse du moment. Il respira fortement, comme si un grand fardeau eût été soulevé de son âme. L'empire pour lui était un devoir plus qu'un orgueil. En le détrônant on le soulageait.

LXXXIX

« Madame Élisabeth, insensible à la catastrophe politique, ne cherchait qu'à répandre un peu de sérénité dans cette ombre. La triste condoléance de son sourire, la profondeur d'affection qui brillait dans ses yeux à travers ses larmes, ouvraient au roi et à la reine un coin de ciel intérieur où les regards se reposaient confidentiellement de tant de trouble. Une seule âme qui aime, un seul accent qui plaint, compensent la haine et l'injure de tout un peuple : elle était la pitié visible et présente à côté du supplice.

« La reine avait été soutenue au commencement par l'espérance de la défaite de l'insurrection. Émue comme un héros au bruit du canon, intrépide contre les vociférations des pétitionnaires et des tribunes, son regard les bravait, sa lèvre dédaigneuse les couvrait de mépris; elle se tournait sans cesse, avec des regards d'intelligence, vers les officiers de sa garde, qui remplissaient le fond de la loge et le couloir, pour leur demander des nouvelles du château, des Suisses, des forces qui leur restaient, de la situation des personnes chères qu'elle avait laissées aux Tuileries et surtout de la princesse de Lamballe, son amie. Elle avait appris en frémissant

d'indignation, mais sans pâlir, le massacre de Suleau dans la cour des Feuillants, les cris de rage des assassins, les fusillades des bataillons aux portes de l'Assemblée, les assauts tumultueux du peuple pour forcer l'entrée du couloir et venir l'immoler elle-même. Tant que le combat avait duré, elle en avait eu l'agitation et l'élan. Aux derniers coups de canon, aux cris de victoire du peuple, à la vue de ses écrins, de ses bijoux, de ses portefeuilles, de ses secrets étalés et profanés sous ses yeux comme les dépouilles de sa personne et de son cœur, elle était tombée dans un abattement immobile, mais toujours fier. Elle dévorait sa défaite, elle ne l'acceptait pas comme le roi. Son rang faisait partie d'elle-même; en déchoir, c'était mourir. Le décret de suspension, prononcé par Vergniaud, avait été un coup de hache sur sa tête. Elle ferma un moment les yeux et parut se recueillir dans son humiliation; puis l'orgueil de son infortune brilla sur son front comme un autre diadème. Elle recueillit toute sa force pour s'élever, par le mépris des coups, au-dessus de ses ennemis; elle ne les sentit plus que dans les autres. »

Nous demandons à tout lecteur de bonne foi si la pitié manque à l'infortune et si le respect manque à la catastrophe dans un tel tableau? Est-ce démoraliser le peuple que lui peindre ainsi ses victimes, et que lui arracher des larmes sur les victoires mêmes que ses tribuns remportent en son nom?

XC

Quant aux massacres de septembre, mystère qui n'a pas encore été sondé après soixante ans de recherches, la langue humaine a-t-elle une exécration et un anathème qui puissent égaler l'horreur que ce forfait de cannibales m'inspire, comme à tous les hommes civi-

lisés? Qu'on lise ce récit compulsé tête par tête, dans cette mêlée de cadavres et dans cette mare de sang, pour faire au peuple horreur de lui-même quand il prend ses fureurs pour loi! Peut-être ai-je été injuste même envers Danton en lui attribuant la première pensée de ce coup d'État de l'assassinat en masse? Je crois plutôt maintenant que le vrai crime de Danton, dans ces journées de la hache, a été une espèce de connivence forcée avec les scélérats obscurs et forcenés de la commune de Paris, et que, ne pouvant pas arrêter le crime résolu par ces municipes bourreaux, Danton a lâchement préféré être leur complice le doigt sur la bouche, gémissant en silence, mais laissant accomplir des horreurs qu'il détestait en les excusant. Cette partie de l'*Histoire des Girondins* est la plus ténébreuse; les conjectures y suppléent aux documents vrais, tant les survivants, parmi les assassins, ont eu intérêt à déchirer les pages de ce mois néfaste. Une seule chose est certaine, c'est que Robespierre, encore pur de sang, et surtout les Girondins, n'y trempèrent pas. Ce fut même l'horreur de ces journées de septembre qui sépara les Girondins de Danton. Danton ne leur demandait que de se taire, de laisser ces cadavres dans l'ombre et ces égorgeurs dans l'impunité. Les Girondins n'y consentirent jamais; leur politique, en cela inflexiblement honnête, se refusa à conclure le pacte de la réticence avec Danton, au prix du sang de septembre amnistié par eux. On ne conçoit donc pas comment M. de Cassagnac attribue aux Girondins les massacres de septembre; c'est comme si on attribuait la journée du 9 thermidor et la mort de Robespierre à Robespierre! Les Girondins sont morts pour avoir voulu obstinément et honnêtement mourir plutôt que de sanctionner par leur silence les crimes de septembre. Que n'ont-ils été aussi inflexibles dans le jugement à mort du roi! Ils auraient laissé la

plus grande force d'un parti républicain à la postérité, une mémoire pure, non-seulement de toute participation, mais de toute indulgence aux crimes populaires.

XCI

Avant d'avoir participé moi-même, non aux conspirations, mais aux événements d'une révolution, il m'était impossible de croire que des événements aussi capitaux que les massacres de septembre pussent rester dans une complète obscurité devant l'histoire, soit qu'ils fussent des effets sans cause, des crimes d'emportement non prémédités, et dont personne n'a la responsabilité que l'élément populaire, soulevé par un hasard; soit que les conspirateurs de ces émotions artificielles du peuple sussent si bien cacher leur nom et leur main qu'on ne pût jamais les prendre en flagrant délit de préméditation. J'étais dans l'erreur, je l'avoue de bonne foi. Les deux événements les plus saillants de l'année révolutionnaire de 1848 sont le mouvement même du 24 février, qui inonde tout à coup les rues d'hommes armés, qui élève des barricades au cœur de Paris, qui lasse l'armée pendant deux jours de lutte, qui établit un camp insignifiant mais inexpugnable dans le centre d'une capitale, qui bivouaque toute une nuit sur les toits, qui paraît dissous, et qui, le matin du troisième jour, sort de ce camp, attaque et disperse les troupes royales, marche sur le palais, en chasse la royauté, entoure l'Assemblée, et ne se dissipe que devant quelques citoyens tout à fait étrangers à la sédition, qui proclament du droit d'un interrègne le règne provisoire de la nation.

Eh bien, quoique mêlé plus que personne aux mouvements, aux choses, aux hommes de cette journée, quoique les ayant interrogés dans la chaleur et dans la

confidence de l'événement, il m'a été impossible de découvrir la moindre lueur de vérité, même de probabilité, sur les causes, les plans, les actes de cette prise d'armes des 22, 23, 24 février contre la royauté de juillet. Je suis sorti de cette enquête historique sans trouver ni conjuration, ni plan, ni meneurs de cet événement inexpliqué. Si l'on me demandait un nom seulement qui ait eu l'initiative de telle ou telle circonstance de cette lutte, je déclare en conscience qu'il me serait impossible de le prononcer. Il y a des événements qui sortent de terre comme des bouches de volcan, sans avoir été allumés par aucune main, ou qui sortent du ciel, comme des météores, sans que personne puisse dire d'où ils viennent, ce qu'ils vont frapper et où ils vont s'éteindre.

J'ai demandé vingt fois aux républicains les plus notoires : « Le savez-vous? » Tous m'ont répondu : « Non, nous n'en savons, à cet égard, pas plus que vous. Nous sommes descendus dans la rue, parce que nous y avons vu nos amis, mais nous ignorons par qui le feu a été allumé. » Il y a plus de hasard qu'on ne croit dans les révolutions; elles ont plus de mystères que de secrets.

XCII

Le second événement, et malheureusement le plus saillant de la révolution de 1848, ce sont les journées de juin. Qui les a préméditées? Qui les a conçues? Qui les a faites? Quel but? Quels moyens? Quelle cause? Quels hommes enfin? Impossible à savoir, téméraire à dire, absurde à supposer.

Je savais bien, aussi bien, un peu mieux que tout le monde, parce que j'avais plus lu et mieux compris l'histoire des révolutions, qu'il y aurait, de toute nécessité, une journée de sédition dans Paris quelques se-

maines après que nous y aurions réinstallé la souveraineté de la nation dans la représentation nationale, symbole de droit, d'ordre et de souveraineté; que les factions anarchiques latentes ou publiques, contenues par nous jusque-là d'une main souple et ferme à la fois, s'efforceraient de disputer la place à cette souveraineté régulière de la représentation de la France, rentrée à Paris pour tout ressaisir et tout dominer par sa présence. C'était inévitable, c'était fatal; c'était le refoulement pour ainsi dire matériel d'un élément désordonné par un élément régulier.

C'est dans la prévision de cette journée de sédition normale que j'avais cherché un général républicain, pour le mettre à la tête d'une armée de la capitale, et que je faisais approcher, jour par jour, les différents corps de cette armée de Paris, afin que son général, venu d'Algérie, la trouvât nombreuse et prête, sous sa main, au jour prévu. J'avais choisi dans ce général, qui m'était inconnu, le seul chef républicain de l'armée, afin que les républicains ne pussent pas l'inculper de royalisme, et ne se divisassent pas devant le danger commun le jour de la sédition prochaine.

Le général était arrivé. Il avait reçu toutes mes confidences et toutes nos instructions. Le gouvernement provisoire lui avait remis, à ma requête, le ministère de la guerre et le commandement général de toutes les troupes militaires ou civiles : quatre-vingt mille hommes de toutes armes dans Paris ou dans le rayon de Paris; seize mille hommes de gardes mobiles, jeunesse intrépide de la capitale, formée par moi-même dans la nuit du 24 février, et brûlant de se signaler par un service héroïque à l'ordre ; la garde républicaine à pied et à cheval, vigoureuse élite de l'ancienne gendarmerie de Paris ; enfin trois cent mille hommes à peu près de garde nationale, dont la majorité était disposée à défen-

dre au moins ses foyers et ceux des citoyens : en tout environ quatre cent mille baïonnettes, dont cent vingt mille au moins de troupes de ligne.

Nous attendions donc sous les armes, dix jours d'avance, la sédition probable, mais déjouée par de si formidables précautions. Les partis politiques, dans l'Assemblée et dans le gouvernement lui-même, quelquefois en lutte sur des questions de principe, étaient unanimes pour la répression de tout attentat populaire à la république et à la représentation nationale. Ceux-là même, parmi les membres du gouvernement les plus démocrates, que l'ignorance publique a accusés de connivence perfide avec l'insurrection, étaient, au fond, les plus impatients et les plus actifs dans la préparation des mesures militaires destinées à écraser cette sédition. L'histoire, quand elle aura déchiré ses derniers voiles, en donnera des preuves irrécusables. J'atteste sur ma conscience le plus loyal concours de ces hommes injustement inculpés dans les journées de juin. Ce déchirement de la république à son berceau n'était certes conforme ni à leur intérêt ni à leur opinion. Ils pouvaient vouloir une république dictatoriale, que je ne voulais pas, moi; mais ils ne pouvaient vouloir un accès de guerre populaire qui servirait de prétexte au renversement de la république légale, représentative et conservatrice de l'ordre social en France et de la paix en Europe. Aussi s'y opposèrent-ils autant que moi.

XCIII

On sait ce qui arriva. Des barricades s'élevèrent inopinément dans quelques faubourgs, des coups de feu éclatèrent dans la nuit. Le gouvernement, attentif aux moindres symptômes, fut tout entier debout avant le jour; il donna le commandement général de toutes les forces

que nous avons énumérées au général ministre de la guerre, pour qu'un déploiement imposant et soudain de ces forces décourageât alors tout ce petit groupe de factieux sans chefs. Il ne s'en fia pas même à ces forces : il sonna le tocsin du salut public, et il appela au secours de la capitale tous les volontaires de l'ordre répondant à son appel dans les départements.

Il y eut lenteur dans les déploiements des forces défensives militaires. A peine une vingtaine de mille hommes de l'armée de ligne, au lieu de quatre-vingt mille hommes, se montrèrent-ils dans Paris le premier jour. Cette pénurie de soldats de l'armée laissa trop de terrain et trop de temps à la sédition. L'escarmouche qui n'aurait pas duré trois heures devint une bataille qui dura trois jours. La république, seule de tous les gouvernements attaqués à main armée dans son centre, triompha héroïquement, mais d'un triomphe qui n'aurait dû coûter que peu de sang, et qui coûta bien des vies précieuses à la France.

On crut, en France et en Europe, qu'elle s'était entre-déchirée elle-même, et que cette fermentation de la lie d'une capitale était une grande guerre intestine. Cette fausse apparence jeta l'opinion dans la dictature et dans la voie des proscriptions en masse, proscriptions disproportionnées à la cause. Le peuple s'aigrit, les provinces s'alarmèrent, les partisans des dynasties en expectative se groupèrent contre la république, l'ennemi commun ; la république s'exagéra sur sa Montagne comme sur un mont Aventin, menaçant le civisme au lieu de le rassurer ; les élections furent extrêmes comme les partis ; la France oublia la liberté superflue des temps calmes pour ne penser qu'à son salut, qu'elle crut compromis. Les journées de juin, gagnées par la république, tuèrent indirectement mais inévitablement la république. On cria à la complicité du gouvernement et à sa mollesse

le jour de la lutte ; et la vérité, c'est que le gouvernement était armé jusqu'à l'excès de forces ; qu'il était debout avant l'heure de la sédition ; que la lenteur dans le maniement des troupes préparées surabondamment pour la crise l'étonna et le consterna plus que personne ; qu'il se constitua énergiquement lui-même en permanence et en conseil de guerre, pour couvrir de son corps la représentation nationale ; qu'il prit lui-même les armes du soldat dans les moments où la victoire semblait hésiter ; que ses principaux membres montèrent à cheval, pour conduire les rares colonnes de gardes mobiles à l'assaut des positions de l'ennemi ; et qu'il prodigua son sang à la place des troupes, pendant qu'on l'accusait de cacher ses troupes pour encourager la sédition.

XCIV

On accusa le général de perfidie envers le gouvernement, qu'il voulait, disait-on, remplacer en se rendant nécessaire, pendant que le général, coupable seulement d'imprévoyance et de lenteur dans le rassemblement des troupes qu'on lui avait prodiguées, voyait avec désespoir tomber ses braves lieutenants, et se prolonger l'inexplicable conflit de toute une nation contre une émotion de faubourg, mal réprimée le matin, formidable le soir.

On accusa les ateliers nationaux, qu'on croyait être une armée de réserve dans la main du gouvernement, et qui n'étaient qu'une armée de la faim, neutralisée momentanément par une solde de secours pour prévenir le meurtre ou le pillage des propriétaires de Paris, jusqu'à la réorganisation du travail, asphyxié par une révolution soudaine. Les ateliers nationaux, loyalement influencés par le gouvernement, offrirent au contraire leur secours, le 24 juin, pour combattre la sédition naissante, et se séparèrent presque à l'unanimité des séditieux.

On accusa les *socialistes* de différents systèmes, avec lesquels, certes, je n'ai pas pactisé, et auxquels je ne marchanderais pas l'accusation et même le soupçon, s'ils étaient mérités. Je dois reconnaître que les socialistes, chefs et disciples, furent des citoyens loyaux, pacifiques, intermédiaires, messagers de paix et de réconciliation sur tous les points, pendant toute la mêlée, et que, s'ils ont démérité du bon sens avant, pendant et après la république, ils n'ont pas démérité un seul jour de la patrie et de l'humanité. La justice n'est pas un hommage, mais elle est un devoir. Les socialistes furent innocents de ces fatales journées.

D'où sortirent-elles donc? Je l'ignore; et je crois que personne mieux que moi n'était placé pour ne rien ignorer, s'il y avait eu quelque chose de mystérieux à savoir. Elles sortirent, comme les horribles journées de septembre, d'une émotion atroce et soudaine, qui porte une populace au crime avant de l'avoir portée à la préméditation. Les masses ont leurs fièvres contagieuses, causées par des miasmes inconnus, et ces fièvres ont leur délire, qu'on ne calme qu'en enchaînant les furieux. Il en fut ainsi peut-être des journées de septembre; et peut-être que, si on avait interrogé Danton lui-même, il aurait répondu comme moi sur les journées de juin: « Je l'ignore. » Seulement Danton, par une criminelle faiblesse qui ne veut pas abandonner sa popularité, même dans le sang, commit le crime rétrospectif de tolérer ces égorgements et le crime irrémissible d'en proposer l'imitation aux départements! Et moi, je combattis à main armée les assassins de la patrie aux journées de juin, et je ne leur ai jamais pardonné leur crime mystérieux contre la république et contre la France.

Lisez et jugez si j'ai flatté ce crime. Voici la page de l'arrêt dans les *Girondins* :

XCV

« Danton voulut trois choses : la première, secouer le peuple et le compromettre tellement dans la cause de la Révolution, qu'il ne pût reculer et qu'il se précipitât aux frontières, tout souillé du sang des royalistes, sans autre espérance que la victoire ou la mort ; la seconde, porter la terreur dans l'âme des royalistes, des aristocrates et du clergé ; enfin, la troisième, intimider les Girondins, qui commençaient à murmurer contre la tyrannie de la commune, et montrer à ces âmes faibles que, s'ils ne se faisaient pas les instruments du peuple, ils en pourraient bien être les victimes.

« Danton fut surtout poussé au meurtre par une cause plus personnelle et moins théorique : son caractère. Il avait la réputation de l'énergie, il en eut l'orgueil. Il voulut la déployer dans une mesure qui étonnât ses amis et ses ennemis. Il prit le crime pour du génie. Il méprisa ceux qui s'arrêtaient devant quelque chose, même devant l'assassinat en masse. Il s'admira dans son dédain de remords. Il consentit à être le phénomène de l'emportement révolutionnaire. Il y eut de la vanité dans son forfait. Il crut que son acte, en se justifiant par l'intention et par le lointain, perdrait de son caractère ; que son nom grandirait quand il serait en perspective, et qu'il serait le colosse de la Révolution. Il se trompait. Plus les crimes politiques s'éloignent des passions qui les font commettre, plus ils baissent et pâlissent aux regards de la postérité. L'histoire est la conscience du genre humain. Le cri de cette conscience sera la condamnation de Danton. On a dit qu'il sauva la patrie et la Révolution par ces meurtres, et que nos victoires sont leur excuse. On se trompe comme il s'est trompé. Un peuple qu'on aurait besoin d'enivrer de sang pour le

pousser à défendre sa patrie serait un peuple de scélérats et non un peuple de héros. L'héroïsme est le contraire de l'assassinat. »

Voilà cependant le livre qu'on a appelé une flatterie à l'immoralité démocratique! Que dites-vous de plus et qu'ai-je dit de moins que vous, hommes de bien de tous les partis? En morale, il n'y a pas de parti, il n'y a qu'une conscience.

La mienne me reproche d'avoir peut-être trop porté sur un seul homme le crime anonyme des massacres de septembre. J'ai été en cela plus dramatique que juste, je le dis à la postérité.

XCVI

Dans le vingt-septième livre, je trouve un portrait de Louis-Philippe à la bataille de Valmy, que je ne tracerais pas autrement aujourd'hui. Je m'étonne d'avoir osé l'écrire si sincère à quelques pas des Tuileries, où ce prince régnait en 1846, et si impartial au milieu de deux oppositions qui le défiguraient à plaisir, afin d'avoir le droit de le haïr.

« Le duc de Chartres était le fils aîné du duc d'Orléans. Né dans le berceau même de la liberté, nourri de patriotisme par son père, il n'avait pas eu à faire son choix entre les opinions. Son éducation avait fait ce choix pour lui. Il avait respiré la Révolution, mais il ne l'avait pas respirée au Palais-Royal, foyer des désordres domestiques et des plans politiques de son père. Son adolescence s'était écoulée studieuse et pure dans les retraites de Belle-Chasse et de Passy, où madame de Genlis gouvernait l'éducation des princes de la famille d'Orléans. Jamais femme ne confondit si bien en elle l'intrigue et la vertu, et n'associa une situation plus suspecte à des préceptes plus austères. Odieuse à la

mère, favorite du père, mentor des enfants, à la fois démocrate et amie du prince, ses élèves sortirent de ses leçons pétris de la double argile du prince et du citoyen. Elle façonna leur âme sur la sienne. Elle leur donna beaucoup de lumières, beaucoup de principes, beaucoup de calcul.

« Le duc de Chartres s'était fait accepter des anciens soldats comme prince, des nouveaux comme patriote, de tous comme camarade. Son intrépidité était raisonnée. Elle ne l'emportait pas, il la guidait. Elle lui laissait la lumière du coup d'œil et le sang-froid du commandement. Il allait au feu sans presser et sans ralentir le pas. Son ardeur n'était pas de l'élan, mais de la volonté. Elle était réfléchie comme un calcul et grave comme un devoir. Sa taille était élevée, sa stature solide, sa tenue sévère. L'élévation du front, le bleu de l'œil, l'ovale du visage, l'épaisseur majestueuse mais un peu lourde du menton, rappelaient en lui le Bourbon et faisait souvenir du trône. Le cou souvent incliné, l'attitude modeste du corps, la bouche un peu pendante aux deux extrémités, le coup d'œil adroit, le sourire caressant, le geste gracieux, la parole facile, rappelaient le fils d'un complaisant de la multitude et faisait souvenir du peuple. Sa familiarité, martiale avec l'officier, soldatesque avec les soldats, patriotique avec les citoyens, lui faisait pardonner son rang. Mais, sous l'extérieur d'un soldat du peuple, on apercevait au fond de son regard une arrière-pensée de prince du sang. Il se livrait à tous les accidents d'une révolution avec cet abandon complet, mais habile, d'un esprit consommé. On eût dit qu'il savait d'avance que les événements brisent ceux qui leur résistent, mais que les révolutions, comme les vagues, rapportent souvent les hommes où elles les ont pris. Bien faire ce que la circonstance indiquait, en se fiant du reste à l'avenir et à son rang, était toute sa poli-

tique. Machiavel ne l'eût pas mieux conseillé que sa nature. Son étoile ne l'éclairait jamais qu'à quelques pas devant lui. Il ne lui demandait ni plus de lumière ni plus d'éclat. Son ambition se bornait à savoir attendre. Sa providence était le temps; né pour disparaître dans les grandes convulsions de son pays, pour survivre aux crises, pour déjouer les partis déjà fatigués, pour satisfaire et pour amortir les révolutions. A travers sa bravoure, son enthousiasme exalté pour la patrie, on craignait d'entrevoir en perspective un trône relevé sur les débris et par les mains d'une république. Ce pressentiment, qui précède les hautes destinées et les grands noms, semblait révéler de loin à l'armée que de tous les hommes qui s'agitaient alors dans la Révolution celui-là pouvait être un jour le plus utile ou le plus fatal à la liberté.

« Dumouriez, qui avait entrevu le jeune duc de Chartres à l'armée de Luckner, l'observa attentivement dans cette occasion, fut frappé de son sang-froid et de sa lucidité dans l'action, pressentit une force dans cette jeunesse, et résolut de se l'attacher. »

XCVII

La lutte des Girondins avec Marat s'ouvre par un portrait que j'ai copié sur l'image de Marat mort dans sa baignoire, peint par le peintre David, qui osa se déclarer l'ami de ce forcené.

« L'extérieur de Marat révélait son âme. Petit, maigre, osseux, son corps paraissait incendié par un foyer intérieur. Des taches de bile et de sang marquaient sa peau. Ses yeux, quoique proéminents et pleins d'insolence, paraissaient souffrir de l'éblouissement du grand jour. Sa bouche, largement fendue, comme pour lancer l'injure, avait le pli habituel du dédain. Il connaissait la

mauvaise opinion qu'on avait de lui et semblait la braver. Il portait la tête haute et un peu penchée à gauche, comme dans le défi. L'ensemble de sa figure, vue de loin et éclairée d'en haut, avait de l'éclat et de la force, mais du désordre. Tous ses traits divergeaient comme sa pensée. C'était le contraire de la figure de Robespierre, convergente et concentrée comme un système : l'une, méditation constante; l'autre, explosion continue. A l'inverse de Robespierre, qui affectait la propreté et l'élégance, Marat affectait la trivialité et la saleté du costume. Des souliers sans boucles, des semelles garnies de clous, un pantalon d'étoffe grossière et taché de boue, la veste courte des artisans, la chemise ouverte sur la poitrine, laissant à nu les muscles du cou; les mains épaisses, le poing fermé, les cheveux gras sans cesse labourés par ses doigts : il voulait que sa personne fût l'enseigne vivante de son système social. »

Les Girondins essayent de reporter sur Marat toute la responsabilité des journées de septembre. Quelques-uns d'entre eux se refusent à pallier ce crime sur le nom de Danton pour se ménager une force. « Non, s'écrie l'intrépide Guadet en se retirant de la conférence; tout, excepté l'impunité, aux égorgeurs et à leurs complices! Une république pure ou la mort! C'est le combat que nous devons livrer. »

(C'est celui que nous avons livré et gagné nous-même un demi-siècle plus tard, et que les amis de la liberté honnête, la seule liberté, livreront toujours dans des occasions semblables, s'ils veulent réconcilier la vertu et la liberté dans le gouvernement des masses.)

XCVIII

La question de la mort du roi ne peut laisser aucun doute sur ma réprobation du régicide. Et de quel régi-

cide ? Du régicide d'un roi innocent, populaire, mourant de ses bonnes intentions pour son royaume. Je n'ai pas cherché là une honteuse popularité dans l'absolution du crime de la France. Je dis la France, parce qu'une nation de trente millions d'hommes qui laisse accomplir sous ses yeux, immobile, un pareil acte, en est complice. Nous en portons tous notre part ; et je ne doute pas que les malheurs de notre terre, depuis ce jour fatal du 21 janvier, ne soient une expiation de cette pusillanime complicité.

Danton lui-même pensait comme moi, quand il répondait à un club qui lui reprochait de ne pas insister sur le procès du roi : « Je suis un révolutionnaire, je ne suis pas une bête féroce. Je n'aime pas le sang des rois vaincus. Adressez-vous à Marat. »

Je n'ai pas excusé un moment les Girondins d'avoir faibli, non point par peur, mais par politique, devant les Jacobins, en consentant à leur livrer à la fin cette victime royale et pure qu'ils leur avaient disputée si éloquemment au commencement. J'ai versé dans le récit de la captivité du Temple tout ce que j'avais de pitié dans le cœur et de larmes dans les yeux sur ce groupe émissaire de la famille couronnée, mis hors la loi de l'humanité par une révolution faite au nom de l'humanité. Le pathétique de ce récit dans les *Girondins* n'est que la justice de l'histoire, qui en appelle au cœur des férocités de l'esprit. J'ai ajouté même, non sciemment, mais précipitamment, à ce tableau des angoisses du roi, de la reine, de Madame Élisabeth, des enfants, en attribuant au fidèle serviteur Cléry des opinions révolutionnaires qui devaient contrister ses maîtres. Je dois réparation à Cléry, et je l'offre à sa mémoire dans la note ci-jointe[1].

[1] M. de Lamartine avait puisé ses appréciations sur les sentiments de Cléry et sur son entrée au Temple à une source que tout portait à lui faire croire parfaitement authentique; mais mesdames Cléry de Gaillard et Gram de Cléry, filles du dernier serviteur du roi, vivement émues des allé-

XCIX

J'ai commis une erreur légère dans le récit de l'entrevue de Louis XVI et de ses défenseurs, au moment du procès. Le vénérable fils de M. de Sèze a remué ses souvenirs de quatre-vingts ans, pour me prouver l'inexactitude de détail de mon récit en ce qui touche son père. Ce n'est pas à M. de Sèze que Louis XVI, n'ayant plus rien à offrir en signe de reconnaissance, offrit sa cravate comme une dernière relique de son cœur; c'est à un brave commissaire de la commune de Paris, nommé Vincent. Il ne veut pas d'une gloire dérobée, même pour ajouter à celle de son père. Vincent n'avait brigué ce rôle de surveillant du Temple que pour y porter, sous l'apparence de la sévérité, toute la compassion et tous les bons offices de son dévouement à la famille royale. C'est à lui que le roi donna sa cravate. Il récompensa M. de Sèze en le faisant asseoir à sa table, à ce dernier banquet, à cette *cène* de la royauté mourante, et en lui conférant ainsi ce privilége de haute noblesse, noblesse de l'âme, si supérieure à celle du rang. Sur le refus de Target, qui affligea à jamais l'éloquence, M. de Sèze avait brigué le danger de mourir en défendant non la

gations contenues dans ce paragraphe, s'adressèrent aussitôt à M. de Lamartine, appuyant leur réclamation de documents et de preuves. Ces renseignements irrécusables lui firent insérer immédiatement une rectification dans le livre LVI du huitième volume de l'*Histoire des Girondins*. Aujourd'hui, c'est la vie de Cléry entre les mains, c'est en pouvant de nouveau s'appuyer sur des faits positifs, que M. de Lamartine confirme l'hommage qu'il rend à la vérité sur le dévouement si entier, si complet du fidèle Cléry, avant et après son entrée dans la tour du Temple.

Cette réparation n'est qu'un devoir envers les intéressants héritiers du nom et de la fidélité de Cléry.

29 juillet 1862.

couronne, mais l'innocence. M. de Malesherbes mourut pour ce crime de dévouement, M. de Sèze en reçut la récompense dans l'éternel honneur de son nom. Il y avait du reste une chevalerie héréditaire dans le sang de cette famille des de Sèze, d'origine espagnole, qui retrouva à la tribune, dans la plus illustre des causes, une illustration égale à l'illustration des armes. Je n'ai pu serrer sans un respectueux attendrissement cette main de vieillard qui avait serré celle de son père, qui avait serré celle du plus juste et du plus malheureux des rois.

Qu'on daigne relire en effet le jugement hardi d'idées, mais implacable de justice, par lequel je termine le récit du jugement de Louis XVI, même en me plaçant au point de vue de la nation répudiant la royauté.

C

« Un des exécuteurs, prenant la tête du supplicié par les cheveux, la montra au peuple et aspergea de sang les bords de l'échafaud. Des fédérés et des républicains fanatiques montèrent sur les planches, trempèrent les pointes de leurs sabres et les piques de leurs lances dans le sang, et les brandirent vers le ciel en poussant le cri de « Vive la république ! » L'horreur de cet acte étouffa le même cri sur les lèvres du peuple. L'acclamation ressembla plutôt à un immense sanglot. Les salves de l'artillerie allèrent apprendre aux faubourgs les plus lointains que la royauté était suppliciée avec le roi. La foule s'écoula en silence. On emporta les restes de Louis XVI dans un tombereau couvert au cimetière de la Madeleine, et on jeta de la chaux dans la fosse, pour que les ossements consumés de la victime de la Révolution ne devinssent pas un jour les reliques du royalisme. Les rues se vidèrent. Des bandes de fédérés armés parcoururent les quartiers de Paris en annonçant la mort

du *tyran* et en chantant le sanguinaire refrain de la *Marseillaise*. Aucun enthousiasme ne leur répondit, la ville resta muette. Le peuple ne confondait pas un supplice avec une victoire. La consternation était rentrée avec la liberté dans la demeure des citoyens. Le corps du roi n'était pas encore refroidi sur l'échafaud que le peuple doutait de l'acte qu'il venait d'accomplir, et se demandait, avec une anxiété voisine du remords, si le sang qu'il venait de répandre était une tache sur la gloire de la France ou le sceau de la liberté. La conscience des républicains eux-mêmes se troubla devant cet échafaud. La mort du roi laissait un problème à débattre à la nation.

« Cinquante-trois ans se sont écoulés depuis ce jour ; ce problème agite encore la conscience du genre humain et partage l'histoire elle-même en deux parties : crime ou stoïcisme, selon le point de vue où l'on se place pour le considérer, cet acte est un parricide aux yeux des uns ; il est aux yeux des autres un acte politique qui écrivit avec le sang d'un roi les droits du peuple, qui devait rendre la royauté et la France à jamais irréconciliables, et qui, ne laissant à la France compromise d'autre alternative que de subir la vengeance des despotes ou de les vaincre, condamnait la nation à la victoire par l'énormité de l'outrage et par l'impossibilité du pardon.

« Quant à nous, qui devons justice et pitié à la victime, mais qui devons aussi justice aux juges, nous nous demandons, en finissant ce mélancolique récit, ce qu'il faut accuser, ce qu'il faut absoudre du roi, de ses juges, de la nation ou de la destinée. Et si l'on peut rester impartial quand on est attendri, nous posons en ces termes dans notre âme la redoutable question qui fait hésiter l'histoire, douter la justice, trembler l'humanité.

CI

« La nation avait-elle le droit de juger en tribunal légal et régulier Louis XVI ? Non : car pour être juge il faut être impartial et désintéressé, et la nation n'était ni l'un ni l'autre. Dans ce combat terrible, mais inévitable, que se livraient, sous le nom de Révolution, la royauté et la liberté pour l'asservissement ou l'émancipation des citoyens, Louis XVI personnifiait le trône, la nation personnifiait la liberté. Ce n'était pas leur faute, c'était leur nature. Les tentatives de transaction étaient vaines. Les natures se combattaient en dépit des volontés. Entre ces deux adversaires, le roi et le peuple, dont par instinct l'un devait vouloir retenir, l'autre arracher les droits de la nation, il n'y avait d'autre tribunal que le combat, d'autre juge que la victoire. Nous ne prétendons pas dire par ces paroles qu'il n'y eût pas au-dessus des deux partis une moralité de la cause et des actes qui juge la victoire elle-même. Cette justice ne périt jamais dans l'éclipse des lois et dans la ruine des empires ; seulement elle n'a pas de tribunal où elle puisse citer légalement ses accusés ; elle est la justice qui n'a ni juges institués, ni lois écrites, mais qui prononce ses arrêts dans la conscience, et dont le code est l'équité.

« Louis XVI ne pouvait être jugé en politique ni en équité que par un procès d'État.

« La nation avait-elle le droit de le juger ainsi ? La nation avait certes la faculté de modifier la forme extérieure de sa souveraineté, de niveler son aristocratie, de salarier son Église, d'abaisser ou même de supprimer son trône pour régner elle-même par ses propres magistratures. Or, du moment que la nation avait le droit de combattre et de s'affranchir, elle avait le droit de surveiller et de consolider les résultats de sa vic-

toire. Si donc Louis XVI, roi trop récemment dépossédé de la toute-puissance, roi à qui toute restitution de pouvoir au peuple devait paraître déchéance, roi mal satisfait de la part de règne qui lui restait, aspirant à reconquérir l'autre part, tiraillé d'un côté par une Assemblée usurpatrice, tiraillé de l'autre par une reine inquiète, par une noblesse humiliée, par un clergé qui faisait intervenir le ciel dans sa cause, par une émigration implacable, par ses frères courant en son nom par toute l'Europe pour chercher des ennemis à la Révolution; si Louis XVI, roi, paraissait à la nation une conspiration vivante contre sa liberté, si la nation le soupçonnait de trop regretter dans son âme le pouvoir suprême, de faire trébucher volontairement la nouvelle constitution pour profiter de ses chutes, de conduire la liberté dans des piéges, de se réjouir de l'anarchie, de désarmer la patrie, de lui souhaiter secrètement des revers, de correspondre avec ses ennemis, la nation avait le droit de le citer jusque sur son trône, de l'en faire descendre, de l'appeler à sa barre et de le déposer au nom de sa propre dictature et de son propre salut. Si la nation n'avait pas eu ce droit, le droit de trahir impunément les peuples eût donc été dans la constitution nouvelle une des prérogatives des rois! »

CII

« Nous venons de voir qu'aucune loi écrite ne pouvait être appliquée au roi, et que, ses juges étant ses ennemis, son jugement ne pouvait être légal, mais une grande mesure d'État dont l'équité seule devait débattre les motifs et dicter l'arrêt. Que disait l'équité, et quelle peine pouvait-elle prononcer, si le vainqueur a le droit d'appliquer une peine au vaincu?

« Louis XVI, dégradé de la royauté, désarmé et pri-

sonnier, coupable peut-être dans la lettre, était-il coupable dans l'esprit, si l'on considère la contrainte morale et physique de sa déplorable situation ? Était-ce un tyran ? Non. Un oppresseur du peuple ? Non. Un fauteur de l'aristocratie ? Non. Un ennemi de la liberté ? Non. Tout son règne protestait, depuis son avénement au trône, de la tendance philosophique de son esprit et des instincts populaires de son cœur à prémunir la royauté contre les tentations du despotisme, à faire monter les lois sur le trône, à demander des conseils à la nation, à faire régner par lui et en lui les droits et les intérêts du peuple. Prince révolutionnaire il avait appelé lui-même la Révolution à son secours. Il avait voulu lui donner beaucoup; elle avait voulu arracher davantage : de là la lutte.

« Cependant tout n'était pas politiquement irréprochable du côté du roi dans cette lutte. L'incohérence et le repentir des mesures trahissaient la faiblesse et avaient souvent servi de prétexte aux violences et aux attentats du peuple. Ainsi, Louis XVI avait convoqué les états généraux; et voulant trop tard circonscrire le droit de délibération, l'insurrection morale du serment du *Jeu de Paume* lui avait forcé la main. Il avait voulu intimider l'Assemblée constituante par un rassemblement de troupes à Versailles, et le peuple de Paris avait pris la Bastille et embauché les gardes-françaises. Il avait pensé à éloigner le siége de l'Assemblée nationale de la capitale, et la populace de Paris avait marché sur Versailles, forcé son palais, massacré ses gardes, emprisonné sa famille aux Tuileries. Il avait tenté de s'enfuir au milieu de son armée et peut-être d'une armée étrangère, et la nation l'avait ramené enchaîné au trône et lui avait imposé la constitution de 91. Il avait parlementé avec l'émigration et les rois, ses vengeurs, et la populace de Paris avait fait le 20 juin. Pour obéir à sa

conscience, il avait refusé sa sanction à des lois commandées par la volonté du peuple, et les Girondins unis aux Jacobins avaient fait le 10 août. Selon l'esprit dans lequel on envisageait ces vicissitudes de son règne, depuis le commencement de la Révolution, il y avait de quoi l'accuser ou de quoi le plaindre. Il n'était ni tout à fait innocent, ni tout à fait coupable; il était surtout malheureux! Si le peuple pouvait lui reprocher des faiblesses et des dissimulations, il pouvait, lui roi, reprocher de cruelles violences au peuple. L'action et la réaction, le coup et le contre-coup s'étaient succédé de part et d'autre avec une telle rapidité, comme dans une mêlée, qu'il était difficile de dire qui avait frappé le premier. Les fautes étaient réciproques, les ombrages mutuels. Qui donc avait le droit de condamner l'autre et de lui dire avec justice et impartialité : « Tu mourras? » Aucun des deux. Le roi ne pouvait pas plus, en cas de victoire, juger le peuple, que le peuple ne pouvait légalement juger le roi. Il n'y avait point là de justiciable; il y avait un vaincu, voilà tout. Le procès légal était une hypocrisie de justice, la hache seule était logique. Robespierre l'avait dit. Mais la hache après le combat et frappant un homme désarmé, au nom de ses ennemis, qu'est-elle dans toutes les langues? Un meurtre de sang-froid, sans excuse, du moment qu'il est sans nécessité, en un mot une immolation.

CIII

« Déposer Louis XVI, [illegible]
l'y retenir dans [illegible]
voilà ce que [illegible]
de la république [illegible]
[illegible]

geance ici, lâcheté là, cruauté partout. Immoler un vaincu cinq mois après la victoire, ce vaincu fût-il coupable, ce vaincu fût il dangereux, était un acte sans pitié. La pitié n'est pas un vain mot parmi les hommes. Elle est un instinct qui avertit la force d'amollir sa main à la proportion de la faiblesse et de l'adversité des victimes. Elle est une justice généreuse du cœur humain, plus clairvoyante au fond et plus infaillible que la justice inflexible de l'esprit. Aussi tous les peuples en ont-ils fait une vertu. Si l'absence de toute pitié est un crime dans le despotisme, pourquoi donc serait-ce une vertu dans les républiques? Le vice et la vertu changent-ils de nom en changeant de parti? Les peuples sont-ils dispensés d'être magnanimes? Il n'y a que leurs ennemis qui oseraient le prétendre, car ils voudraient les déshonorer. Leur force même leur commande plus de générosité qu'à leurs tyrans!

CIV

Enfin le meurtre du roi, comme mesure de salut public, était-il nécessaire? Nous demanderions d'abord si ce meurtre était juste, car rien d'injuste en soi ne peut être nécessaire à la cause des nations. Ce qui fait le droit, la beauté et la sainteté de la cause des peuples, c'est la parfaite moralité de leurs actes. S'ils abdiquent la justice, ils n'ont plus de drapeaux. Ils ne sont que des affranchis du despotisme imitant tous les vices de leurs maîtres. La vie ou la mort de Louis XVI, détrôné ou prisonnier, ne pesait pas le poids d'une baïonnette de plus ou de moins dans la balance des destinées de la république. Son sang était une déclaration de guerre plus certaine que sa déposition. Sa mort était, certes, un prétexte d'hostilités plus spécieux que sa captivité, dans les conseils diplomatiques des cours ennemies de

la Révolution. Prince épuisé et dépopularisé par quatre ans de lutte inégale avec la nation, livré vingt fois à la merci du peuple, sans crédit sur les soldats; caractère dont on avait si souvent sondé la témérité et l'indécision, descendu d'humiliation en humiliation et degré par degré du haut de son trône dans la prison, Louis XVI était l'unique prince de sa race à qui il ne fût pas possible de songer à régner. Dehors, il était décrédité par ses concessions; dedans, il eût été l'otage patient et inoffensif de la république, l'ornement de son triomphe, la preuve vivante de sa magnanimité. Sa mort, au contraire, aliénait de la cause française cette partie immense des populations qui ne juge les événements humains que par le cœur. La nature humaine est pathétique; la république l'oublia, elle donna à la royauté le prestige du martyre, à la liberté le stigmate de la vengeance. Elle prépara ainsi une réaction contre la cause républicaine, et mit du côté de la royauté la sensibilité, l'intérêt, les larmes d'une partie des peuples. Qui peut nier que l'attendrissement sur le sort de Louis XVI et de sa famille n'ait été pour beaucoup dans le retour vers la royauté quelques années après? Les causes perdues ont des retours dont il ne faut souvent chercher les motifs que dans le sang des victimes odieusement immolées par la cause opposée. Le sentiment public, une fois ému d'une iniquité, ne se repose que quand il s'est, pour ainsi dire, absous par quelque réparation éclatante et inattendue. Il y eut du sang de Louis XVI dans tous les traités que les puissances de l'Europe passèrent entre elles pour incriminer et étouffer la république; il y eut du sang de Louis XVI dans l'huile qui sacra Napoléon si peu de temps après les serments à la liberté; il y eut du sang de Louis XVI dans l'enthousiasme monarchique qui raviva en France le retour des Bourbons à la Restauration; il y en eut même en 1830

dans la répulsion du nom de la république, qui jeta la nation indécise entre les bras d'une autre dynastie. Ce sont les républicains qui doivent le plus déplorer ce sang, car c'est sur leur cause qu'il est retombé sans cesse, et c'est ce sang qui leur a coûté la république!

CV

« Quant aux juges, Dieu lit seul dans la conscience des individus. L'histoire ne lit que dans la conscience des partis. L'intention seule fait le crime ou l'explication de pareils actes. Les uns votèrent par une puissante conviction de la nécessité de supprimer le signe vivant de la royauté en abolissant la royauté elle-même; les autres par un défi aux rois de l'Europe, qui ne les croiraient pas, selon eux, assez républicains tant qu'ils n'auraient pas supplicié un roi; ceux-ci, pour donner aux peuples asservis un signal et un exemple qui leur communiquassent l'audace de secouer la superstition des rois; ceux-là par une ferme persuasion des trahisons de Louis XVI, que la presse et la tribune des clubs leur dépeignaient, depuis le commencement de la Révolution, comme un conspirateur; quelques-uns par impatience des dangers de la patrie; quelques autres, comme les Girondins, à regret et par rivalité d'ambition, à qui donnerait le gage le plus irrécusable à la république; d'autres par cet entraînement qui emporte les faibles âmes dans le courant des assemblées publiques; d'autres par cette lâcheté qui surprend tout à coup le cœur et qui fait abandonner la vie d'autrui comme on abandonne sa propre vie; un grand nombre enfin votèrent la mort avec réflexion, par un fanatisme qui ne se faisait illusion ni sur l'insuffisance des crimes, ni sur l'irrégularité des formes, ni sur la cruauté de la peine, ni même sur le compte qu'en demanderait la postérité à leur mé-

moire, mais qui crurent la liberté assez sainte pour justifier par sa fondation ce qui manquait à la justice de leur vote, et assez implacable pour lui immoler leur propre pitié!

CVI

« Tous se trompèrent. Cependant l'histoire, même en accusant, ne peut méconnaître, au milieu de toutes les conséquences politiques, contraires à l'équité, cruelles pour le sentiment et fatales à la liberté, du supplice de Louis XVI, qu'il n'y eût une sinistre puissance dans cet échafaud. Ce fut la puissance des partis désespérés et des résolutions sans retour. Ce supplice vouait la France à la vengeance des trônes, et donnait ainsi cruellement à la république la force convulsive des nations : la force du désespoir. L'Europe l'entendit; la France répondit. Les transactions, les indécisions, les négociations cessèrent; et la Mort, tenant la hache régicide d'une main et le drapeau tricolore de l'autre, fut prise seule pour négociateur et pour juge entre la monarchie et la république, entre l'esclavage et la liberté, entre le passé et l'avenir des nations. »

CVII

Tout est juste, selon moi, dans ce jugement de l'histoire sur le droit, sur le fait, sur l'exécution de ce crime de la république. L'esprit et le cœur, la logique et la nature y ont leur rétribution. Une seule phrase m'y blesse : c'est la dernière, concession menteuse à cette école historique de la Révolution qui attribue un bon effet à une détestable cause, et qui prétend que la terreur a sauvé la patrie. Je n'aurais pas dû admettre, même dans une seule ligne, cette circonstance atténuante que les moralistes immoraux de la Révolution

ont érigée en préjugé pour glorifier les bourreaux aux dépens des victimes. Cela est faux, de la fausseté du crime qui ne sauve jamais rien et qui perd toujours tout, même celui qui le commet, même la nation au profit de laquelle on le commet. Louis XVI, épargné et respecté dans son inviolabilité de vaincu, se serait élevé entre les nations étrangères et la France au dehors, entre les victimes et les bourreaux au dedans, comme un témoignage de la première des vertus humaines, l'humanité. L'Europe aurait été désarmée du plus odieux grief qu'elle eût à reprocher à la république; nul à l'intérieur n'aurait osé élever l'échafaud des vaincus de la Révolution sur ce sol où la nation aurait abattu l'échafaud de Louis XVI. La tête du roi respectée aurait été l'amnistie vivante de la royauté. La tête du roi jetée, comme on l'a tant dit, en défi à l'Europe, ne fut qu'un gage de guerre à mort entre les peuples et les partis. Cette tête auguste entraîna en tombant jusqu'à celles de la reine, de la sœur du roi, des femmes, des enfants, des vieillards. La Révolution fit horreur à elle-même, la liberté mourut sur son propre échafaud.

Voilà ce qu'il fallait dire, au lieu de laisser par cette phrase équivoque une pusillanime excuse de patriotisme aux hommes du 21 janvier. Périsse cette phrase! L'historien qui fournit une excuse au crime et un faux fuyant à la cruauté prépare à son insu des indulgences futures aux imitateurs de ces crimes. Là où la conscience crie, l'homme n'a pas le droit d'être muet. C'est une faute que je ne me pardonne pas à moi-même. Honte sur moi pour cette complaisance! Je voulus amnistier les apologistes de la Révolution, et je me suis condamné moi-même. C'est la vengeance intime de Dieu; il l'exerce dans la conscience. La conscience doit la crier tout haut : sa seule justification, c'est sa douleur.

CVIII

Le livre trente-sixième voit éclore du sang de Louis XVI la coalition contre la France régicide. La situation actuelle de la maison de Savoie, devenue le levier de la Révolution par ambition de dévorer l'Italie tout entière, après avoir été jusqu'à ce jour le fléau le plus fanatique de la Révolution et l'ennemi le plus acharné de la France, cette double et fausse nature donne un intérêt étrange et récent à la guerre entre la république et la maison de Savoie racontée dans ce trente-sixième livre.

Voici comment, dans les *Girondins*, je décrivais cette contrée maintenant française et je jugeais cette maison royale qui ne présentait alors au monde que sa face contre-révolutionnaire :

« La Savoie, massif des Alpes, se rattache au mont Blanc et au mont Cénis par son sommet le plus élevé. D'un côté elle décline d'une seule pente rapide sur les riches plaines du Piémont, vers Turin ; de l'autre, elle se creuse en quatre larges et profondes vallées qui courent, chacune avec un torrent dans son lit, du pied des glaciers jusqu'à l'embouchure de ces gorges. Là, ces torrents, dont la pente s'adoucit ou cesse, deviennent des lacs, comme les lacs de Genève, d'Annecy, du Bourget, ou se perdent dans les grandes eaux de l'Isère ou du Rhône qui les versent à la Méditerranée par les provinces du midi de la France. Ces torrents roulent sans cesse dans leur écume les avalanches et les rochers détachés du flanc des montagnes. On les entend mugir à une immense profondeur. Ils rendent souvent entièrement impossible le passage d'un bord à l'autre. Dans leurs bassins, où leurs lits s'élargissent, quelques bourgades, aux murailles basses, aux toits de lave noire,

s'étendent sur le sable gris et sur les cailloux accumulés par ces eaux. Partout ailleurs les pentes rapides portent çà et là quelques petits villages ou quelques chaumières isolées, suspendus et comme cramponnés aux gradins étroits et perpendiculaires des montagnes. Là où les descentes sont moins roides, s'étendent quelques prairies et s'élèvent quelques ceps de vigne qui s'enlacent aux noyers, et que le paysan, avare d'espace, cultive en larges treilles, sur des colonnes de bois mort.

« Sur ces vallées principales, d'autres vallées s'embranchent à chaque instant, mais pour se perdre sans issue dans des gorges qui se rétrécissent tout à coup et qui aboutissent aux neiges. La vallée de Faucigny, la plus rapprochée du Valais et de la Suisse, part du pied du mont Blanc et débouche sur Genève. La Maurienne, qui descend du mont Cénis, s'élargit tout à coup, en s'approchant de la France, entre Conflans et Montmélian, deux villes de la Savoie. Là, elle a son confluent avec la vallée de la Tarantaise, où coule l'Isère. A quelque distance de Montmélian, la Maurienne se bifurque, courant à droite sur Chambéry, capitale de la Savoie, à gauche sur Grenoble, ville française et capitale du Dauphiné, encaissée dans une anse des Alpes. Montmélian, qui garde à la fois l'entrée de la Maurienne, de la Tarantaise, de la plaine de Chambéry et de la vallée du Grésivaudan, route de Grenoble, est ainsi la clef de la Savoie.

CIX

Le peuple qui habite ces plateaux, ces vallées et ces plaines, soumis à une souveraineté dont le siége est en Italie, n'a de l'Italien que son gouvernement. C'est une race complétement distincte de la race latine et de la race helvétique. Elle ne parle ni l'allemand ni l'italien; elle parle français. Son caractère, ses mœurs, ses habi-

tudes, ses industries même se rattachent naturellement à la France.

« Aussitôt que le lien forcé qui l'unit au Piémont se relâche ou se brise, la Savoie incline vers la France. Les guerres qu'elle fait à la France sous le drapeau sarde sont des guerres contre nature et presque des guerres civiles. A l'exception de la noblesse et du clergé, que les souverainetés héréditaires et les faveurs de cour attachent d'un amour fanatique à la maison régnante de Savoie, tout le reste de la nation a le cœur français. Le joug du Piémont lui pèse ; la suprématie du nom piémontais l'humilie ; les priviléges honorifiques de la noblesse le froissent ; la domination de son clergé, qui craint l'introduction des idées du dehors dans ces montagnes, lui dispute la lumière et l'air du siècle. La maison de Savoie, quoique paternelle, bienfaisante et recherchant les améliorations administratives pour les trois États qu'elle gouverne, les tient cependant dans une sorte de discipline monastique qui rappelle le régime espagnol. Le roi, le noble, le prêtre, le soldat, sont tout le peuple.

« Cependant la communauté de langue, la contiguïté de frontières, les relations de commerce, les émigrations nombreuses des Savoyards en France, avaient laissé infiltrer les idées révolutionnaires dans ces montagnes. Jean-Jacques Rousseau avait passé sa jeunesse dans la petite ville d'Annecy et dans la solitude des Charmettes, auprès de Chambéry. Voltaire avait vieilli à Ferney, à la porte de la Savoie. Genève, forte colonie de la liberté protestante, et métropole, après les jours de Calvin, de la philosophie moderne, touchait par ses faubourgs au territoire savoisien. Ces souvenirs, ces influences, ces voisinages, avaient inspiré à la population le mépris d'un gouvernement doux, mais arriéré, et le désir de se donner à la France.

« Malgré de fréquentes unions de famille entre la maison de Savoie et la maison de Bourbon, le traité de Worms, en 1741, entre Charles-Emmanuel et Marie-Thérèse, avait inféodé politiquement la monarchie sarde à l'Autriche. Victor-Amédée, qui régnait au moment où la Révolution éclatait en France, était un prince aimé de ses peuples, temporisateur comme la vieillesse, épuisant sa sagesse en paroles et le temps en conseils. On l'appelait le Nestor des Alpes. Malgré les inquiétudes que lui donnait le penchant de la Savoie à se détacher du faisceau de ses trois principautés et à se jeter dans les bras de la Révolution, son caractère l'aurait porté à la neutralité. Mais l'influence de son clergé sur son esprit lui avait inspiré l'horreur d'une république qui ne menaçait pas moins le Dieu de sa foi que le trône de ses pères. De nombreux ecclésiastiques français, chassés de leurs paroisses par le refus de jurer la constitution civile du clergé, s'étaient réfugiés chez leurs confrères de Savoie. Ils y semaient le bruit des persécutions contre l'Église et les malédictions contre le schisme. Chambéry était rempli d'évêques et de gentilshommes fugitifs qui étalaient les douleurs, les espérances et les illusions des réfugiés de tous les temps et de tous les pays. Turin était la capitale de la contre-révolution au dehors. Les royalistes de Lyon, de Grenoble et du Midi entretenaient, par les frontières de la Savoie et par le comté de Nice, des relations sourdes avec Turin. Le roi de Sardaigne avait retiré son ambassadeur de Paris, en déclarant suffisamment par cet acte qu'il considérait Louis XVI comme prisonnier, et qu'il ne traiterait plus avec la nation française. M. de Sémonville, envoyé par Dumouriez à Turin pour obtenir des explications amicales, avait été arrêté à Alexandrie, comme suspect de venir fomenter l'esprit d'agitation en Italie. Les Girondins, maîtres du ministère et de l'Assemblée, firent décider les hostilités. »

Ils firent bien : les amis infidèles sont plus dangereux que les ennemis déclarés.

CX

Le portrait de Marat à cette époque est le portrait de la Némésis populaire.

« Sa vie était un dialogue furieux et continu avec la foule. Il semblait regarder toutes ses impressions comme des inspirations, et les recueillait à la hâte comme des hallucinations de la sibylle ou les pensées sacrées des prophètes. La femme avec laquelle il vivait le considérait comme un bienfaiteur méconnu du monde, dont elle recevait la première les confidences. Marat, brutal et injurieux pour tout le monde, adoucissait son accent et attendrissait son regard pour cette femme. Elle se nommait Albertine. Il n'y a pas d'homme si malheureux ou si odieux sur la terre à qui le sort n'ait ainsi attaché une femme dans son œuvre, dans son supplice, dans son crime ou dans sa vertu.

« Marat avait, comme Robespierre et comme Rousseau, une foi surnaturelle dans ses principes. Il se respectait lui-même dans ses chimères comme un instrument de Dieu. Il avait écrit un livre en faveur du dogme de l'immortalité de l'âme. Sa bibliothèque se composait d'une cinquantaine de volumes philosophiques, épars sur une planche de sapin clouée contre le mur nu de sa chambre. On y remarquait Montesquieu et Raynal souvent feuilletés. L'Évangile était toujours ouvert sur sa table. « La Révolution, disait-il à ceux qui s'en étonnaient, est tout entière dans l'Évangile. Nulle part la cause du peuple n'a été plus énergiquement plaidée, nulle part plus de malédictions n'ont été infligées aux riches et aux puissants de ce monde. Jésus-Christ,



« répétait-il souvent en s'inclinant avec respect à ce nom, « Jésus-Christ est notre maître à tous ! »

Quelques rares amis visitaient Marat dans sa morne solitude : c'étaient Armonville, le septembriseur d'Amiens; Pons de Verdun, poëte adulateur de toutes les puissances; Vincent, Legendre, quelquefois Danton; car Danton, qui avait longtemps protégé Marat, commençait à le craindre. Robespierre le méprisait comme un caprice honteux du peuple. Il en était jaloux, mais il ne s'abaissait pas à mendier si bas sa popularité. Quand Marat et lui se coudoyaient à la Convention, ils échangeaient des regards pleins d'injure et de mépris mutuels : « Lâche « hypocrite ! murmurait Marat. — Vil scélérat ! » balbutiait Robespierre. Mais tous deux unissaient leur haine contre les Girondins.

CXI

« Le costume débraillé de Marat, à cette époque, contrastait également avec le costume décent de Robespierre. Une veste de couleur sombre rapiécée, les manches retroussées comme celles d'un ouvrier qui quitte son ouvrage; une culotte de velours tachée d'encre, des bas de laine bleue, des souliers attachés sur le cou-de-pied par des ficelles; une chemise sale et ouverte sur la poitrine, des cheveux collés aux tempes et noués par derrière avec une lanière de cuir, un chapeau rond à larges bords retombant sur les épaules : tel était l'accoutrement de Marat à la Convention. Sa tête d'une grosseur disproportionnée à l'extrême petitesse de sa taille, son cou penché sur l'épaule gauche, l'agitation continuelle de ses muscles, le sourire sardonique de ses lèvres, l'insolence provoquante de son regard, l'audace de ses apostrophes, le signalaient à l'œil. L'humilité de son extérieur n'était que l'affiche de ses opinions. Le

sentiment de son importance grandissait en lui avec le pressentiment de sa puissance. Il menaçait tout le monde, même ses anciens amis. Il raillait Danton sur son luxe et sur ses goûts voluptueux. « Danton, disait-il à Legen- « dre, va-t-il toujours disant que je suis un brouillon « qui gâte tout? J'ai demandé autrefois pour lui la dic- « tature, je l'en croyais capable. Il s'est amolli dans les « délices. Les dépouilles de la Belgique et l'orgueil de « ses missions l'ont enivré. Il est trop grand seigneur « aujourd'hui pour s'abaisser jusqu'à moi. Camille Des- « moulins, Chabot, Fabre d'Églantine et ses flatteurs « me dédaignent. Le peuple et moi nous les surveil- « lons. »

CXII

La création du tribunal révolutionnaire, à la voix de Danton, était faite pour intimider les faibles et pour donner à tous l'héroïsme de la peur.

Je trouve ici dans les *Girondins* une approbation entachée de quelques erreurs de logique, consignées en axiomes dans la déclaration des droits de l'homme à l'usage de la Convention. Je dois à un examen plus attentif des questions sociales, à l'âge, à l'expérience, des sentiments plus justes sur la société politique, qu'elle soit républicaine ou monarchique. Je me dois à moi-même de ne pas laisser à la jeunesse qui nous suit la faible autorité de mon nom sur ces axiomes, dont l'adoption trompe et ruine le peuple. Voici ces axiomes de Jean-Jacques Rousseau, préconisés par Robespierre et adoptés sur parole par la Convention. Robespierre ici cependant est en théorie bien moins utopiste que Jean-Jacques Rousseau.

CXIII

« Article 1er. Le but de toute association politique « est le maintien des droits naturels et imprescriptibles « de l'homme et le développement de toutes ses facul- « tés.

« Art. 2. Les principaux droits de l'homme sont de « pourvoir à la conservation de son existence et de sa « liberté.

« Art. 3. Ces droits appartiennent également à tous « les hommes, quelle que soit la différence de leurs « forces physiques et morales. L'égalité des droits est « établie par la nature. La société, loin d'y porter « atteinte, ne fait que la garantir contre l'abus de la « force, qui la rend illusoire.

« Art. 4. La liberté est le pouvoir qui appartient à « chaque homme d'exercer à son gré toutes ses facultés ; « elle a la justice pour règle, les droits d'autrui pour « bornes, la nature pour principe, et la loi pour sauve- « garde.

« Art. 5. La loi ne peut défendre que ce qui est nui- « sible à la société ; elle ne peut ordonner que ce qui « lui est utile.

« Art. 7. La propriété est le droit qu'a chaque citoyen « de jouir de la portion de bien qui lui est garantie par « la loi.

« Art. 8. Le droit de propriété est borné, comme « tous les autres, par l'obligation de respecter la pro- « priété d'autrui.

« Art. 11. La société est obligée de pourvoir à la « subsistance de tous ses membres, soit en leur procu- « rant du travail, soit en assurant les moyens d'exister « à ceux qui sont hors d'état de travailler.

« Art. 12. Les secours nécessaires à l'indigence sont

« une dette du riche envers le pauvre ; il appartient à « la loi de déterminer la manière dont cette dette doit « être acquittée.

« Art. 13. Les citoyens dont le revenu n'excède pas « ce qui est nécessaire à leur subsistance sont dispen- « sés de contribuer aux dépenses publiques ; les autres « doivent les supporter progressivement selon l'étendue « de leur fortune.

« Art. 14. La société doit favoriser de tout son pou- « voir le progrès de la raison publique, et mettre l'ins- « truction à la portée de tous les citoyens.

« Art. 16. Le peuple est souverain ; le gouvernement « est son ouvrage et sa propriété ; les fonctionnaires « publics sont ses commis. Le peuple peut, quand il « lui plaît, changer son gouvernement et révoquer ses « mandataires.

« Art. 18. La loi est égale pour tous.

« Art. 19. Tous les citoyens sont admissibles à toutes « les fonctions, sans aucune autre distinction que celle « des vertus et des talents.

« Art. 20. Tous les citoyens ont un droit égal de con- « courir à la nomination des mandataires du peuple et « à la formation de la loi.

« Art. 21. Pour que ces droits ne soient pas illusoi- « res et l'égalité chimérique, la société doit salarier « les fonctionnaires publics, et pourvoir à ce que tous « les citoyens qui vivent de leur travail puissent assis- « ter aux assemblées publiques où la loi les appelle, « sans compromettre leur existence et celle de leurs « familles.

« Art. 25. La résistance à l'oppression est la consé- « quence des autres droits de l'homme et du citoyen ; « il y a oppression contre le corps social quand un seul « de ses membres est opprimé.

« Art. 34. Les hommes de tous les pays sont frères,

« et les différents peuples doivent s'entr'aider selon leur « pouvoir, comme les citoyens d'un même état.

« Art. 35. Celui qui opprime une seule nation est « ennemi de toutes.

« Art. 37. Les rois, les aristocrates, les tyrans, quels « qu'ils soient, sont des esclaves révoltés contre le sou- « verain de la terre, qui est le *genre humain*, et contre « le législateur de l'univers, qui est *la nature*. »

CXIV

« Cette déclaration était plutôt un recueil de maximes qu'un code de gouvernement ; elle révélait cependant la pensée du mouvement qui s'accomplissait. Ce qui rend la Révolution si grande au milieu même de ses orages, de ses anarchies et de ses crimes, c'est qu'elle était une doctrine. Ses dogmes étaient si sains, que, si l'on avait effacé de ce code l'impression de la main sanglante qui les avait signés, on aurait pu les croire rédigés par le génie de Socrate ou même par la charité de Fénelon. C'est par cette raison que les théories pures de la Révolution, dépopularisées par les douleurs et les crimes dont leur enfantement a travaillé la France, revivent et revivront de plus en plus dans les aspirations des hommes. Elles ont été souillées, mais elles sont divines. Effacez le sang, il reste la vérité. »

CXV

La jeunesse qui lira ces axiomes, dont une grande partie est véritablement évangélique, doit en effacer avec précaution les choses destructives de toutes vraies notions sociales, parce que le plan divin des lois morales, et par conséquent sociales, s'y trouve confondu

avec l'ordre de faits compris d'ordinaire sous le nom de nature :

1° Les droits naturels et imprescriptibles, — qui ne sont en réalité ni naturels ni imprescriptibles, attendu que les droits sociaux ne peuvent exister avant la société qui les consacre et qui les garantit.

2° Le droit de liberté naturelle, que l'homme doit se mesurer à lui-même : — droit destructif de toute autorité sociale qui peut seule mesurer, définir et protéger la liberté de chacun en proportion compatible avec la liberté et la sûreté de tous.

3° L'égalité est établie par la nature : — absurdité contredite à chaque fait par la nature, qui ne nous présente que des inégalités. L'idée d'égalité part de plus haut. Elle est de Dieu, et c'est devant lui seul qu'elle est absolue pour les hommes. Sous l'inspiration de la pensée divine, la société reconnaît et consacre une égalité relative de droits qui est la moralité de nos législations.

4° La résistance à l'oppression par l'individu mécontent de son sort ou de son gouvernement : — résistance arbitraire, individuelle, anarchique.

5° Il y a oppression quand un seul des membres de l'association est opprimé. — Qui sera juge de l'oppression d'un seul, et quelle société subsisterait un seul jour, s'il suffisait qu'un seul se sentît arbitrairement opprimé ?

6° Les rois, les aristocrates, les tyrans, quels qu'ils soient, sont des esclaves révoltés contre le souverain de la terre, qui est le genre humain.

L'insurrection de toutes les nations contre toutes les formes d'autorité établies dans d'autres nations serait donc le droit commun du globe, selon la Convention; et, dans ce cas, la guerre internationale, universelle, incessante, serait donc le fait social universel sur le

globe! L'humanité ne serait qu'un massacre en permanence pour racheter le genre humain.

Un corps politique, la Convention, qui statuait un tel droit public, n'était donc qu'une assemblée d'utopistes métaphysiciens, qui donnait pour base à la politique des axiomes au lieu de réalités pratiques.

CXVI

Je me reproche d'avoir ici trop loué les tendances philosophiques de la Convention. Je n'avais pas assez sondé alors moi-même le creux vide de ces axiomes; plein de Platon et de Fénelon à cette époque, je n'avais pas assez lu Aristote et Montesquieu, ces maîtres du vrai en politique.

Quant au devoir de la société d'assister obligatoirement tous ses membres, par la taxe des pauvres et l'impôt sur le revenu, pour égaliser le tribut aux forces contribuables, je suis toujours dans l'opinion qu'aucune société bien ordonnée ne peut subsister sans âme, que l'âme sociale doit se manifester par des actes moraux, et que la moralité de la société est dans l'assistance mutuelle de ceux qui la composent. Le riche étant plus fort doit plus que le pauvre, qui est plus faible. Seulement la Convention, dans cet esprit, exagérait jusqu'à l'absurde sa charité sociale, car elle établissait dans ces axiomes l'impôt progressif au lieu de l'impôt proportionnel aux facultés de l'imposé. Or, l'impôt progressif n'est pas seulement l'équité entre le riche et le pauvre; l'impôt progressif est la destruction de la richesse et du travail. Tout le monde pauvre, voilà quel en est le résultat logique. C'est de l'économie politique de Tarquin fauchant les plantes qui dominent les autres plantes. La plante humaine, avertie de cette coupe réglée, ne poussera plus pour chercher le soleil; tel est l'effet certain

de l'impôt progressif. La mort pour prime au travail et à l'économie : voilà la théorie de la Convention. Il est loisible à un rhéteur de débiter de pareilles doctrines, il n'est pas permis à une nation d'être sophiste. Le sophisme en chiffre ne la tue pas moins que le sophisme en morale.

Bien que j'aie, dans le livre trente-neuvième des *Girondins*, trop caressé peut-être quelques tendances erronées de la Convention, on verra cependant que les sophismes d'égalité impossible des biens me révoltaient déjà, comme des démentis donnés par l'utopie à la nature. Lisez :

CXVII

« Ce partage égal des lumières, des facultés et des dons de la nature, est évidemment la tendance légitime du cœur humain. Les révélateurs, les poëtes et les sages ont roulé éternellement cette pensée dans leur âme, et l'ont perpétuellement montrée dans leur ciel, dans leurs rêves ou dans leurs lois, comme la perspective de l'humanité. C'est donc un instinct de la justice dans l'homme, par conséquent un plan divin que Dieu fait entrevoir à ses créatures. Tout ce qui contrarie ce plan, c'est-à-dire tout ce qui tend à constituer des inégalités de lumières, de rang, de condition, de fortune parmi les hommes, est impie. Tout ce qui tend à niveler graduellement ces inégalités, qui sont souvent des injustices, et à répartir le plus équitablement l'héritage commun entre tous les hommes, est divin. Toute politique peut être jugée à ce signe, comme tout arbre est jugé à ses fruits. L'idéal n'est que la vérité à distance.

« Mais plus un idéal est sublime, plus il est difficile à réaliser en institutions sur la terre. La difficulté jusqu'ici a été de concilier avec l'égalité des biens les inégalités de vertus, de facultés et de travail, qui différen-

cient les hommes entre eux. Entre l'homme actif et l'homme inerte, l'égalité de biens devient une injustice; car l'un crée et l'autre dépense. Pour que cette communauté des biens soit juste, il faut supposer à tous les hommes la même conscience, la même application au travail, la même vertu. Cette supposition est une chimère. Or, quel ordre social pourrait reposer solidement sur un pareil mensonge? De deux choses l'une : Ou bien il faudrait que la société, partout présente et partout infaillible, pût contraindre chaque individu au même travail et à la même vertu. Mais alors que devient la liberté? La société n'est plus qu'un universel esclavage.

« Ou bien il faudrait que la société distribuât de ses propres mains, tous les jours, à chacun selon ses œuvres, la part exactement proportionnée à l'œuvre et au service de chacun dans l'association générale. Mais alors quel sera le juge?

« La sagesse humaine imparfaite a trouvé plus facile, plus sage et plus juste de dire à l'homme : « Sois toi-« même ton propre juge; rétribue-toi toi-même par ta « richesse ou par ta misère. » La société a institué la propriété, proclamé la liberté du travail et légalisé la concurrence.

« Mais la propriété instituée ne nourrit pas celui qui ne possède rien. Mais la liberté du travail ne donne pas les mêmes éléments de travail à celui qui n'a que ses bras et à celui qui possède des milliers d'arpents sur la surface du sol. Mais la concurrence n'est que le code de l'égoïsme et la guerre à mort entre celui qui travaille et celui qui fait travailler, entre celui qui achète et celui qui vend, entre celui qui nage dans le superflu et celui qui a faim! Iniquité de toutes parts! Incorrigibles inégalités de la nature et de la loi! La sagesse du législateur paraît être de les pallier une à une, siècle par

siècle, loi par loi. Celui qui veut tout corriger d'un coup brise tout. Le possible est la condition de la misérable sagesse humaine. Sans prétendre résoudre par une seule solution des iniquités complexes, corriger sans cesse, améliorer toujours, c'est la justice d'êtres imparfaits comme nous. Dans les desseins de Dieu, le temps paraît être un élément de la vérité elle-même; demander la vérité définitive à un seul jour, c'est demander à la nature des choses plus qu'elle ne peut donner. L'impatience crée des illusions et des ruines au lieu de vérités. Les déceptions sont des vérités cueillies avant le temps. »

CXVIII

Les Girondins succombent à l'effort de ramener en arrière une Révolution emportée aux derniers excès. Danton les suit dans la tombe. On n'a vu encore qu'une révolution, arrêtée dans sa fougue et refoulée en arrière par sa propre prudence, rentrer dans l'ordre et dans le juste sous la parole de ses chefs : c'est la révolution de 1848, plus calomniée pour sa modération par ceux qu'elle a sauvés que la Convention pour ses crimes. Pourquoi cette révolution est-elle restée pure d'excès? C'est que les hommes qui en prirent la direction d'une main ferme et téméraire n'avaient donné à la démagogie aucun de ces gages, aucune de ces complicités qui lient les hommes d'État aux excès de la multitude; c'est surtout parce que la leçon terrible de 1793 avait frappé l'esprit du peuple, formé par la presse et la tribune libres depuis trente ans et par un certain apprentissage de la liberté. Le peuple de 1793 sortait ignorant et furieux de la servitude; le peuple de 1848 sortait instruit et modéré de la liberté. Il fut ému, mais admirable; il sentit ses propres périls, il eut peur de lui-même, et il aida ses chefs à le refréner. L'histoire, quand le temps d'être juste

sera venu pour elle, rendra à la France l'hommage unique qui lui est dû pour ces cinq mois, pendant lesquels elle se gouverna sans gouvernement légal, par sa propre sagesse et par la seule autorité de la raison publique.

Les Girondins avaient trempé dans le sang de Louis XVI, Danton dans les turbulences de la démagogie. Ils avaient été complices des terroristes, tout en les détestant. Ils n'avaient plus rien à disputer que leurs têtes. Ils avaient livré celles d'autres victimes. A quel titre pouvaient-ils invoquer l'inviolabilité de leurs jours? Ils périrent tristement, mais justement. Leur mort fut le talion de leurs jours. Il fallait périr innocent. On m'a accusé d'en avoir fait des héros; qu'on lise donc avant d'accuser! Est-ce une apothéose que ces pages :

CXIX

« Telle fut la catastrophe méritée du parti girondin; il mourut comme il était né, d'une sédition légalisée par la victoire. La journée du 2 juin, qu'on appelle encore le 31 mai, parce que la lutte dura trois jours, fut le 10 août de la Gironde. Ce parti tomba de faiblesse et d'indécision, comme le roi qu'il avait renversé. La république qu'il avait fondée s'écroula sur lui après huit mois seulement d'existence. On honora ce groupe de républicains pour ses intentions, on l'admira pour ses talents, on le plaignit pour ses malheurs, on le regretta à cause de ses successeurs, et parce que ses chefs en tombant ouvrirent une longue marche à l'échafaud. On se demanda, après la disparition de ce parti, quelle était son idée et s'il en avait une. L'histoire se demande à son tour si le triomphe de la Gironde au 31 mai aurait sauvé la république; s'il y avait dans ces hommes de paroles, dans leurs conceptions, dans leur union, dans

leurs caractères et dans leur génie politique, les éléments d'un gouvernement à la fois dictatorial et populaire, capable de comprimer les convulsions de la France au dedans, de faire triompher la nation au dehors, et de procurer l'avénement d'une république régulière en la préservant des rois et des démagogues. L'histoire n'hésite pas à répondre : Non, les Girondins n'avaient en eux aucune de ces conditions. La pensée, l'unité, la politique, la résolution, tout leur manquait. Ils avaient fait la Révolution sans le savoir; ils la gouvernaient sans la comprendre. La Révolution devait se révolter contre eux et leur échapper.

« Il faut deux choses à des hommes d'État pour diriger les grands mouvements d'opinion auxquels ils participent : l'intelligence complète de ces mouvements, et la passion dont ces mouvements sont l'expression dans un peuple. Les Girondins n'avaient complétement ni l'une ni l'autre. A l'Assemblée législative, ils avaient pactisé longtemps avec la monarchie, mal acceptée par eux, et n'avaient pas compris qu'un peuple ne se transforme et ne se régénère presque jamais sous la main et sous le nom du pouvoir auquel il échappe. La république, timidement tramée par quelques-uns d'entre eux, avait été plutôt accueillie comme une nécessité fatale qu'embrassée comme un système par les autres. Dès le lendemain de sa proclamation, ils avaient redouté le fruit de leur enfantement, comme une mère qui serait accouchée d'un monstre. Au lieu de travailler à fortifier la république naissante, ils n'avaient montré de sollicitude que pour l'affaiblir. La constitution qu'ils lui proposaient ressemblait à un regret plutôt qu'à une espérance. Ils lui contestaient un à un tous ses organes de vie et de force. L'aristocratie se révélait, sous une autre forme, dans toutes leurs institutions bourgeoises. Le principe populaire s'y sentait d'avance étouffé. Ils se défiaient du peu-

ple ; le peuple à son tour se défiait d'eux. La tête craignait le bras, le bras craignait la tête. Le corps social ne pouvait que s'agiter ou languir.

CXX

« Aussi les Girondins, depuis leur avénement, avaient-ils marché de défis en concessions et de résistances en défaites. Le 10 août leur avait arraché le trône, dont ils rêvaient encore la conservation dans le décret même où Vergniaud proclamait la déchéance du roi. Danton leur avait surpris les proscriptions de septembre. Ils n'avaient su ni les prévenir par un déploiement de forces, ni couvrir les victimes de leurs corps, ni punir ce crime sur les assassins. Robespierre leur avait arraché la tête de Louis XVI, cédée lâchement en échange de leurs propres têtes. Marat leur avait arraché son impunité et son triomphe après son accusation au 10 mars. Les Jacobins leur avaient arraché le ministère dans la personne de Roland. Enfin Pache, Hébert, Chaumette et la commune arrachaient maintenant leur abdication et ne leur laissaient que la vie. Faibles au dedans, ils avaient été malheureux au dehors. Dumouriez, leur homme de guerre, avait trahi la république, et jeté sur eux, par cette trahison, le soupçon de complicité. Les armées, sans chefs, sans discipline, sans recrutement, reculaient de défaite en défaite. Les places fortes du Nord tombaient ou ne se défendaient qu'avec leurs murailles. Le royalisme conquérait l'Ouest; le fédéralisme disloquait le Midi ; l'anarchie paralysait le Centre; les factions tyrannissaient la capitale. La Convention, riche d'orateurs, mais sans chefs politiques, flottait entre leurs mains en admirant leurs discours, mais en se jouant de leurs actes. Ils détestaient les Jacobins, et ils les laissaient régner. Ils abhorraient le tribunal révolutionnaire, et ils le lais-

saient frapper au hasard, en attendant qu'il les frappât eux-mêmes. Ils redoutaient le déchirement de la république, et leurs correspondances désespérées ne cessaient de pousser leurs départements au suicide par le fédéralisme.

« Encore quelques mois d'un pareil gouvernement, et la France, à demi conquise par l'étranger, reconquise par la contre-révolution, dévorée par l'anarchie, déchirée de ses propres mains, aurait cessé d'exister et comme république et comme nation. Tout périssait entre les mains de ces hommes de paroles. Il fallait ou se résigner à périr avec eux, ou fortifier le gouvernement. La violence s'en empara. Elle prit, comme elle avait fait au 10 août, cette dictature que personne n'osait prendre encore dans la Convention. L'insurrection de la commune, fomentée et dirigée par des passions perverses, fut présentée aux yeux des patriotes comme l'insurrection du salut public. Le peuple, voyant clairement qu'il allait périr, porta illégalement sa propre main au gouvernail, et l'arracha aux mains impuissantes qui le laissaient dévier. Le peuple crut user en cela de son droit suprême, du droit d'exister. On l'accusa de s'être arrogé l'initiative sur les départements et d'avoir substitué la volonté de Paris à la volonté de la France. « Que pouvaient, « disent les patriotes du 31 mai, les départements à la « distance où ils étaient des événements? Avant qu'on « les eût consultés, avant qu'ils eussent répondu, avant « que leur force d'opinion et leur force armée fussent « arrivées à Paris, les coalisés pouvaient être à ses portes, « les Vendéens aux portes d'Orléans, la république étouf- « fée dans son berceau. » Dans les périls extrêmes, la proximité est un droit. C'est à la partie du peuple la plus rapprochée du danger public d'y pourvoir la première. En pareil cas, la mesure du pouvoir est la portée du bras. Une ville exerce alors la dictature de sa situation, sauf à la faire ratifier ensuite. Paris l'avait exercée

maintes fois avant et depuis 1789. La France ne lui reprochait ni le 14 juillet, ni même le 10 août, où Paris avait conquis pour elle, sans la consulter et sans l'attendre, la Révolution et la république.

CXXI

« D'ailleurs, quelles que soient les théories d'égalité abstraite entre les villes d'un empire, ces théories cèdent malheureusement la place au fait dans des circonstances d'exception ; et ce fait a son droit, car il a sa justice quand il a sa nécessité. Sans doute les villes où siégent les gouvernements ne sont que des membres du corps national ; mais ce membre, c'est la tête ! La capitale d'une nation exerce sur les membres une puissance d'initiative, d'entraînement et de résolution, en rapport avec les sens plus énergiques dont la tête est le siége dans la nation comme dans l'individu. La polémique rigoureuse peut contester avec raison ce droit, l'histoire ne peut le nier. Dans les temps réguliers, le gouvernement est partout en proportion égale. Dans les temps extrêmes le gouvernement est, non de droit, mais de fait, partout où on le saisit. L'initiative est la maîtresse des choses quand elle est dans le sens des choses. Le 31 mai était illégal ; qui le justifie ? Mais le 10 août était-il légal ? C'était le titre des Girondins cependant. Quel parti pouvait légitimement alors invoquer la loi ? Aucun. Tous l'avaient violée. La loi n'était, dans cette usurpation réciproque et continue, ni dans la Montagne, ni dans la Gironde, ni dans la commune, ni à Paris, ni à Bordeaux. La loi n'était plus, ou plutôt la loi, c'était la Révolution elle-même ! Un peuple égaré par son patriotisme crut la promulguer au milieu du tumulte et de la sédition de ces trois journées. C'était le désordre, mais à

ses yeux c'était la loi pourtant; car cette violence lui paraissait la mesure qui pouvait seule sauver la patrie et la Révolution. Le 10 août, lui disait-on, pouvait seul sauver la liberté, le 31 mai sauver la nation. »

CXXII

Toutes les circonstances les plus minutieuses de la vie de Charlotte Corday, cette Judith chaste de la patrie, sont de la plus consciencieuse exactitude. Je n'ai négligé ni soins ni peines pour les obtenir. Je dois presque tout à un homme de cœur et de talent, son voisin, M. de la Sicotière, qui a fait, d'après nature et d'après les traditions encore vivantes[1], le portrait de son immortelle compatriote. Je dois beaucoup aussi au spirituel docteur Georges Duval, témoin des événements et peintre des figures.

Mon jugement définitif sur cette héroïque et cependant sinistre figure peut-il être taxé de complicité avec le poignard? Le voici ; lisez :

« Telles furent la vie et la mort de Charlotte Corday. En présence du meurtre, l'histoire n'ose glorifier; en présence de l'héroïsme, l'histoire n'ose flétrir. L'appréciation d'un tel acte place l'âme dans cette redoutable alternative de méconnaître la vertu ou de louer l'assassinat. Comme ce peintre qui, désespérant de rendre l'expression complexe d'un sentiment mixte, jeta un voile sur la figure de son modèle et laissa un problème au spectateur, il faut jeter ce mystère à débattre éternellement dans l'abîme de la conscience humaine. Il y a des choses que l'homme ne doit pas juger, et qui montent, sans intermédiaire et sans appel, au tribunal direct de Dieu. Il y a des actes humains tellement mêlés de faiblesse et de force, d'intention pure et de moyens coupables, d'erreur et de vérité, de meurtre et de martyre, qu'on ne peut les qualifier d'un seul mot, et qu'on

ne sait s'il faut les appeler crime ou vertu. Le dévouement coupable de Charlotte Corday est du nombre de ces actes que l'admiration et l'horreur laisseraient éternellement dans le doute, si la morale ne les réprouvait pas. Quant à nous, si nous avions à trouver pour cette sublime libératrice de son pays et pour cette généreuse meurtrière de la tyrannie un nom qui renfermât à la fois l'enthousiasme de notre émotion pour elle et la sévérité de notre jugement sur son acte, nous créerions un mot qui réunît les deux extrêmes de l'admiration et de l'horreur dans la langue des hommes, et nous l'appellerions l'ange de l'assassinat. »

CXXIII

Si on m'a accusé avec une sorte de justice, d'avoir jugé historiquement la reine avec une sévérité regrettable mais consciencieuse au commencement de son règne, qu'on dise comment je la réhabilite sur son échafaud. Là elle n'est plus rien; elle est veuve, elle est mère, elle est martyre, elle est sainte par le supplice si héroïquement et si pieusement accepté. Peut-être encore aurais-je dû insister davantage sur cette sanctification par l'échafaud. Je regrette de ne l'avoir pas fait assez. Je me souvins trop de ses influences féminines sur son mari, au moment où il ne fallait me souvenir que de ses larmes et de son sang. Cependant, qu'on lise et qu'on juge, en me tenant compte de mes regrets :

CXXIV

« La reine, après avoir écrit et prié, dormit d'un sommeil calme quelques heures. A son réveil, la fille de madame Bault l'habilla et la coiffa avec plus de décence et plus de respect pour son extérieur que les

autres jours. Marie-Antoinette dépouilla la robe noire qu'elle avait portée depuis la mort de son mari, elle revêtit une robe blanche en signe d'innocence pour la terre et de joie pour le ciel. Un fichu blanc recouvrait ses épaules, un bonnet blanc ses cheveux. Seulement un ruban noir qui pressait ce bonnet sur les tempes rappelait au monde son deuil, à elle-même son veuvage, au peuple son immolation.

« Les fenêtres et les parapets, les toits et les arbres étaient surchargés de spectateurs. Une nuée de femmes, ameutées contre l'*Autrichienne*, se pressait autour des grilles et jusque dans les cours. Un brouillard d'automne blafard et froid flottait sur la Seine, et laissait çà et là glisser quelques rayons de soleil sur les toits du Louvre et sur la tour du palais. A onze heures les gendarmes et les exécuteurs entrèrent dans la salle des condamnés. La reine embrassa la fille du concierge, se coupa elle-même les cheveux, se laissa lier les mains sans murmure, et sortit d'un pas ferme de la Conciergerie. Aucune faiblesse féminine, aucune défaillance de cœur, aucun frisson du corps, aucune pâleur des traits. La nature obéissait à la volonté et lui prêtait toute sa vie pour mourir en reine.

« En débouchant de l'escalièr sur la cour, elle aperçut la charrette des condamnés, vers laquelle les gendarmes dirigeaient sa marche. Elle s'arrêta comme pour rebrousser chemin, et fit un geste d'étonnement et d'horreur. Elle avait cru que le peuple donnerait au moins de la décence à sa haine, et qu'elle serait conduite à l'échafaud, comme le roi, dans une voiture fermée. Ce mouvement comprimé, elle baissa la tête en signe d'acceptation et monta sur la charrette. L'abbé Lothringer s'y plaça derrière elle, malgré son refus.

« Le cortége sortit de la Conciergerie au milieu des cris de « Vive la république! Place à l'Autrichienne!

« Place à la veuve Capet! A bas la tyrannie! » Le comédien Grammont, aide de camp de Ronsin, donnait l'exemple et le signal de ces cris au peuple, en brandissant son sabre nu, et en fendant la foule du poitrail de son cheval. Les mains liées de la reine la privaient d'appui contre les cahots des pavés. Elle cherchait péniblement à reprendre l'équilibre et à garder la dignité de son attitude. « Ce ne sont pas là tes coussins de Trianon! » lui criaient d'infâmes créatures. Les voix, les yeux, les rires, les gestes du peuple, la submergèrent d'humiliation. Ses joues passaient continuellement du pourpre à la pâleur, et révélaient les bouillonnements et le reflux de son sang. Malgré le soin qu'elle avait pris de sa toilette, le délabrement de sa robe, le linge grossier, l'étoffe commune, les plis froissés, déshonoraient son rang. Les boucles de ses cheveux s'échappaient de son bonnet et fouettaient ses tempes au souffle du vent. Ses yeux, rouges et gonflés, quoique secs, révélaient les longues inondations d'une douleur épuisée de larmes. Elle se mordait par moments la lèvre inférieure avec les dents, comme quelqu'un qui comprime le cri d'une souffrance aiguë.

CXXV

« Quand elle eut traversé le pont au Change et les quartiers tumultueux de Paris, le silence et la contenance sérieuse de la foule indiquèrent une autre région du peuple. Si ce n'était pas la pitié, c'était au moins la consternation. Son visage reprit le calme et l'uniformité d'expression que les outrages de la multitude avaient troublés au premier moment. Elle parcourut ainsi lentement toute la longueur de la rue Saint-Honoré. Le prêtre placé à côté d'elle sur la banquette s'efforçait d'appeler son attention par des paroles qu'elle semblait repousser

de son oreille. Ses regards se promenaient, avec toute leur intelligence, sur les façades des maisons, sur les inscriptions républicaines, sur les costumes et sur la physionomie de cette capitale, si transformée pour elle depuis quinze mois de captivité. Elle regardait surtout les fenêtres des étages supérieurs où flottaient des banderoles aux trois couleurs, enseigne de patriotisme.

« Le peuple croyait et des témoins ont écrit que son attention légère et puérile était attachée à cette décoration extérieure de républicanisme. Sa pensée était ailleurs. Ses yeux cherchaient un signe de salut parmi ces signes de sa perte. Elle approchait de la maison qui lui avait été désignée dans son cachot. Elle interrogeait du regard la fenêtre d'où devait descendre sur sa tête l'absolution d'un prêtre déguisé. Un geste inexplicable à la multitude le lui fit reconnaître. Elle ferma les yeux, baissa le front, se recueillit sous la main invisible qui la bénissait, et, ne pouvant pas se servir de ses mains liées, elle fit le signe de la croix sur sa poitrine par trois mouvements de sa tête. Les spectateurs crurent qu'elle priait seule et respectèrent son recueillement. Une joie intérieure et une consolation secrète brillèrent depuis ce moment sur son visage.

CXXVI

« En débouchant sur la place de la Révolution, les chefs du cortége firent approcher la charrette le plus près possible du pont tournant et la firent arrêter un moment devant l'entrée du jardin des Tuileries. Marie-Antoinette tourna la tête du côté de son ancien palais, et regarda quelques instants ce théâtre odieux et cher de sa grandeur et de sa chute. Quelques larmes tombèrent sur ses genoux. Tout son passé lui apparaissait à l'heure de la mort. En quelques tours de roues, elle fut

au pied de la guillotine. Le prêtre et l'exécuteur l'aidèrent à descendre en la soutenant par les coudes. Elle monta avec majesté les degrés de l'estrade. En arrivant sur l'échafaud, elle marcha par inadvertance sur le pied de l'exécuteur. « Pardonnez-moi, » dit-elle au bourreau du son de voix dont elle eût parlé à un de ses courtisans. Elle s'agenouilla un instant et fit une prière à demi-voix, puis, se relevant : « Adieu encore une fois, « mes enfants, dit-elle en regardant les tours du Tem« ple, je vais rejoindre votre père. » Elle n'essaya pas, comme Louis XVI, de se justifier devant le peuple ni de l'attendrir sur sa mémoire. Ses traits ne portaient pas, comme ceux de son mari, l'empreinte de la béatitude anticipée du juste et du martyr, mais celle du dédain des hommes et de la juste impatience de sortir de la vie. Elle ne s'élançait pas au ciel, elle fuyait du pied la terre, et elle lui laissait en partant son indignation et le remords.

« Le bourreau, plus tremblant qu'elle, fut saisi d'un frisson qui fit hésiter sa main en détachant la hache. La tête de la reine tomba. Le valet du supplice la prit par les cheveux et fit le tour de l'échafaud en l'élevant dans sa main droite et en la montrant au peuple. Un long « cri de Vive la république ! » salua ce visage décoloré et déjà endormi.

« La Révolution se crut vengée, elle n'était que flétrie. Ce sang de femme retombait sur sa gloire sans cimenter sa liberté. Paris eut cependant moins d'émotionde ce meurtre que du meurtre du roi. L'opinion affecta l'indifférence sur une des plus odieuses exécutions qui consternèrent la république. Ce supplice d'une reine et d'une étrangère au milieu du peuple qui l'avait adoptée n'eut pas même la compensation des fins tragiques : le remords et l'attendrissement d'une nation.

CXXVII

« Ainsi mourut cette reine, légère peut-être dans la prospérité, mais sublime dans l'infortune, intrépide sur l'échafaud ; idole de cour mutilée par le peuple, longtemps l'amour, puis l'imprudent conseil de la royauté, puis l'adversaire de la Révolution. Cette Révolution, elle ne put ni la prévoir, ni la comprendre, ni l'accepter ; elle ne sut que l'irriter. Elle se réfugia dans une cour, au lieu de se précipiter dans le sein du peuple. Le peuple lui voua injustement toute la haine dont il poursuivait l'ancien régime. Il appela de son nom tous les scandales et toutes les trahisons des cours. Toute-puissante par sa beauté et par son esprit sur son mari, elle l'enveloppa de son impopularité et l'entraîna par son amour à sa perte. Sa politique vacillante, suivant les impressions du moment, tour à tour timide comme la défaite, téméraire comme le succès, ne sut ni reculer ni avancer à propos. Favorite charmante et dangereuse d'une monarchie vieillie, plutôt que reine d'une monarchie nouvelle, elle n'eut ni le prestige de l'ancienne royauté : le respect ; ni le prestige du nouveau règne : la popularité. Elle ne sut que charmer, égarer et mourir. Le peu de solidité de son esprit l'excuse, l'enivrement de sa beauté et de sa jeunesse l'innocente, la grandeur de son courage l'ennoblit. On ne peut la juger sur un échafaud, ou plutôt la plaindre, c'est la juger. Elle est du nombre de ces mémoires qui désarment la postérité, qu'on évoque avec pitié, et qu'on ne juge, comme on doit juger les femmes, qu'avec des larmes. L'histoire, à quelque opinion qu'elle appartienne, en versera d'éternelles sur cet échafaud. Seule contre tous, innocente par son sexe, sacrée par son titre de mère, une reine inoffensive désormais est immolée sur

une terre étrangère par un peuple qui ne sait pardonner ni à la jeunesse, ni à la beauté, ni au vertige de l'adoration ! Appelée par ce peuple pour occuper un trône, ce peuple ne lui donne pas même un tombeau. Car nous lisons sur le registre des inhumations banales de la Madeleine : *Pour la bière de la veuve Capet, sept francs.*

« Voilà le total d'une vie de reine et de ces richesses consacrées pendant tout un règne à la splendeur, aux plaisirs et aux générosités d'une femme qui avait possédé Versailles, Saint-Cloud et Trianon. Quand la Providence veut parler aux hommes avec la rude éloquence des vicissitudes royales, elle dit en un signe plus que Sénèque ou Bossuet dans d'éloquents discours, et elle écrit un vil chiffre sur le registre d'un fossoyeur. »

CXXVIII

Je dois beaucoup de ce récit à cet abbé Lambert, ami des Girondins, introduit librement par eux dans la prison de la Conciergerie, et dont M. de Cassagnac a nié un peu trop légèrement l'existence. C'est lui qui suivit ces victimes du tribunal au cachot, du cachot à la mort. Cet abbé *Lothringer*, que la reine refusa obstinémen. d'entendre parce qu'il était à ses yeux schismatique, ne fut, selon l'abbé Lambert et selon d'autres documents de l'époque, qu'un intrigant sacré et intéressé, cherchant des prétextes de célébrité dans son obsession autour des victimes, et exploitant, sous la Restauration, les rapports mensongers qu'il prétendait avoir eus avec la reine. Le curé de Bessancourt n'en parlait qu'avec dédain. Ce vieillard pieux n'aurait pas menti pour déshonorer la mémoire d'un confrère dont il avait partagé la faute contre l'Église, mais dont les dépositions posthumes et intéressées ne lui inspiraient

ni foi ni estime. Les écrivains royalistes du temps de la Restauration ont tort de s'attacher au témoignage de ce prêtre aventurier, mouche du coche des prisons et du char de la guillotine, bourdonnant ses services aux oreilles des rois rentrés aux Tuileries.

CXXIX

La mort du duc d'Orléans l'explique, mais ne le justifie pas.

« L'abbé Lambert, homme délicat et sensible, souffrait intérieurement de la maladresse de son confrère, de la grossièreté des soldats, de l'humiliation du condamné. Il aborda le prince avec une contenance respectueuse et attendrie. « Égalité, lui dit-il, je viens ici « t'offrir les sacrements, ou du moins les consolations « d'un ministre du ciel. Veux-tu les recevoir d'un « homme qui te rend justice et qui te porte une sincère « commisération ? — Qui es-tu, toi ? lui répondit en « adoucissant sa physionomie le duc d'Orléans. — Je « suis, reprit le prêtre, le vicaire général de l'évêque « de Paris. Si tu ne désires pas mon ministère comme « prêtre, puis-je te rendre comme homme quelques « services auprès de ta femme et ta famille ? — Non, « répondit le duc d'Orléans, je te remercie : mais je ne « veux d'autre œil que le mien dans ma conscience, et « je n'ai besoin que de moi seul pour mourir en bon « citoyen. » Il se fit servir à déjeuner, mangea et but avec appétit, mais non jusqu'à l'ivresse. Un membre du tribunal étant venu lui demander s'il avait des révélations à faire dans l'intérêt de la république : « Si « j'avais su quelque chose contre la sûreté de la patrie, « répondit-il, je n'aurais pas attendu jusqu'à cette heure « pour le dire. Au surplus, je n'emporte aucun ressen- « timent contre le tribunal, pas même contre la Con-

« vention et les patriotes : ce ne sont pas eux qui veu-
« lent ma mort ; elle vient de plus haut... » Et il se tut.

CXXX

« A trois heures on vint le prendre pour l'échafaud. Les détenus de la Conciergerie, presque tous ennemis du nom et du rôle du duc d'Orléans dans la Révolution, se pressaient en foule dans les préaux, dans les corridors, dans les guichets, pour le voir passer. Il était escorté de six gendarmes le sabre nu. A sa démarche, à son attitude, au port de son front, à l'énergie de son pas sur les dalles, on l'eût pris pour un soldat marchant au feu plutôt que pour un condamné qu'on mène au supplice. L'abbé Lothringer monta avec lui et trois autres condamnés sur la charrette. Des escadrons de gendarmerie à cheval formaient le cortége. Le char roulait lentement. Tous les regards cherchaient le prince, les uns comme une vengeance, les autres comme une expiation. Il n'eut jamais autant que ce jour suprême la noblesse et la dignité de son rang. Il était redevenu prince par le sentiment de mourir en citoyen. Il portait fièrement la tête ; il promenait, avec toute sa liberté d'esprit, des regards indifférents sur la multitude. Il détournait l'oreille des exhortations du prêtre, qui ne cessait de l'obséder. Un embarras de rue ou un raffinement de cruauté fit arrêter un moment la charrette sur la place du Palais-Royal, devant la cour de sa demeure. « Pourquoi donc s'arrête-t-on là ? demanda-t-il. — C'est « pour te faire contempler ton palais, lui répondit « l'ecclésiastique. Tu le vois, la route s'abrége, le but « approche, songe à ta conscience et confesse-toi. » Le prince, sans répondre, regarda longtemps les fenêtres de cette demeure où il avait fomenté tous les germes de la Révolution, savouré tous les désordres de sa jeu-

nesse et cultivé tous les attachements de la famille. L'inscription de *Propriété nationale*, gravée sur la porte du Palais-Royal à la place de ses armoiries, lui fit comprendre que la république avait partagé ses dépouilles avant sa mort, et que ce toit et ces jardins n'abriteraient plus même ses enfants. Cette image de l'indigence et de la proscription de sa race le frappa plus que la hache du bourreau. Sa tête se pencha sur sa poitrine comme si elle eût été déjà détachée du tronc et il regarda d'un autre côté.

« Il continua ainsi, abattu et muet, jusqu'à l'entrée de la place de la Révolution par la rue Royale. L'aspect de la foule qui couvrait la place et le roulement des tambours à son approche lui firent relever la tête, de peur qu'on ne prît sa tristesse pour de la faiblesse. Le prêtre continuait à le presser plus vivement d'accepter les secours de son ministère. « Incline-toi devant Dieu « et accuse tes fautes. — Eh! le puis-je au milieu de « cette foule et de ce bruit? Est-ce là le lieu du repen- « tir et du courage? répondit le prince. — Eh bien, « répliqua le prêtre, confesse-moi celle de tes fautes « qui pèse le plus sur ta vie : Dieu te tiendra compte de « l'intention et de l'impossibilité, et je te pardonnerai en « son nom. »

CXXXI

« Soit obsession et lassitude, soit inspiration tardive de l'échafaud dont chaque tour de roues le rapprochait, le prince s'inclina devant le ministre de Dieu, et murmura quelques mots qui se perdirent dans le bruit de la foule et dans le mystère du sacrement. Il reçut, dans l'attitude du respect et du recueillement, le pardon du ciel à quelques pas de l'échafaud d'où Louis XVI avait envoyé le sien à ses ennemis. Le prince était vêtu avec

élégance et avec cette imitation du costume étranger qu'il avait affectée dès sa jeunesse. Descendu de la charrette et monté sur le plancher de la guillotine, les valets du bourreau voulurent tirer ses bottes étroites et collées à ses jambes. « Non, non, leur dit-il avec sang-froid, « vous les tirerez plus aisément après ; dépêchons-nous, « dépêchons-nous ! » Il regarda sans pâlir le tranchant du fer. Il mourut avec une sécurité qui ressemblait à une révélation de l'avenir. Était-ce le stoïcisme du caractère ? ou la conviction du républicain ? ou l'arrière-pensée du père ambitieux pour ses fils, qui prévoit qu'une nation inconstante lui rendra un trône pour quelques gouttes de sang ? Tout est resté inexplicable de ce prince. Sa mémoire elle-même est un problème qui fait craindre à l'historien de manquer de justice ou de réprobation en la jugeant. L'époque où nous écrivons nous-même n'est pas propice à ce jugement. Son fils règne sur la France. L'indulgence pour la mémoire du père pourrait ressembler à une flatterie du succès, la sévérité à un ressentiment d'une théorie. Ainsi, la crainte de paraître servile et la crainte de paraître hostile risquent également de rendre injuste l'écrivain qui penserait uniquement à ce jour. Mais la justice que l'on doit à la mort et la vérité qu'on doit à l'histoire passent avant ces retours que l'écrivain peut faire sur son propre temps. Il doit braver, pour rester équitable, le soupçon d'inimitié comme le soupçon d'adulation. La mémoire des morts n'est pas une monnaie de trafic entre les mains des vivants.

« Comme républicain, ce prince a été, selon nous, calomnié. Tous les partis se sont, pour ainsi dire, accordé mutuellement son nom pour en faire l'objet d'une injure et d'une exécration communes : les royalistes, parce qu'il fut un des plus grands moteurs de la Révolution ; les républicains, parce que sa mort fut une des plus

odieuses ingratitudes de la république ; le peuple, parce qu'il était prince ; les aristocrates, parce qu'il s'était fait peuple ; les factieux, parce qu'il refusa de prêter son nom à leurs conspirations alternatives contre la patrie ; tous, parce qu'il voulut imiter cette gloire suspecte qu'on appelle l'héroïsme de Brutus. Aux yeux des hommes impartiaux, s'il vota la mort du roi par conviction et par républicanisme, cette conviction répugnait au sentiment et ressemblait à un attentat contre la nature. Mais la haine avait assez de vérités cruelles à verser sur son nom pour s'épargner les calomnies et les rumeurs. A mesure que la Révolution se dépouille de ses obscurités et que chaque parti lègue en mourant ses confidences à l'histoire, la mémoire du duc d'Orléans se dépouille des trames, des complicités, des trahisons, des crimes et de l'importance qu'on lui a prêtés. La Révolution ne lui doit ni tant de reconnaissance ni tant de haine. Il fut un instrument tour à tour employé et brisé par elle. Il n'en fut ni l'auteur, ni le maître, ni le Judas, ni le Cromwell.

CXXXII

« La Révolution n'était pas une conjuration, elle était une doctrine ; elle ne se vendit pas à un homme, elle se dévoua à une idée. La voir tout entière dans le duc d'Orléans, c'est trop grandir l'homme ou c'est trop rabaisser l'événement. A l'exception des premières agitations populaires de Paris, on n'aperçoit clairement ni son nom, ni sa main, ni son or dans aucune des journées décisives. Il rêva peut-être un moment une couronne votée d'acclamation par la faveur publique. Il jouit peut-être avec une satisfaction coupable de l'abaissement et des terreurs d'une reine et d'une cour qui l'avaient humilié. Il ne tarda pas à comprendre que la Révolution

ne couronnerait personne, et qu'elle entraînerait avec le trône tous ses prétendants et tous les survivants de la royauté. Il se repentit alors ; les infortunes de Louis XVI l'attendrirent. Il voulut de bonne foi se réconcilier avec le roi et soutenir la constitution. Les insultes des courtisans et les antipathies de la cour le repoussèrent. Il prit les opinions extrêmes pour un asile. Il s'y jeta par désespoir. Il n'y trouva que les ombrages et les injures des chefs populaires, qui ne lui pardonnaient pas son nom. Danton l'abandonna ; Robespierre affecta de le craindre ; Marat le dénonça ; Camille Desmoulins le montra du doigt aux terroristes. Les Girondins l'accusèrent, les Montagnards le livrèrent à l'échafaud.

« Il subit toutes ces phases de sa fortune avec le stoïcisme d'une prince qui ne demande à sa patrie que le titre de citoyen, et à la république que l'honneur de mourir pour elle. Il mourut sans adresser un reproche à cette cause, et comme si l'ingratitude des républiques était la couronne civique de leurs fondateurs. Il s'était dès lors désintéressé de son rang et donné tout entier au peuple ou comme serviteur, ou comme victime. Malheureusement pour sa mémoire, il se donna aussi comme juge dans un procès où la nature le récusait. Le peuple, en le frappant, l'en punit moins sévèrement que la postérité.

« Si quelqu'un suivit en aveugle, mais avec invariabilité et constance, la marche de la Révolution, jusqu'au terme et sans demander où elle conduisait, ce fut le duc d'Orléans. Il fut l'Œdipe de la famille des Bourbons. Homme faible, parent coupable, irréprochable patriote, suicide de sa renommée, il réalisa en lui ce mot de Danton : « Périsse notre mémoire, et que la république « soit sauvée ! » Lâche s'il fit ce sacrifice à sa popularité, cruel s'il le fit à son opinion, odieux s'il le fit à son ambition, il a emporté le secret de sa conduite politique

devant Dieu. Dans le doute de ses motifs, l'histoire elle-même peut douter.

« Il y a dans les mouvements d'une révolution une grandeur qui se communique aux caractères, et qui grandit quelquefois les âmes les plus vulgaires à la proportion des événements auxquels elles participent. Les hommes légers au commencement de l'action deviennent peu à peu sérieux, dévoués, tragiques comme la pensée qui les enveloppe et les élève dans son tourbillon. Le duc d'Orléans fut peut-être un de ces hommes. Sa vie, désordonnée au commencement, tragique à la fin, commença comme un scandale, se poursuivit comme une trame, et finit comme un acte de résignation. Ainsi que Brutus, son modèle et son erreur, il restera éternellement problématique aux yeux de la postérité. Mais elle en tirera cette grande leçon : c'est que, quand l'opinion et la nature se combattent dans le cœur d'un citoyen, c'est la nature qu'il faut écouter; car l'opinion se trompe souvent, et la nature est infaillible. D'ailleurs, les fautes que l'on commet contre l'opinion, le cœur humain les pardonne et quelquefois les admire. Mais les fautes que l'on commet contre la nature, Dieu les réprouve, et les hommes ne les pardonnent jamais. »

CXXXIII

Ce que je veux faire remarquer à propos de ce jugement sur le duc d'Orléans, c'est que son fils, alors roi, Louis-Philippe, ne protesta pas contre mon arrêt historique. Quelques jours après l'apparition des *Girondins*, ce prince, que je ne voyais pas, mais avec qui j'avais quelques rapports indirects, me fit dire par M. *Vatout*, son confident et son bibliothécaire, qu'il avait lu mon livre, et qu'il me remerciait de la justice rendue à son père. Louis-Philippe prouva dans une autre occasion

plus solennelle qu'il n'acceptait rien des opinions et des actes de son père ; qu'il croyait à des vertus domestiques et même publiques en lui, particulièrement à la chaleur de ses sentiments paternels et à son dévouement stoïque à la république, mais qu'il repoussait la responsabilité de ses faiblesses devant la terreur, et l'hérédité de son vote lâche et dénaturé contre son roi et son parent.

Le ciel m'est témoin que dans mon jugement d'historien sur le duc d'Orléans (Égalité), jugement que quelques âmes inflexibles ont trouvé trop doux, je ne fus influencé en rien par le désir de complaire à son fils, qui régnait alors sur la France, et dont j'aurais pu ou briguer la faveur ou redouter la vengeance. Non, ces bassesses n'approchent même pas de mes pensées ; mais je fus et je suis resté influencé en effet et incliné vers l'indulgence par cet esprit de famille qu'on respire dans son enfance, et par ces traditions domestiques qui forment le premier pli de la mémoire dans les enfants attentifs aux récits de leur mère. Ma mère, élevée dans le palais même de Saint-Cloud et dans la familiarité des enfants du prince, avait des occasions quotidiennes de voir le duc d'Orléans (avant que la Révolution l'eût encore entraîné et souillé dans ses excès), et de le voir, entre la princesse sa femme et ses enfants, dans ces intimités caressantes qui donnent la grâce de la nature aux heureux pères d'une nombreuse famille, dans les palais comme dans les chaumières. Elle avait conservé, indépendamment de la reconnaissance, une vive impression de l'amabilité, de l'élégance et de la bonté familière de ce malheureux prince ; et, tout en déplorant, comme royaliste, les entraînements et les complicités presque parricides de Philippe-Égalité, elle ne pouvait s'empêcher de nous le peindre sous les traits d'un jeune père de famille accompli dans son intérieur, et d'attribuer à sa faiblesse les égarements et les crimes qui flétrirent

plus tard son nom. Ces impressions, recueillies par un enfant de la bouche d'une mère, revivaient à mon insu dans l'homme fait et dans l'historien ; elles mirent quelque pitié et peut-être quelque justice sous ma plume. L'indulgence, en parlant des homme faibles, est aussi une justice. Voilà ce que Louis-Philippe reconnut en moi dans le portrait de son père et dans mon jugement sur lui, voilà le sentiment dont il me fit remercier par son confident.

CXXXIV

La fin de ce prince fut tour à tour hideuse et stoïque. Voici comment me la dépeignait un des rares témoins de ses derniers moments :

« Deux prêtres, l'abbé Lambert et l'abbé Lothringer, les mêmes qui avaient entretenu les Girondins pendant la dernière nuit, attendaient au coin du feu, dans le grand cachot, en causant avec les porte-clefs et les gendarmes, l'heure où les accusés redescendraient du tribunal. Ils virent entrer le duc d'Orléans, non plus avec cette impassibilité extérieure que tout homme de courage commande à sa contenance devant le regard de ses ennemis, mais dans le désordre d'un homme indigné de l'injustice des hommes, et qui s'épanche, à l'abri des cachots, devant lui-même et devant Dieu. Sa démarche était rapide, ses gestes saccadés et brefs, son visage enflammé par la colère. D'involontaires exclamations sortaient inachevées de ses lèvres ; il levait les yeux au ciel et se promenait à grands pas autour du cachot. « Les « scélérats ! s'écriait-il en s'arrêtant quelquefois comme « devant une pensée soudaine et comme devant une ap-« parition, les scélérats ! je leur ai tout donné, rang, « fortune, ambition, honneur, renommée de ma maison « dans l'avenir, répugnance même de la nature et de la « conscience à condamner leurs ennemis !... et voilà la

« récompense qu'ils me gardaient !... Ah ! si j'avais agi, « comme ils le disent, par ambition, que je serais mal« heureux maintenant ! mais c'était par une ambition « plus haute qu'un trône, par l'ambition de la liberté de « mon pays et de la félicité de mes semblables ! Eh « bien, vive la république !... ce cri sortira de mon ca« chot comme il est sorti de mon palais. » Puis il s'attendrissait sur ses enfants emprisonnés ou proscrits. Il les appelait comme s'il eût été seul. Il parlait tout haut et frappait du pied les dalles, des mains les murs de son cachot. »

CXXXV

Le personnage vraiment historique, mais froid et déclamatoire, de Mme Roland m'apparaît sous un aspect plus juste à l'heure de sa mort. Je ne lui pardonne plus la lâche poursuite de la reine jusqu'à l'échafaud; le dernier trait de ce jugement venge d'un mot Marie-Antoinette et dénude le cœur de l'héroïne des *Girondins* :

« Le supplice des Girondins jeta un linceul sur la vie aux yeux de Mme Roland. Vergniaud, Brissot, n'étaient plus. Qui savait le sort de Buzot, de Barbaroux, de Louvet ? Peut-être avaient-ils déjà quitté la terre.

« On la transporta à la Conciergerie. Elle y languit peu. Elle y grandit en se rapprochant de la mort. Son âme, son langage, ses traits, y prirent la solennité des grands destins. Pendant le peu de jours qu'elle y passa, elle répandit par sa présence parmi les nombreux prisonniers de cette maison un enthousiasme et un défi de la mort qui divinisèrent les âmes les plus abattues. L'ombre voisine de l'échafaud semblait relever sa beauté. Les longues douleurs de sa captivité, le sentiment désespéré mais calme de sa situation, les larmes contenues

mais murmurantes au fond des paroles, donnaient à sa voix un accent où l'on entendait ce bouillonnement des sentiments qui monte d'un cœur profond.

« Elle s'entretenait, à la grille, avec les hommes principaux de son parti qui peuplaient la Conciergerie. Debout sur un banc de pierre qui l'élevait un peu au-dessus du sol de la cour, les doigts entrelacés aux barreaux de fer qui formaient la claire-voie entre le cloître et le préau, elle avait trouvé sa tribune dans sa prison, et son auditoire dans ses compagnons de mort. Elle parlait avec l'abondance et l'éclat de Vergniaud, mais avec cette amertume de colère et cette âpreté de mépris que la passion d'une femme ajoute toujours à l'éloquence du raisonnement. Sa mémoire vengeresse plongeait dans l'histoire de l'antiquité pour y trouver des images, des analogies et des noms capables d'égaler ceux des tyrans du jour. Pendant que ses ennemis préparaient son acte d'accusation à quelques pieds au-dessus de sa tête, sa voix, comme celle de la postérité, grondait dans ces souterrains de la Conciergerie. Elle se vengeait avant sa mort et léguait sa haine. Elle arrachait non des larmes, elle n'en voulait pas pour elle-même, mais des cris d'admiration aux prisonniers. On l'écoutait des heures entières. On se séparait aux cris de « Vive la République ! » On ne calomniait pas la liberté, on l'adorait jusque dans les cachots creusés en son nom.

CXXXVI

« Mais cette femme, si magnanime et si supérieure à son sort en public, fléchissait, comme toute nature humaine, dans la solitude et dans le silence du cachot. Son âme héroïque semblait se taire alors et laisser son cœur de femme s'affaisser et se briser en tombant de l'enthousiasme sur la réalité. Plus elle s'était élevée

haut, plus dure était la chute. Elle passait quelquefois de longues matinées, accoudée sur la fenêtre, le front contre le grillage de fer, à regarder un coin du ciel libre, et à pleurer comme un ruisseau sur les pots de fleurs dont le concierge avait garni l'entablement. A quoi pensait-elle? Des mots entrecoupés de ses dernières pages le révèlent : à son enfant, à son mari, vieillard accoutumé à cet appui et incapable de faire un pas de plus dans la vie sans elle ; à sa jeunesse vainement altérée d'amour, consumée dans le feu des ambitions politiques ; à ces amis dont l'image la poursuivait et lui faisait seule regretter la vie s'ils vivaient encore, aspirer à la mort s'ils l'avaient devancée dans l'éternité. Elle l'ignorait : c'était son supplice.

« Elle ne sentait pas les autres misères de sa captivité. Son cachot, humide, infect, ténébreux, était voisin de celui qu'avait occupé la reine : rapprochement trop semblable à un remords. Toutes deux étaient arrivées en quelques mois, par des routes différentes, au même souterrain, pour marcher de là au même échafaud : l'une, tombée du trône sous l'effort de l'autre; cette autre, montée aux premiers honneurs de la république, et précipitée, à son tour, à côté de sa propre victime. Ces vengeances du sort ressemblent à des hasards. *Ce sont des justices souvent.* »

CXXXVII

Quant à Danton, pour qui j'ai été trop sévère, car plus j'étudie, moins je vois en lui l'organisateur des massacres de septembre, lisez sa fin. Voyez en outre si je flatte la démagogie dans ce singe malicieux, féroce et lâche de la multitude, Camille Desmoulins.

« A quatre heures, les valets du bourreau vinrent lier les mains des condamnés et couper leurs cheveux. Ils

s'y prêtèrent sans résistance et en assaisonnant de sarcasmes la toilette funèbre. « C'est bien bon pour ces « imbéciles qui vont nous regarder dans la rue, dit « Danton. Nous paraîtrons autrement devant la posté« rité. » Il ne montra d'autre culte que celui de sa renommée, et ne parut désirer de survivre que dans sa mémoire. Son immortalité, c'était le bruit de son nom.

« Camille Desmoulins ne pouvait croire que Robespierre laissât exécuter un homme comme lui. Il espéra jusqu'au dernier moment dans un retour de l'amitié. Il n'avait parlé de lui qu'avec ménagement et respect depuis son emprisonnement ; il ne lui avait adressé que des plaintes, aucune de ces injures sur lesquelles l'orgueil ne revient pas. Quand les exécuteurs voulurent saisir Camille pour le lier comme les autres, il lutta en désespéré contre ces préparatifs qui ne lui laissaient plus de doute sur sa mort. Ses imprécations et ses fureurs firent ressembler un moment le cachot à une boucherie. Il fallut l'abattre pour l'enchaîner et pour lui couper les cheveux. Dompté et lié, il supplia Danton de lui mettre dans la main une boucle de la chevelure de Lucile, qu'il portait sous ses habits, afin de presser quelque chose d'elle en mourant. Danton lui rendit ce pieux office, et se laissa lier sans résistance:

« Une seule charrette contenait les quatorze condamnés. Le peuple se montrait Danton ; il se respectait luimême dans sa victime. Quelque chose faisait ressembler ce supplice à un suicide du peuple. Un petit nombre d'hommes en haillons et de femmes salariées suivaient les roues en couvrant les condamnés d'imprécations et de huées. Camille Desmoulins ne cessait de vociférer et de parler à cette multitude. « Généreux peuple, malheu« reux peuple ! criait-il, on te trompe ; on te perd, on « immole tes meilleurs amis ! Reconnaissez-moi, sau« vez-moi ! Je suis Camille Desmoulins ! C'est moi qui

« vous ai appelés aux armes le 14 juillet ! C'est moi qui « vous ai donné cette cocarde nationale ! » En parlant ainsi et en s'efforçant de gesticuler des épaules et de rompre ses liens, il avait tellement déchiré son habit et sa chemise que son buste grêle et osseux apparaissait presque nu au-dessus de la charrette. Depuis le convoi de madame du Barry, on n'avait pas entendu de tels cris ni contemplé de telles convulsions dans l'agonie. La foule y répondait par des insultes. Danton, assis à côté de Camille Desmoulins, faisait rasseoir son jeune compagnon, et lui reprochait ce vain étalage de supplications et de désespoir. « Reste donc tranquille, lui disait-il sévère« ment, et laisse là cette vile canaille ! » Quant à lui, il écrasait la multitude, non de paroles, mais d'indifférence et de mépris. En passant sous les fenêtres de la maison qu'habitait Robespierre, la foule redoubla ses invectives, comme pour faire hommage à son idole du supplice de son rival. Les volets de la maison de Duplay se fermaient à l'heure où les charrettes passaient habituellement dans la rue. Ces cris firent pâlir Robespierre. Il s'éloigna des appartements d'où l'on pouvait les entendre. Confus de tant d'implacabilité, humilié de tant de sang, qui rejaillissait si souvent et si justement sur lui, il sentit le regret ou la honte. « Ce pauvre Camille, dit« il, que n'ai-je pu le sauver ! Mais il a voulu se per« dre ! Quant à Danton, ajouta-il, je sais bien qu'il me « fraye la route ; mais il faut qu'innocents ou cou« pables nous donnions tous nos têtes à la république. « La Révolution reconnaîtra les siens de l'autre côté de « l'échafaud. » Il feignit de gémir sur ce qu'il appelait les cruelles exigences de la patrie.

CXXXVIII

« Hérault de Séchelles descendit le premier de la charrette. Avec l'élan et le sang-froid d'une amitié qui

pousse le cœur vers le cœur, il approcha son visage de celui de Danton pour l'embrasser. Le bourreau les sépara. « Barbare! dit Danton à l'exécuteur, tu n'empê-« cheras pas du moins nos têtes de se baiser tout à « l'heure dans le panier. »

« Camille Desmoulins monta ensuite. Il avait repris son calme au dernier moment. Il roulait entre ses doigts les cheveux de sa femme, comme si sa main eût voulu se dégager pour porter cette relique à ses lèvres. Il s'approcha de l'instrument de mort, regarda froidement le couteau ruisselant du sang de son ami; puis se tournant vers le peuple et levant les yeux au ciel : « Voilà donc, « s'écria-t-il, la fin du premier apôtre de la liberté! Les « monstres qui m'assassinent ne me survivront pas « longtemps. Fais remettre ces cheveux à ma belle-« mère, » dit-il ensuite à l'exécuteur. Ce furent ses derniers mots. Sa tête roula.

« Danton monta après tous les autres. Jamais il n'était monté plus superbe et plus imposant à la tribune. Il se carrait sur l'échafaud et semblait y prendre la mesure de son piédestal. Il regardait à droite et à gauche le peuple d'un regard de pitié. Il semblait lui dire par son attitude : « Regarde-moi bien, tu n'en verras pas qui me « ressemblent. » La nature cependant fondit un instant cet orgueil. Un cri d'homme arraché par le souvenir de sa jeune femme échappa au mourant. « O ma bien-aimée, « s'écria-t-il les yeux humides, je ne te verrai donc « plus! » Puis, comme se reprochant ce retour vers l'existence : « Allons, Danton, se dit-il à haute voix, « point de faiblesse! » Et se tournant vers le bourreau : « Tu montreras ma tête au peuple, dit-il avec autorité, « elle en vaut bien la peine. » Sa tête tomba. L'exécuteur, obéissant à sa dernière pensée, la ramassa dans le panier et la promena autour de l'échafaud. La foule battit des mains. Ainsi finissent ses favoris.

CXXXIX

« Ainsi mourut en scène devant le peuple cet homme pour qui l'échafaud était encore un théâtre, et qui avait voulu mourir applaudi à la fin du drame tragique de sa vie, comme il l'avait été au commencement et au milieu. Il ne lui manqua rien d'un grand homme, excepté la vertu. Il en eut la nature, le génie, l'extérieur, la destinée, la mort; il n'en eut pas la conscience. Il joua le grand homme, il ne le fut pas. Il n'y a pas de grandeur dans un rôle; il n'y a de grandeur que dans la foi. Danton eut le sentiment, souvent la passion de la liberté, il n'en eut pas la foi, car il ne professait intérieurement d'autre culte que celui de la renommée.

« La Révolution était un instinct chez lui, non une religion. Il la servit comme le vent sert la tempête, en soulevant l'écume et en jouant avec les flots. Il ne comprit d'elle que son mouvement, non sa direction. Il en eut l'ivresse plus que l'amour. Il représenta les masses et non les supériorités de l'époque. Il montra en lui l'agitation, la force, la férocité, la générosité tour à tour de ces masses. Homme de tempérament plus que de pensée, élément plus qu'intelligence, il fut homme d'État, cependant, plus qu'aucun de ceux qui essayèrent de manier les choses et les hommes dans ce temps d'utopies; plus que Mirabeau lui-même, si l'on entend par homme d'État un homme qui comprend le mécanisme du gouvernement. Indépendamment de son idéal, il avait l'instinct politique. Il avait puisé dans Machiavel ces maximes qui enseignent tout ce qu'on peut faire supporter de pouvoir ou de tyrannie aux États. Il connaissait les faiblesses et les vices des peuples, il ne connaissait pas leurs vertus. Il ne soupçonnait pas ce qui fait la sainteté des gouvernements; car il ne voyait pas Dieu dans les

hommes, mais le hasard. C'était un de ces admirateurs de la *fortune* antique, qui n'adoraient en elle que la divinité du succès. Il sentait sa valeur comme homme d'État avec d'autant plus de complaisance que la démocratie était plus au-dessous de lui. Il s'admirait comme un géant au milieu de ces nains du peuple. Il étalait sa supériorité comme un parvenu du génie. Il s'étonnait de lui-même. Il écrasait les autres. Il se proclamait la seule tête de la république. Après avoir caressé la popularité, il la bravait comme une bête féroce qu'il défiait de le dévorer. Il avait le vice audacieux comme le front. Il avait poussé le défi politique jusqu'au crime aux journées de septembre. Il avait défié le remords; mais il avait été vaincu. Il en était obsédé. Ce sang le suivait à la trace. Une secrète horreur se mêlait à l'admiration qu'il inspirait. Il ressentait lui-même cette horreur, et il aurait voulu se séparer de son passé. Nature inculte, il avait eu des accès d'humanité comme il en avait eu de fureur. Il avait les vices bas, mais les passions généreuses; en un mot, il avait un cœur. Ce cœur, vers la fin, revenait au bien par la sensibilité, par la pitié et par l'amour. Il méritait à le fois d'être maudit et d'être plaint. C'était le colosse de la Révolution, la tête d'or, la poitrine de chair, le torse d'airain, les pieds de boue. Lui abattu, la cime de la Convention parut moins haute. Il en était le nuage, l'éclair et la foudre. En le perdant la Montagne perdait son sommet. »

CXL

S'il y a excès ici, c'est excès de sévérité sous ma plume. J'accuse Danton sans preuves, par ce besoin honnête de trouver un criminel pour personnifier en lui l'horreur du crime. Ma conscience aujourd'hui m'oblige à avouer que j'ai chargé sa mémoire d'une horreur qu'il ne mérite peut-être pas.

Quant à Camille Desmoulins, je ne rétracte rien de mon mépris. Il ne fut que le *Séjan* de la foule; il ne montra de pitié que pour lui-même, et il ne plaida pour les victimes que quand la multitude rassasiée de supplices commença à se retourner contre les bourreaux. Figure sarcastique qu'on retrouve dans toutes les révolutions, flaireurs du vent, baladins de la foule qui montent indifféremment sur les tréteaux ou sur l'échafaud pour y provoquer le rire atroce des égorgeurs ou pour y mourir eux-mêmes sans conviction, sans dignité et sans courage.

CXLI

Le meurtre de Madame Élisabeth, jeune sœur du roi, n'a dans aucune langue, excepté dans la langue des anthropophages, de mot pour le caractériser. On m'a accusé de glacer la pitié dans les âmes sur les attentats de la démagogie. Je n'accepte rien de cette calomnie du livre le plus plein de sang, mais le plus plein de larmes que je connaisse.

Qu'on en juge par le récit de cette mort :

« L'ordre de juger Madame Élisabeth fut un défi de cruauté entre les hommes dominants à qui serait le plus implacable contre le sang de Bourbon.

« Le 9 mai, au moment où les princesses, à demi déshabillées, priaient au pied de leur lit avant le sommeil, elles entendirent frapper à la porte de leurs chambres des coups si violents et si répétés, que la porte trembla sur ses gonds. Madame Élisabeth se hâta de se vêtir et d'ouvrir. « Descends à l'instant, citoyenne! lui « dirent les porte-clefs. — Et ma nièce? leur répondit « la princesse. — On s'en occupera plus tard. » La princesse, entrevoyant son sort, se précipita vers sa nièce, et l'enveloppa dans ses bras comme pour la disputer à cette séparation. Madame Royale pleurait et

tremblait. « Tranquillise-toi, mon enfant, lui dit sa « tante, je vais remonter sans doute dans un instant. « — Non, citoyenne, reprirent rudement les geôliers, « tu ne remonteras pas; prends ton bonnet et des« cends. » Comme elle retardait par ses protestations et par ses embrassements l'exécution de leur ordre, ces hommes l'accablèrent d'invectives et d'apostrophes injurieuses. Elle fit en peu de mots ses derniers adieux et ses pieuses recommandations à sa nièce. Elle invoqua, pour donner plus d'autorité à ses paroles, la mémoire du roi et de la reine. Elle inonda de larmes le visage de la jeune fille, et sortit en se retournant pour la bénir une dernière fois. Descendue aux guichets, elle y trouva les commissaires. Ils la fouillèrent de nouveau. On la fit monter dans une voiture, qui la conduisit à la Conciergerie.

CXLII

« Il était minuit. On eût dit que le jour n'avait pas assez d'heures pour l'impatience du tribunal. Le vice-président attendait Madame Élisabeth, et l'interrogea sans témoins. On lui laissa prendre ensuite quelques heures de sommeil sur la même couche où Marie-Antoinette avait endormi son agonie. Le lendemain on la conduisit au tribunal, accompagnée de vingt-quatre accusés de tout âge et de tout sexe, choisis pour inspirer au peuple le souvenir et le ressentiment de la cour. De ce nombre étaient mesdames de Sénozan, de Montmorency, de Canisy, de Montmorin, le fils de madame de Montmorin, âgé de dix-huit ans, M. de Loménie, ancien ministre de la guerre, et un vieux courtisan de Versailles, le comte de Sourdeval. « De quoi se « plaindrait-elle? dit l'accusateur public en voyant ce « cortége de femmes des noms les plus illustres groupé « autour de la sœur de Louis XVI. En se voyant au

« pied de la guillotine entourée de cette fidèle noblesse, « elle pourra encore se croire à Versailles. »

« Les accusations furent dérisoires, les réponses dédaigneuses. « Vous appelez mon frère un tyran, dit la « sœur de Louis XVI à l'accusateur et aux juges; s'il « eût été ce que vous dites, vous ne seriez pas où vous « êtes ni moi devant vous! » Elle entendit son arrêt sans étonnement et sans douleur. Elle demanda pour toute grâce un prêtre fidèle à sa foi pour sceller sa mort du pardon divin. Cette consolation lui fut refusée. Elle y suppléa par la prière et par le sacrifice de sa vie. Longtemps avant l'heure du supplice, elle entra dans le cachot commun pour encourager ses compagnes. Elle présida avec une sollicitude touchante à la toilette funèbre des femmes qui allaient mourir avec elle. Sa dernière pensée fut un scrupule de pudeur : elle donna la moitié de son fichu à une jeune condamnée, et le noua de ses propres mains, pour que la chasteté ne fût pas profanée même dans la mort.

CXLIII

« On coupa ensuite ses longs cheveux blonds, qui tombèrent à ses pieds comme la couronne de sa jeunesse. Les femmes de sa suite funèbre et les exécuteurs eux-mêmes se les partagèrent. On lui lia les mains. On la fit monter après toutes sur le dernier banc de la charrette qui fermait le cortége. On voulut que son supplice fût multiplié par les vingt-deux coups qui tomberaient sur ces têtes d'aristocrates. Le peuple rassemblé pour insulter resta muet sur son passage. La beauté de la princesse transfigurée par la paix intérieure, son innocence de tout ce qui avait dépopularisé la cour, sa jeunesse sacrifiée à l'amitié qu'elle portait à son frère, son dévouement volontaire au cachot et à l'échafaud de sa

famille, en faisaient la plus pure victime de la royauté. Il était glorieux à la famille royale d'offrir cette victime sans tache, impie au peuple de la demander. Un remords secret mordait tous les cœurs. Le bourreau allait donner en elle des reliques au trône et une sainte à la royauté. Ses compagnes la vénéraient déjà avant le ciel. Fières de mourir avec l'innocence, elles s'approchèrent toutes humblement de la princesse avant de monter, une à une, sur l'échafaud, et lui demandèrent la consolation de l'embrasser. Les exécuteurs n'osèrent refuser à des femmes ce qu'ils avaient refusé à Hérault de Séchelles et à Danton. La princesse embrassa toutes les condamnées à mesure qu'elles montaient à l'échelle. Après ce baise-main funèbre, elle livra sa tête au couteau. Chaste au milieu des séductions de la beauté et de la jeunesse, pieuse et pure dans une cour légère, humble dans les grandeurs, patiente dans les cachots, fière devant le supplice, Madame Élisabeth laissa par sa vie et par sa mort un modèle d'innocence sur les marches du trône, un exemple à l'amitié, une admiration au monde, un opprobre éternel à la république. »

Amnistier de tels crimes sous prétexte des nécessités révolutionnaires, ce serait déshonorer à jamais toutes les révolutions, car aucune révolution ne vaut le sang d'un juste; qu'est-ce donc quand ce juste est une femme, sans autre crime que son nom, sa beauté, son innocence, sa jeunesse, et dont on a immolé toute la famille? L'histoire qui atténuerait l'horreur contre ce forfait serait pire que les bourreaux qui le commirent.

Non, je n'ai pas eu de telles faiblesses envers le comité de salut public qui contre-signa de telles concessions de têtes à la cruauté du peuple! Que cette lâcheté retombe à jamais sur sa mémoire! Le peuple n'en veut accepter ni l'hommage ni l'expiation. La justice divine n'a pas d'amnistie contre les lâches!

CXLIV

Peut-on accuser légitimement d'affaiblir l'horreur contre les cruautés populaires un livre qui a ainsi des gouttes de larmes à chaque goutte de sang innocent répandue par la perversité des tribuns ou par le vertige des démagogues? Ai-je laissé une seule tache de sang sur la statue de la liberté? Et n'est-ce pas en grande partie à l'effet moral de ce livre sur le peuple de Paris que nous devons d'avoir trouvé, deux ans après, ce même peuple si bien préparé à recevoir les conseils de la modération et de la justice et d'avoir pu le détourner si facilement des voies de sang où la Convention l'avait précipité pour le perdre? Multipliée déjà à cent milliers d'exemplaires, l'*Histoire des Girondins* était partout dans les mains du peuple pensant. Purifier une doctrine populaire, c'est bien mieux que la combattre; car ce qui manque au peuple, ce n'est jamais la force, c'est la vertu. Faire de la liberté une vertu, voilà la vraie révolution. L'*Histoire des Girondins* fut le miroir du peuple; en lui montrant sa propre image dans sa laideur et dans sa beauté, c'était le forcer à choisir entre l'horreur qu'il inspire sous les démagogues et l'estime de lui-même qui le dignifie sous les hommes d'État de l'honnêteté et de la magnanimité. Il n'a jamais besoin de tribuns que dans sa servitude. Dans sa victoire il ne lui faut que des modérateurs courageux. Sur la pente des abîmes la vraie force est de s'arrêter. Il eut cette force à la seconde république. A quoi la dut-il? Au tableau vrai de la première. Croyez-moi, calomniateurs de cette histoire! laissez-lui ce livre, que vous avez tort de redouter, c'est l'école des peuples. Il est plein d'imperfections, sans doute, parce que c'est un homme d'un talent borné qui l'a écrit; mais il est plein de leçons, parce

que c'est Dieu qui les donne. Vous avez assez d'histoires de la Révolution écrites par des apologistes de la Terreur; laissez-lui en une écrite par un apologiste de l'humanité !

CXLV

Nous touchons au dénoûment de ce drame, le plus grand qui se soit joué sur la terre entre les idées justes et les idées fausses, la vertu mêlée de préjugés, le crime mêlé de vertus, la liberté entachée d'oppression, l'émancipation accomplie par la tyrannie, les martyrs déshonorés par les bourreaux, la raison déshonorée par les supplices. Robespierre, qui a personnifié en lui cette mêlée d'abord sublime, puis hideuse, des pensées et des passions, des philosophies et des fureurs, des principes et des sophismes, des moralités privées et des atrocités publiques, va périr sous la main non de ses ennemis, mais de ses complices. On m'a reproché avec justice, je l'ai dit, d'avoir trop flatté cette figure du sphinx de la Révolution. Il fallait dire trop *étudiée*. Cette étude même paraissait une faveur, car on a l'air d'aimer ce qu'on regarde avec une curiosité trop complaisante. Où il n'y avait que de l'étude, on a cru voir de l'admiration. Les dernières lignes de ce portrait cependant me semblent bien définir ce monstre de sophisme. Les autres à côté de lui n'étaient que des démagogues ; ils n'avaient ni pensées justes ni pensées fausses, ils n'avaient que des fureurs brutales. Ses crimes à lui avaient au moins une certaine intellectualité qui les rendait non pas moins odieux, mais plus intelligibles; ils avaient pour but une idée implacable, une idée fausse, ce qu'on appelle une utopie, mais enfin une idée impersonnelle, l'idée de tous les fanatiques devenus bourreaux à toutes les époques de l'histoire des rénovations accomplies ou tentées sur la terre. Cette distinction entre lui et ses émules de proscriptions ne le jus-

tifie pas, mais elle le caractérise; elle ne le rend que plus odieux, parce qu'elle le rend plus responsable. C'était la pensée égalitaire devenue homme, l'incarnation d'une impossibilité à laquelle tend l'idéal, mais à laquelle la nature résiste, et qui n'est pas, par conséquent, le plan divin des sociétés. Il prit le niveau pour symbole, mais le seul niveau possible était la guillotine. A mesure qu'il abattait une tête, une autre s'élevait, il fallait la niveler encore; la sienne enfin dominait seule, il fallut la livrer.

Qu'on lise ces lignes qui sont mon arrêt sur lui, tant reproché, dans les *Girondins*. On verra si je ne rendais pas justice à ses crimes, tout en ne désavouant rien de ses stoïcismes privés. On doit justice aux Nérons du peuple. L'histoire, qui doit l'exécration, ne doit pas la calomnie.

Voici ce que j'en disais dans les *Girondins :*

CXLVI

« Il y avait trop de sang versé entre le bonheur et lui. Une dictature terrible ou un échafaud solennel étaient les seules images sur lesquelles il pût désormais s'arrêter. Il cherchait à y échapper, pendant les premiers jours de thermidor, par de longues excursions aux environs de Paris. Accompagné de quelque confident ou seul, il errait des journées entières sous les arbres de Meudon, de Saint-Cloud et de Viroflay. On eût dit qu'en s'éloignant de Paris, où roulaient les charretées de victimes, il voulait mettre de l'espace entre le remords et lui. Il portait ordinairement un livre sous son habit. C'était habituellement un philosophe, tel que Rousseau, Raynal, Bernardin de Saint-Pierre, ou des poëtes de sentiment, tels que Gessner et Young : contraste étrange entre la douceur des images, la sérénité de la nature et

l'âpreté de l'âme. Il avait les rêveries et les contemplations d'un philosophe au milieu des scènes de mort et des proscriptions d'un Marius.

« On raconte que le 7 thermidor, la veille du jour où Robespierre attendait l'arrivée de Saint-Just, et où il avait résolu de jouer sa vie contre la restauration de la république, il alla une dernière fois passer la journée entière à l'Ermitage de Jean-Jacques Rousseau, au bord de la forêt de Montmorency. Venait-il chercher des inspirations politiques sous les arbres à l'ombre desquels son maître avait écrit le *Contrat social?* Venait-il faire hommage au philosophe d'une vie qu'il allait donner à la cause de la démocratie ? Nul ne le sait. Il passa, dit-on, des heures entières le front dans ses deux mains, accoudé contre la cloison rustique qui enclôt le petit jardin. Son visage avait la contemplation du supplice et la lividité de la mort. Ce fut l'agonie du remords, de l'ambition et du découragement. Robespierre eut le temps de rassembler dans un seul et dernier regard son passé, son présent, son lendemain, le sort de la république, l'avenir du peuple et le sien. S'il mourut d'angoisse, de repentir et d'anxiété, ce fut dans cette muette méditation.

CXLVII

« Une intention droite au commencement; un dévouement volontaire au peuple représentant à ses yeux la portion opprimée de l'humanité ; un attrait passionné pour une révolution qui devait rendre la liberté aux opprimés, l'égalité aux humiliés, la fraternité à la famille humaine ; des travaux infatigables consacrés à se rendre digne d'être un des premiers ouvriers de cette régénération ; des humiliations cruelles patiemment subies dans son nom, dans son talent, dans ses idées, dans sa re-

nommée, pour sortir de l'obscurité où le confinaient les noms, les talents, les supériorités des Mirabeau, des Barnave, de La Fayette; sa popularité conquise pièce à pièce et toujours déchirée par la calomnie; sa retraite volontaire dans les rangs les plus obscurs du peuple; sa vie usée dans toutes les privations; son indigence, qui ne lui laissait partager avec sa famille, plus indigente encore, que le morceau de pain que la nation donnait à ses représentants; son désintéressement appelé hypocrisie par ceux qui étaient incapables de le comprendre; son triomphe enfin; un trône écroulé; le peuple affranchi; son nom associé à la victoire et aux enthousiasmes de la multitude! mais l'anarchie déchirant à l'instant le règne du peuple; d'indignes rivaux, tels que les Hébert et les Marat, lui disputant la direction de la Révolution et la poussant à sa ruine; une lutte criminelle de vengeances et de cruautés s'établissant entre ces rivaux et lui pour se disputer l'empire de l'opinion; des sacrifices coupables, faits, pendant trois ans, à cette popularité qui avait voulu être nourrie de sang! la tête du roi demandée et obtenue; celle de la reine; celle de la princesse Élisabeth; celle de milliers de vaincus immolés après le combat; les Girondins sacrifiés malgré l'estime qu'il portait à leurs principaux orateurs; Danton lui-même, son plus fier émule, Camille Desmoulins, son jeune disciple, jetés au peuple sur un soupçon, pour qu'il n'y eût plus d'autre nom que le sien dans la bouche des patriotes; la toute-puissance enfin obtenue dans l'opinion, mais à la condition de la maintenir sans cesse par de nouveaux crimes; le peuple ne voulant plus dans son législateur suprême qu'un accusateur; des aspirations à la clémence refoulées par la prétendue nécessité d'immoler encore; une tête demandée ou livrée au besoin de chaque jour; la victoire espérée pour le lendemain, mais rien d'arrêté dans l'esprit pour consolider et

utiliser cette victoire ; les idées confuses, contradictoires; l'horreur de la tyrannie, et la nécessité de la dictature ; des plans imaginaires pleins de l'âme de la Révolution, mais sans organisation pour les contenir, sans appui, sans force pour les faire durer; des mots pour institutions; la vertu sur les lèvres et l'arrêt de mort dans la main ; un peuple fiévreux ; une Convention servile ; des comités corrompus ; la république reposant sur une seule tête ; une vie odieuse ; une mort sans fruit ; une mémoire souillée ; un nom néfaste ; le cri du sang qu'on n'apaise plus, s'élevant dans la postérité contre lui : toutes ces pensées assaillirent sans doute l'âme de Robespierre pendant cet examen de son ambition. Il ne lui restait qu'une ressource : c'était de s'offrir en exemple à la république, de dénoncer au monde les hommes qui corrompaient la liberté, de mourir en les combattant, et de léguer au peuple, sinon un gouvernement, au moins une doctrine et un martyr. Il eut évidemment ce dernier rêve : mais c'était un rêve. L'intention était haute, le courage grand, mais la victime n'était pas assez pure même pour se sacrifier ! C'est l'éternel malheur des hommes qui ont taché leur nom du sang de leurs semblables de ne pouvoir plus se laver même dans leur propre sang. »

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

CXLVIII

Et ailleurs :

« Il caresse le peuple par ses parties ignobles. Il exagère le soupçon. Il suscite l'envie. Il agace la colère.

Il envenime la vengeance. Il ouvre les veines du corps social pour guérir le mal; mais il en laisse couler la vie, pure ou impure, avec indifférence, sans se jeter entre les victimes et les bourreaux. Il livre à ce qu'il croit le besoin de sa situation les têtes du roi, de la reine, de leur innocente sœur. Il cède la tête de Vergniaud à la prétendue nécessité ; la tête de Danton à la peur; des milliers de victimes à la domination. Il permet que son nom serve pendant dix-huit mois d'enseigne à l'échafaud et de justification à la mort. Il espère racheter plus tard ce qui ne se rachète jamais : le crime présent par les institutions futures. Il s'enivre d'une perspective de félicité publique pendant que la France palpite sur l'échafaud. Il veut extirper avec le fer toutes les racines malfaisantes du sol social. Il se croit les droits de la Providence parce qu'il a un sentiment et un plan dans son imagination. Il prétend se mettre à la place de Dieu. Il veut être le génie exterminateur et créateur de la Révolution. Il oublie que si chaque homme se divinisait ainsi lui-même, il ne resterait à la fin qu'un seul homme sur le globe, et que ce dernier des hommes serait l'assassin de tous les autres! Il tache de sang les plus pures doctrines. Il inspire à l'avenir l'effroi du règne du peuple, la répugnance à l'institution de la république, le doute sur la liberté. Il tombe enfin dans sa première lutte contre la terreur, parce qu'il n'a pas conquis, en lui résistant dès le commencement, le droit et la force de la dompter. Ses principes sont stériles et condamnés comme ses proscriptions, et il meurt en s'écriant avec le découragement de Brutus : « La république périt avec moi ! » Il était en effet, en ce moment, l'âme de la république. Elle s'évanouit dans son dernier soupir. Si Robespierre s'était conservé pur et sans concession aux égarements des démagogues jusqu'à cette crise de lassitude et de remords, la république au-

rait survécu, rajeuni et triomphé en lui. Elle cherchait un régulateur, il ne lui présentait qu'un complice. Il lui préparait un Cromwell.

« Le suprême malheur de Robespierre en périssant ne fut pas tant de périr et d'entraîner la république avec lui, que de ne pas léguer à la démocratie, dans la mémoire d'un homme qui avait voulu la personnifier avec le plus de foi, une de ces figures pures, éclatantes, immortelles, qui vengent une cause de l'abandon du sort, et qui protestent contre la ruine par l'admiration sans répugnance et sans réserve qu'elles inspirent à la postérité. Il fallait à la république un *Caton d'Utique* dans le martyrologe de ses fondateurs : Robespierre ne lui laissait qu'un *Marius* moins l'épée. La démocratie avait besoin d'une gloire qui rayonnât à jamais d'un nom d'homme sur son berceau : Robespierre ne lui rappelait qu'une grande constance et un grand remords. Ce fut la punition de l'homme, la punition du peuple, celle du temps et celle aussi de l'avenir. Une cause n'est souvent qu'un nom d'homme. La cause de la démocratie ne devait pas être condamnée à voiler ou à justifier le sien. Le type de la démocratie doit être magnanime, généreux, clément et incontestable comme la vérité. »

C'est là mon dernier mot dans les *Girondins* sur Robespierre. Je le dirais plus sévèrement peut-être aujourd'hui, parce que j'ai vu son ombre dans la rue en 1848; mais je ne le dirais pas plus juste.

CXLIX

Mon jugement final sur la Révolution à la dernière page des *Girondins*, bien que vrai dans son ensemble, ne mérite ni de moi ni des autres une telle indulgence ou une telle justification. Le voici :

« Avec Robespierre et Saint-Just finit la grande période de la république. La seconde race des révolutionnaires commence. La république tombe de la tragédie dans l'intrigue, du fanatisme dans la cupidité. Au moment où tout se rapetisse, arrêtons-nous pour contempler ce qui fut si grand.

« La Révolution n'avait duré que cinq ans. Ces cinq années sont cinq siècles pour la France. Jamais peut-être sur cette terre, à aucune époque, sauf l'ère de l'incarnation de l'idée chrétienne, un pays ne produisit, en un si court espace de temps, une pareille éruption d'idées, d'hommes, de natures, de caractères, de talents, de crimes, de vertus : ni le siècle de Périclès à Athènes, ni le siècle de César et d'Octave à Rome, ni le siècle de Charlemagne dans les Gaules et dans la Germanie, ni le siècle de Léon X en Italie, ni le siècle de Louis XIV en France, ni le siècle de Cromwell en Angleterre ! On dirait que la terre, en travail pour enfanter l'ordre progressif des sociétés, fait un effort de fécondité comparable à l'œuvre énergique de régénération que la Providence veut accomplir. Sans parler des précurseurs : de Voltaire, le bon sens ; de Jean-Jacques Rousseau, l'idéal parfois chimérique ; de Montesquieu, la science pratique et théorique des lois, les hommes naissent comme des personnifications instantanées des choses qui doivent se penser, se dire ou se faire. Mirabeau, la foudre ; Condorcet, le calcul ; Vergniaud, l'élan ; Danton, l'audace ; Marat, la fureur ; madame Roland, l'enthousiasme ; Charlotte Corday, la vengeance ; Robespierre, l'utopie ; Saint-Just, le fanatisme de la Révolution. Et derrière eux les hommes secondaires de chacun de ces groupes forment un faisceau que la Révolution détache après l'avoir réuni, et dont elle brise une à une toutes les tiges comme des outils ébréchés. La lumière brille à tous les points de l'horizon à la fois, les

ténèbres se replient, les préjugés reculent, les tyrannies tremblent, les peuples se lèvent, les trônes croulent. L'Europe intimidée essaye de frapper, et, frappée elle-même, recule pour regarder de loin ce grand et terrible spectacle.

« Ce combat est mille fois plus glorieux que les combats des armées qui lui succèdent. 1789 a conquis au monde des vérités, au lieu de conquérir à une nation de précaires accroissements de provinces. Il a élargi le domaine de l'homme, au lieu d'élargir les limites d'un territoire. On est fier d'être d'une race d'hommes à qui la Providence a permis de concevoir de telles pensées, et d'être enfant d'un siècle qui a imprimé l'impulsion à de tels mouvements de l'esprit humain. On glorifie la France dans son intelligence, dans son rôle, dans son âme, dans son sang ! Les têtes tombent une à une, les unes justement, les autres injustement ; mais elles tombent toutes à l'œuvre. On accuse ou l'on absout. On pleure ou on maudit. Les individus sont innocents ou coupables, touchants ou odieux, victimes ou bourreaux. L'action est grande, et l'idée plane au-dessus de ses instruments comme une cause juste sur les horreurs du champ de bataille. Après cinq ans, la révolution n'est plus qu'un vaste cimetière. Sur la tombe de chacune de ces victimes, il est écrit un mot qui la caractérise. Sur l'une, *philosophie*. Sur l'autre, *éloquence*. Sur celle-ci, *génie*. Sur celle-là, *courage*. Ici, *crime*. Là, *vertu*. Mais sur toutes il est écrit : Mort pour l'avenir et Ouvrier de l'humanité.

CL

« Une nation doit pleurer ses morts, sans doute, et ne pas se consoler d'une seule tête injustement et odieusement sacrifiée ; mais elle ne doit pas regretter son

sang quand il a coulé pour faire éclore des vérités éternelles. Dieu a mis ce prix à la germination et à l'éclosion de ses desseins sur l'homme. Les idées végètent de sang humain. Les révélations descendent des échafauds. Pardonnons-nous donc, fils des combattants, des bourreaux ou des victimes ! Réconcilions-nous sur leurs tombeaux pour reprendre leur œuvre interrompue ! Le crime a tout perdu en se mêlant dans les rangs de la république. Combattre, ce n'est pas immoler. Otons le crime de la cause du peuple comme une arme qui lui a percé la main et qui a changé la liberté en despotisme ; ne cherchons pas à justifier l'échafaud par la patrie, et les proscriptions par la liberté ; n'endurcissons pas l'âme du siècle par le sophisme de l'énergie révolutionnaire ; laissons son cœur à l'humanité, c'est le plus sûr et le plus infaillible de ses principes, et résignons-nous à la condition des choses humaines. L'histoire de la Révolution est glorieuse et triste comme le lendemain d'une victoire, et comme la veille d'un autre combat. Mais si cette histoire est pleine de deuil, elle est pleine surtout de foi. Elle ressemble au drame antique, où, pendant que le narrateur fait le récit, le chœur du peuple chante la gloire, pleure les victimes et élève un hymne de consolation et d'espérance à Dieu ! »

CLI

Ce jugement est une ode plus qu'un arrêt. Il semble planer comme une glorieuse amnistie sur toute la scène et justifier, en les entourant d'une commune auréole, tous les actes et tous les acteurs. Ni les victimes ni les bourreaux n'ont dès lors leur part de justice, de pitié ou de réprobation, ce qui est le devoir et la vérité de l'histoire. Peut-on jeter dans la même gémonie ou dans le même mausolée arrosé de larmes la tête de

Louis XVI et celle de Robespierre? la tête de Bailly et celle de Marat? la tête de Vergniaud ou de Condorcet et celle de Camille Desmoulins? Et peut-on se désintéresser ainsi du culte pour les pures victimes et de l'horreur pour les exécrables bourreaux par une épitaphe de gloire sans choix et sans respect qui ne fait justice ni aux uns ni aux autres, en chantant l'*hosanna* à la Révolution et à la nation? Non, non; une telle épitaphe *pêle-mêle* est un linceul jeté sur la fosse commune où l'on profane les cadavres en les confondant! Il ne doit point y avoir de jugement d'ensemble sur un champ de bataille couvert de morts, combattants, victimes ou assassins, dont chacun a sa cause, son drapeau, sa foi, sa vertu, son excuse, son crime à part et différents. Dans cette grande lutte, il y a eu des vertus et des mensonges, des héroïsmes et des bassesses, des égorgés et des égorgeurs, des abattoirs d'hommes et des champs de bataille patriotiques, des héros et des scélérats. Illustrez, plaignez, vengez, vénérez ce qui fut digne à jamais de la pitié, de l'admiration, de l'estime de l'avenir; réprouvez, flétrissez, stigmatisez ce qui ne fut digne que du mépris ou de l'exécration de la mémoire. La justice qui n'est pas individuelle n'est pas justice. Ces condamnations ou ces absolutions en masse ne sont que de splendides dénis de gloire aux victimes ou d'immorales amnisties aux coupables. Un historien n'a pas le droit de jeter son manteau sur les nudités hideuses de son siècle et de dire : « Tout est bien, » quand le bien et le mal sont là sous ses yeux demandant chacun qu'on lui fasse sur la terre la place que Dieu lui-même lui doit dans sa rétribution céleste. Vous faites croire ainsi au peuple qui vous lit que la légitimité de la cause et que la grandeur du drame auxquels il participe justifient et glorifient tous les acteurs qui laissent leur tête et leur nom sur ce champ de honte ou

de renommée qu'on appelle les révolutions. C'est une adulation à ce peuple propre à le corrompre; c'est un mensonge à la postérité, qui a droit à aimer ou à abhorrer selon les œuvres; c'est une offense à Dieu, dont vous faites mentir la justice dans votre bouche; c'est un crime contre la conscience, dont vous étouffez la voix par un chant de triomphe, au lieu de lui livrer les justes à célébrer, les criminels à maudire.

CLII

J'ai été indigné contre moi-même en relisant ce matin cette dernière page lyrique des *Girondins*, et je conjure les lecteurs de la déchirer eux-mêmes comme je la déchire devant la postérité et devant Dieu.

Cette page, écrite dans un de ces moments d'enthousiasme plus poétique qu'historique où l'on s'élève si haut dans l'espace qu'on cesse de voir les sinistres détails d'un événement pour n'en considérer que l'ensemble (et l'homme à faible vue n'a pas le droit de s'élever à ce point d'où l'on ne distingue plus que les résultats dans un désintéressement prétendu sublime, mais en réalité coupable, du crime ou de la vertu), cette page, dis-je, est une des deux grandes fautes involontaires que j'aie à me reprocher dans ma carrière d'écrivain. J'en ai commis une autre également coupable, et que j'aurai le courage d'avouer bientôt aussi, dans ma carrière d'orateur politique, peu de temps avant le jour où la monarchie de 1830, ébranlée par d'autres coups que les miens, s'écroula, comme le rempart d'une ville sapée par ses propres défenseurs, sur leur tête et sur la mienne, et où il nous fallut supporter seul le poids de ce formidable écroulement. Cette faute, je le dis hardiment d'avance, ce ne fut pas la république. La république fut le salut de ce peuple qui eut la vertu de l'ac-

clamer, et la vertu plus grande de la modérer. Elle eût été sa gloire s'il avait su la conserver avec la même magnanimité qu'il avait déployée pour la contenir. Non, la république n'est pas la faute que je me reproche, ce serait plutôt le dévouement par lequel je la rachetai, si l'on peut jamais racheter l'innocence.

Cette faute politique, je ne me la suis jamais pardonnée, pour mériter que le Juge suprême (qui n'est pas l'homme) me la pardonne. Les blessures de la conscience ne se cicatrisent que sous les larmes du repentir. J'en aurais mérité le châtiment ici-bas, je n'aurais pas protesté contre la peine, et j'ai toujours considéré les angoisses et les humiliations qui assiégent depuis dix ans le soir de mon existence comme une juste et trop douce expiation d'une de ces témérités d'esprit par lesquelles l'homme le mieux intentionné ne doit jamais, selon l'expression des moralistes religieux, tenter la Providence quand il s'agit du sort et du sang d'un peuple.

Mais, en ce qui concerne l'*Histoire des Girondins*, je ne me reproche en conscience que les cinq ou six pages que j'ai signalées ici moi-même à la vindicte des belles âmes, et je désire que ce commentaire expiatoire reste à jamais attaché au texte et fasse corps à cette édition du livre, pour prémunir les lecteurs, et surtout la jeunesse et le peuple, contre le danger de quelques sophismes et contre quelques complaisances de popularité qui pourraient fausser une idée dans leur esprit, ou atténuer dans leur cœur la sainte horreur de la vérité même, contre l'immoralité des moyens.

Les révolutions ne sont pas, comme on l'a dit, l'interrègne de la conscience, elles en sont l'épreuve, et elles ne succombent que pour avoir mêlé dans leur œuvre le crime et la vertu.

LAMARTINE.

TABLE

DES SOMMAIRES

LIVRE CINQUANTE-SEPTIÈME

LIVRE CINQUANTE-HUITIÈME

LIVRE CINQUANTE-NEUVIÈME

LIVRE SOIXANTIÈME

LIVRE SOIXANTE ET UNIÈME

FIN DE LA TABLE

Coulommiers. — Imprimerie Paul BRODARD.

FS

1

